هكذا من الأصل



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 521 · 32 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 26 - LUNDI 27 NOVEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Au Conseil d'État

ANNULATION DE LA CIRCULAIRE DU MINISTRE DU TRAVAIL INSTITUANT UNE « AIDE AU RETOUR » DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

LIRE PAGE 32

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un « printemps » bolivien

Les Etats-Unis ont réagi avec une discrétion remarquable à l'annonce du coup d'Etat militaire de La Paz, dont les instigateurs bénéficient de toutes les sympathies des responsables du « desk » latino-américain au département d'Etat. Washington attend avec prudence que les vainqueurs du général Juan Pereda, dont le coup de force du 21 juillet dernier avait été amèrement déploré à la Maison Blanche, aient fait la preuve qu'ils contrôlent réellement la situation dans l'ensemble de la Bolivie. Le général Pereda a pu s'enfuir à Santa-Cruz-de-la-Sierra, base de départ de toutes les conspirations d'extrême droite, et il dispose encore en principe du soutien de l'aviation, son arme, et du deuxième groupe d'armées.

Dans l'immédiat, les Etats-Unis ont toutes les raisons de se féliciter de l'intervention en douceur de militaires qui proclament bien haut leur volonté de « rendre la parole au peuple » et d'organiser des élections générales « libres et démocratiques » le 1er juillet 1979, afin de permettre l'installation au palais Quemado d'un nouveau président « élu constitutionnellement par la volonté populaire ». Compte tenu des résultats des élections du 9 juillet, pourtant entachées de fraudes manifestes, l'Union démocratique populaire (U.D.P.) de l'ex-président Hernan Siles Suazo devrait, si les promesses des militaires en faveur d'un vrai « printemps » bolivien sont rigoureusement respectées, aisément l'emporter l'année prochaine.

Les « orientations » de M. Siles Suazo ne sont pas très différentes de celles de M. Antonio Guzman, devenu cette année le nouveau chef d'Etat de la République Dominicaine grâce à une intervention diplomatique décidée de la Maison Blanche en sa faveur. Le dirigeant de l'Union démocratique populaire représente un courant de gauche modéré hostile aux dictatures militaires et réservé à l'égard des mouvements radicaux d'extrême gauche, sur lequel l'administration Carter fait fond pour la défense des droits de l'homme.

Dans cette perspective, la Bolivie, pays charnière dans le sous-continent, avait été choisie comme un « test » par Washington. La manière dont le général Pereda, « vainqueur » des élections du 9 juillet, tentait, par la fraude d'abord, puis par la violence, de stopper le processus de démocratisation envisagé risquait de mettre en échec le « plan » américain. Sa chute, attendue et souhaitée, ouvre de nouveau la voie à une libéralisation réelle dans un pays qui s'apprête, en 1979, à revendiquer avec vigueur son « accès au Pacifique », perdu il y a juste un siècle à l'issue d'une guerre malheureuse contre le Chili.

C'est également avec beaucoup d'espoir et quelques réserves que les dirigeants des principales formations regroupées dans l'Union démocratique populaire ont salué le coup du 24 novembre. Espoir de voir le processus de restauration démocratique mené cette fois jusqu'à son terme, réserves justifiées par l'analyse du rapport de forces et la longue tradition des pronunciamientos à La Paz.

Les militaires de « bonne volonté » n'ont pas manqué à la Bolivie depuis la chute du gouvernement constitutionnel de M. Paz Estenssoro en 1964. Tous, à commencer par les généraux Barrientos et Ovando, s'étaient prononcés en faveur du « peuple ». Seul, le général Torres avait, en 1971, osé former un gouvernement réellement nationaliste et populaire.

Sa chute dramatique fut provoquée à la fois par l'action de ses adversaires de droite et par les rêves lyriques de certains de ses partisans de gauche.

La politique bolivienne a toujours été un cocktail explosif, et bien des obstacles devront sans doute être encore surmontés avant l'éclosion du nouveau « printemps » bolivien.

(Lire nos informations page 4.)

Transition en Algérie

Le gouvernement et le Conseil de la révolution ont tenu une réunion commune

Pour la première fois, les autorités algériennes ont diffusé, vendredi soir 24 novembre, un bulletin de santé rendant compte de l'état de M. Boumediène. *Le communiqué, publié par Algérie Presse Service,* confirme que le président, plongé dans le coma, a été hospitalisé le 18 novembre au matin, quatre jours seulement après son retour d'Union soviétique, où il avait été soigné durant plus d'un mois.

Le malade se trouverait actuellement dans un état biologiquement stable, et des réactions neurologiques se seraient manifestées. L'A.P.S. annonce, enfin, que deux nouvelles équipes médicales, du Danemark et d'Allemagne fédérale, se sont jointes à la quarantaine de spécialistes déjà présents.

Certains s'interrogent sur l'efficacité réelle d'une telle concentration de professeurs venus d'horizons fort différents. Ils se demandent si l'ampleur prise par ce véritable symposium n'est pas d'abord destiné à prouver à l'opinion publique nationale que rien n'est négligé pour arracher le chef de l'Etat à la mort. Au début de la semaine écoulée, le président paraissait être condamné à très court terme. L'arrivée, mercredi, de six professeurs américains du Massachusetts General Hospital et la mise en œuvre du matériel de « survie » dont ils étaient pourvus aurait joué un rôle favorable dans la modification du cours des événements. Bien que le malade soit toujours inconscient, il semblerait qu'une très légère amélioration se soit produite. D'où des rumeurs sur une opération du cerveau, pourtant très improbable.

Les dirigeants s'emploient toujours à organiser une période de transition avant une succession désormais inéluctable. Ils le font avec une grande discrétion. C'est ainsi qu'on a appris vendredi, de source non officielle, que le gouvernement et le Conseil de la révolution avaient tenu mardi une réunion conjointe.

La peur du vide

De notre envoyé spécial

Alger. — Dans son échoppe de la basse Casbah, trônant sur un incertain fauteuil Voltaire au milieu d'un bric-à-brac invraisemblable, le vieil homme a consenti un instant à s'arracher aux délices d'un transistor rafistolé : « *Si telle est la volonté de Dieu, alors tous les grands médecins du monde n'y pourront rien. C'est comme un médicament qui voudrait remonter les veines et y rencontrerait la mort déjà installée. Et la mort lui dirait simplement : retire-toi, je suis la première arrivée.* »

Les petites gens d'Alger, les humbles, les usuyres, c'est d'abord cela : le fatalisme, la résignation et une prudence verbale extrême. Ainsi la mort, même celle d'un chef d'Etat, ressortirait moins des choses de la médecine que de l'ordre éternel et préétabli. Pour ceux-là, il était donc de la destinée d'Houari Boumediène d'être le tout premier patient du tout nouveau service d'urologie de l'hôpital Mustapha. Il sera peut-être demain dans l'ordre des choses qu'il n'en sorte pas vivant. Ce jeune homme, apparemment peu enclin aux crises de mysticisme, ne disait pas autre chose lorsqu'il affirmait : « *Il a bien fallu que le prophète lui-même meure !* »

Mais quand un autre jeune homme à qui vous rapportez cette petite phrase murmure avec un sourire : « *Et pourtant le prophète, lui, ne s'est pas fait soigner à Moscou* »; quand de nombreuses personnes répètent avec étonnement : « *Vraiment, on ne comprend pas pourquoi il s'est fait soigner là-bas* », alors force est de constater que le fatalisme se fait plutôt specticisme et que la médecine soviétique n'a pas bonne presse à Alger. A tort ou à raison.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 4.)

La Grande-Bretagne et la C.E.E.

Un Livre vert précise les réticences britanniques face au système monétaire européen

Au cours de leur entretien du vendredi 24 novembre, M. Giscard d'Estaing et le premier ministre britannique, se sont employés à « dédramatiser » les difficultés que soulève la participation britannique au système monétaire européen. Le système sera « communautaire » ; la Grande-Bretagne n'en sera pas exclue, mais elle ne participera pas dès le début (1er janvier), au mécanisme de stabilisation des monnaies.

Au moment même où M. Callaghan se trouvait à Paris, Londres publiait un « livre vert » explicitant la position britannique sur le système monétaire européen. Il ressort de ce document, qui sera discuté la semaine prochaine aux Communes, que le gouvernement britannique accepte le principe de la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe mais reste fort réservé quant aux moyens proposés pour y parvenir.

De notre correspondant

Londres. — Le « Livre vert », publié vendredi par le gouvernement, à peu près au moment où M. Callaghan se rendait à Paris, confirme la position et les réserves exprimées par le premier ministre dans ses conversations avec le président Giscard d'Estaing. A plusieurs reprises, en effet, ce document distingue entre l'objectif souhaité et accepté par le gouvernement britannique d'une zone de stabilité monétaire et les mécanismes techniques envisagés pour y arriver, sur lesquels le gouvernement maintient ses réserves. Néanmoins, le Livre vert, destiné essentiellement à l'opinion et surtout aux parlementaires, qui en discuteront la semaine prochaine aux Communes, donne une appréciation plus positive du projet de système monétaire européen (S.M.E.) que les récentes discussions entre experts ne le laissaient prévoir.

Le Livre vert souligne que la décision à prendre par le gouvernement britannique ne concerne pas le principe du S.M.E., mais la question bien limitée du système des taux de change, qui n'a pas été encore complètement négociée.

Bref, le gouvernement est d'accord sur la conception large du S.M.E., telle qu'elle a été définie à Brême, mais note que beaucoup de ses dispositions n'ont pas été mises au point.

Le Livre vert condamne bien entendu la formule du « serpent » : « *Fonder le nouveau système sur une extension du « serpent », ou de quelque chose lui ressemblant, aux plus grands pays qui l'ont trouvé déjà incompatible avec leurs besoins serait une erreur.* »

Cela dit, le gouvernement ne voit pas d'objection de principe contre « *un accord international destiné à maintenir la stabilité des taux de change, avec l'aide des crédits coopératifs et des arrangements sur les réserves.* »

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 14.)

M. Rocard invite ses amis du P.S. à plus de sang-froid

Dès l'ouverture de la convention socialiste, samedi 25 novembre, et à la faveur de la traditionnelle séance à huis clos réservée au vote du quitus à l'action de la direction du parti, M. Michel Rocard a fait quelques mises au point concernant la manière dont il était parfois traité par d'autres dirigeants socialistes.

M. Rocard a considéré que toute assimilation avec M. Barre ou M. Giscard d'Estaing était « *une calomnie politique* ». D'une manière générale, il n'accepte pas les insinuations mettant en cause son appartenance à la gauche. En ce qui concerne M. Defferre — qui était absent samedi, — il lui a demandé s'il était capable de proposer une autre politique économique pour la gauche « *en dehors de la gabegie et de l'austérité* ».

M. Rocard a rappelé qu'il avait déjà exprimé certains désaccords, avant les élections, sur la fixation du SMIC et l'application des nationalisations en particulier. C'est M. Mermaz qui a répondu au député des Yvelines en reconnaissant qu'il y avait eu un « *manque de solidarité* » des dirigeants, que le pouvoir pourrait être tenté d'utiliser.

Le député des Yvelines a invité les militants du P.S. et surtout les cadres, à poursuivre le débat politique en s'en tenant aux problèmes de fond et en se gardant des attaques personnelles.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 16.)

PÉKIN SOUS LES DAZIBAOS

La contestation sous forme d'affiches murales — les dazibaos — se développe à Pékin. Un texte apparu samedi 25 novembre met en question la légitimité du pouvoir exercé par M. Hua Kuo-feng.

Cette agitation populaire, dont il demeure difficile de mesurer l'exacte spontanéité, va de pair avec une intense activité dans les sphères dirigeantes. Selon notre correspondant à Pékin, une réunion du comité central du P.C. viserait à un remaniement du bureau politique.

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — La campagne de dazibaos continue à se développer à Pékin. Elle reste concentrée autour du même carrefour où elle avait commencé il y a plusieurs semaines, mais de nouvelles affiches sont apparues dans d'autres quartiers et même au cœur de la capitale, place Tien-An-Men.

L'un des textes apparus samedi 25 novembre sur les murs de la ville aborde un sujet particulièrement dangereux pour le président Hua Kuo-feng, sans toutefois le nommer. L'auteur, qui en est à son troisième dazibao depuis le début de la semaine, observe que les deux décisions du bureau politique en date du 7 avril 1976 ont été prises dans des conditions irrégulières et demande en conséquence qu'elles soient « *annulées* ».

Ces deux décisions, dit-il, « *ne sont pas le produit d'une démarche marxiste, mais le fruit d'une volonté féodale et fasciste* ». Elles ont été prises « *à l'encontre de la démocratie et du système légal, contre la volonté du peuple* ».

Quarante-huit heures après les manifestations de la place Tien-An-Men, le bureau politique adoptait « *sur proposition de notre grand dirigeant le président Mao, avec l'approbation unanime du bureau politique* » une décision qualifiant de « *contre-révolutionnaire* » les récents incidents, et destituant M. Teng Hsiao-ping de toutes ses fonctions dans le parti et dans l'Etat. Si cette décision n'a pas été formellement annulée, elle a cependant perdu toute signification puisque M. Teng Hsiao-ping a retrouvé aujourd'hui toutes ses fonctions et que les manifestations de Tien-An-Men sont désormais célébrées comme authentiquement « *révolutionnaires* ».

La seconde décision adoptée le même jour nommait M. Hua Kuo-feng dans les fonctions de « *premier vice-président du comité central du P.C.C. et de premier ministre* ». Elle soulève un problème délicat car, ainsi que cela fut relevé à l'époque, il n'appartenait pas au bureau politique de nommer le chef du gouvernement.

On peut observer que M. Hua Kuo-feng a été confirmé depuis dans ses fonctions de premier ministre par la cinquième Assemblée nationale, au mois de mars dernier. Il n'empêche que la légitimité de son accession au pouvoir est ainsi formellement contestée. Un peu plus tard dans la matinée, un autre dazibao attaquait personnellement M. Wang Tung-hsing, vice-président du comité central, en lui reprochant notamment ses responsabilités à l'époque des manifestations de Tien-An-Men et son « *opposition* » à M. Teng Hsiao-ping.

Samedi après-midi, aucun service d'ordre n'avait jugé utile — ou possible — de soustraire ces textes à la lecture, grave et attentive, d'une foule constamment renouvelée.

(Lire la suite page 14.)

Le massacre en Guyana

PRÈS DE HUIT CENTS CADAVRES ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS A JONESTOWN

(Lire page 32.)

Un supplément du *Monde*

LA FÉDÉRATION DU NIGÉRIA AVANT LE RETOUR AU RÉGIME CIVIL

(Lire pages 5 à 13.)

AU JOUR LE JOUR

Marchands d'habits

Après la mode « rétro », voici que la mode « néo » requiert notre faveur et sollicite nos enthousiasmes. Les nouveaux romantiques succèdent aux nouveaux philosophes. Demain sans doute arriveront — pourquoi pas ? — la nouvelle femme et l'homme nouveau. Tant de nouveauté donne le vertige. Notre époque dévore les modes avec une hâte un peu funèbre. Nous n'avons pas même le temps de les regretter. Nous consentons au règne de l'oubli et de l'ingratitude.

Cependant, il est permis de se demander si toutes ces nouveautés ne déguisent pas la répétition, morne et servile, du passé. Les champions de la mode « néo » ne seraient, alors, que des marchands d'habits neufs

FRANÇOIS BOTT.

LA GÉNÉTIQUE DES POPULATIONS

Eloge de la différence

On connaît cent cinquante millions de combinaisons différentes du système de groupes de tissus appelé système H.L.A. Si aux groupes H.L.A. on ajoute les groupes de globules rouges les premiers décrits, les groupes d'albumines du sérum, les hémoglobines, les enzymes, on obtient une définition précise de chaque être humain. Non seulement chaque homme est différent de tous les hommes vivants, mais chaque homme vivant est différent de tous les hommes du passé, de tous les hommes du futur. Cette différence est le thème du beau livre d'Albert Jacquard.

Chaque homme est une ombre éphémère, une apparence passagère et périssable. Sa mort est accessoire. L'espèce, le peuple, ne sont pas définis par la somme des individus, mais par l'ensemble des gènes, des facteurs héréditaires que possède la collectivité et qui sont au hasard répartis entre les individus. L'histoire d'une population n'est pas l'histoire des destins individuels additionnés, mais l'histoire de ce patrimoine génétique et de ses transformations. Pour un peuple, pour une tribu, rien de plus bénin que la mort de quelques hommes aisément remplacés. Rien de plus grave que la perte d'un gène définitivement, irrémédiablement perdu. « Il est moins important pour un peuple de vaincre et de soumettre un autre peuple que d'épouser les femmes des vaincus, car le sort des armes peut se retourner, mais le mélange des gènes est définitif. »

Cet homme, à la fois unique et éphémère, cette apparence exceptionnelle et périssable, ce phénotype dans le langage des généticiens, dépend et des gènes transmis par ses parents (le génotype) et de nombreuses influences extérieures.

JEAN BERNARD,
de l'Académie française

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

SOCIALISME

Rentabilité, rupture et démagogie

par PHILIPPE BRACHET (*)

SI la gauche a perdu en mars dernier, ce n'est pas que les aspirations qu'elle représente fussent minoritaires, mais plutôt qu'elle n'était pas assez crédible pour les traduire en actes.

Comment sortir de cette contradiction : la gauche reste potentiellement majoritaire dans le pays, comme en témoignent les élections partielles et le développement des luttes sociales, mais l'appareil du parti communiste l'enferme à nouveau, par son sectarisme, dans une attitude exclusivement protestataire.

Comme, à gauche actuellement, seul le parti socialiste ne pratique pas la politique du pire, mais se déclare prêt à assumer ses responsabilités, chacun sent bien que sa réponse à son prochain congrès en avril 1979 sera déterminente.

Le récent article de Jean-Pierre Chevènement (1) a le mérite d'exprimer clairement une ligne qui, au style près, semble partagée par Pierre Joxe, Jean Poperen et Louis Mermaz, par exemple, si l'on en juge par leurs déclarations des derniers mois.

Elle consiste à croire que la gauche gagnera, que le P.S. ramènera le P.C. à une attitude unitaire, que la prochaine fois sera la bonne, si la gauche *sait incarner avec constance de grandes idées simples*. Que la poursuite de la récession et l'incapacité du « giscardisme » à assumer des choix clairs distillent une inquiétude croissante face à laquelle il faudrait et il suffirait que la gauche symbolise la sécurité, la stabilité, en se bornant à répéter des vérités générales.

Dès lors, certains mots-clés, comme unité, rupture, programme commun, nationalisation, sont présentés comme les articles d'un nouveau crédo, dont la pieuse récitation assurerait l'écrasement de l'adversaire. Quant aux questions gênantes, celles qui ont provoqué la rupture de l'union de la gauche, par refus de la direction communiste d'avoir à y faire face en participant au gouvernement, elles sont renvoyées après la victoire, en espérant sans doute qu'elles se résoudront d'elles-mêmes.

« Observateur privilégié »

Dans cette optique, ces questions gênantes ne peuvent être posées que par des gêneurs, des diviseurs au moins potentiels ! Que l'on se souvienne que l'adhésion au P.S. de Michel Rocard et de ses amis, fin 1974, fut déjà l'occasion d'une crise de sectarisme de la direction du P.C.F., qui disait en substance au P.S. : *« débarrassez-vous de Rocard et nous reprendrons nos bonnes relations »*. A cette occasion déjà, J.-P. Chevènement se posait en arbitre entre son propre parti et le P.C., comme il le fait de nouveau. Car, que peut signifier d'autre son affirmation qu'il était « observateur privilégié » de la seconde négociation du programme commun durant l'été 1977 ? Cela signifie-t-il qu'il n'était pas solidaire des propositions de la délégation socialiste dont il était *membre*, notamment sur les nationalisations ?

S'il considère que, depuis 1975, depuis que le CERES ne participe plus à la direction du P.S., la « ligne d'Epinay » a été infléchie dans le mauvais sens, sous l'influence insidieuse de Michel Rocard, pourquoi a-t-il, par exemple, voté *pour* les « quinze thèses sur l'autogestion » ? Elles comprenaient pourtant des développements sur les « socialisations » (7e thèse) qui s'appuyaient sur le programme commun de 1972 pour le *prolonger* en définissant différentes options d'expériences à caractère autogestionnaire.

Mais J.-P. Chevènement est conduit à nier les avancées autogestionnaires du P.S. depuis 1974, dès lors qu'il a choisi de dénoncer l'emprise de la « gauche américaine » sur son parti.

Cette dernière se manifesterait essentiellement par sa défense de la crédibilité économique, notion « bourgeoise » qui constituerait un abandon de la nécessaire rupture avec le capitalisme. Cette argumentation repose sur l'idée (que Chevènement se garde bien d'énoncer ouvertement) que les impératifs de la cohérence économique et de la rentabilité conduisent aux mêmes choix fondamentaux que la droite, donc au réformisme le plus plat. La gauche n'aurait pas à se préoccuper de rentabilité puisqu'une rupture immédiate avec le capitalisme la situerait dans une autre logique de société.

Et la recherche de rentabilité relève de la démarche inverse puisqu'elle vise une adéquation des moyens aux objectifs poursuivis, sachant que les moyens sont toujours rares et à usages alternatifs (quand ils sont utilisés à une certaine fin, ils ne sont plus disponibles pour d'autres).

Les objectifs de la gauche supposent pour être atteints une transformation complète de la société actuelle. Mais les moyens dont elle disposera au début s'inscriront étroitement dans les limites de l'état des forces productives laissé par la droite. Parce que la mobilisation des travailleurs, de la population, aura tendance au départ à se traduire par des demandes qui précéderont les offres correspondantes.

C'est pourquoi, loin d'être une préoccupation « réformiste », la crédibilité économique de la gauche est la condition de son succès. Elle ne la conduit pas à édulcorer son programme, mais au contraire à le rendre plus efficace, à en affiner la pointe. Car la rentabilité, qu'est-ce d'autre que l'efficacité dans l'ordre économique ? Elle ne contraint pas à reprendre les choix actuels — il n'y a pas *une* rentabilité en soi, — mais à *assumer* ses choix, c'est-à-dire à se préoccuper de leur compatibilité (entre eux et dans le temps).

Il semble plus « payant » politiquement de dénoncer un tel « modernisme » que d'expliquer l'urgence pour la gauche d'avoir un comportement responsable en ce domaine — autrement dit, d'être cohérente avec elle-même. Mais c'est indispensable, si « l'autogestion, c'est la responsabilité », selon l'excellente formule de François Mitterrand.

L'attitude à l'égard des nationalisations est un bon exemple du conflit actuel entre les « deux cultures politiques » de gauche.

On se souvient de la conception « quantitative » du P.C.F., selon laquelle le refus du P.S. de nationaliser à 100 % toutes les filiales et sous-filiales des groupes nationalisables était interprétée comme une preuve de son « virage à droite ». Elle aboutissait à une indemnisation intégrale, inutile en termes d'exercice du pouvoir, qui peut s'analyser comme un cadeau coûteux au « grand capital ».

Est-ce les « vider de leur contenu » que de se prononcer pour des nationalisations sélectives ? Mais, au fait, le programme commun de 1972, en avançant quatre critères définissant la « position stratégique vis-à-vis des secteurs-clés de l'économie » des groupes et entreprises à nationaliser ne s'engageait-il pas dans une conception sélective des nationalisations ?

Il est logique que, pour ceux qui les conçoivent comme un objectif en soi, plus elles seront nombreuses et « totales », et plus la rupture sera irréversible. Mais faut-il rappeler à nos camarades communistes et à ceux qui pensent comme eux que les nationalisations ne sont pas *par nature* des réformes de structure anticapitalistes, qu'elles ne sont qu'un moyen au service de la transformation sociale d'ensemble, dont les axes fondamentaux sont une planification et une décentralisation des décisions assurant une redistribution des pouvoirs et des richesses.

Depuis un an qu'ils ont réussi à centrer l'affrontement à gauche autour de la question « pour ou contre les nationalisations », le débat sur le contenu et les formes de la planification a disparu à la trappe, ainsi que celui sur les niveaux de décentralisation et les compétences de chacun. Dès lors, les nationalisations elles-mêmes apparaissent comme suspendues en l'air, elles n'ont plus de sens.

Le crédit n'est-il pas déjà nationalisé pour l'essentiel ? Définir une politique du crédit au service des objectifs de la transition au socialisme n'est-il pas plus important que de nationaliser ce qu'il reste de privé dans ce secteur ? Pas plus dans l'industrie que dans le crédit, la nationalisation ne définit par elle-même une politique.

On aura compris que ce qui est en débat, c'est la manière de reconstruire l'union de la gauche. Une unité au rabais qui résulterait de l'application de la formule « écartons ce qui nous divise et ne retenons que ce qui nous unit » ne serait pas crédible ni durable parce que ni à la hauteur des difficultés qui attendent un gouvernement de gauche ni des aspirations dont elle est porteuse.

Ce n'est qu'au travers d'un nouvel effort de renouvellement autour de l'approfondissement du projet autogestionnaire qui prenne en compte les contraintes de cohérence et de rentabilité qu'elle retrouvera sa dynamique ascendante.

(*) Membre du parti socialiste, auteur de *Entreprises nationalisées et socialisme*.

(1) *Le Monde* du 17 octobre.

L'après-CERES

par JACQUES LHOMET (*)

D'ELECTION en élection le P.S. s'affirme comme la force politique principale du pays. Mais la confiance accrue des électeurs ne peut faire oublier l'échec de mars dernier. L'heure est venue de parler vrai dans le parti socialiste. Et, pour cela, il faut s'attaquer aux questions de fond. Ces dernières semaines, c'est dans la « minorité » du P.S. que le débat a pris une ampleur inhabituelle. Des divergences profondes opposent les « chefs historiques » du CERES à leurs propres contestataires. Les clivages sur les problèmes passant désormais au travers des courants « institutionnels » du P.S., l'habituel affrontement « motion 1 - motion 2 » des congrès du P.S., aussi facile que souvent stérile, dérisoire, et ambigu parce que figé par les jeux d'appareils, peut enfin céder la place à un véritable débat d'idées.

Or celui-ci fait apparaître des convergences nouvelles entre les thèses contestataires de Christian Pierret et Jacques Guyard (1) et l'analyse politique de nombreux militants de l'actuelle majorité. Celles-ci sont plus significatives que la réaffirmation sans nuances des thèses classiques de Jean-Pierre Chevènement (2) qui, en se durcissant jusqu'à la caricature, éloignent encore les chefs historiques du CERES du consensus minimum commun à la très grande majorité des membres du parti socialiste.

Ces convergences nouvelles portent, à la fois, sur les causes de l'échec de la gauche, l'analyse de la situation sociale d'aujourd'hui, l'actualisation du projet socialiste; la stratégie à suivre par le parti et la qualité de sa démocratie interne.

Sur les causes de l'échec de la gauche, la recherche des responsabilités est particulièrement lourde de conséquences, car une occasion historique irremplaçable a été manquée de répondre à l'espoir du monde du travail et des circonstances aussi favorables ne se reproduiront pas avant longtemps. La position de Chevènement se situe, assez constante en cela depuis 1974, à mi-chemin entre celle de son propre parti et celle de la direction du parti communiste. C'est pratiquement la thèse du virage à droite du P.S., la critique « de gauche » de l'échec du 19 mars. Chevènement prétend l'opposer à une critique « de droite » dans laquelle l'échec serait moins dû à la division de la gauche qu'à un programme économique insuffisamment crédible et trop soucieux de quantitatif.

Les raisons ne manquaient certes pas en mars aux électeurs de s'interroger sur un programme commun mal ou pas actualisé. Mais l'échec, bien sûr, est d'abord le fait de la division de la gauche voulue par le P.C.F. Qui pouvait croire alors à la capacité de gouverner ensemble de deux partis qui s'adresaient chaque jour leur lot d'invectives ? Quel projet politique crédible offrait encore la gauche dans sa désunion ?

La part des responsabilités

Pour autant, le P.S. n'avait pas choisi cette désunion. Il la subissait. Le P.C. la lui imposait, et non l'inverse. Selon Pierret et Guyard, la direction du P.S. aurait commis la seule erreur de refuser d'envisager franchement la question des rapports de pouvoir avec le P.C.

Ajoutons à l'explication que la question du compromis sur le pouvoir n'était peut-être pas soluble en 1977 en raison d'un rapport de forces trop favorable au P.S. sur le plan électoral, mais trop défavorable sur le plan de l'organisation, de l'implantation et de la capacité de mobilisation sociale.

Il y a là une autre part de responsabilité car ces faiblesses auraient pu être comblées à temps si la construction d'un parti de masse avait réellement été comprise depuis 1971 comme un impératif majeur par l'équipe de François Mitterrand.

La part faite aux responsabilités des uns et des autres, l'échec est toujours présent. Il convient maintenant d'y remédier, et de reconsidérer nos analyses à la lumière des caractéristiques de la situation politique et sociale de 1978 et non plus celle de 1973. De ce point de vue, les thèses de Pierret et Guyard apportent des éléments essentiels. Quand ils avancent que *« l'aspiration au changement s'explique dans les luttes mais aussi dans cette sorte de malaise qu'expriment par des voies diverses les O.S., les employés du tertiaire, les jeunes, les femmes »*. Ils décrivent bien la montée de l'aliénation dans notre société et appellent une réponse sans laquelle il ne peut y avoir de crédibilité pour la gauche.

En contrepoint, J.-P. Chevènement soutient que le malaise social exprime souvent plus les difficultés d'intégration au capitalisme moderne des nouvelles couches salariées que la révolte des exploités. Il illustre ce faisant l'affirmation, évidente hélas !, selon laquelle le fossé s'élargit entre le discours de la gauche et le vécu, la réalité quotidienne. C'est ainsi qu'il est amené à opposer la lutte des travailleurs (la lutte pour le contrôle) à l'expérimentation sociale et à faire de cette opposition un cheval de bataille contre Michel Rocard. Alors que le capitalisme s'insinue peu à peu dans tous les aspects des rapports sociaux, il faudrait lui laisser le terrain libre. Non, l'expérimentation sociale ne s'oppose pas à la lutte des travailleurs. Elle ne se substitue pas à elle, elle la complète dans ces espaces de libertés qu'il faut défendre à tout prix contre le mercantilisme, qu'il faut occuper avant qu'il ne les accapare. Hélas ! cette notion ne figure pas dans la Vulgate marxiste. Il ne s'agit pas toujours de luttes de classes, mais parfois de luttes « interclassistes » qui appellent un langage neuf pour traduire les besoins de libération de la multitude de gens qui cherchent une issue à l'aliénation de leur vie quotidienne.

Ce dogmatisme ne peut que conduire à l'échec à partir du moment où le P.S. ne sait plus montrer que le sens du combat politique est de donner la capacité à chacun de décider d'une part croissante de sa vie quotidienne, faire la liaison entre les luttes sociales éclatées et un débouché politique mobilisateur (« changer la vie »), et revoir ses modes d'intervention en conséquence.

Pierret et Guyard annoncent que la crise de l'Etat, c'est aussi la crise des partis politiques. Disons des appareils. Il faut croire que celle du CERES est sérieuse, pour que Jean-Pierre Chevènement puisse opposer à l'expérimentation sociale cette *« dimension trop méconnue de l'union de la gauche* (qui) *est celle du rassemblement de notre peuple »*. Il n'y a pas loin de là à « l'Union du peuple de France » ou même au « Rassemblement du peuple français », tant il est vrai, comme il l'écrit lui-même, que *« la tête de chacun d'entre nous est traversée par la lutte des classes »*.

La stratégie de Chevènement derrière l'illusoire prétention de refonder le P.S. et l'union de la gauche sur des bases nouvelles, d'imposer l'union de la gauche et une politique de rupture avec le capitalisme à la fois au P.S. et au P.C. ne vise, prosaïquement, dans l'immédiat qu'à apporter son concours à la campagne menée dans le parti contre Michel Rocard et tenter de le dissocier de Pierre Mauroy ou des autres membres de la direction du parti dont la stratégie est la même.

Tous ces discours sur la « gauche américaine », la « social-démocratisation du P.S. », la « montée de la nouvelle petite-bourgeoisie » en son sein sonnent faux et ne vont guère dans le sens de la construction du « front de classes ». Il faut en finir avec ces archaïsmes, avoir enfin *« l'audace des conceptions neuves qui ne se laissent pas nourrir d'illusions sur la facilité avec laquelle la société française peut engager sa marche vers le socialisme »* et aussi l'audace de comportements nouveaux dans le cadre d'un véritable débat accessible à tous les militants.

L'époque est bien révolue où tout dans le parti était façonné, guidé, prédéterminé par l'appartenance à un courant de pensée qui entraînait mécaniquement une position unique sur tous les problèmes. Des lignes politiques divergentes traversent aujourd'hui les courants, et les militants attendent que soit mis un terme aux jeux des appareils qui ont réussi, tout récemment encore, à abuser leur espoir, en limitant, avec le concours empressé d'un grand féodal phocéen, qui semble avoir perdu ces derniers jours tout sens de la mesure, la portée de la démocratisation voulue par Pierre Mauroy lorsqu'il entreprit, avec son projet de « règlement intérieur », de mettre un terme aux processus de cooptation dans le parti socialiste.

Si nous sommes d'accord sur tout cela entre membres de l'actuelle majorité et de l'actuelle minorité du P.S., nous le sommes sur l'essentiel. Il reste à préciser ensemble le projet politique commun qui ne se fondera pas sur l'allégeance à un homme ou à un groupe d'hommes, mais qui résultera au prochain congrès d'une clarification politique sur le fond.

Il est plus que temps d'y travailler ensemble. Comment, en effet, laisser sans réponses et sans espoir le monde du travail alors qu'il subit l'une des politiques de droite les plus impitoyables ?

L'heure est venue de passer des divergences aux convergences pour ouvrir la voie à réponses nouvelles et espoir fondé.

(*) Militant socialiste d'Indre-et-Loire, membre de la majorité du P.S.

(1) *Le Monde* du 17 octobre.

(2) *Le Monde* des 17 et 18 octobre.

Si le comte de Paris devenait premier secrétaire du P.S...

par JEAN FEIDT (*)

A l'instar des « routiers sympas », François Mitterrand, Michel Rocard, Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, et sans doute quelques autres, roulent pour les militants du parti socialiste. Tantôt le pied sur le frein, tantôt écrasant l'accélérateur au plancher, ou bien encore nettoyant un carburateur encrassé, ils franchissent les obstacles que toute l'amitié qu'ils se portent, fallacieusement ou sincèrement, ne manque pas de dresser comme par enchantement sur leur route.

Chacun des partenaires a constitué son équipe de graisseurs et de mécaniciens, qui présentent cette remarquable particularité ou bien d'être trop connus des militants ou de ne pas l'être du tout. Tout le monde sait quel est l'enjeu des fauteuils en skaï de la place du Palais-Bourbon en espérant bientôt les délices et les inconforts du mobilier national. Chaque équipe vend aux militants; et si possible à l'opinion publique, son socialisme un peu comme les apothicaires du Moyen Age vendaient de la poudre de perlimpinpin. Personne, évidemment, ne demande aux militants du P.S. ce qu'ils en pensent. On leur a confié le soin, comme devoir de vacances, sans doute, de répondre à plus de deux cents questions sans jamais leur expliquer clairement comment il serait tenu compte de leurs réponses. Il faut faire confiance aux graisseurs anonymes.

Certes, le militant de base voit bien que l'équipe Mitterrand ressuscite Marx de temps en temps. Je remarque que le team Rocard est composé d'inconnus qui s'appuient sur un réseau intérieur qui ressemble fort à une sorte de D.S.T. militante. Pierre Mauroy, en grand justicier, a l'air de naviguer sur une vieille patache, jouant la prudence, la foule des militants. Son équipage multiforme s'essouffle parfois, fait des aller-retour, tombe en panne d'essence et a toujours oublié dans un coin la clé à molette qui pourrait resserrer un écrou et permettre à cette vieille charrette du P.S. de faire encore un bout de chemin.

Une nouvelle ère royale

Jean-Pierre Chevènement chante matines tous les jours au nom d'un socialisme ésotérique, souvent incompréhensible et toujours pavé, comme l'enfer, de bonnes intentions. Son groupe se disloque. Il va sans doute changer de véhicule. Il le peint aux couleurs d'un socialisme national sur vieux fond de patrie et progrès.

Evidemment, là-dedans, chaque groupe a ses traîtres. Pendant ce temps, le chômage s'étend, la crise fait des ravages, le P.S. n'a pas de programme et, pourtant, il gagne des élections. Pour combien de temps encore ? Nul ne le sait. Personne, évidemment, n'est social-démocrate. Personne n'est archaïque. Tout le monde affirme son socialisme. Les courtisans pullulent, les coteries s'organisent. On prépare une nouvelle ère royale. On peut se demander si, devant ce défoulement monarchique, le mieux ne serait pas d'élire le comte de Paris premier secrétaire du P.S., en lui laissant le soin de choisir, pour l'exemple et la suite, entre Philippe-Egalité, Louis-Philippe, le prince Napoléon. Dans tous les cas, les courtisans sont déjà en place.

Devant ce spectacle, on peut se demander si l'heure n'est pas venue de sonner le réveil des militants et d'appeler à la constitution d'un courant de militants, qui aurait pour tâche première :

1) De briser les clivages actuels au sein du P.S., de casser les coteries qui se sont constituées autour de tel ou tel ;

2) De réintroduire les principes d'une réelle démocratie à la base, au sein du parti ;

3) D'y supprimer le clientélisme ;

4) De proposer aux militants du parti et à l'opinion publique un modèle de socialisme autogestionnaire, fondé sur la nécessité de changer la vie ;

5) De faire, du P.S., un parti d'où l'internationalisme ne serait pas banni, afin qu'il retrouve son crédit et son autorité à l'extérieur.

Oui, l'heure est aux militants. Ils sont assez grands, assez forts et assez intelligents pour penser par eux-mêmes. Ils n'ont pas besoin qu'on le fasse à leur place.

(*) Membre de la commission exécutive de la fédération de Meurthe-et-Moselle du parti socialiste.

Le Monde

étranger

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Après la divulgation du texte par « Al Ahram » Washington publie le projet de traité

A la suite de la publication, vendredi 24 novembre, par le journal égyptien officieux « Al Ahram », du texte du projet de traité égypto-israélien déjà divulgué dans ses grandes lignes par le journal israélien « Haaretz » (« le Monde » du 23 novembre), le département d'Etat a décidé, vendredi soir, de publier à son tour le texte du projet.

Bien que la Maison Blanche ne soit pas encore sortie de son mutisme, les Etats-Unis par la voix du porte-parole des pourparlers de paix de Washington, M. Georges Sherman, ont fait clairement connaître vendredi leur agacement et leur découragement : « Les Etats-Unis n'ont absolument pas été prévenus à l'avance que ce texte serait publié au Caire. »

Un préambule et neuf articles

Le département d'Etat américain a authentifié le texte de traité de paix israélo-égyptien publié vendredi 23 novembre par le journal égyptien *Al Ahram*, rendant publique la version officielle en anglais de ce document.

Le texte publié à Washington comprend le préambule et les neuf articles du traité qui décrivent les différents aspects de la paix entre les deux pays, mais il ne comporte pas les trois annexes auxquelles le texte du traité fait référence à plusieurs reprises.

Le préambule mentionne à trois reprises le « lien » entre le traité et un règlement global au Proche-Orient, point principal de désaccord entre les négociateurs. Il rappelle que :

1) L'« *accord-cadre de Camp David constitue une base pour la paix non seulement entre l'Egypte et Israël mais aussi entre Israël et chacun de ses voisins arabes prêts à négocier sur cette base* ».

2) Les parties se déclarent également convaincues que la conclusion du traité est « *un pas important dans la recherche d'une paix globale dans la région et d'une résolution du conflit israélo-arabe dans tous ses aspects* ».

3) Israël et l'Egypte invitent toutes les autres parties arabes au conflit à se joindre au processus de paix avec Israël sur la base de l'accord-cadre.

Le corps du traité aborde ensuite en neuf articles distincts les différents aspects de la paix entre les deux pays :

Article premier. — RETRAIT DU SINAI : « *L'état de guerre entre les parties est terminé et la paix est établie entre elles dès l'échange des instruments de ratification de ce traité.*

» *Israël retirera ses forces armées et ses civils du Sinaï.*

» *L'Egypte exercera à nouveau sa pleine souveraineté sur le Sinaï.* » Les deux parties établiront alors des relations « *normales et amicales* ».

Art. 2. — FRONTIERE : « *La frontière permanente entre l'Egypte et Israël est la frontière internationale reconnue entre l'Egypte et l'ancien mandat de Palestine... sans préjuger le futur statut de la bande de Gaza* », cette frontière sera respectée par les deux parties, y compris en ce qui concerne les eaux et l'espace aérien.

L'annexe 2, non publiée, comporte une description des étapes du retrait et la carte de la frontière.

Art. 3. — RETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES : « *Les deux parties rétabliront entre elles des relations normales : diplomatiques, économiques et culturelles.* » Cela implique la « *fin des boycottages et des barrières discriminatoires qui s'opposent au libre mouvement des personnes et des biens* ».

Le processus selon lequel ces relations seront rétablies parallèlement aux autres dispositions du traité fait l'objet de l'annexe 3, non publiée.

Chaque partie s'engage à empêcher tout acte de violence qui aurait son origine sur son territoire et serait dirigé contre l'autre partie.

Art. 4. — ACCORDS DE SECURITE : Le traité crée des « *zones où les forces (militaires) seront limitées* » et prévoit la participation d'observateurs et de forces des Nations unies.

La carte de ces zones fait l'objet de l'annexe 1 (non publiée). Sauf accord mutuel des parties, le personnel des Nations unies ne pourra être retiré que par décision unanime des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Une commission conjointe israélo-égyptienne supervisera l'application du traité.

Art. 5. — VOIES D'EAU : « *Les bateaux d'Israël ou les cargaisons destinées à Israël ou en provenant jouiront du droit de libre passage dans le canal de Suez et ses approches à travers le golfe de Suez et la mer Méditerranée, aux termes de la convention de Constantinople de 1888, appliquée à toutes les nations.* » En ce qui concerne l'usage du canal, aucune discrimination ne frappera les personnes, les navires ou les cargaisons destinées à Israël ou en provenant.

« *Le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba seront des voies d'eau internationales ouvertes à toutes les nations, qui y jouiront d'une liberté de navigation et de survol non entravées et non susceptible d'interruption.* » Ces dispositions s'appliquent également aux accès de ces voies maritimes.

Art. 6. — DROIT INTERNATIONAL : Le traité n'affecte pas les droits et les obligations des parties définis dans la charte des Nations unies.

Art. 7. — CONFLITS ET ARBITRAGE : Tout conflit devra être résolu par la négociation, la conciliation et l'arbitrage.

Art. 8. — DOMMAGES : Les parties créent une commission *ad hoc* pour le règlement mutuel de toute réclamation financière.

Art. 9. — DISPOSITIONS PRATIQUES. Le traité entre en vigueur avec l'échange des instruments de ratification. Il remplace l'accord de septembre 1975 entre l'Egypte et Israël. Les protocoles, annexes et cartes jointes (non publiés vendredi par le département d'Etat) sont parties intégrantes du traité.

Le traité est publié en trois langues : arabe, anglais et hébreu. Chaque texte est également authentique mais, en cas de divergence d'interprétation, la version en anglais fera foi.

Une fuite délibérée ?

De notre correspondant

Le Caire. — La publication, le 24 novembre, par le grand quotidien cairote *Al Ahram* du plan américain de paix au Proche-Orient — plan qu'Israël est prêt à avaliser définitivement, mais sans ses annexes, c'est-à-dire sans l'échange de lettres fixant à fin 1979 la date-limite pour l'organisation d'élections visant à établir une administration autonome en Cisjordanie et à Gaza — a suscité des interrogations dans la capitale égyptienne.

Les responsables gouvernementaux crient à l'innocence, jurant leurs grands dieux qu'« *ils sont totalement étrangers à cette affaire, probablement due à un journaliste égyptien qui s'est procuré le document à Washington* ». Une enquête, fait-on valoir, a été ouverte.

Certains cercles politiques ou proches de la presse font, en revanche, entendre un autre son de cloche, rappelant que le président Sadate, recevant il y a quelques jours des journalistes égyptiens du « sérail », leur avait déclaré en substance que, si nécessaire, il faudrait « animer » la situation, souffler, le cas échéant, le chaud ou le froid. Les mêmes milieux estiment donc que, quelle que soit la façon dont le texte préparé par les Américains est parvenu à *Al Ahram*, les autorités ne pouvaient ignorer sa parution. Sinon, ce serait la première fois depuis la révolution de 1952 qu'un quotidien cairote ayant un caractère notoirement officieux publierait un document important sans l'approbation, au moins tacite, du pouvoir.

Ainsi la publication du projet américain de traité de paix paraît bien être un nouvel épisode de cette « *négociation par voie de presse* » entre l'Egypte et Israël, sévèrement blâmée ces dernières semaines par la Maison Blanche.

Des diverses « fuites », déclarations officielles ou informations officieuses, il ressort que la différence entre les positions respectives des Etats-Unis et de l'Egypte concernant le seul problème important sur lequel achoppent les négociations israélo-égyptiennes, à savoir le lien entre l'évolution de la situation au Sinaï et dans les territoires palestiniens, est minime. Le Caire demande que l'autonomie administrative de la Cisjordanie et de Gaza soit proclamée au plus tard neuf mois après la signature du traité égypto-israélien qui, selon les accords de Camp David, devrait avoir lieu avant le 18 décembre prochain. Washington suggère que la date-limite pour la même opération soit la fin de 1979. Quoiqu'ils s'en défendent encore, il paraît clair que les dirigeants égyptiens pourraient finalement se rallier à la proposition américaine.

Si Le Caire se ralliait aux vues de Washington, il pourrait toutefois exiger que l'établissement de relations diplomatiques avec Tel-Aviv, prévu neuf mois après la signature du traité, soit repoussée jusqu'aux élections en Cisjordanie et à Gaza.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

La Roumanie n'a pas signé le texte du Pacte de Varsovie dénonçant « la politique des marchés séparés »

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* publie en première page, ce samedi, une déclaration signée par tous les chefs des P.C. de tous les pays membres du pacte de Varsovie, sauf la Roumanie. Les signataires « *dénoncent vigoureusement la politique des marchés séparés égypto-israéliens, placée sous l'égide des Etats-Unis, qui ne peut aboutir qu'à de nouvelles et dangereuses complications dans cette région* ». Ils soutiennent d'autre part les décisions du sommet de Bagdad qui vont jouer « *un rôle positif important dans la lutte pour un règlement efficace et juste du conflit proche-oriental* ».

Il est peu probable que les chefs des partis bulgare, polonais, hongrois, tchécoslovaque, est-allemand et soviétique se soient concertés en dehors de la présence des Roumains pour condamner les négociations israélo-égyptiennes. Il est plus vraisemblable que ces derniers se sont opposés à ce que cette prise de position hostile aux négociations soit intégrée dans la déclaration finale de la réunion ou dans le communiqué. Les dirigeants roumains l'ont d'ailleurs confirmé indirectement. Le comité politique exécutif du parti communiste roumain a publié vendredi un communiqué approuvant le refus de M. Ceausescu de s'associer à « *certaines mesures qui n'ont pas réuni l'accord de tous les pays membres* ». — D. Vt.

LE LIBAN OU LA TRÊVE SANS PAIX

II. — Un pari contre la montre

La trêve reste très précaire au Liban. Les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion ont évacué leurs positions stratégiques à Beyrouth-Est, mais cernent le réduit chrétien et échangent de temps à autre des tirs avec les milices.

La « couverture » arabe et internationale dont jouit Damas ne confère pas au président Assad une totale liberté de manœuvre au Liban, où l'Arabie Saoudite paraît de plus en plus vouloir jouer un rôle modérateur (« le Monde » du 25 novembre).

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Jounieh. — C'est un curieux mélange de fièvre et d'indolence. Jounieh balance entre l'agitation fébrile d'un quartier général en campagne et l'insouciance des arrières où se croisent, pêle-mêle, miliciens en vadrouille, réfugiés des couvents et nababs d'un exode qui se prolonge. On y venait le dimanche déjeuner en famille, on s'y entasse maintenant tout au long de la semaine pour attendre des jours meilleurs.

Assise entre mer et montagne, à une demi-heure du « front », c'est la capitale inavouée d'un territoire qu'on vous dit « libéré ». Sans Jounieh, le réduit chrétien, ce « Liban de poche », qui dévale des cimes de Faraya aux portes de Beyrouth, perdrait cœur et poumons. Submergé par le flot des réfugiés qui, valise sous le bras, ont déserté en hâte Achrafieh et les banlieues arrosées d'obus, il suffoque déjà. Les Syriens sont en haut, sur les crêtes. Ils sont au sud, chez les musulmans. Ils sont au nord, chez les « frères ennemis », ces hommes de main de Frangié qui chassent le phalangiste. Reste ce bout de canton en pente raide, avec un semblant d'autoroute, un casino et un petit port de plaisance réservé à la « haute ». Qui ose encore parler de partition ?

Ils n'en parlent pas. Ils en rêvent, les moines de Kaslik. Ils forment, dit-on, le « brain trust » du camp chrétien. Penseurs de choc : on les imaginerait volontiers mitraillette sous la bure. « *On nous parle de répit, mais moi, je sens la guerre* », confie le Père Karam, manches relevées et carrure d'athlète. C'est que, au couvent et parmi ses fidèles, personne ne croit vraiment à la réconciliation que d'autres prêchent « *pour sauver le Liban* ». Ici plus de faux-semblants. Des vérités toutes nues, assénées une à une, comme autant d'évidences : « *Avec l'Islam, il n'y a pas de paix, seulement des trêves. Regardez donc autour de vous : partout, les musulmans font sécession quand ils sont en minorité. C'est vrai au Pakistan, c'est vrai à Chypre. Même en U.R.S.S. on a dû leur donner « leurs » républiques. Mais là où ils dominent, ils ne peuvent supporter la survie d'une minorité.* »

« Begin n'était qu'un chef de milice »

Fait-on, timidement, remarquer que M. Pierre Gemayel, chef historique des Phalanges et figure de proue de la communauté maronite parlait, il n'y a pas si longtemps, du général Assad comme d'un « *apôtre* » ? : « *Quand Cheik Pierre propose le « convivium » aux musulmans, il est sûrement sincère. Mais il faut être réaliste, ce sont les autres qui n'en veulent pas. Si nous voulons exister, sauver notre identité, sauvegarder notre entité, il est impossible de coexister politiquement avec les musulmans.* »

Pareil discours n'est pas sans résonance. Deux ans de guerre ont creusé un fossé que deux années de fausse paix n'ont pu combler. Chaque retour du canon rend aux propos les plus « ultras » une audience qui s'éloigne, la lassitude aidant, quand la trêve se prolonge et laisse rêver de paix. Le temps, à mesure que l'orage s'estompe, joue contre les « radicaux ». Ils en sont bien conscients, eux qui jurent, à l'instar de ce jeune milicien : « *La résistance est notre première et dernière arme. Seule elle nous permettra de garantir notre survie. Tant qu'on se bat, il reste l'espoir de vaincre. C'est nous qui devons arracher notre indépendance : Begin, après tout, n'était lui-même qu'un chef de milice...* »

Ont-ils seulement pris la mesure de leur isolement ? A qui leur en parle, ils répondent en étalant titres, photos et manchettes qui, de New-York à Paris, flétrissent le « *massacre* » et crient au « *génocide* ». Qu'importe, à les entendre, que le gouvernement de Bonn n'ait point suspendu l'aide à la Syrie comme l'exigeait son opposition. Qu'importent les « *mensonges de Gringo* », sobriquet dont ils ont affublé M. de Guiringaud, ou les « bévues » du vice-président Mondale. Qu'importe pour le Père Karam, puisque « *la situation est dans un sens meilleure, avec une opposition plus sensibilisée à l'étranger, grâce à une presse plus que jamais favorable aux chrétiens* ».

A l'intérieur, pourtant, l'isolement n'est pas moindre. « *Ceux d'en face* » — les islamo-progressistes — ne jubilaient pas pendant le blitz, comme le prétendent nombre de chrétiens. Mais ils n'ont rien dit, pas un mot, ne serait-ce que pour déplorer le sort réservé aux populations civiles. Plus grave encore, la dynamique « ultra » a dressé contre le camp chrétien d'autres forces, restées jusque-là à l'écart du conflit. Ainsi les Arméniens, victimes des exactions et du racket de miliciens qui prétendaient les contraindre à « *l'impôt de guerre* », sortent doucement de leur réserve : aujourd'hui, ils s'arment en silence...

Au sein même de la Communauté maronite, les défections commencent à faire nombre : il y a, bien sûr, la « dissidence » du clan Frangié, mais aussi, hors des frontières étroites du réduit conservateur, l'hostilité nourrie des notables locaux qui, éparpillés dans leurs fiefs, se sont tant bien que mal accommodés de la présence syrienne et ne tiennent guère à lier leur sort à l'hypothétique survie d'un « fort Chabrol » chrétien.

Vers qui donc se tourner, où chercher le salut, sinon, une fois encore, du côté d'Israël ? L'Etat hébreux n'a pas bougé au plus fort de la tempête. Pourquoi bougerait-il demain ? Les chefs des milices escomptent-ils qu'une fois signée la paix avec l'Egypte M. Begin et son armée se sentiront les mains libres ?

Deux émissaires de M. Béchir Gemayel sont allés tout récemment chercher la réponse. Ils sont rentrés déconcertés : « *Ne misez pas sur notre intervention*, leur a-t-on dit en substance. *Les Syriens, après tout, ne sont pas forcément hostiles aux chrétiens et ils peuvent faire le nécessaire vis-à-vis des Palestiniens...* » Et les Israéliens de s'étonner, en aparté, que M. Camille Chamoun, venu, lui aussi, quelques semaines plus tôt, n'ait pas compris un tel langage.

Une belle leçon de « Realpolitik », en somme, comme on ne cesse, depuis quatre ans, d'en gaver le Liban. Jusqu'à la nausée... Microcosme où se retrouvent et s'affrontent, souvent par « clientèle » interposée, tous les protagonistes du conflit régional, le Liban est condamné à attendre du dehors, sinon la fin des antagonismes qui le déchirent, au moins les conditions propices à la recherche de sa nouvelle identité. La dernière explosion a suivi les accords de Camp David, la trêve qui prévaut aujourd'hui répond aux tâtonnements d'un monde arabe en quête d'une stratégie qui « digère » la défection égyptienne et garantisse une « autre paix ».

Une fois passées les objurgations officielles contre la vilenie de l' « *accord séparé* », une fois rangés les tréteaux du procès à grand spectacle contre le « traître Sadate », tous ont vite compris que la Pax americana, au moins dans l'intention de ceux qui la conçoivent, n'était pas destinée à s'arrêter en si bon chemin. Les dirigeants palestiniens en sont aussi conscients que d'autres : « *Si Sadate nous avait dit : voilà ce que j'ai obtenu, débrouillez-vous du reste, nous l'aurions certes condamné, mais cela aurait été, à tout prendre, moins dangereux pour nous que ce qu'il a fait en prétendant engager un processus plus large et plus long* », explique Abou Ayad, bras droit de M. Yasser Arafat.

Le fameux « lien » exigé par le président égyptien entre l'accord sur le Sinaï et la négociation du futur statut de la Cisjordanie et de Gaza est bien sûr dénoncé ici comme « pure illusion ». Mais l'insistance mise à accuser le raïs qui « *mobilise le potentiel politique que représente l'Egypte pour entraîner d'autres dans son jeu* » ne trahit-elle pas, déjà, la crainte que l' « illusion » ne fasse son chemin ? En privé, les dirigeants de l'O.L.P. ne cachent guère leur intime conviction : « *Sadate*, confie l'un d'eux, *n'aurait sûrement jamais joué Camp David s'il ne savait que les Américains sont aujourd'hui partout dans le monde arabe...* » Et un autre de renchérir : « *On nous presse de tous côtés. Certains dirigeants arabes nous soufflent aux oreilles : Hussein y sera dans quatre mois, Assad dans neuf mois. Les Russes sont d'accord. Ne soyez pas les dindons de la farce... Mais que pouvons-nous faire ? Nous avons atteint les limites de la souplesse. Entre nous, en plaisantant, on se dit qu'à force d'être souple, on ressemble déj' à du loukoum...* »

Le train serait-il donc en marche ? A entendre certains, dans les salons beyrouthins, on le croirait déjà arrivé. Sceptiques s'abstenir : voyez l'Irak, hier maître ès surenchères, qui se met à jouer les conciliateurs. Voyez les résultats du sommet de Bagdad, tout empreint de modération... A Beyrouth, on sait bien que le temps va compter, que les méandres sont nombreux... et que le Liban est là pour essuyer les accidents de parcours : on s'y fait fort aussi de rappeler, à qui l'aurait fâcheusement oublié, qu'il est plus que hasardeux de spéculer quand reste une inconnue de taille : Israël, tout bonnement, dont on ne saurait prédire s'il est ou non disposé à transformer au nord et à l'ouest l'essai — presque — marqué au sud.

Jérusalem, c'est vrai, a détourné les yeux quand le canon tonnait sur Achrafieh. Mais rien n'indique, tant s'en faut, que M. Begin et ses amis aient, pour autant, lâché la carte — un bel atout — que représente pour eux la « verrue maronite ». Ainsi s'explique peut-être la détermination de l'Arabie Saoudite à peser « *de tout son poids* », dit-on, pour épurer le plus urgent du contentieux libanais. Les Saoudiens, artisans convaincus du « trait d'union » nécessaire entre Camp David et une paix globale, entendent au moins geler la situation à Beyrouth.

Maîtres des coulisses, lors de la conférence des pays participant à la FAD ou la finançant, réunie à Beiteddine, le 15 octobre, ils sont déjà parvenus à modérer l'ardeur des « ultras » du camp chrétien, tout en cautionnant l'action des troupes syriennes, dont la présence ici reste déterminante... pour tenir en laisse quelques « mauvais Palestiniens » qui risqueraient de troubler le jeu. M. Camille Chamoun, qui réclamait à grands cris le départ de toute force arabe, semble cette fois l'avoir compris. Il s'est calmé, laissant même entendre que « *la trêve pourrait être de longue durée* ».

Mais c'est d'abord aux plus modérés des dirigeants chrétiens que Ryad s'adresse : ils l'ont bien vu et veulent en profiter. « *Le prince Saoud Fayçal* — ministre saoudien des affaires étrangères — *a levé l'anathème contre les chrétiens*, affirme ainsi M. Amine Gemayel. *Nous entretenons d'excellentes relations avec l'Arabie Saoudite. Nous sommes pour elle un cheval de bataille solide, une pièce maîtresse. Son intervention aujourd'hui rompt notre tête-à-tête avec les Syriens...* »

Des atouts pour M. Sarkis

Les conditions paraissent donc réunies pour assurer au Liban ce répit prolongé que le président Sarkis appelle de tous ses vœux pour pouvoir s'attaquer aux véritables problèmes. Mais saura-t-il, lui, en profiter ? Beaucoup doutent à Beyrouth qu'il soit encore l'homme de la situation. Ce n'est pas, dit-on de tous côtés, sa première chance. Qu'a-t-il fait des autres et pourquoi réussirait-il soudain ce qu'il n'a pas su faire pendant les deux années où prévalait un semblant de paix ? A droite, on ne l'insulte plus en le qualifiant, comme au plus fort des jours de blitz, de Pétain, de Quisling ou de Dollfuss, mais on ne lui accorde pas plus de confiance pour autant. A gauche, on le considère, au mieux, comme un « bon second » « *qui sait préparer de bonnes décisions, exécuter de bonnes décisions... mais jamais en prendre* ».

Le chef de l'Etat avait, au terme des deux années de guerre, reçu mission de rapiécer l'Etat en s'appuyant sur la coalition syro-chrétienne. Que pouvait-il faire une fois les alliés d'hier devenus ennemis jurés ? On lui demandait de bâtir un Etat fort, il n'avait plus qu'un Etat fantôme. Lui-même balançait, déchiré entre les dirigeants maronites — de sa propre communauté, — censés défendre l'« indépendance » du pays, et le tuteur syrien, censé en garantir l'« unité ». Mais, maintenant ? Nombre de ceux qui l'entourent estiment qu'il dispose, depuis Beiteddine, de quelques atouts majeurs.

Le président, disent-ils, est fort désormais d'un soutien arabe et international sans précédent. Les Saoudiens viennent de la renforcer en mettant un terme à son tête-à-tête avec Damas. Les Palestiniens, dans leur propre intérêt, se font plus que discrets sur la scène libanaise. Que ne profite-t-il, avant qu'il ne soit trop tard, de l'isolement des extrémistes pour cautionner, sinon lancer, le rassemblement qui, en dehors des « ultras » et contre eux, peut seul sauver les maronites ? Et le Liban avec eux... Le pari est serré et le temps compté.

FIN

AMÉRIQUES

Bolivie

Les formations de gauche approuvent le coup d'État

Vingt-quatre heures après le coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement du général Juan Pereda, au pouvoir depuis quatre mois, la situation était calme à La Paz, où les formations de gauche et d'extrême gauche sont descendues dans la rue pour acclamer les militaires vainqueurs. Le général Padilla, commandant en chef des forces armées et nouveau président d'une junte de gouvernement provisoire, a confirmé son intention d'organiser des élections générales « libres et démocratiques » afin de permettre l'installation d'un président « élu », le 6 août 1979, au palais Quemado. Les élections auraient lieu en juillet prochain.

Le général Pereda s'est réfugié à Santa-Cruz, dans la province d'Oriente, fief de l'extrême droite, et où les influences brésiliennes sont très fortes. Mais il ne semble pas, jusqu'à présent, que le général destitué ait tenté d'organiser une contre-offensive pour reprendre le pouvoir.

A Washington, une porte-parole du département d'Etat a déclaré, vendredi 24 novembre, que les Etats-Unis « suivaient de très près l'évolution de la situation à La Paz ». De source informée, on ajoute qu'il n'y a pas eu encore de « contact officiel » entre les nouveaux dirigeants boliviens et le gouvernement Carter.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le général David Padilla préside une junte militaire de gouvernement dont la composition est la suivante :

— Affaires étrangères : M. Raul Botelo Gozalves (le seul civil du gouvernement).

— Intérieur : lieutenant-colonel Raul Lopez Leyzon.

— Défense : général Hugo Cespedes.

— Plan : colonel Gary Prado.

— Travail : lieutenant-colonel Vito Ramirez.

— Transports : colonel Ariel Ascarrunz.

— Mines : colonel Jorge Echazu (1).

— Education : colonel José Olviz Arias.

— Industrie : capitaine de frégate Oscar Pamo.

— Urbanisme : capitaine de corvette Alberto Saez.

— Energie : colonel Mario Candia.

— Affaires rurales : lieutenant-colonel Rotando Saravia.

— Santé publique : colonel Luis Rivera.

— Secrétaire général : commandant Abel Elias.

(1) Appartenait au précédent gouvernement.

La rencontre du peuple et de l'armée

Correspondance

La Paz. — « *Otro golpe.* » Encore un coup d'Etat... Et pourtant, malgré les visages déconcertés des passants, malgré les chars et les bérets verts qui, mitraillette au poing, gardent le palais Quemado, ce putsch ne ressemble pas aux précédents. Son auteur, le général David Padilla, n'a pas lancé d'anathèmes contre les « extrémistes » et les « communistes ». « *Nous prenons le pouvoir* a-t-il dit, *pour rendre au peuple ses droits, ses libertés, et pour qu'il puisse élire son gouvernement au suffrage universel et démocratique.* »

Le 6 août 1979, commémoration de l'indépendance de la Bolivie, le nouveau président prêtera serment : tel est l'engagement du général Padilla. Les élections truquées du 9 juillet dernier restent une plaie mal refermée pour le peuple, et aussi pour les forces armées.

Le coup d'Etat du général Pereda, le 21 juillet, était en outre une gifle à l'armée de terre qui réclame une solution « institutionnaliste ». Après huit ans de divorce, le peuple et le « peuple en uniforme », comme l'a nommé le président Padilla, se sont retrouvés, vendredi, pour une journée de printemps politique.

Une manifestation populaire a eu lieu sur le parvis de la cathédrale San-Francisco, organisée par l'Union démocratique populaire (U.D.P.), qui réunit des partis de gauche et d'extrême gauche. La Centrale ouvrière bolivienne (COB) et la Fédération universitaire (FUB) y ont participé.

Pour la première fois depuis le renversement du général Torres — qui avait formé un gouvernement nationaliste, réformiste et populaire — des manifestants ont acclamé une « Bolivie libre », un « gouvernement populaire » et « les forces armées nationalistes », qui ont su « dire non au fascisme ».

Le climat était tendu à la veille du coup d'Etat. Des dizaines de petites annonces dénonçaient la « provocation de l'U.D.P. » et une organisation néo-fasciste lançait ses mots d'ordre : « *Nous voulons l'ordre et le travail. Nous ne voulons ni le communisme ni la démagogie.* »

Dans l'immédiat, le coup d'Etat a évité un affrontement qui aurait pu être sanglant, mais il ne constitue pas encore une garantie pour des élections libres et démocratiques.

D'ailleurs, au cours du meeting, l'ex-président Siles Suazo n'a pas manqué de souligner que le gouvernement ne doit pas s'attendre à des applaudissements pour ses seules promesses. « *Le peuple ne lui rendra hommage que lorsqu'il aura accompli honnêtement sa mission.* »

NICOLE BONNET.



(Dessin de CHENEZ.)

UNE HISTOIRE TURBULENTE

La Bolivie, dont la capitale La Paz est située à 4 000 mètres d'altitude, est l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique latine. Sa superficie est de plus de 1 million de kilomètres carrés pour une population de 4 800 000 habitants ; 55 % d'entre eux sont des Indiens, paysans misérables survivant sur les steppes glacées de l'altiplano ou dans les vallées plus clémentes comme celle de Cochabamba. On compte environ 30 % de métis, le reste étant de souche européenne.

L'exploitation des mines d'étain, nationalisées en 1952 par le gouvernement de M. Victor Paz Estenssoro, leader du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), fournit encore près de 90 % des la valeur des exportations, mais occupe seulement 5 % de la population active.

Le gouvernement Estenssoro a été renversé en novembre 1964 par le général Barrientos. Celui-ci trouve la mort dans un accident d'hélicoptère le 27 avril 1969. Le général Ovando lui succède en septembre de la même année après avoir renversé le gouvernement provisoire de M. Siles Salinas.

Le général Ovando est renversé le 5 octobre 1970 et le général Juan Jose Torres forme un gouvernement « populaire et nationaliste » qui sera, à son tour, supplanté par une junte militaire le 24 août 1971. Le général Banzer a été ensuite au pouvoir de 1971 à juillet 1978.

● *L'Argentine* a accepté, vendredi 24 novembre, la proposition chilienne d'une réunion au niveau des ministres des affaires étrangères, afin de désigner un pays tiers « ami » jouant le rôle de médiateur, dans le différend frontalier entre les deux pays à propos du canal de Beagle. — *(A.F.P.)*

● *L'administrateur de la société Philips,* M. Fritz Schuitema, trente-deux ans, de nationalité néerlandaise, a été enlevé vendredi 24 novembre à San-Salvador par un groupe d'hommes armés. — *(A.F.P.)*

Haïti

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT A ÉTÉ CONSTITUÉ

Port-au-Prince *(Reuter).* — Un nouveau gouvernement vient d'être formé à Port-au-Prince. La principale caractéristique du cabinet mis en place par le président (à vie) Jean-Claude Duvalier est la création de deux nouveaux départements : mines et ressources énergétiques et plan.

Voici la composition du nouveau gouvernement haïtien :

Intérieur et défense nationale : M. Achille Salvant ; *affaires étrangères et cultes :* M. Gérard Dorcely ; *agriculture et ressources naturelles :* M. Edouard Berrouet ; *finances et économie nationale :* M. Emmanuel Bros ; *commerce et industrie :* M. Guy Bauduy ; *travaux publics et communications :* M. Pierre Saint-Come ; *coordination et information :* M. Rony Gillot ; *éducation nationale :* M. Raoul Pierre-Gouis ; *justice :* M. Ewald Alexis ; *santé publique et population :* M. Willy Verrier ; *mines et ressources énergétiques :* M. Henri P. Bayard ; *affaires sociales :* M. Hubert de Ronceray ; *plan :* M. Raoul Berret.

Nicaragua

LE PARTI GOUVERNEMENTAL REJETTE LE PLAN DE LA COMMISSION DE MÉDIATION

Managua *(A.F.P., Reuter).* — Le parti libéral nationaliste du général Anastasio Somoza a rejeté vendredi 24 novembre le « plan Washington » proposé par la commission de médiation internationale, annonce-t-on officiellement à Managua. Le parti libéral nationaliste juge « *anticonstitutionnel* » le contenu de ce plan qui prévoit l'organisation d'un plébiscite sous le contrôle d'une organisation internationale et le départ immédiat du président Somoza si son parti ne recueille pas la majorité absolue des suffrages exprimés.

Le « plan Washington » a déjà été rejeté mardi dernier par le Front élargi d'opposition (FAO).

D'autre part, le Front sandiniste a fait distribuer à la presse un communiqué déclarant qu'une « brigade internationale » opposée au régime du président Anastasio Somoza a tué quatre membres de la garde nationale lors d'un accrochage jeudi dans le sud du pays. La brigade n'aurait pas subi de pertes.

● *Une intervention extérieure dans les affaires nicaraguayennes* ne serait pas « *dans l'intérêt de la paix ni d'une solution négociée* », a déclaré, jeudi 23 novembre, un porte-parole du département d'Etat nord-américain. Cette mise en garde s'adresse apparemment au Venezuela. Selon certaines rumeurs, ce pays aurait envoyé des avions militaires au Costa-Rica, qui vient de rompre ses relations diplomatiques avec Managua. Le gouvernement vénézuélien a démenti cette information, tout en indiquant qu'il était prêt à fournir des avions si le Costa-Rica en faisait la demande. — *(U.P.I.)*

Canada

M. TRUDEAU A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Ottawa *(A.F.P.).* — Le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliot Trudeau, a remanié partiellement le gouvernement canadien, vendredi 24 novembre. On remarque la création d'un conseil ministériel de l'expansion économique, la suppression du ministère d'Etat aux affaires urbaines et l'entrée au gouvernement de trois nouveaux ministres. Ces derniers sont MM. Pierre de Bane, député de Matane (Québec), qui prend le portefeuille des approvisionnements et services, John Reid, député de l'Ontario, qui est chargé des relations fédérales-provinciales et Martin O'Connell, également député de l'Ontario, nommé ministre du travail.

MM. Joseph Guay, qui détenait le portefeuille du revenu, et Jean-Pierre Goyer, celui des approvisionnements et services (il était également chargé des problèmes de la francophonie), avaient annoncé leur intention de ne pas se présenter lors des prochaines élections générales et quittent le gouvernement fédéral.

Plusieurs ministres changent de portefeuille. L'ancien ministre aux affaires urbaines, M. André Ouellet, passe aux travaux publics, cependant que M. Marc Lalonde, qui était chargé des relations fédérales-provinciales, prend le portefeuille de la justice. M. Judd Buchanan, qui était ministre des travaux publics, devient président du Conseil du Trésor, et M. Anthony Abbott, qui conserve le portefeuille de la petite entreprise, est en outre chargé du revenu.

M. Alastair Gillespie, outre le portefeuille de l'énergie, est chargé de la science et de la technologie. M. Otto Lang conserve le portefeuille des transports, mais est déchargé de l'intérim du ministère de la justice, qu'il exerçait depuis la démission, l'été dernier, de M. Ron Basford.

Enfin, M. Rabert Andras, qui présidait le conseil du Trésor, est nommé président du conseil ministériel de l'expansion économique. Ce nouveau portefeuille a pour objet de « *concentrer et consolider les efforts du gouvernement pour encourager l'expansion économique* ».

[Le gouvernement remanié de M. Trudeau ne demeurera en place que quelques mois puisque le mandat du premier ministre s'achève en juillet 1979 et que des élections générales doivent avoir lieu avant cette date. C'est un anglophone, M. John Reid, qui remplace M. Marc Lalonde au ministère des relations fédérales-provinciales. D'une façon générale, ce remaniement peut d'ailleurs s'interpréter comme une tentative de M. Trudeau pour retrouver la faveur des anglophones.

Le premier ministre tente également de rétablir une situation économique devenue préoccupante, et, en créant le conseil de l'expansion économique, d'améliorer les rapports du gouvernement fédéral avec les industriels.]

Chili

DES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L'HOMME CONTINUENT DANS CERTAINES RÉGIONS

La situation au Chili en ce qui concerne les droits de l'homme s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était durant les années qui ont suivi le putsch de 1973. Mais des violations graves de ces droits persistent dans certaines régions.

Cette appréciation constitue la conclusion du rapport présenté récemment à l'Assemblée des Nations unies par le groupe de travail chargé d'enquêter sur les droits de l'homme au Chili. Le groupe s'est rendu dans le pays du 12 au 27 juillet 1978. Le rapport indique qu'un grand nombre des prisonniers politiques ont été libérés, que les disparitions de personnes en 1978 n'ont pas été confirmées et que la presse a une plus grande latitude dans l'expression de ses opinions.

Il relève que la liberté d'association reste sévèrement restreinte, que les partis restent interdits et que les travailleurs sont privés des libertés syndicales. La torture et les mauvais traitements continuent de faire partie des procédures d'interrogatoire de personnes arrêtées.

Le gouvernement de Santiago a remis une note de protestation à l'Assemblée contre l'« ingérence » de la commission dans les affaires intérieures du pays. Il se déclare cependant satisfait que le rapport fasse ressortir, sans le dire explicitement, qu'il n'y a pas violation systématique et importante des droits de l'homme au Chili.

● *L'Eglise catholique* se trouve dans l'obligation d'intervenir dans la vie politique chilienne, pour veiller au respect des droits de l'homme, a déclaré vendredi 24 novembre, à Santiago, le prêtre Cristian Precht dans son intervention au symposium sur les droits de l'homme.

AFRIQUE

Algérie

La peur du vide

(Suite de la première page.)

Là n'est pas le problème, mais le fait est que l'opinion publique se pose des questions. L'afflux de médecins de toutes nationalités pourrait d'ailleurs laisser penser qu'on n'a pas été insensible en haut lieu à cette interrogation.

Fatalistes, incrédules, sceptiques ou tout simplement pragmatiques, les Algériens sont aujourd'hui tous avertis : Houari Boumediène est gravement malade. L'opinion publique est prête au pire.

Pourtant, Alger inquiète, troublée, constamment aux aguêts par ses écoutes savamment balancées de radios françaises et de la radio-télévision algérienne, n'a d'autre visage à offrir que celui du quotidien, un peu comme si elle voulait ignorer l'importance de l'enjeu, alors que personne ne l'ignore.

Alger fait semblant, Alger fait comme si... Elle le fait à sa manière, qui est d'abord de vivre dans la rue. Il serait vain de vouloir accorder au comportement de la foule une signification particulière.

Ce que disent platement les statistiques — environ 60 % de la population est âgée de moins de vingt ans (1), — les rues d'Alger, elles, le proclament. D'où cette image d'une Algérie étonnamment, excessivement jeune, d'une Algérie qui n'aurait guère que l'âge de sa révolution.

Pour ce vieux, sirotant doucement son thé à la terrasse d'un café, dix, cent, mille jeunes arpentent l'avenue Didouche-Mourad, ex-rue Michelet. C'est cela le paradoxe de l'Algérie dans l'attente : n'avoir à opposer à l'idée de mort que ce formidable bouillonnement de la vie et de la jeunesse.

Le choc est sensible. Plus que celui de l'exubérance architecturale, un peu baroque, d'une ville post-coloniale, revue et corrigée par la planification socialiste ; plus que celui de cette baie de carte postale où de nombreux cargos attendent patiemment leur tour de déchargement ; plus enfin que celui de ces embouteillages qui drainent vainement à grands coups de sifflet des policiers en uniforme bleu de prusse, Alger n'est ni triste ni inquiète, Alger est jeune.

Derrière le miroir

Ces étals de fleurs, ces cafés d'où sortent des odeurs de poulet rôti et de sucreries, ces pâtisseries où règnent sans partage des mokas architecturaux, ces petites échoppes de bijoutiers, providence des futurs époux, ces bazars hétéroclites, ces cinémas où l'on fait la queue pour des films de guerre ou d'aventures, ce journal *l'Equipe*, seul quotidien français autorisé ces jours derniers en Algérie, tout cela retient l'œil, bien sûr.

Mais moins que cette omniprésence d'une jeunesse illustrant l'explosion démographique, et par ricochet les problèmes quotidiens.

Alger ne peut guère cacher qu'elle est conçue pour sept cent mille habitants et que près de deux millions de personnes y résident. Ses problèmes ne sont pas d'ordre alimentaire. Une simple visite des marchés permet de constater que l'approvisionnement est assuré tout à fait normalement ; si les prix paraissent élevés, les rumeurs sur une éventuelle pénurie de nourriture, due à une situation difficile de l'agriculture, paraissent infondées. De même que celles faisant état d'une soudaine frénésie de stockages provoquée par les inquiétudes politiques.

Les difficultés sont par contre évidentes pour ce qui concerne le logement et l'hygiène.

Une simple visite des quartiers populaires, de la Casbah, prouve l'ampleur des difficultés rencontrées par le gouvernement algérien pour surmonter ce problème. Cet Alger-là, confronté à son quotidien parfois pénible, fait illusion : que l'on grimpe un peu, que l'on passe au-delà du miroir, qu'on oublie tout ce qu'on voit, les difficultés, mais aussi la couleur, la musique, les fêtes d'accueil des pèlerins de La Mecque, les cortèges de mariages du jeudi après-midi, les parties de pêche ou les pique-niques du vendredi, cet intérêt passionné pour voir la finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes en football, et l'on trouvera une inquiétude sourde, presque une angoisse.

Les Algériens ne cessent de parler des lendemains, de ce qui peut, doit, risque, ou ne manquera pas d'arriver. Mais ils en parlent entre eux. Par prudence, peut-être, par habitude certainement. Des différents échos que l'on a pu avoir, des confidences qui peuvent être faites, on ne tirera certes pas de conclusions. Les uns redoutent des lendemains militaires ; les autres appréhendent une dérive désastreuse de certains civils vers la droite ; d'autres encore, dans des jugements lapidaires, confient leurs craintes de voir accéder « *les corrompus au pouvoir* » ; d'autres, enfin, ne doutent pas d'une démocratie qui pourtant « *se fera de toute façon par-dessus leur tête* ». Au bouillonnement visible de la rue répond l'apparition discrète des idées.

Une constante dans toutes les conversations : la peur du vide, de ce vide immense laissé par la disparition probable de M. Houari Boumediène. Sur ce point, même les adversaires se rallient pour rendre un hommage inquiet : l'homme avait du poids, de la stature ; il garantissait plus que l'ordre, une manière d'équilibre, même précaire. Ce thème revient trop souvent comem un leitmotiv pour qu'on ne s'interroge pas sur les lendemains politiques d'une fragile Algérie.

PIERRE GEORGES.

(1) Selon les résultats encore partiels du dernier recensement général effectué en Algérie en 1977.

Tchad

UN LÉGIONNAIRE A ÉTÉ TUÉ LORS D'UN ACCROCHAGE AVEC LE FROLINAT

N'Djaména *(A.F.P.).* — Un légionnaire du 1er régiment étranger de cavalerie a été tué et deux autres ont été blessés, vendredi 24 novembre, lors d'un accrochage avec des maquisards du Frolinat, à l'est de la ville de Bokoro, dans la préfecture du Chari-Baguirmi, apprend-on de bonne source à N'Djamena. L'engagement a eu lieu alors qu'un détachement des forces gouvernementales tchadiennes, encadré par des éléments du 1er R.E.C. effectuait une patrouille au sud du lac Fitri.

Six combattants du Frolinat, dont l'un est grièvement blessé, ont été capturés par les forces gouvernementales.

De même source, on indique par ailleurs que le poste d'Ouled-Beli, situé à 40 kilomètres au sud-est de Bokoro, a été attaqué mercredi par un groupe armé du Frolinat. L'attaque s'est soldée par deux morts du côté des rebelles et deux blessés dans les rangs de la section de la garde nationale nomade cantonnée à Ouled-Beli.

Ces actions, estime-t-on dans les milieux informés de la capitale tchadienne, sont à rapprocher de celles qui ont eu lieu récemment dans la région d'Abèche et à Adre, dans l'est du pays.

Elles correspondent, semble-t-il, à un certain durcissement du Frolinat, qui, depuis plusieurs jours, lance des appels quotidiens au soulèvement populaire et à l'insurrection sur les antennes de Radio-Tripoli.

Selon les observateurs, le Frolinat, divisé par ses dissensions internes, n'a plus actuellement les moyens d'entreprendre une grande offensive. C'est pourquoi il tenterait d'appliquer une nouvelle stratégie consistant à attaquer certains postes de brousse tenus par les forces gouvernementales afin d'étendre les zones d'insécurité dans le centre et l'est du pays.



La Fédération du Nigéria avant le retour au régime civil

Dix-huit ans après son accession à la souveraineté internationale et douze ans après que se furent succédé au pouvoir à Lagos une pléiade d'officiers supérieurs, la Fédération du Nigéria s'apprête à se doter d'un régime civil. La commission fédérale électorale a fixé au 18 décembre la date limite d'inscription des partis qui participeront aux élections de 1979. Pour être officiellement enregistrées, les formations politiques devront notamment tenir des conventions publiques au cours desquelles les militants, en accord avec les instances des partis, choisiront démocratiquement leurs candidats. En effet, des élections à l'Assemblée nationale, au Sénat et à la présidence sont d'ores et déjà prévues.

Cependant, au moment où le vent de la démocratisation qui souffle sur le pays fait lever de grandes espérances, certains hauts dignitaires de l'armée fédérale ne dissimulent pas leur scepticisme sur les chances d'établissement d'un régime véritablement démocratique après le retour des anciens politiciens à la direction de l'Etat. C'est ainsi, par exemple, que le général Théophilus Danjuma, chef d'état-major fédéral, écrit dans la préface d'un ouvrage récemment publié : « Il est maintenant de mode au Nigéria d'écrire qu'un régime militaire est une aberration, et que le retour à un gouvernement civil correspond à un retour à la démocratie. Cela est faux, car nous n'avons jamais eu de démocratie au Nigéria... La question de la démocratie ne se pose pas... La démocratie restera un mirage dans notre pays aussi longtemps que les politiciens ne seront pas prêts à respecter tous les processus de la démocratie. »

Alors que le peuple nigérian est prêt à renouer avec les règles du jeu parlementaire hérité de l'ancien colonisateur britannique, Edmond Jouve expose ci-dessous les grandes lignes de l'évolution politique du Nigéria depuis son entrée officielle dans l'histoire, après les premiers voyages de découverte des Portugais sur le littoral ouest-africain, Jean-Pierre Langellier donne les principales orientations de l'économie nigériane et Bernard Couret évoque les immenses possibilités touristiques du plus vaste et du plus peuplé des Etats indépendants d'Afrique noire.

Trois siècles d'histoire

par EDMOND JOUVE (*)

LES marins portugais atteignent la baie du Bénin en 1472. Ils y fondent un commerce d'esclaves, d'ivoire et de poivre. Un siècle plus tard, les Anglais avaient supplanté les premiers occupants. Ils sauront s'y maintenir jusqu'à ce que, le 1er janvier 1852, le roi de Lagos signe avec le commodore Bruce un accord encourageant les transactions régulières et assurant la protection des missionnaires. Tandis qu'un vice-consul est chargé de veiller à la mise en œuvre de ces mesures, Lagos, par un traité conclu le 6 août 1861, devient « *possession de Sa Majesté britannique* ». Des firmes commerciales étendront progressivement leur influence vers l'intérieur des terres, rencontrant alors l'hostilité de certaines tribus et la concurrence d'autres pays, en particulier de la France. Le gouvernement de Londres finira par créer le protectorat de la Côte du Niger en 1893. En 1900, c'est le protectorat de la région du Nord qui voit le jour. Quelques années plus tard, en 1906, le premier sera augmenté de la colonie de Lagos. A partir de 1914, ces deux protectorats seront réunis par Frederick Lugard. Pendant vingt-quatre ans, de 1922 à 1946, un gouverneur général, assisté d'un conseil, s'occupera de ces territoires. Dans les années qui suivront, le Nigéria connaîtra une histoire agitée. A l'époque récente, le coup d'Etat de 1975 interrompra le cours de l'ancien régime. Les militaires s'efforceront d'y substituer une République nouvelle.

I. - L'ancien régime

Cette longue période, qui s'étend de 1946 à 1975, verra la mise en œuvre de plusieurs textes constitutionnels destinés à doter le Nigéria de la meilleure formule de gouvernement. A partir de 1966 commencera aussi l'ère des putschs.

● *D'une Constitution à l'autre.* — Première en date, la Constitution Richards s'efforcera de concilier l'unité du pays, la spécificité des régions (une certaine autonomie est reconnue aux trois provinces du Nord, de l'Ouest et de l'Est) et la suprématie britannique. Mais ce document fait des mécontents. Ainsi, le National Council of Nigeria and Cameroon (N.C.N.C.) du Dr Azikiwe le combat parce que trop favorable à la régionalisation. Cinq ans après, en 1951, la Constitution Mac Pherson amorce un autre processus. Un Etat fédéral est créé. Le recours à l'élection est généralisé. Mais trop de divergences existent entre les partis (notamment entre le N.C.N.C. et l'Action Group d'Obagemi Awolowo). La province du Nord menace alors de se séparer des deux autres. En mai 1953, les émeutes de Kano opposent Haoussas et Ibos, faisant plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés. La Constitution Lyttleton, adoptée en 1954, redistribuera les compétences entre les organes fédéraux et ceux des régions, mais au bénéfice de celles-ci.

Bientôt sonnera l'heure de l'indépendance de l'Etat fédéral du Nigéria. Elle sera proclamée le 1er octobre 1960. Le pays comprend alors trois régions placées sous l'autorité d'un gouverneur. A la suite du référendum du 21 février 1961, une partie du Cameroun anglophone vient agrandir le Nigéria. Deux ans après, le 15 juillet 1963, un autre référendum approuve la création d'une quatrième région : celle du Centre-Ouest; 1963 sera également l'année de la transformation du Nigéria en république. Le calme ne s'impose pas pour autant. Les grands partis, à clientèle régionale et ethnique, voient leur cohésion menacée en raison d'antagonismes politiques et raciaux. Le 30 décembre 1963, des élections générales se déroulent dans la confusion. La Nigeria National Alliance (N.N.A.), majoritaire dans le Nord, l'emporte. La Fédération est alors menacée d'éclatement. Le 7 janvier suivant, un gouvernement fédéral d'union nationale est formé sous la présidence d'Abubakar Tefawa Balewa, premier ministre sortant. Les désordres se multiplient, ponctués par les coups d'Etat de janvier et de juillet 1966.

● *D'un putsch à l'autre.* — Le 15 janvier 1966, à la suite d'un premier coup d'Etat, le général Aguiyi Ironsi, Ibo originaire de l'Est, est placé à la tête du gouvernement après l'assassinat du premier ministre fédéral, du premier ministre de la région du Nord — Sir Ahmadu Bello — et la mise à l'écart du président de la République, Nmandi Azikiwe. Six mois plus tard, le lieutenant-colonel Yakubu Gowon prendra le pouvoir après l'enlèvement et l'assassinat de J.A. Ironsi par des officiers musulmans, le 29 juillet 1966. Le général présentait, à Ibadan, son programme économique aux chefs de province. Les conditions de son accession au pouvoir, la politique menée depuis janvier (et notamment l'abolition du fédéralisme) avaient valu au chef de l'Etat l'hostilité d'une partie importante de la population (en particulier des Nordistes).

Arrivé au pouvoir, Y. Gowon entend réduire l'hégémonie du Nord. La Fédération, précédemment divisée en quatre, est découpée en douze Etats — dont celui de l'Ouest et le territoire de Lagos — le 27 mai 1967. La région Est est divisée en trois, celle du Nord en six. Les Ibos, auparavant majoritaires dans la région Est, se voient attribuer un territoire sans accès à la mer. Ils s'insurgent contre cette décision. La sécession de la région Centre-Est, rebaptisée république du Biafra, devient effective le 30 mai 1967. Le colonel O. Ojukwu, ancien gouverneur militaire de la région, en devient chef d'Etat. Le général Y. Gowon décrète alors le blocus. Le 1er juillet 1967, il ouvre les hostilités. Il faudra attendre le 16 janvier 1970 pour que la guerre du Biafra se termine et voit la victoire des troupes fédérales. Le conflit aura duré trente mois.

M. Y. Gowon a donc, en acceptant de payer le prix, préservé l'intégrité territoriale du Nigéria. La rébellion réduite, il fera tout pour éviter massacres et règlements de comptes. Bon administrateur, il apparaîtra aussi comme l'homme du compromis et de la réconciliation. Placé à la tête d'un conseil militaire suprême, composé des gouverneurs militaires des douze Etats, il s'était engagé, dès 1970, à revenir au régime démocratique et à lever l'interdiction des activités politiques. Le 1er octobre 1974, à l'occasion du quatorzième anniversaire de l'indépendance, le chef de l'Etat reviendra sur son engagement, estimant « précipité » un tel rétablissement. Il lui semble, en effet, qu'apparaissent, ici ou là, « *des signes de rivalités politiques* » et que « *des déclarations et des écrits intempestifs* » ravivent les rancœurs au sein du pays. Dès lors, estime-il, « *ce serait faire preuve d'une irresponsabilité totale que d'abandonner la nation par un retrait précipité qui replongerait le pays dans la confusion* ». De ce constat, le général Gowon tire ces conclusions : « *Il est de notre devoir de jeter les fondements d'un système politique qui soit en mesure de faire face à l'épreuve du temps, de telle manière que les crises politiques ne constituent pas une menace à la survie de la nation, une et indivisible, et assurent une transition ordonnée d'un gouvernement à l'autre.* » Le mandat du cabinet alors en fonctions expirant le 20 octobre, le chef de l'Etat nigérian annonce la formation d'un nouveau gouvernement fédéral pour le 1er janvier 1975. Le général Gowon s'engage également à intensifier la lutte contre la corruption et à favoriser l'agriculture.

Ces promesses ne parviennent pas à apaiser les inquiétudes et à empêcher sa mise à l'écart le 29 juillet 1975. Sonne l'heure du colonel Garba. Celui-ci, qui a annoncé la déposition du président, passait pourtant pour être un de ses intimes. Bénéficiant de sa confiance, il commandait la brigade des gardes chargés de sa protection. Né le 1er mars 1943, il est originaire du plateau Bénoué. Comme le général Gowon, il est issu de l'une des petites ethnies nigérianes. Promu officier en 1963, il a appartenu, en 1966, au contingent militaire de l'ONU au Cachemire.

Un remarquable redressement

Le pays dont il vient de destituer le chef de l'Etat comporte des faiblesses. L'exploitation des ressources minérales (minerai d'étain notamment) stagne. Les productions vivrières végètent. L'élevage est peu productif. Les cours du cacao (dont il est le troisième exportateur) baissent dangereusement. Un chômage important se développe. Néanmoins, trois ans et demi après la fin de la guerre du Biafra, le Nigéria opère un remarquable redressement. Il est dû, pour l'essentiel, à la croissance de ses revenus pétroliers.

A la veille de la guerre civile, en 1966, la production pétrolière s'élevait à 20 millions de tonnes. Elle croîtra longtemps de façon continue avant d'enregistrer une baisse : 26 millions en 1969, 53 en 1970, 71 en 1971, 85 en 1972, 94,3 en 1973, 112 en 1974, 88 en 1975... Le Nigéria, pays membre de l'OPEP, devient alors le huitième producteur mondial de pétrole. Il possède aussi d'énormes réserves prouvées de gaz naturel (2 500 milliards de m3). Ainsi, les revenus dus à ces produits sont-ils passés de 1,8 milliard de nairas en 1973 à 5,3 milliards de la même monnaie en 1974. De ce fait, le pays a enregistré, en 1974, un excédent de sa balance commerciale de plus de 4 milliards de nairas. Le pétrole représente alors 85 % de ses exportations. Quatre-vingts pour cent de ses ressources financières sont d'origine pétrolière. On estimait alors que son produit national brut, de 13,9 millions de livres sterling en 1974, devrait passer à 24 millions en 1979. Une aussi brusque augmentation des revenus sera à l'origine d'une large corruption. L'administration, quant à elle, se montrera incapable de gérer, dans l'intérêt commun et avec efficacité, cette énorme masse budgétaire. D'où le coup d'Etat de 1975.

II. - Le tournant de 1975

Le général Gowon participe à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A., à Kampala, lorsqu'il apprend qu'il vient d'être destitué le 29 juillet 1975. Au soir du premier jour, le coup d'Etat n'a donné lieu à aucune effusion de sang. Le pays est calme. Le colonel Garba s'est rapidement effacé devant le général Murtala Roufai Muhammed, de retour de Londres, où il séjournait depuis le 18 juillet. Ancien ministre des communications dans le gouvernement Gowon, le voici désormais chef de l'Etat et commandant en chef des forces armées.

Le nouveau titulaire de la magistrature suprême avait été une personnalité en vue de l'ancien régime. Après avoir plaidé pour une sécession du Nord, dont il était originaire, il se plaça sous l'autorité du général Gowon. Il commanda la seconde division nigériane lors de la guerre contre le Biafra. Son unité repoussa même les troupes sécessionnistes à une centaine de kilomètres de Lagos. Né en 1937, le général Muhammed avait, lui aussi, fréquenté le collège gouvernemental de Zaria et étudié en Grande-Bretagne avant de servir au sein de la mission de l'ONU au Congo, de 1960 à 1962. Entré en 1963 dans l'armée nigériane, il était devenu commandant des transmissions en 1965. Un officier supérieur préside donc aux destinées de la Fédération. Très vite, cependant, l'idée prévaut que le « coup » est, avant tout, « une affaire de jeunes officiers ». Les colonels Anthony Ochefu, Abdullahi Mohamed, Ibrahim Taiwo, auraient été, aux côtés du colonel Joseph Garba, ses véritables instigateurs. Ils auraient demandé aux généraux nigérians de se joindre à eux de manière à assurer une meilleure représentation des principales ethnies du pays.

Le pays, en tout cas, n'est plus dirigé par les mêmes hommes.

(*) Chargé de conférences au département de science politique de la Sorbonne (Paris-I).

(Lire la suite page 8.)

DU LITTORAL DU GOLFE DU BÉNIN

Un paradis touristique

LE Nigéria offre toute une gamme de divertissements culturels, hérités d'un prodigieux passé, une vue kaléidoscopique de la vie et de la vitalité de l'Afrique nouvelle, ainsi qu'un aspect de la beauté naturelle et de la diversité des paysages susceptibles de satisfaire les plus exigeants. Ce pays, dont la superficie est presque le double de celle de la France, contraint cependant le visiteur qui part à sa découverte à des choix déchirants, tant la diversité des sites historiques et culturels est grande.

Au sortir de l'aéroport international d'Ikeja, on est frappé par l'animation intense qui règne sur l'unique artère qui mène à la capitale. Il ne faut — à certaines heures — pas moins de cinq heures pour parcourir la trentaine de kilomètres qui sépare le terrain d'aviation du centre de Lagos.

La capitale fédérale occupe, sur la lagune, trois îles principales : Lagos, Ikoyi et Victoria. La ville fut longtemps reliée au continent par un seul et unique pont — le Carter Bridge — heureusement doublé aujourd'hui. La circulation atteint, aux heures de pointe, des embouteillages dignes de ceux des grandes métropoles occidentales. A l'ouest, on trouve les faubourgs mi-industriels, mi-résidentiels, d'Apapa, et, au nord, ceux dénommés : Iddo, Ijora, Ebutte-Metta, Yaba, New-Lagos et Sure-Lere, ensemble qui constitue le district fédéral où siège le gouvernement fédéral.

Ville du passé et métropole des temps modernes, Lagos ne manque pas d'attraits. Outre les longues promenades que l'on pourra faire le long de Marina Street, qui longe la lagune d'où l'on aperçoit les quais engorgés d'Apapa, il faudra se rendre à la galerie d'art Orhoghua, spécialisée dans les sculptures contemporaines et traditionnelles, ainsi qu'au palais de l'Oba, construit en 1704 par des marchands d'esclaves portugais, où les styles Binis et portugais se combinent agréablement, et qui abritent les sanctuaires ancestraux des rois de Lagos.

Ile-Ife, ville sainte de l'Ouest

C'est, hélas ! au British Museum de Londres qu'il faut se rendre pour avoir un panorama complet de l'art du Bénin, mais le musée Onikon de Lagos présente au touriste une salle relativement complète sur cette région. Ce dernier n'y trouvera pas les pièces les plus rares, mais le musée n'en présente pas moins un choix judicieux, habilement mis en valeur, et qui constitue une excellente introduction à une civilisation éblouissante. De même que l'on ne peut rester indifférent devant les poteries d'Ilorin et d'Abuja, le cuir travaillé de Kano et les calebasses sculptées d'Oyo. Ici l'artisanat et l'art plastique moderne vivent tout à côté de l'art traditionnel.

A Agégé, on pourra visiter le marché aux fruits et au bétail ; à Ikeja, une partie de la zone industrielle et, plus loin, le village d'Isheri, d'où il est possible de faire une excursion sur l'estuaire de la rivière Ogun, le long duquel on peut voir des singes sauvages. Enfin, la baie de Tarkwa, nichée dans un recoin de cette côte inhospitalière, grâce à la protection offerte à la plage par le môle ouest, en fait le lieu de prédilection de Lagos pour la natation, le *surfing* et les autres sports nautiques.

On ne quittera pas Lagos sans voir Shagamu, renommé pour ses sculptures en ivoire et son marché de noix de cola et goûté le *suya* (brochette nigériane cuite traditionnellement avec beaucoup de poivre). A Abéokuta, que l'on rejoint en passant par Otta et Ewekoro, il faudra également voir le rocher Olumo et la rivière Ogun, qui est la principale rivière arrosant la terre des Yorouba. Ces derniers la tiennent pour sacrée.

Le voyage à Ile-Ife, située au cœur du nouvel Etat d'Oyo, en passant par le Bénin en direction d'Onitsha sur les rives du Niger, constitue en quelque sorte une plongée à travers l'histoire nigériane.

Ile-Ife revient incessamment dans l'histoire des nombreux groupes nigérians du Sud et même des Ghanéens. Elle apparaît comme un relais dans les voyages migratoires. L'histoire d'Ile-Ife est fondée sur un mythe qui rappelle la création du monde telle qu'elle a été racontée dans la Bible, sauf qu'elle n'a jamais été écrite. De sorte que tout ce que nous connaissons sur l'histoire de cette ancienne cité nous vient de traditions orales, de légendes ou de contes transmis de père en fils.

C'est ainsi qu'on apprend qu'Ile-Ife « *est la première création ici-bas ; le foyer originel de toutes choses ; l'endroit d'où le soleil se lève ; la cité sacrée et enchantée ; foyer de divinités et d'esprits mystérieux* ».

Ile-Ife est située dans une vallée très fertile, au centre d'une chaîne de collines basses et allongées dans une région qui est le point de rencontre de la savane méridionale et des forêts qui s'étendent tout au long de la côte. La plus grande partie de l'histoire de cette période lointaine n'a pas été reconstituée, mais c'est ici que les ancêtres du peuple Yorouba s'installèrent en premier, comme le firent auparavant les Binis avant qu'ils ne fondent le Bénin.

De nos jours, la ville est une cité qui renferme des trésors artistiques dont l'âge et l'origine précises n'ont jamais été bien éclaircis. Leur « *naturalisme gracieux, la dignité, la sérénité, la finition parfaite qui se dégagent de leurs silhouettes les ont tout de suite classés parmi les chefs-d'œuvre de l'art mondial* ».

Le musée d'Ile-Ife s'est considérablement agrandi et enrichi au cours de ces dernières années. Les meilleurs exemplaires de l'art nigérian proviennent d'Ile-Ife et du Bénin. Venant d'Ife, le moulage des bronzes par le procédé dit « *à cire perdue* » a atteint le Bénin au début du quinzième siècle. La source de cette technique, reste fort controversée, et de nombreux ethnographes pensent qu'elle si situe au Moyen-Orient et qu'elle résulterait de contacts avec l'Afrique du Nord, à travers le Soudan occidental.

D'après la tradition, cette technique aurait été enseignée aux Binis par Igue-Igha, orfèvre d'Ife, à la demande d'Oguola, qui voulait faire imiter à leur cour les têtes envoyées d'Ife que l'on plaçait sur l'autel de ses ancêtres. Les relations artistiques que Bénin entretenait avec Ife sont attestées par la découverte, aux abords du palais de l'Oba, d'une statuette représentant un *oni*, qui relève de la pure tradition d'Ife, et, par le style, des œuvres du premier art du Bénin au nombre desquelles on compte aussi des ivoires, des masques et des gongs, qui caractérisent une finesse de facture et un naturalisme subtil dans le traitement des visages.

En revanche, il a été parfaitement établi que le moulage du bronze et du cuivre à cire perdue, ainsi que les filigranes en argent et en or étaient connus au Soudan occidental, deux mille ans avant l'ère chrétienne. Mais quelle que soit son origine, l'art du moulage du bronze, aussi bien à Ile-Ife qu'à Bénin, a toujours été intimement lié aux rites religieux et aux cérémonies de la cour dans le palais du roi, comme au culte des ancêtres pratiqué par la dynastie royale.

On pense que la plupart des têtes en cuivre d'Ife conservées aujourd'hui au musée de Lagos et à celui d'Ile-Ife auraient été exécutées entre le dixième et le quinzième siècle. Plus tard les têtes moulées furent faites à Bénin et, au dix-septième siècle, apparaissent les fameuses plaques de bronze, de même que les sculptures en ivoire. Même avant l'arrivée des Portugais, le moulage du bronze y avait atteint une perfection jamais égalée ailleurs. Mais le commerce avec les Européens devait rapidement amener un accroissement de la demande, ce qui, à la longue, entraîna le déclin de la qualité artistique.

Victime d'invasion répétées qui, au quatorzième siècle furent à l'origine de la ruine de ses sanctuaires, Ife est demeurée encore de nos jours une ville sainte, dont le roi est le « *père* » de tous les rois Yorouba, et, selon la légende de ces peuples, non seulement la capitale du royaume originel, mais le centre de la terre, le lieu où celle-ci commença à se dégager des mers.

D'Ife en direction du sud, en passant par Ondo, on emprunte une route traversant une forêt apparemment dense et d'étranges collines chauves. A Ore, qui fut l'un des points stratégiques le plus âprement disputés pendant la guerre civile nigéro-biafraise, une route coupe celle qui mène de Ijebu-Ode à la ville de Bénin, traversant les rivières Siluko et Osse sur son passage.

Bénin et sa cité interdite

Le visiteur averti aura bien du mal en parcourant Bénin aujourd'hui à l'imaginer telle qu'elle fut jadis, ville magique ayant attiré très tôt les esprits en quête d'aventure. Si l'on en croit les anciens récits de voyages, Bénin était une grande cité, protégée par une palissade revêtue d'argile rouge, haute de 2 mètres, et entourée de marécages. Trente avenues rectilignes étaient recoupées par des rues transversales. Les maisons étaient alors constituées de plusieurs pièces aux parois et aux plafonds de terre rouge soigneusement égalisée et polie qui brillaient comme du marbre, et d'une cour entourée de murs, tandis que les toitures étaient fréquemment surmontées de tourelles décorées d'oiseaux en cuivre aux ailes déployées. Le palais royal, véritable « *ville interdite* » était très vaste. Il comprenait de nombreuses tours carrées entourées de galeries où l'on montait toujours la garde.

Bien que l'ancienne rue Ikpoba ait été rebaptisée Akapakpava, dans le but apparent d'évoquer le nom le plus connu des grandes artères du vieux Bénin, ils ne sont pas nombreux, aujourd'hui, ceux qui se souviennent de ce glorieux passé.

Le Festival annuel Igwe, à la mi-décembre, est sans doute la meilleure période pour séjourner à Bénin. On peut alors assister aux danses rituelles célébrant le rôle de l'Oba. Dans les rues de la cité, artistes et artisans rivalisent pour offrir au visiteur des objets de toutes sortes, cuivres ciselés, bronzes modernes, etc., qui constituent le stock habituel des colporteurs Haoussa. Les marchands de Calabar offrent de la dinanderie, principalement des plateaux et des bols décorés de motifs floraux et de divers dessins géométriques. Il ne faudra pas quitter la ville sans visiter la galerie Ibudor, spécialisée dans les arts traditionnels et contemporains ni sans voir la maison Ogiamieh, résidence traditionnelle du chef qui remonte à 1897.

Au-delà de Bénin, la route se dirige vers le « Midwest », de langue Ibo, et, à Agbor, on trouve du côté occidental de la ville des gens de langue Béni et du côté oriental des gens de langue Ibo. Cependant, on a découvert que même les gens du Midwest de langue Obi étaient, en fait, des Bénis ; ils avaient émigré de Bénin au cours des siècles soit par suite des troubles politiques, soit parce qu'ils étaient envoyés en expédition militaire. Les nombreux mélanges avec les Ibo conduisirent à l'adoption de leur langue et de quelques habitudes Ibo, bien que l'influence de Bénin restât prédominante : parmi les règles locales, les symboles de la royauté sont les mêmes qu'au Bénin et de nombreux mots de Bénin font partie du vocabulaire de ce peuple. On trouve un exemple typique des nombreux liens des Ibo du « Midwest » avec le Bénin dans la petite ville d'Ubulu-Uku, à mi-chemin environ entre Agbor et Asaba.

Ubulu-Uku fut fondée par un groupe d'émigrants du Bénin, connus plus tard comme les Umuezechime, dont on dit qu'ils se sont installés pour quelque temps à Onitsha et à Oguta, sur la rive orientale du Niger, avant de regagner l'Ouest pour habiter la région d'Ubulu-Uku et un certain nombre de localités dans leurs abords immédiats.

On raconte qu'Asaba, située sur la rive occidentale du Niger lorsqu'on se dirige vers Onitsha, a été créée par les guerriers du Bénin qui avaient pour mission de chasser les fugitifs d'Umuzuechine. Ayant échoué dans leur tentative, ils décidèrent de ne point revenir à Bénin et ils s'installèrent à Asaba, se mêlant aux groupes Ibo qui les avaient précédés dans le voisinage.

Une incursion dans les villages du delta du Niger montre combien la sculpture sur bois tient une très large place dans la production artisanale au Nigéria. Dans la zone forestière, la sculpture est presque toujours associée à la vie religieuse et rituelle de la population ; les dieux traditionnels continuent d'inspirer les artistes. Elle prend alors la forme de masques, de statuettes, de poteaux totémiques, de tambours sacrés, de portes décorées, de tabourets, etc.

Il existe une variété considérable de formes sculpturales qui va des ébènes sculptés du Bénin aux masques Ibo, Ibibio et Ekoi (1) en passant par les figurines symboliques d'Oron ; tous ont pour point de départ le culte rituel. A Ashogbo, non loin du sanctuaire des dieux Ifa, Ogun, Orisha et Olokum, le centre d'art d'Ulli Beier (2) est le temple de la sculpture sur bois et de la peinture aborigène.

A vrai dire, l'art nigérian présente constamment un double aspect : sacré et profane. Les peintures murales traditionnelles sont en train de mourir lentement ; mais celles que le visiteur un peu curieux pourra voir dans les villages montrent à quel point elles étaient stylisées.

Les fastes du pays yorouba et du Grand Nord

Les dessins, en général des représentations d'animaux ou des scènes d'événements de l'histoire des tribus, n'ont que peu de relief, et, si les couleurs sont vivaces, elles restent toujours élémentaires. Ici aussi, la perspective est délibérément ignorée : on voit que tout l'effort a porté sur le réalisme de la scène ou de l'événement que l'on a voulu représenter.

Ce sens aigu des couleurs se retrouve dans d'autres formes de l'art ou de l'artisanat nigérians ; et, de même que les formes sculpturales, les couleurs semblent être en étroite corrélation avec les différents groupes ethniques. Ainsi le bleu caractérisera l'art Yorouba alors que l'écarlate ou l'indigo sont plus répandus dans le Nigéria septentrional. La teinture et le tissage sont d'ailleurs pratiqués à travers tout le pays.

Sur la route qui mène vers le nord, l'escale à Ibadan, la ville la plus peuplée d'Afrique (un million deux cent cinquante mille habitants), située à 150 kilomètres de Lagos, s'impose. Le long de celle-ci, les plantations de cacao et de noix de cola alternent avec la forêt tropicale.

Ici se trouve le cœur du pays Yorouba, qui couvre tout le Nigéria occidental, et dont les habitants peuplent une partie du Nigéria du Nord et quelques districts de l'actuel Bénin. C'est là que l'on trouve la majeure partie du riche héritage folklorique nigérian.

La divinité suprême des Yorouba est l'Orisa. Les fêtes qui lui sont dédiées coïncident avec la fête annuelle du yam, ce tubercule si répandu au Nigéria qui ressemble à la pomme de terre. Le point culminant de ces festivités est atteint lors du Festival Ifa qui se tient en l'honneur de l'oracle de la tribu.

Le Festival Obalata se déroule généralement avec les premières pluies de l'année. Obalata est le dieu des Cieux et son culte se rattache au ciel et à la vie surnaturelle. Il tient une place unique dans la religion et la mythologie Yorouba car il est le créateur de l'humanité. Néanmoins, on ne le considère pas comme le créateur de la vie, ce rôle sublime étant généralement attribué à Olorun, la divinité suprême. Le culte d'Obatala a ses origines à Ife, où l'on peut encore voir son tombeau et celui de sa femme Ye Mowo, la déesse des eaux. Obatala règne donc sur les cieux et la terre, et, par sa femme, aussi sur les eaux.

Les mascarades du Festival Egungun ont lieu en général vers le milieu de l'année, lorsque les pluies ne risquent guère de gâcher les divertissements. Tous les masques convergent alors vers la place du marché pour aller saluer l'Oba dans une grande débauche de danses et de musiques.

Les Egungun procèdent de symboles religieux et philosophiques craints, respectés et vénérés par les Yorouba, car ils sont les témoins d'une des plus anciennes formes de culte des ancêtres. En effet, chez les Yorouba, comme d'ailleurs chez bien d'autres tribus africaines, la mort ne détruit pas l'esprit humain : après sa disparition physique, celui-ci continue d'influencer la vie de la communauté.

Les membres du culte Egungun constituent une société secrète dirigée par un chef héréditaire : Alagba. Le culte Egungun n'est pratiqué que par la population mâle et ses rites secrets assurent sa puissance. Certains Egungun se consacrent entièrement à ces manifestations folkloriques et donnent des spectacles de danses sur la place du marché, où ils jouent mille tours, revêtant tour à tour des masques à tête humaine ou à tête animale ; ils miment des satires ou jouent des saynètes. Ainsi, les Egungun prolongent la vie après la mort en distrayant les vivants à l'aide des esprits des morts.

Dans son ensemble, ce n'est pas ce qui se passe lors d'un Festival Yorouba qui importe vraiment. Tout cela reste secondaire eu égard à l'ambiance religieuse qui enrichit tous les assistants, y compris le visiteur venu pour se distraire. Prières, sacrifices, chants, danses, tambourinades, tout contribue à créer une atmosphère d'intense émotion. Alors les dieux descendent sur terre et prennent possession des âmes des vivants...

Tout concourt à faire du Nigéria du Nord un authentique paradis touristique. Ce paradis est immense, puisqu'il couvre 730 000 kilomètres carrés. La végétation dominante est la savane, qui s'étend à partir des vallées du Niger et de la Bénoué jusqu'à la frontière septentrionale du pays, et même au-delà, jusqu'aux confins du Sahara. Un des paysages les plus remarquables est certainement le vaste massif montagneux qui, depuis la plaine riveraine de la Bénoué, s'élève graduellement pour atteindre une altitude moyenne de 700 mètres. Des chaînes de hauteur, les Shere Hills, culminent à 2 000 mètres

(1) Les Ekoi, numériquement les plus importants, forment avec les Anyang, les Boki et les Keako, une unité culturelle très homogène, rattachée aux arts nigérians, et plus particulièrement à l'art d'Ife et à celui du Bénin.

(2) D'origine allemande, Ulli Beier est professeur de littérature africaine à l'université d'Ibadan.





AUX RIVES DU LAC TCHAD

pratiquement inconnu

par BERNARD COURET (*)

dans la région de Jos ; c'est là que l'on trouve les paysages les plus fascinants de tout le Nigéria.

C'est de Kano, l'ancien terminus des caravanes, qu'il faut partir pour découvrir cette région. Comme la plupart des villes du Nord, Kano, dont la création daterait de plus mille cinq cents ans, offre des contrastes saisissants. La vieille ville conserve encore le caractère de son ancienne splendeur : les ruines du mur d'enceinte, les maisons de pisé aux toitures en terrasses et aux murs bariolés, les marchés, les palais, les mosquées.

Le festival de pêche d'Argungu

Parmi celles-ci, la plus connue est la mosquée centrale, avec son large dôme et ses minarets peints du haut desquels ont embrasse tout le paysage de la ville. A proximité immédiate se trouve le palais de l'émir Adebayoro, construit il y a huit siècles. Bien que sa modeste entrée — la *zaure* — ne laisse rien préjuger de son somptueux intérieur (on peut y admirer des fresques murales, des dorures et des sculptures sur bois à motifs islamiques datant de plus de deux siècles). Il est facile à reconnaître, ne serait-ce que par la présence continuelle de la garde personnelle de l'émir à sa porte. Au moment des grandes fêtes, notamment à l'occasion de la fête islamique de Sallaid El Maulud, on pourra admirer la procession de l'émir, qui s'étire du palais jusqu'à la mosquée en un long cortège de chefs locaux richement vêtus, de chevaux empanachés et d'escortes rutilantes. Les parties intérieures du palais sont accessibles au public.

Mais le spectacle le plus attrayant de la vieille ville est offert par le marché, qui n'est qu'une vaste foire en plein air, où vendeurs et acheteurs se livrent à de longues joutes oratoires. La La variété des marchandises offertes est proprement stupéfiante. On a dit du marché de Kano que l'on peut y trouver n'importe quoi ; et c'est presque vrai.

Il ne faudra pas manquer de voir l'historique porte Kofar Mata, les bacs à teinture enfouis dans le sol, qui ont été pendant plusieurs décennies le terminus des commerçants arabes de textiles et dans lesquels d'habiles ouvriers teignent les étoffes en appliquant des méthodes qui n'ont pas varié depuis des siècles, ni l'impressionnant musée Gidan Makama, ni la résidence de lord Lugard, qui unifia à sa façon, au nom de la Couronne britannique, un pays qui n'était à l'origine qu'un ensemble hétéroclite d'Etats, d'émirats, de royaumes à la tête desquels les émirs, les Obas, veillaient sur les destinées de leurs peuples.

Argungu est un petit village situé à 95 kilomètres de la ville de Sokoto, capitale de l'Etat du même nom.

Un festival officiel soigneusement organisé y attire les visiteurs, et les habitants des nombreux villages voisins viennent prendre part aux festivités.

Imaginez des centaines de torses noirs et brillants remuant dans une eau limoneuse tandis que les filets dressés forment une forêt de petits mâts soulevant des dentelles au soleil. L'arme employée est la même pour chacun, mais de dimension appropriée à sa taille : un filet manié d'une seule main, formant en moyenne une poche d'un mètre et demi de profondeur sur une ouverture d'un mètre. Celle-ci est maintenue béante par une baguette courbée en demi-cercle dont les extrémités sont attachées à chaque bout d'une baguette droite donnant ainsi la forme de l'arc tendu du chasseur. La poche accrochée sur cette forme se rétrécit en pointe, affectant l'allure souple d'un grand filet à papillons.

Le pêcheur prend à la main le côté courbé de l'arc de façon à pouvoir racler le *fond* avec le bord plat afin de manier ainsi deux filets à la fois, un dans chaque main. Il les plonge écartés et les ramène face à face afin que le poisson, affolé, voulant éviter l'un, se précipite dans l'autre.

Chaque pêcheur opère individuellement dans le peu d'espace que lui laissent ses voisins. Il s'avance, tenant en l'air le *filet* à bout de bras, puis, soudain, l'enfonce devant lui en plongeant par une culbute rapide. Peu après, une tête émerge, s'ébroue en soufflant, en tirant le filet hors de l'eau avec ses prises que le pêcheur déposera au fond de sa calebasse.

Aussi loin que porte le regard, l'eau disparaît sous une multitude de toiles d'araignées brisées dont les lambeaux dorés s'agitent en tous sens comme s'ils étaient portés par une armée de fourmis noires. Sur chaque rive, une haie de gens immobiles, drapés de blanc, était égayée, çà et là, de teintes vives qui marquent la présence de femmes coiffées de *foulards* richement colorés.

Tard dans la soirée, un signal retentit et tous les pêcheurs regagnent la berge. Après la distribution des prix, c'est le retour en ville où le marché bat son plein. Ainsi se clôture la saison de la pêche dans une région qui est pourtant plus proche du Sahara que de l'océan, mais où la saison des pluies fait ruisseler l'eau au milieu d'une végétation luxuriante.

De retour à Sokoto, il faut visiter les « Hurabels », tombeau de Othman Dan Fodio, promoteur de la guerre sainte de 1804, le palais du sultan, le musée et les boutiques d'artisanat particulièrement réputées pour le travail du cuir.

A 250 kilomètres au sud de Kano, par route ou par air, on peut atteindre Jos, ville des Binon et des Tiu, perchée sur un plateau, à 1 300 mètres d'altitude.

Jos, capitale du nouvel Etat du Plateau, réunit tous les agréments qui en font un lieu touristique de premier ordre : climat tempéré, paysages magnifiques, musée célèbre, tout à la fois atelier et centre de formation, et jardin zoologique.

C'est à la suite d'un accord entre le gouvernement nigérian, l'UNESCO et l'ONU dans le cadre du PNUD, qu'un centre régional chargé de former du personnel spécialisé dans la technique de préservation du patrimoine culturel et naturel, a été créé à Jos en 1973. Les cours qui y sont dispensés portent à la fois sur les techniques muséographiques, les méthodes modernes de préservation et de restauration, la documentation et le recensement des sites historiques et naturels. Le centre de Jos constitue l'une des premières applications de la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel » adoptée en novembre 1972 par la conférence générale de l'UNESCO.

La ville est aussi le centre d'une importante industrie minière qui produit environ 10 % de l'étain et 90 % de la columbite du monde. C'est dans ces mines que l'on a fait les plus importantes découvertes archéologiques concernant la civilisation de Nok. La plupart des objets exhumés sont exposés au musée de Jos.

Connue sous le nom de civilisation de Nok (du nom d'un petit village situé à 160 kilomètres au sud-ouest de Jos, où furent découvertes en 1931 deux figurines en terre cuite, là même où avaient été précédemment recueillis des outils microlithiques ainsi que des haches taillées et polies), elle s'épanouit du cinquième siècle avant Jésus-Christ au troisième siècle de notre ère.

Les matériaux découverts montrent qu'à cette époque les hommes savaient travailler le fer et l'étain et qu'ils étaient également d'habiles agriculteurs. Les fouilles, d'autre part, ont permis de mettre au jour de remarquables statuettes, têtes d'animaux et figures humaines, dont la plus célèbre est celle de Jemma, et qui témoignent d'un art avancé.

Bien que les artistes de Nok aient donné à ces têtes des formes tantôt sphériques, tantôt coniques ou cylindriques, les caractères communs sont frappants, en particulier le réalisme de nombreux détails corporels et la recherche d'une remarquable expressivité. De même, le traitement géométrique des visages, la technique de perforation des yeux, des narines et des oreilles, ainsi que l'inversion des lèvres, contribuent à souligner l'identité stylistique de toutes ces œuvres.

On ignore si l'art de Nok se situe au terme d'une tradition plastique antérieure dont on ne retrouvera peut-être jamais trace, bien que les explorations archéologiques aient démontré que la civilisation de Nok débordait largement la région du Plateau, pour s'étendre au sud, ou s'il est à l'origine d'un modèle qui aurait influencé les productions d'Ife, du Bénin et des Yorouba, dont les origines restent encore obscures.

La province de Bauchi, ainsi que celle du Plateau centrée sur sur Jos, grâce à leur altitude relativement élevée et à leurs conditions climatiques idéales, constituent des lieux de séjour et de randonnées touristiques par excellence. Le relief y a donné naissance à de nombreuses cascades et chutes d'eau, dont la plus fameuse est celle d'Assob.

Dans les collines entourant la ville de Bauchi, des peintures rupestres, découvertes assez récemment, attirent de plus en plus les amateurs d'art revenant d'une visite au musée de Jos. Une excellente route se faufile entre les monts Kagoro et Murchisson jusqu'à Pankshin.

Un spectacle à couper le souffle

A quelque deux cents kilomètres de là, se trouve la fameuse réserve de Yankari, considérée comme l'une des plus importantes du continent. Elle accueille chaque année des milliers de visiteurs qui viennent y admirer gazelles, hippopotames, antilopes, buffles, girafes, éléphants, lions, etc. Il en est de même pour la réserve de Borgu, dans le centre. Toutes deux possèdent des installations de premier ordre et, dans celle de Yankari, le touriste se baignera dans la source d'eau chaude de Wikki.

De Jos, une route conduit, au-delà de Bauchi, vers Gombé et Maiduguri, centre de l'ancien royaume du Bornou, à quelque quatre-vingts kilomètres du lac Tchad. L'histoire du Bornou est très ancienne : au Moyen Age, c'était un empire tout-puissant placé stratégiquement au débouché de l'une des plus anciennes routes commerciales du monde.

Aujourd'hui, l'intérêt principal de cette province réside dans la beauté de ses sites, particulièrement ceux des rives du lac Tchad, avec leurs immenses troupeaux de bétail, leurs champs de coton, les plantations d'acacias, leurs pyramides d'arachides, leurs cuirs, leurs magnifiques cavaliers et leurs femmes Kanouri, particulièrement belles et élégantes.

Maiduguri, capitale de l'Etat du Bornou, le plus étendu de toute la Fédération, est une vieille ville ancienne projetée dans le XX[e] siècle : on peut toujours y voir le lent cheminement des caravanes de chameaux s'étirant le long des voies ferrées. Il faudra visiter le palais de Sheku, les maisons Waziri au style architectural particulier, et le vieux Yerwa, c'est-à-dire la vieille ville de Maiduguri.

Mais le plus merveilleux des spectacles que ces provinces du Nord offrent aux yeux de leurs visiteurs est sans conteste celui du Durbar, dont la beauté coupe le souffle. Tout le cérémonial et l'apparat du Nigéria du Nord y apparaissent dans un tourbillon où l'éclat des couleurs le dispute à la richesse des ornements.

(*) Ancien rédacteur en chef de la revue *Nigéria demain*.

Trois siècles



(Suite de la page 5.)

Comment expliquer ce changement de situation ? Pour certains, la vraie raison du coup d'Etat — organisé avec l'accord du général Gowon... — aurait été de retarder l'échéance du retour au pouvoir des civils... En fait, le succès du putsch paraît, plutôt, être le résultat d'une triple crise : d'ordre politique, économique et social. La crise politique, on le sait, a été provoquée, pour l'essentiel, par le « découpage » de 1967. En dépit de cet ingénieux morcellement, les divisions ethniques sont restées vives. Mais qu'en était-il dans les deux autres domaines ?

Une trop rapide entrée dans le monde de l'opulence

● *La crise économique.* — « Pays riche peuplé de pauvres », le Nigéria est entré trop vite dans le monde de l'opulence. Pourtant, les responsables du pays se sont efforcés de maîtriser la croissance de l'économie, de définir des priorités, d'élaborer des plans. Le premier a couvert la période 1962-1968. Le taux d'exécution a atteint 68 % pour le secteur public et 207 % pour le privé. Le second (1970-1974) a été mis en place en novembre 1970. L'ensemble des investissements envisagés totalisait 1 595.8 millions de livres nigérianes. Leur financement devait être assuré à raison de 780 millions par le secteur public et de 815.8 millions par le secteur privé.

La sécheresse compromit la bonne exécution de ce programme. Déjà, en 1972, la récolte avait été inférieure à la normale. De nombreux agriculteurs avaient manqué de semences lors de la campagne de 1973. En raison d'une pluviométrie très insuffisante, la récolte des quatre Etats du Nord avait été fortement réduite. Dans ceux du Centre-Nord et de Kano, certaines régions avaient été sinistrées en totalité, contraignant les agriculteurs à émigrer. La récolte arachidière et la production cotonnière avaient connu de fortes baisses. Quelque dix millions de personnes avaient été touchées. Une mortalité infantile considérable s'en était ensuivie.

Le troisième plan de développement (1er avril 1975-31 mars 1980) devait contribuer à « une transformation radicale de l'économie du Nigéria. Devant entraîner des réalisations d'un coût de 48,3 milliards de dollars, il devait être financé, en partie, par l'épargne privée. Le produit intérieur brut devait passer à près de 14 000 millions de nairas en 1979-1980. Le développement prioritaire des trois secteurs suivants était envisagé : industrie, transport, défense. En outre, le gouvernement projetait la construction de deux raffineries et la mise en œuvre d'un important programme routier. Les ressources pétrolières permettaient d'envisager l'exécution de projets de ce type. Mais c'était compter sans le mécontentement suscité par la répartition du pactole...

De graves conflits du travail

● *La crise sociale.* — En 1959, le nombre total des salariés était évalué à 800 000. En 1970, les prévisions d'emplois, dans les moyennes et grandes entreprises du secteur privé, étaient de l'ordre de 750 000. Ces travailleurs voisinent avec une bourgeoisie peu nombreuse, mais entreprenante et une masse paysanne dominée par les chefs traditionnels, surtout dans le Nord. Mais ces salariés ne sont pas inactifs. En novembre 1974, une grève de cheminots paralyse le trafic ferroviaire. Le conflit éclate à propos des primes de vacances promises en avril, mais payées seulement en août. Les grévistes demandent la rétroactivité de cette mesure. D'autres revendications sont liées à l'octroi par le gouvernement, de substantielles augmentations dans la fonction publique après deux années de blocage des traitements. Un large fossé s'est ainsi creusé entre les salaires.

Le 31 janvier 1975, les ouvriers de la plus grande mine d'étain, Amalgamated Tin Mines of Nigeria, cessent le travail. Vingt-quatre heures après, c'est au tour des employés des fonderies de Makeri. Ils réclament 200 % d'augmentation. Des actions de ce genre s'étaient précédemment produites dans le bâtiment, les banques, les grands magasins, les mines d'étain de Jos, la raffinerie de Port-Harcourt, et la compagnie aérienne britannique British Caledonian Airways. Le gouvernement fédéral en appelle alors aux travailleurs pour qu'ils résolvent leurs conflits salariaux sans recourir à la grève. A Lagos, plus de douze cents pétitions émanant d'organisations syndicales et de groupements de travailleurs sont remises à une commission créée en vue d'examiner les revendications salariales dans le secteur public. Cependant, c'est dans le privé que la situation devient la plus tendue. Les employeurs offrent des augmentations ne dépassant pas 40 %. Elles sont jugées insuffisantes. Dans le Centre-Est, un texte interdit les rassemblements de plus de trois personnes susceptibles de troubler l'ordre public. Les contrevenants sont passibles d'amendes et de peines de prison. Dans l'Etat de Bénoué-Plateau, M. Chia Surma commissaire d'Etat à l'information et aux affaires intérieures, demande que l'armée nigériane reste au pouvoir pendant quinze ans encore...

En dépit de ces mesures, les conflits ne s'apaisent pas tous. Certes, le 5 février 1975, plus de cinquante mille ouvriers du textile reprennent le travail après une grève de trois jours. Mais d'autres mouvements continuent, en particulier dans les grands hôtels de Lagos et dans deux grands magasins de la capitale. Dans les transports publics, où deux mille employés ont cessé le travail, la situation reste critique. Des grèves sporadiques se produisent encore dans le privé. Les responsables syndicaux menacent de déclencher une grève générale le 17 février 1975 si les salaires ne sont pas revalorisés.

L'agitation gagne aussi les universités. Il ne s'agit pas, comme précédemment, de réclamer des améliorations immédiates. La situation, en effet, ne semble pas alarmante. Fin 1974, le Nigéria possède plus de 15 000 écoles primaires fréquentées par 4 millions d'enfants, 350 écoles normales avec 45 000 élèves, 1 300 lycées dispensant l'enseignement moderne et classique... Le taux des analphabètes, autrefois de l'ordre de 95 % a été réduit à 50. Cinq universités comptent plus de 8 000 étudiants. Enfin, quelque 13 000 étudiants sont inscrits dans des établissements à l'étranger. Le IIIe Plan prévoit que 200 millions de livres seront affectés à l'éducation. Dans le primaire, le principe de l'école universelle et obligatoire est adopté. Dans le supérieur, les universités existantes disposeront de moyens supplémentaires. Quatre autres seront créées. Avec pour objectif de faire progresser le nombre d'étudiants de 20 000 en 1975 à 53 000 en 1980.

Ce sont ces étudiants qui, jusqu'au coup d'Etat de 1975, vont entretenir l'agitation. Le gouvernement avait bien ordonné l'exécution de personnes accusées de trafic ou de corruption. Mais ces mesures seront jugées insuffisantes. Les étudiants réclamaient la suppression de l'état d'urgence (permettant des internements sans jugement) et le rétablissement d'un régime civil après neuf années de pouvoir militaire. En 1974, les manifestations se multiplient. En février, l'accès de l'université de Lagos est bloqué par des barricades. Un policier est pris en otage. Les manifestants exigent, pour le relâcher, que la police libère des étudiants interpellés la veille à Ibadan. Finalement, l'université est fermée. A la mi-février, le climat est à l'apaisement. Les étudiants de l'université de N'sukka, dans l'Etat Est-central de la Fédération, décident, les premiers, de suivre de nouveau les cours. La période de troubles paraît terminée. Les manifestations, cependant, reprendront au début de 1975. Le 9 janvier, l'université du Bénin, dans l'Etat du Moyen-Ouest, est fermée après que les étudiants se furent joints à leurs condisciples de Lagos et Ibadan pour protester contre la détention de deux Nigérians ayant dénoncé la corruption.

Au mois de mai suivant, la lutte contre l'inflation passe au premier plan. Les responsables nigérians du contrôle des prix procèdent à l'arrestation de nombreux commerçants faisant négoce de produits devenus rares. Des arrestations interviennent. Elles visent des commerçants ayant contrevenu à la législation sur le prix du lait, de la bière, du sucre, des carburants et des aliments pour bébés. Des détaillants et des grossistes, accusés de vendre le lait à un prix trop élevé sont arrêtés au Moyen-Ouest. Quatre camions-citernes, soupçonnés de faire route vers des pompes clandestines, sont interceptés par la police et par la troupe. A Calabar, capitale du Sud-Est, les autorités interdisent le transport de nuit de la bière et d'autres boissons. A la suite de ces troubles, les gouverneurs des Etats de l'Ouest et du Centre-Nord réaffirment, en juillet 1975, que l'état d'urgence, proclamé en 1966, sera maintenu. De nombreux hommes politiques, des étudiants, des représentants des professions libérales réclament alors des autorités militaires la fixation d'une date pour un retour des civils à la tête du pays. Pour ne pas avoir tenu compte de ces avertissements, le général Gowon sera victime du coup d'Etat du 29 juillet 1975. Les dirigeants du nouveau régime ne commettront pas les mêmes erreurs.

III. — Le nouveau régime

En dépit de sa jeunesse, il a connu deux phases dont le coup d'Etat manqué du 13 février 1976 constitue la charnière. Les mesures prises avant le putsch par le général Muhammed ont eu pour effet d'établir la nouvelle République. Celles décidées par son successeur, le général Olusegun Obasanjo, visent à la consolider.

● *La fondation du régime.* — Pratiquant une politique de table rase, le général Muhammed annonce, très rapidement, la mise à la retraite d'office des gouverneurs militaires et des officiers généraux à partir du grade de général de division. Tous les membres de l'ancien gouvernement sont destitués. Plus tard, neuf ambassadeurs, au moins, seront mis à la retraite. Une autre mesure est prise, de grande portée : l'annulation des résultats du recensement de 1973. On sait qu'au Nigéria des opérations de ce genre ne passent pas inaperçues. Ainsi, le recensement de 1963 situant la majorité de la population dans le Nord avait été à l'origine de désordres graves qui aboutirent au coup d'Etat du 16 janvier 1966 et à la guerre du Biafra. Pour éviter de se retrouver dans une situation aussi difficile, la publication des résultats de novembre 1973 sera différée à plusieurs reprises. Ils seront pourtant rendus publics en mai 1974. D'après ces chiffres, les deux tiers de la population évaluée à 79,76 millions contre 55,66 en 1963 et 30,41 en 1952-1953) résideraient dans les six États du Nord à majorité musulmane. Mais ces résultats sont contestés, une fois encore. D'où la mesure annoncée.

Autre fait révélateur d'un changement de cap : le report du deuxième Festival international d'art et de culture noire (le Festac). Il devait se tenir à Lagos du 22 novembre au 20 décembre 1975. Mais ce projet avait suscité de nombreuses réserves. Les militaires se résignaient mal à voir gaspiller les deniers publics dans une opération de prestige. Les attributions de fonds, faites souvent sans discernement, favorisaient la corruption. On dénonçait aussi une prodigalité de mauvais aloi. Des milliers de voitures avaient été commandées. Des produits alimentaires, importés d'Europe et destinées aux personnalités, avaient été stockés en grande quantité. Après avoir annoncé que le Festival se tiendrait à une date ultérieure, les nouvelles autorités limogent certains responsables. Une enquête tendant à recenser les irrégularités commises est décidée.

Cependant, la radio annonce, le 31 juillet 1975, que le deuxième Festival national des sports se tiendra, lui, comme convenu, à Lagos. Les équipes provinciales en route pour la capitale fédérale doivent donc poursuivre leur voyage. Le général Muhammed fait également mettre à l'étude le projet de transfert de la capitale dans une autre ville, Lagos étant considérée comme trop encombrée. Dans le même ordre d'idées, une des premières mesures prises par le ministre fédéral des transports sera de mettre en vigueur une nouvelle réglementation visant à atténuer la congestion dont sont atteints les ports nigérians. A compter du 18 août 1975, les compagnies de navigation sont tenues de porter à la connaissance du gouvernement le nom du port de chargement, la nature de la charge et la date escomptée de son arrivée dans un port.

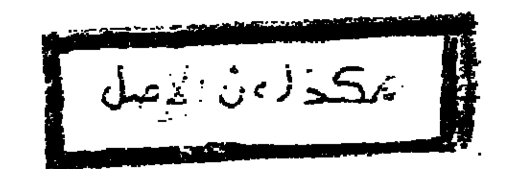
Après avoir fait table rase, il fallait reconstruire. Des personnalités de l'ancien régime ne tardent pas à fournir leur concours aux nouvelles autorités. Réfugié à Londres, le général David Ejoor, chef d'état-major des forces nigérianes, destitué à la suite du coup d'Etat, assure le gouvernement de Lagos de sa loyauté ; il continuera à servir son pays « *dans toute fonction qui sera acceptable* ». Le vice-amiral Akinwale Wey, chef du commandement suprême militaire dans le gouvernement Gowon, promet d'aider le nouveau gouvernement. L'ancien chef adjoint d'état-major nigérian jure également fidélité au gouvernement du général Muhammed.

Des nominations interviennent, visant à « *amener un sang nouveau* » dans le pays. Le chef de l'Etat nigérian place de nouveaux gouverneurs militaires à la tête des entités constituant la Fédération. Ils prêtent serment le jeudi 31 juillet. D'après le président, ils sont censés occuper des « postes militaires ». Peu à peu, la vie redevient donc normale. Le couvre-feu est levé. Les liaisons intérieures assurées par Nigerian Airways reprennent le 1er août. Le 4, le Conseil militaire suprême nomme les vingt-cinq membres du nouveau Conseil exécutif fédéral. Les quatre militaires nommés en janvier 1975 par le général Gowon figurent dans la nouvelle équipe.

La recherche obstinée de nouvelles solutions

Reconstruire, c'est aussi lutter contre l'inflation. Pour la juguler, les militaires font effectuer des contrôles de prix dans la capitale. Les nouvelles autorités s'efforcent de résoudre d'autres problèmes. Ainsi, des dispositions sont prises en vue de réduire, dès maintenant, l'encombrement dont souffre la capitale. Des solutions sont étudiées pour décongestionner le port, où plus de trois cents navires attendent — parfois depuis plus de six mois — pour décharger leurs cargaisons. Un problème particulier retient l'attention des dirigeants : celui posé par le statut de Lagos, capitale fédérale et provinciale.

Un découpage plus satisfaisant du pays est envisagé. Le 27 mai 1967, le général Gowon avait créé douze Etats Membres. L'une des premières décisions du nouveau chef de l'Etat sera d'annoncer la constitution d'une commission chargée d'en proposer de nouveaux. Présidée par un juge à la Cour suprême, M. A. K. Irikafe, elle s'engage à œuvrer dans un esprit de totale impartialité. Dans un discours prononcé le 1er octobre 1975 à l'occasion de la proclamation de l'indépendance, le général Muhammed fait figurer la mise en place de nouveaux Etats membres de la Fédération dans son plan en cinq points. D'autres mesures sont annoncées tendant à démocratiser la vie politique du Nigéria. Le général Ibrahim Haruna, ministre de l'information, avait laissé prévoir des décisions allant dans ce sens au cours d'une rencontre des directeurs de journaux qui s'était tenue à Lagos le 16 septembre 1975. Il avait été dit que les autorités militaires étudiaient l'éventualité de la constitution d'un gouvernement « permettant une redistribution pacifique du pouvoir à tous les degrés des administrations publiques ».



هكذا من الأصل

SUPPLÉMENT

Trois siècl
d'histoire

Ces mises à l'étude sont précédées de mesures d'apaisement. Le 11 août, le nouveau gouvernement militaire ordonne la libération immédiate de cinquante détenus, dont cinq officiers ayant participé au coup d'État de janvier 1966. Le gouvernement accompagne ces décisions d'un avertissement : les autorités ne toléreront aucun acte de subversion susceptible de ralentir la marche vers la stabilité. Le général M. Muhammed annonce, le 1er octobre 1975, que l'épuration pouvait être considérée comme « pratiquement terminée ». Néanmoins, des mesures visant à « consolider et à maintenir l'efficacité et la discipline » sont annoncées. Un bureau d'enquête sur la pratique de la corruption est mis en place. Des tribunaux spéciaux, destinés à juger les cas de corruption et une commission destinée à recevoir les réclamations du public sont également créés. D'autres décisions sont prises. Ainsi, le principal organe de presse, le *Daily Times* (250 000 exemplaires) est nationalisé. Le 14 septembre, le gouvernement de l'Etat de Lagos confisque les terres de vingt-huit grands propriétaires. Cette décision illustre la volonté de mettre fin à la corruption de l'ancienne administration et de redistribuer des richesses détenues par quelques privilégiés. Toutes ces mesures ont contribué à asseoir le nouveau régime. Il appartiendra au successeur du général Muhammed de le consolider.

● *La consolidation du régime.* — La période récente a été essentiellement marquée par deux faits : l'échec du putsch du 13 février 1976, qui a coûté la vie au chef de l'Etat, et le retour progressif à une vie politique démocratique. En matière économique et sociale, l'opposition pro-occidentale demeure inchangée. Ainsi, en dépit de la « nigérianisation » des ressources minières, les compagnies occidentales continuent de participer à l'exploitation du pétrole. Néanmoins, un texte fait désormais obligation aux sociétés étrangères installées au Nigéria de céder, avant la fin de 1978, 40 à 60 % (et parfois plus) de leur capital aux nationaux. Ce même document prévoit un relèvement de quelque 10 % des impôts sur les sociétés. Les pays européens ne se désintéressent pas pour autant des possibilités qui leur sont offertes dans ce vaste pays.

On sait que la réalisation de la raffinerie de Port-Harcourt a été confiée à la société italienne Nam-Progetti. La France n'est pas en reste. Elle occupait récemment, grâce au pétrole, la seizième position pour ses importations globales dans ce pays. De son côté, le Nigéria occupait la quinzième place dans les exportations totales de la France et la troisième pour ses exportations à destination des pays d'Afrique (après l'Algérie et le Maroc). La France vend essentiellement des véhicules, des produits sucrés, des appareils mécaniques et des produits sidérurgiques. Elle est le troisième investisseur, après les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni.

En matière politique, diverses mesures ont été prises. Le 3 février 1976, le chef de l'Etat annonçait que la capitale serait transférée dans le centre du pays. Le même jour, on apprenait que sept nouveaux Etats seraient prochainement créés au sein de la fédération, portant ainsi leur nombre à dix-neuf. Au mois de mars suivant, un important remaniement ministériel faisait suite aux événements du 13 février. Cinq nouveaux ministres étaient nommés (travaux publics, pétrole et énergie, construction, développement urbain et environnement, transports, santé).

Trois ministres changeaient de portefeuille (développement économique, coopératives et approvisionnements, industrie). Le titulaire du portefeuille des coopératives et approvisionnements devenait ministre en mission et président de l'Agence pour le développement de la nouvelle capitale fédérale. Le portefeuille de la défense n'était pas pourvu. Plusieurs gouverneurs étaient également nommés par le chef de l'Etat (Plateau, Bornu, Bendel et Kwara).

Quant au processus de retour à un régime démocratique, prévu pour le 1er octobre 1979, il est actuellement largement entamé. En octobre 1976, un projet de Constitution a été élaboré. Contenant des dispositions inspirées du programme en cinq points, ce texte envisage la mise en place d'un gouvernement civil dans les trois années à venir. Les libertés de religion, d'expression, de réunion et de circulation sont garanties. Des mesures contre la discrimination raciale ou tribale sont envisagées. Les aspects organisationnels ne sont pas pour autant négligés.

Ainsi, il est prévu que le candidat à la présidence de la République, âgé d'au moins quarante ans, choisit un vice-président. L'un et l'autre sollicitent la confiance des électeurs pour un mandat de quatre ans. Elu au suffrage universel direct par les électeurs inscrits dans les dix-neuf Etats membres de la Fédération, le chef de l'Etat n'est qu'une fois rééligible.

Le Parlement est composé d'un Sénat de quatre-vingt-quinze membres (cinq par Etat) et d'une Chambre des représentants. A la manière des Assemblées, les partis, lorsqu'ils seront autorisés, devront refléter le caractère fédéral du pays. Leurs dirigeants devront être originaires d'au moins deux tiers des Etats membres de la Fédération. Leurs emblèmes et slogans ne devront évoquer ni une ethnie ni une religion. Ils ne devront pas se donner pour objectif la défense des intérêts particuliers d'une région.

Le gouvernement ne s'est pas borné à lever le voile sur ses intentions en matière constitutionnelle. Pour la première fois depuis onze ans, des élections municipales ont été organisées, le 28 décembre 1976, au suffrage universel, dans onze Etats membres de la Fédération.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Depuis le remaniement ministériel du 25 juillet 1978, le gouvernement fédéral est ainsi composé :

Agriculture : M. B.O.W. Mafeni.
Aviation : M. Balarabe Ismaila.
Communications : M. O. Aribiah.
Défense : placé directement sous la responsabilité du chef de l'Etat.
Economie et développement : Dr O. Adewoye.
Education : Dr G.B. Leton.
Affaires courantes : M. Dan Isokrari.
Affaires étrangères : major-général H.E.O. Adefope.
Finances : major-général J.J. Oluleye.
Industries : Dr R.A. Adaleye.
Information : placé directement sous la responsabilité du chef de l'Etat.
Intérieur : M. M.D. Yusufu.
Justice : Dr A. Nnamani.
Travail, jeunesse et sports : M. S.O. Williams.
Mines et énergie : M. Shehu Kangiwa.
Pétrole : placé directement sous la responsabilité du chef de l'Etat.
Commerce : M. L.U.W. Osisiogu.
Transports : M. Shehu Wunti.
Equipement et logement : major-général M. Shuwa.
Santé et service social : Dr Ogbang.
Ministre en mission, président de l'Agence pour le développement du territoire de la nouvelle capitale fédérale : M. Ajosé-Adeogun.

Le général Abasanjo annonce la fin de l'état d'urgence

Le 1er septembre 1977, trois cent quatre-vingt-dix-neuf candidats civils se présentant individuellement ont brigué les deux cent trois sièges de la future Assemblée constituante. Entrée en exercice le 6 octobre 1977, elle s'est vu confier la mission d'élaborer les nouvelles institutions du régime civil. D'autres mesures ont complété ce dispositif. Ainsi, le 21 septembre 1978, le général Olusegun Abasanjo a-t-il annoncé la fin de l'état d'urgence (en vigueur depuis douze ans) et la levée de l'interdiction qui pesait sur les activités politiques. Ces mesures visent toutes à préparer le retour à la démocratie et, le jour du dix-neuvième anniversaire de l'indépendance, l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Le projet, présenté au chef de l'Etat le 29 août 1978, vient d'ailleurs de subir, du fait du Conseil militaire suprême, de nouvelles modifications. Celui-ci, en effet, a apporté dix-sept retouches au document émanant du Comité spécial et de l'Assemblée constituante (officiellement dissoute depuis le 21 septembre 1978). Ces amendements visent, entre autres, la législation sur les propriétés foncières, l'organisation de la sécurité, le service national des jeunes. Par ailleurs, le chef de l'Etat a fait savoir que les trois langues principales du pays (le hausa, l'igbo et le yoruba) deviendraient les langues officielles du Nigéria au même titre que l'anglais. Parallèlement, on apprenait qu'un texte autoriserait la détention, pour plus de vingt-quatre heures, d'« éléments indésirables ». Enfin, il a été demandé aux pays étrangers de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du Nigéria et de ne pas tenter de s'opposer au développement du processus de démocratisation du régime.

Mais les militaires ne se sont pas bornés à respecter un calendrier. Ils ont également l'ambition de « moraliser » la fonction publique. Les commissions d'enquête constituées au lendemain de la tentative de coup d'Etat, en février 1976, ont été à l'origine, à tous les échelons, de mutations et de licenciements particulièrement nombreux. Ainsi, 80 % des emplois ont-ils changé de titulaires. Cette politique a eu également des incidences budgétaires. Les dépenses de prestige et les prébendes de tous ordres ont été supprimées. Par la suite, plusieurs secteurs de la vie nationale ont tiré bénéfice de ces pratiques nouvelles : la santé, l'équipement (avec la construction de routes), l'agriculture, l'éducation... Un vaste programme d'instruction primaire a été lancé le 6 septembre 1976 : l'Universal Free Primary Education Scheme. La mise en œuvre de ce plan (d'un coût de 350 milliards de francs C.F.A.) a été bien accueillie. Il en est résulté que trois millions d'enfants nigérians se sont présentés en première année d'enseignement primaire.

Des non-alignés militants

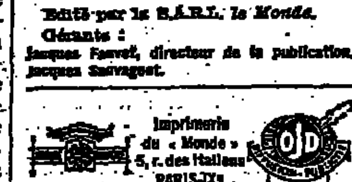
En matière de relations internationales, deux périodes doivent être distinguées. De 1960 à 1966, l'action diplomatique du jeune Etat a été particulièrement discrète. A la veille de l'indépendance, le premier ministre, Sir Abubakar Tafawa Balewa, annonce son intention de demander l'admission de son pays au sein du Commonwealth et de l'Organisation des Nations unies. Le Nigéria s'ancre donc à l'Occident. Seule la guerre civile l'en éloignera quelque peu. Par la force des choses, Lagos, en effet, doit se tourner vers l'est pour obtenir l'aide qui lui est refusée par ailleurs. Après la victoire, deux traits caractériseront la politique suivie : la coopération inter-africaine et la lutte contre l'apartheid. Le Nigéria, tout d'abord, a favorisé la création de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le traité instituant la CEDEAO a d'ailleurs été signé dans la capitale du pays, le 28 mai 1975. Dès le début, Lagos a voulu soustraire cet organisme à la mainmise de l'étranger et en faire un instrument au service de l'unité et d'un meilleur développement économique du continent. D'où toute une série de projets largement financés par le Nigéria (en partie avec les revenus pétroliers : productions de sucre et de ciment (avec le Bénin), exploitation de la bauxite de Dabola (avec la Guinée), etc.

Sur un autre plan, le président Obasanjo mène une lutte sans merci contre les sociétés multinationales exerçant des activités en Rhodésie et en Afrique du Sud. A ce titre, le chef de l'Etat nigérian a, au mois de mai 1978, ordonné le retrait de fonds appartenant à l'Etat ou contrôlés par lui et mis en dépôt à la Barclay's Bank of Nigeria. Par ailleurs, les autorités gouvernementales n'ont jamais cessé d'alimenter le Fonds d'aide aux forces d'opposition d'Afrique australe, créé à Lagos en 1977. Le comité de libération de l'O.U.A. bénéficie également du soutien du Nigéria tandis que se sont renforcés des liens avec des pays ne ménageant pas leurs efforts en faveur de la libération des peuples africains : Algérie, Angola, Mozambique, Tanzanie... Actifs sur le plan interne, les militaires nigérians pratiquent donc un non-alignement militant en matière diplomatique.

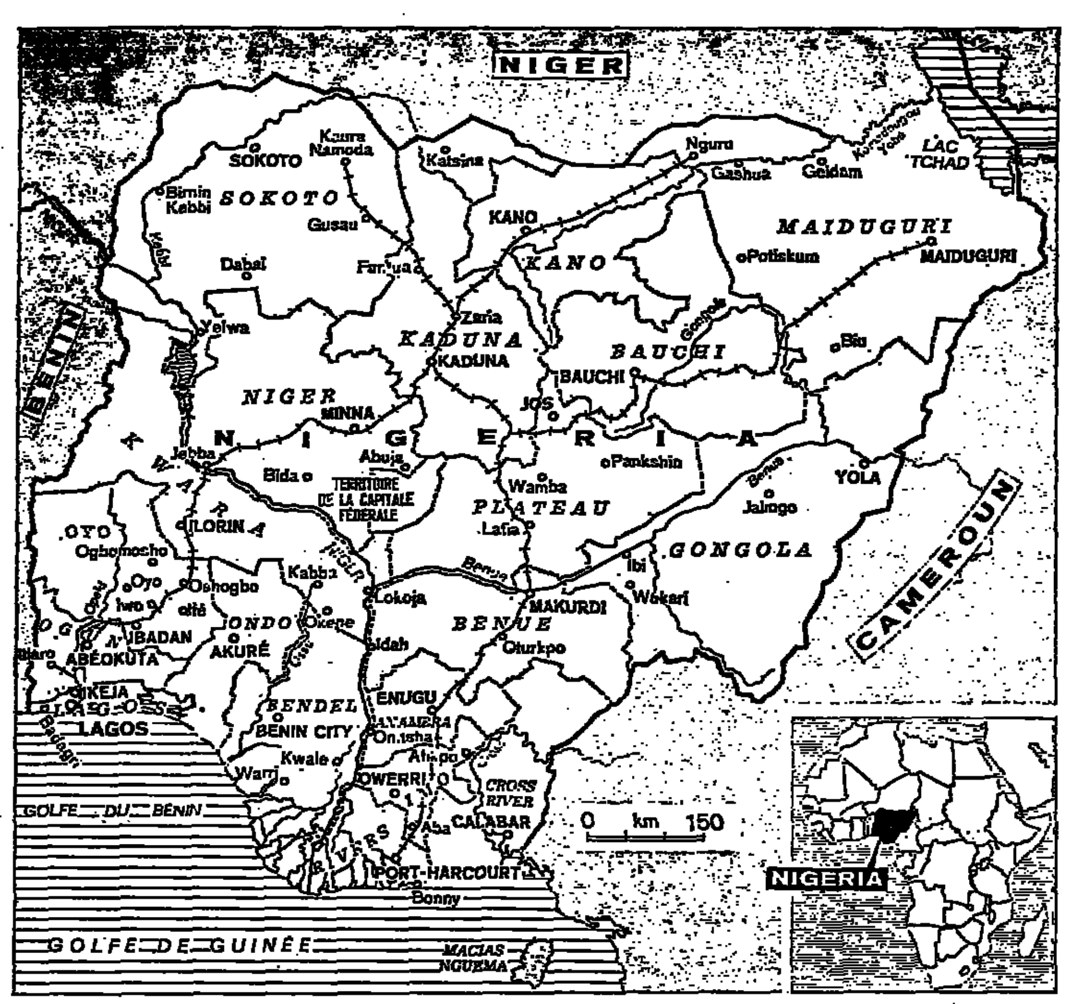
EDMOND JOUVE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



La Fédération du Nigéria est un des Etats les plus étendus de tout le continent africain. Elle couvre 923 768 kilomètres carrés, soit une superficie sensiblement égale à deux fois celle de la France.

Sa population, qui comptait 55 600 000 habitants en 1963, est actuellement estimée à 90 millions d'habitants. Ce pays possède deux villes de plus d'un millions d'habitants : Lagos, la capitale fédérale, et Ibadan, longtemps considérée comme la plus grande ville noire du globe. La population nigériane comprend une mosaïque de groupes ethniques extrêmement divers, les trois groupes dominant étant les Haoussa dans le nord, les Yorouba dans le sud-ouest et les Ibo dans le sud-est.

D'après le recensement de 1963, le pays comptait 26 millions de musulmans et 19 millions de chrétiens. L'islam est surtout implanté dans le nord, alors que le Sud est fortement christianisé, la partie occidentale étant en majorité anglicane et protestante, la partie orientale en majorité catholique.

Le nombre des Etats fédérés a été porté de douze à dix-neuf, en mars 1976, à la suite d'un nouveau remaniement territorial, et il est toujours question de transférer la capitale fédérale de Lagos à Abuja, dans le centre du pays.

Le Nigéria dispose de l'un des réseaux de transports routiers, ferroviaires et fluviaux les plus importants du continent. Les voies navigables s'étendent sur plus de 6 000 kilomètres.

Le potentiel économique nigérian est considérable, compte tenu de la grande diversité des ressources nationales. Aujourd'hui, dans le peloton de tête des producteurs africains de pétrole, la Fédération produit 80 % du minerai de colombite extrait dans le monde, de l'étain (huitième producteur mondial) et du charbon. Premier producteur mondial d'huile de palme, le Nigéria est aussi le deuxième producteur de cacao et le quatrième producteur mondial d'arachides. Ses activités industrielles sont très importantes, surtout dans le domaine du textile et de l'alimentation.

Doté d'un régime militaire depuis janvier 1966, le Nigéria a aboli, en mai de la même année, tous les partis politiques. Mais, en octobre 1975, les autorités fédérales ont annoncé que les partis pourraient légalement se reconstituer dès 1978 en vue du retour au régime civil, théoriquement prévu pour octobre 1979.



EN DÉPIT

L'économie

QUI dit Nigéria, pense pétrole Comment pourrait-il en être autrement, alors que sans l' « *or noir* », le plus peuplé des pays du continent (quatre-vingts millions d'habitants) ne serait pas devenu le « *géant de l'Afrique* ». Le « *boom* » pétrolier, qui remonte à la fin des années 50 — les premiers barils destinés à l'exportation furent chargés à Port-Harcourt en février 1958 — a « *dynamisé* », de façon spectaculaire, l'économie du Nigéria. Il a aussi « *révélé* » au monde cet immense pays un peu oublié, dont la vocation était jusqu'alors uniquement agricole. Grâce au pétrole, le Nigéria a fait une entrée fracassante dans le club des « *nouveaux riches* ». Les retombées économiques, politiques, sociales et même diplomatiques du « *boom* » sont multiples : essor d'une bourgeoisie nationale consciente de sa force, accélération du processus d'urbanisation et de métamorphose des grandes villes, notamment de Lagos, modification des grands équilibres traditionnels, des mentalités et des modes de vie, insertion du Nigéria dans les circuits du capitalisme mondial, gonflement des services de l'administration fédérale, création de très nombreux emplois.

Vingt ans après la mise en exploitation des premiers champs pétrolifères, dans le delta du fleuve Niger, la production semble parvenue à un « *tournant* ». On enregistre en effet, depuis 1977, une pause sensible dans l'essor pétrolier, qui a contraint les autorités fédérales à réviser en baisse l'ensemble de leurs projets économiques. Que disent les chiffres ? De 1960 à 1977, la production de brut nigérian a régulièrement progressé — à un rythme fort soutenu, — passant de 175 millions de barils en 1960 à 765 millions de barils en 1977. Les deux seuls reculs, dus à des causes ponctuelles (conséquences de la guerre du Biafra en 1968, marasme provoqué par la crise pétrolière en 1975) furent sans lendemain. En revanche, l'année 1977 a vu la production plafonner autour de 2,1 millions de barils par jour, ce qui correspond à quelque 105 millions de tonnes dans l'année.

Cette tendance à la baisse était d'autant plus alarmante qu'elle s'est prolongée — et même accentuée — au cours du premier semestre de 1978. Pendant cette période, la production journalière a chuté parfois jusqu'à 1,5 million de barils. Depuis août, une légère relance de la demande en brut dans les pays industrialisés donne à croire que le marché a désormais franchi son plus mauvais cap. En cette fin d'année, la production avoisine de nouveau deux millions de barils par jour, ce qui place le Nigéria au huitième rang des exportateurs de brut.

Il reste que la diminution de la production — et des revenus pétroliers — a été provoquée par une conjonction de facteurs économiques internationaux, dont certains auront des effets durables. Tout d'abord, le Nigéria a subi de plein fouet l'arrivée sur le marché de pétroles « *concurrentiels* », ceux extraits du sous-sol de l'Alaska, du Mexique et de la mer du Nord. Le brut nigérian, en effet, a toujours été particulièrement prisé en raison de sa légèreté et de sa faible teneur en soufre.

Or les nouveaux « *bruts* » disponibles sur le marché possèdent précisément ces deux qualités.

Baisse du revenu pétrolier : 20 %

Ainsi, la Grande-Bretagne, qui importait du Nigéria 10 % de son pétrole, a-t-elle réduit, de façon draconienne, ses achats en provenance de ce pays. Le deuxième avantage du Nigéria était sa proximité des ports occidentaux et américains. Or la chute des cours du fret maritime a joué au détriment du brut nigérian. En outre, la mise en exploitation aux Etats-Unis de plusieurs unités de désulfuration, permettant de traiter sur place des bruts ayant une forte teneur en soufre, a incité les responsables des compagnies américaines à réorienter quelque peu leurs achats, aux dépens, là aussi, du Nigéria. A cela s'ajoute l'érosion monétaire provoquée par la chute régulière du dollar.

La réduction des revenus devrait, en 1978, approcher de 20 %. Sans être catastrophique, cette évolution est inquiétante pour l'avenir d'une économie dont l'essor repose, pour l'essentiel, sur l'accroissement régulier des ventes pétrolières. Celles-ci fournissent, en effet, 93 % des gains en devises du Nigéria et 85 % de ses recettes totales. Toutefois, sentant venir le danger, le gouvernement de Lagos a pris la précaution, dès le printemps dernier, de réduire le train de vie de l'Etat. Les ministères fédéraux ont été invités à diminuer de 10 à 20 % leurs budgets de fonctionnement. Pour la première fois au cours de sa courte — et prospère — histoire en tant qu'Etat indépendant, le Nigéria s'est mis à l'heure de l'austérité.

A long terme, la pause pétrolière n'est pas sans conséquences. Certains des grands projets inscrits au troisième plan quinquennal (1975-1980) devront être ajournés. Cette réduction des ambitions initiales affectera notamment les budgets de la défense et de l'éducation. L'enveloppe budgétaire réservée aux dépenses d'éducation a été, dès cette année, amputée de 25 %.

D'UNE VOCATION AGRICOLE

repose toujours sur le pétrole

par JEAN-PIERRE LANGELLIER

Un tel réaménagement ralentira, à coup sûr, les efforts entrepris depuis septembre 1976 pour rendre universel l'enseignement primaire.

La révision des objectifs du plan était d'autant plus nécessaire que leur réalisation aurait de toute façon — si l'on en croit les experts — coûté deux fois plus cher que prévu. Cet accroissement des coûts est dû à l'inflation (autour de 40 % par an) et à de mauvaises projections.

Pour la première fois également depuis le boom pétrolier, la balance des paiements a été déficitaire au cours du premier semestre de 1978. Pour redresser la barre, le gouvernement de Lagos a opéré un sérieux tour de vis. Intervenant lors de la session budgétaire, le lieutenant-général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat nigérian, annonça l'interdiction pure et simple de l'importation de plusieurs produits de base (viandes, céréales, sucre, bière, etc.), ainsi que l'accroissement des droits de douane sur une série de produits de luxe (automobiles, parfums, etc.).

« Le Nigéria ne doit plus se comporter comme s'il appartenait au club des nations développées, avertit le président Obasanjo. *Nous devons cesser de croire que nous allons ressembler à l'Europe ou aux Etats-Unis sans faire les sacrifices nécessaires. »* Cette mise en garde présidentielle, pour lucide qu'elle fût, n'empêche pas le Nigéria de disposer d'atouts de poids qui l'autorisent à envisager l'avenir avec optimisme.

Le pétrole, bien sûr... Les réserves récupérables sont estimées à quelque deux milliards et demi de tonnes, ce qui correspond, au bas mot et au rythme actuel, à un quart de siècle d'exploitation. De plus, la politique fiscale plus « *compréhensive* », mise en œuvre au début de 1978 par le gouvernement nigérian, a incité les opérateurs internationaux à relancer activement les travaux de prospection, fortement ralentis au cours des dernières années.

Une nouvelle politique à l'égard des grandes compagnies

Les autorités nigérianes se sont rendu compte que, à vouloir trop exiger des compagnies pétrolières, celles-ci risquaient de se désintéresser de l'exploration, pourtant vitale pour l'avenir du pays. Le Nigéria s'octroyait déjà depuis 1974, automatiquement et avant tout autre prélèvement, 55 % de la production issue de son sous-sol, par le biais de la compagnie nationale, la Nigerian National Oil Corporation (N.N.O.C.) rebaptisée en avril 1977 Nigerian National Petroleum Corporation (N.N.P.C.). De plus, en rejoignant l'OPEP, Lagos avait porté à 85 % la taxe sur le profit brut des compagnies. Résultat : le Nigéria pratiquait, après l'Algérie, les prix les plus élevés du monde.

Soucieux de donner un coup de fouet aux explorations « *off shore* », le gouvernement de Lagos a donc pris, en faveur des compagnies, plusieurs mesures d'encouragement (« incentives ») dont les effets bénéfiques se font déjà sentir : accroissement des marges bénéficiaires, amélioration des conditions d'amortissement, création de royalties au taux préférentiel, prise en charge par l'impôt des coûts d'exploration. Les compagnies opérant au Nigéria sont les suivantes (dans l'ordre d'importance) : Shell-B.P., Gulf-Oil, Mobil, Agip-Philips, Elf, Texaco, Asland et Pan Ocean.

Pour résoudre ses problèmes d'approvisionnement (les ruptures de stocks ne sont pas rares, notamment dans les provinces éloignées des champs pétrolifères) dus à une insuffisante capacité de raffinage et de distribution, le Nigéria s'est lancé dans un vaste programme de construction de raffineries. Il ne dispose actuellement que d'une seule raffinerie, à Port-Harcourt. Une seconde devrait entrer prochainement en service à Warri. Elle traitera cinq millions de tonnes par an. La troisième, d'une capacité identique, devrait être achevée en 1980, à Kaduna, dans le nord du pays. Un pipe-line joindra les installations de Warri à celles de Kaduna.

Certes, le Nigéria, qui appartient au groupe des huit pays membres de l'OPEP les plus peuplés (avec l'Algérie, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak et le Venezuela), souhaite que le prix du pétrole soit sensiblement augmenté afin de poursuivre la mise en place de ses infrastructures, notamment dans le domaine industriel. Il faut rappeler, à cet égard, que le revenu annuel par tête d'habitant n'excède pas, au Nigéria, 325 dollars. Pourtant, le contexte politique et économique international rend peu vraisemblable, pour l'instant, cette « *majoration équitable* » que Lagos appelle de ses vœux.

Le Nigéria est donc contraint d'exploiter au maximum, dans les prochaines années, les ressources de son sous-sol. Il a la chance de posséder un véritable trésor, sous la forme d'immenses nappes de gaz naturel. Les réserves de gaz sont actuellement estimées à 2 000 milliards de mètres cubes, soit, en équivalent d'énergie, 60 % des réserves de pétrole. Il s'agit bien, pour le Nigéria, de la vraie richesse à venir. Aussi nourrit-on à Lagos, dans ce domaine, d'ambitieux projets. Une immense usine de liquéfaction du gaz, d'une capacité annuelle de 16 milliards de mètres cubes, entrera en service au début des années 1980. Sa production devrait, pour l'essentiel, alimenter le marché intérieur américain.

Sur ce point comme sur d'autres, l'Etat nigérian entend poursuivre la politique d' « indigénisation » (c'est le terme employé à Lagos), mise en œuvre depuis six ans, et qui consiste à transférer peu à peu à des ressortissants nigérians la majorité du capital des entreprises étrangères opérant dans le pays, ce qui favorise ainsi la consolidation d'une classe d'entrepreneurs locaux. Pour ce qui concerne l'exploitation du gaz, la Compagnie nationale nigériane détiendra 60 % des parts. Shell et B.P., qui ont été chargées en 1976 de construire l'usine, auront 10 % chacune ; Philips et Agip, 15 % (à elles deux), et Elf 5 %. L'objectif final du Nigéria est de créer une industrie nationale des hydrocarbures.

Une capacité d'endettement intacte

Le Nigéria dispose d'un autre atout : son confortable matelas de devises. Malgré une récente *hémorragie*, celui-ci dépasse toujours 3 milliards de dollars. En outre, la capacité d'endettement du Nigéria est quasiment intacte et son crédit demeure élevé auprès des organismes financiers du monde capitaliste. Tout cela a incité les autorités de Lagos à s'endetter. En janvier 1978, un prêt massif de 1 milliard de dollars (en devises européennes) a été accordé au Nigéria par un consortium de soixante-treize banques conduites par la Chase Manhattan, la Deutsche Bank et la Morgan Guaranty Trust. Ce prêt porte sur une période de sept ans. Son taux d'intérêt est de 1 %. Il est destiné à financer la construction des raffineries de pétrole mentionnées plus haut ainsi que l'accroissement de la production de fer et d'acier.

Cette politique d'endettement n'est qu'à ses débuts. Un autre prêt — d'un montant équivalent — a été négocié en août avec un consortium de banques allemandes. L'appel aux capitaux étrangers est indispensable à la réalisation de tous les grands travaux d'infrastructure, à l'étude ou en cours d'exécution : extension du port de Lagos (dont l'engorgement s'est considérablement réduit depuis la fin de 1977), modernisation du réseau de chemin de fer, agrandissement de tous les aéroports provinciaux, construction du complexe sidérurgique d'Ajeokuta.

A cet égard, le plan quinquennal nigérian (avril 1975-mars 1980) accorde une priorité absolue aux transports et à l'industrie. Celle-ci fournit actuellement 17 % des emplois. Le plan prévoit notamment la construction de cimenteries, de papeteries et l'augmentation de la production d'électricité. Jusqu'à présent, le Nigéria a dû, par exemple, importer une grande partie de son acier.

Le président Obansanjo a sans doute raison d'attirer l'attention de ses compatriotes sur le fait que son pays demeure largement sous-développé. L'explosion urbaine n'a pas encore été maîtrisée, malgré de spectaculaires travaux d'urbanisme, particulièrement dans la capitale. Les services élémentaires — fourniture d'eau, d'électricité, téléphone — sont très insuffisants. De plus, le Nigéria souffrira pendant plusieurs années encore d'un manque de techniciens qualifiés et de cadres moyens. Cependant, les dirigeants de Lagos — et c'est tout à leur honneur — se résignent mal à sacrifier certains secteurs au profit d'autres plus rentables.

(Lire la suite page 12.)

BIBLIOGRAPHIE

Nigéria, magie d'un pays
par Ola Balogun

Cet ouvrage est le fruit d'une étroite collaboration entre un écrivain nigérian et un photographe français.

Auteur de plusieurs pièces de théâtre, dont *Dschango*, qui a été joué à travers à peu près toute l'Afrique, cinéaste, Ola Balogun fut durant plusieurs années diplomate à Paris. Bien qu'à cette époque les rapports franco-nigérians aient traversé de sérieuses difficultés, il parvint à gagner l'estime de tous et à donner une excellente image de son pays. Le texte qu'il a écrit pour illustrer ce recueil de photographies est très poétique et d'une regrettable brièveté.

Considéré par ses pairs comme l'un des meilleurs reporters-photographes de sa génération, Bruno Barbey a réalisé des photographies d'une haute qualité technique et esthétique. Après avoir opéré de Chine au Maroc, du monde arabe en Amérique latine et dans de nombreux pays africains, il a séjourné à plusieurs reprises de longs mois au Nigéria, parcourant la totalité du territoire de l'immense fédération. Son travail est bien mis en valeur par l'excellente qualité technique de tirage et de reproduction.

De nature à intéresser tous ceux que fascine le monde noir, l'ouvrage d'Ola Balogun constitue d'abord une précieuse initiation, ou un précieux complément, au voyage au Nigéria. Mais il retiendra aussi l'attention du vaste et exigeant public des amateurs de livres d'art. — Ph. D.

★ *Nigéria, magie d'un pays*, d'Ola Balogun. Collection « Les Grands Livres », éditions Jeune Afrique, 5, avenue des Ternes, Paris (17e), 192 p., 190 F.

Pour une meilleure découverte

ARIKPO (O.) : « The development of modern Nigeria », Penguin ; Londres, 1967.

AWOLOWO (O.) : « My early life », J. West ; Lagos, 1968.

AZIKIWE (N.) : « My odyssey, an autobiography », Hurst, 1970.

BELLO (A.) : « My life », CUP ; Lagos, 1962.

BURNS (Sir A.) : « History of Nigeria », Allen et Unwin ; Londres, 1969.

COLEMAN (J.) : « Nigeria, background to nationalism » ; University of California Press, 1958.

CROWDER (M.) : « The story of Nigeria », Faber and Faber ; Londres, 1966.

HODGKIN (T.) : « Nigerian perspectives » ; Londres, 1960.

LAROCHE H. : « Le Nigéria P.U.F. », Que sais-je ?, n° 1.015.

NIVEN (Sir Rex) : « The war of nigerian unity », Evans brothers ; Lagos, 1970.

OKPAKU (J.) : « Nigeria, dilemna of nationhood, an African analysis of the Biafran conflict », Greenwood ; New-York, 1972.

POLLET (M.) : « Le Nigéria de l'indépenoance à la guerre civile », Revue française d'études politiques africaines, nos 152-153 « Paris » ; août-septembre 1978.

QUINN-YOUNG (C.T.) et WHITE (J.E.H.) : « A history for Nigerian schools », Evans Brothers ; Londres, 1964.

RENARD (A.) : « Biafra, naissance d'une nation », Aubier ; Paris, 1969.

SAINT-JORRE (J. de) : « The Nigerian civil war », Hodder et Stoughton, 1973.

SKLAR (R.) : « Nigerian political parties », Princeton University Press, 1963.

URVOY (Y.) : « Histoire de l'Empire du Bornou », Larose, 1949.

Il existe de très nombreux ouvrages, la plupart de caractère scientifique, sur le Nigéria, notamment en langue anglaise, et cette bibliographie ne donne qu'un très bref aperçu sur la documentation de base à consulter.



L'économie repose toujours sur le pétrole

(Suite de la page 11.)

C'est ce refus des « *sacrifices* » qui les a conduits, par exemple, à accélérer la généralisation de l'enseignement obligatoire, projet louable, ô combien !

Pourtant, il leur faut désormais mettre les bouchées doubles dans des domaines trop négligés jusqu'à présent. C'est le cas, au premier chef, de l'agriculture. Il faut bien en effet constater que le boom pétrolier a engendré un mode de développement qui a porté un grave préjudice au secteur rural, pourtant essentiel dans un pays comptant plus de 70 % de paysans. Toutes les productions agricoles ont largement pâti de ce désintéressement des autorités pour le développement rural.

Essais de relance de l'agriculture

A cet égard, le cas de l'arachide est presque caricatural. En 1971, le Nigéria récoltait 1,3 million de tonnes, 360 000 en 1976, 10 000 en 1977. Cette année, la production commercialisable a été proche de zéro. Les causes de ce déclin sont multiples : désorganisation des anciens circuits commerciaux, exode rural, insuffisance du crédit, politique des prix décourageante pour les paysans, qui se sont peu à peu détournés des cultures industrielles. Conséquence de ce désintérêt : la production d'arachide a été « autoconsommée » dans les villages ou exportée clandestinement vers les pays limitrophes avant, bien souvent, de rentrer au Nigéria par d'autres circuits.

La majorité des autres cultures traditionnelles ont subi un déclin analogue : huile de palme, coton. Quant à l'élevage, il a, lui aussi, très nettement régressé. Aujourd'hui l'agriculture ne participe que pour 20 % à la formation du produit national brut. L'exode rural s'est accéléré. Entre 1970 et 1976, les importations alimentaires ont été multipliées par huit. L'opération « Feed the Nation » (« Nourrir la nation »), lancée en 1976 par le gouvernement nigérian, n'a pas atteint l'objectif fixé, à savoir le rétablissement de l'autosuffisance alimentaire.

Les dirigeants de Lagos s'alarment de cette situation. Ils ont annoncé en 1978 leur intention de mettre l'accent sur le développement intensif des productions agricoles. La commercialisation va être améliorée. Des banques rurales vont être créées, avec l'obligation d'effectuer une partie de leurs prêts au développement de l'agriculture (achats d'engrais et de matériel, etc.). Les plantations, notamment de palmiers à huile, doivent être rénovées. En outre, un vaste programme d'irrigation est mis en œuvre. Il s'appuie sur neuf *River Basin Authorities*, dont la création a été décidée en 1976. Il s'agit aussi d'accroître la superficie des terres cultivées.

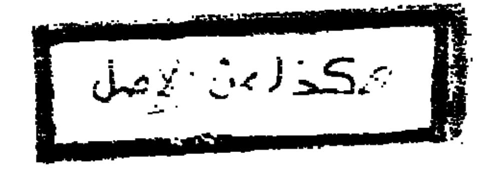
La relance des productions agricoles — notamment des cultures industrielles — permettrait au Nigéria d'accroître, et surtout de diversifier, ses exportations, constituées presque uniquement de pétrole et de produits minéraliers. Fleuron de l'économie libérale, le Nigéria continue d'entretenir des relations commerciales très privilégiées avec le monde occidental, en particulier avec l'Europe. Celle-ci lui procure plus de 70 % de ses importations (machines, biens d'équipement, matériel de transport). La Grande-Bretagne est le premier fournisseur du Nigéria, devant la R.F.A., la France, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas et l'Italie. Les Etats-Unis, qui achètent 60 % du brut nigérian, sont, de très loin, le premier client de Lagos, devant la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France. Le Nigéria amorce, en outre, une coopération technique bilatérale avec certains grands Etats du tiers-monde, tel le Brésil, auquel l'attachent des liens historiques et culturels.

Les échanges commerciaux entre Lagos et Paris sont en plein essor. La France, troisième fournisseur et quatrième client du Nigéria, absorbe 11 % de ses exportations et fournit 8 % de ses importations. Le Nigéria est désormais le premier client de la France en Afrique noire et son second fournisseur, après la Côte-d'Ivoire.

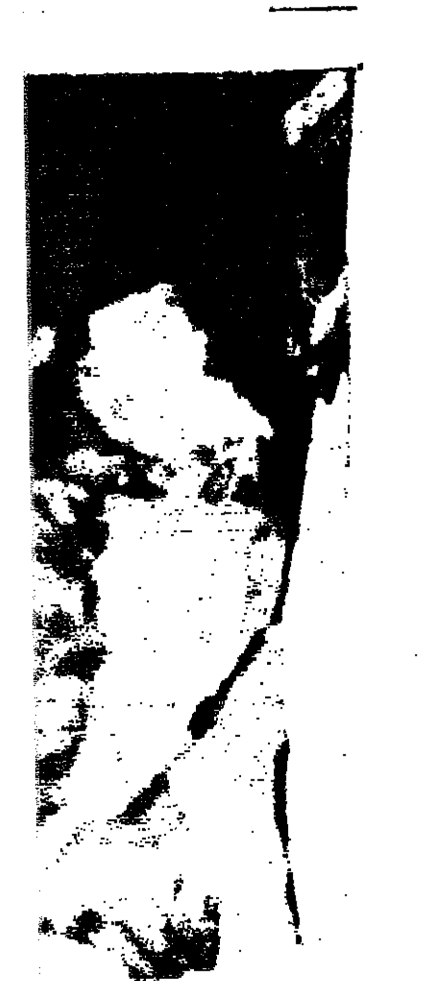
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Ce supplément a été établi
par
Philippe DECRAENE





SUPPLEMENT
onomie
ose toujou
le pétrol





ASIE

Chine

Pékin sous les dazibaos

(Suite de la première page.)

Parallèlement aux opinions critiques exprimées au sujet de Mao Tse-toung et de M. Hua Kuo-feng, les textes les plus récents demandent la réhabilitation de personnalités déchues pendant ou avant la révolution culturelle et qui n'ont pas encore officiellement bénéficié de cette mesure. Il s'agit notamment du maréchal Peng Teh-huai, écarté il y a vingt ans pour ses critiques du *« bond en avant »*, ainsi que l'ancien grand patron de la Chine du Sud, Tao Chu, condamné en 1967 comme *« contre - révolutionnaire »* alors qu'il était membre du bureau politique et directeur de la propagande au comité central.

Les auteurs d'affiches ne font là que suivre la tendance officielle, la réhabilitation de ces personnages ayant déjà été préparée par la presse. Plus préoccupants sont les textes menaçant divers dirigeants actuellement en fonction.

Les accusations, formelles ou voilées, partent de la répression des manifestations du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men pour exiger que les plus hauts dirigeants qui y furent mêlés supportent aujourd'hui le poids de leurs responsabilités. Un placard en caractères géants met à cet égard sur le même plan l'ancien maire de Pékin, M. Wu Teh, déjà fréquemment attaqué, et un autre membre du bureau politique, M. Ni Chih-fu, qui n'avait jusqu'à présent jamais été critiqué. Ce cas mérite attention car M. Ni Chih-fu, qui est âgé de quarante-quatre ans et occupait en 1976 les fonctions de secrétaire du comité du parti à Pékin et de commandant des milices de la capitale, n'a été promu membre de plein droit du bureau politique qu'à l'occasion du onzième congrès au mois d'août 1977 et il a encore été élu le mois dernier à la présidence de la fédération des syndicats chinois. M. Ni Chih-fu apparaît donc comme la victime possible d'un changement de tendance, ou de rapport de forces, très récent.

Critique du « Quotidien du peuple »

Dans le même ordre d'idées, de graves critiques sont adressées au *Quotidien du peuple* pour la manière dont il a prétendu révéler *« le vrai visage »* des manifestations de Tien-An-Men. A l'exception des membres de la « bande des quatre », le journal du P.C.C. s'est en effet gardé de mettre en cause aucune personne de haut rang et s'est même pudiquement abstenu de la moindre allusion à l'appel au calme lancé, dans la soirée du 5 avril 1976, par M. Wu Teh.

Tout incite aujourd'hui à penser, comme on le soupçonnait déjà il y a un mois *(le Monde* du 21 octobre), que la *« révision du verdict »* sur l'affaire Tien-An-Men n'a nullement clos un débat embarrassant pour le régime, mais qu'elle sert en fait de détonateur pour des remises en question plus profondes.

Ces indications, jointes à d'autre signes, font penser à des observateurs étrangers généralement bien informés qu'une importante réunion — peut-être un plénum du comité central — est imminente, sinon déjà en cours. De fait, on constate que les plus hauts dirigeants du régime n'ont pas été vus en public depuis plusieurs jours. L'hypothèse la plus répandue est qu'on doit s'attendre à un remaniement du bureau politique. Mais de quelle ampleur ? Si chacun s'accorde à penser que M. Teng Hsiao-ping est en mesure d'obtenir les têtes d'adversaires dont les positions ont été minées depuis de longs mois, on ne saurait sous-estimer les capacités de résistance de personnalités « centristes » qui ont survécu à la chute de la « bande des quatre » et contribuaient encore fortement il y a quelques semaines à peine à l'équilibre interne de la direction collective du régime.

Parallèlement à ces questions de personnes, un débat plus significatif encore se développe non seulement par voie de dazibaos mais également dans la presse sur le problème des droits de l'homme et des libertés démocratiques. Le thème n'est pas nouveau, mais il donne actuellement lieu à l'expression d'idées inédites. Le point de référence est, encore une fois, l'affaire de Tien-An-Men : les masses populaires ont-elles eu oui ou non raison de manifester ce jour-là et même de brûler des voitures et de mettre le feu à un bâtiment public ? Oui, répond sans ambiguïté le quotidien *Clarté*, qui s'étonne que, *« deux ans après la chute de la « bande des quatre », certains camarades considèrent encore ces actes comme des preuves de la nature contre-révolutionnaire de l'incident »*.

Ce qui importe aujourd'hui, poursuit *Clarté*, c'est de tirer la leçon de cette expérience : les droits démocratiques — liberté d'expression, d'association, de rassemblements, de grève, etc. — *« doibent être garantis non seulement par leur inscription dans la Constitution mais aussi par des actions concrètes de masses »*, autrement dit par leur pratique effective.

Le mensuel de la ligue de la jeunesse, dans un article reproduit par *le Quotidien du peuple*, est encore plus ambitieux et s'interroge sur les raisons qui ont permis à Lin Pia et à la « bande des quatre » de rester au pouvoir pendant des années. Parce que, répondent les auteurs, le peuple chinois, marqué par des siècles de féodalisme et dominé par *« un pouvoir impérial contre lequel aucune force ne l'a jamais emporté »* jusqu'en 1911, n'était pas même conscient de ses droits à intervenir dans les affaires publiques. *« Ce n'est*, ajoutent-ils, *que lorsque les masses auront le dernier mot dans les grandes affaires de l'Etat »*.

Pour des élections libres

La revue de la jeunesse va très loin dans ses suggestions concrètes : *« Le temps est venu*, y lit-on, *d'instaurer pour de bon des élections au scrutin secret, de changer cet état de choses où les électeurs ne connaissent ni leurs représentants, ni leurs activités, ni leurs opinions. »*

La plupart des thèmes développés par l'article de la revue de la jeunesse sont d'ailleurs repris dans un immense dazibao de plus de quatre-vingt-dix panneaux apparu, vendredi, sur une palissade bordant la place Tien-An-Men, signé par un groupe de travailleurs originaires du Kweichow.

Tout cela est révélateur d'un état d'animation politique, sinon de contestation — comme on n'en avait pas connu à Pékin depuis la campagne d'affiches qui marqua, en janvier 1977, le premier anniversaire de la mort de Chou En-lai, au cours de laquelle les mêmes thèmes furent timidement abordés, mais qui resta sans lendemain. Ces appels à la conquête de véritables libertés démocratiques alimentent un courant favorable à M. Teng Hsiao-ping, présenté comme le seul dirigeant, qui ait effectivement résisté de façon active à « la dictature fasciste » de Lin Piao et de la « bande des quatre » (ce qui est sans doute vrai, mais peu flatteur pour le président Hua). Nul doute que le dynamique vice-premier ministre utilise d'ailleurs ces aspirations d'une partie de la population pour imposer diverses décisions à ses collègues, tant en ce qui concerne l'élimination de certains personnages que la réappréciation en cours de l'héritage politique maoïste.

M. Ten Hsiao-ping a trop d'expérience pour jouer les apprentis sorciers. On ne peut douter cependant qu'il se trouve des éléments qui souhaiteraient aller plus vite et plus loin que lui.

ALAIN JACOB.

CENT SOIXANTE RÉFUGIÉS VIETNAMIENS ONT QUITTÉ LE « HAI-HONG » POUR LE CANADA

Cent soixante réfugiés vietnamiens du *Hai-Hong* ont quitté ce bateau, samedi 25 novembre, pour se rendre au Canada.

Ces réfugiés, les premiers à débarquer après avoir passé plus d'un mois sur le *Hai-Hong*, seront suivis par d'autres compatriotes, le Canada ayant accepté d'en accueillir 600 au total. L'ambassade de la R.F.A. en Malaisie a annoncé que la République fédérale était prête à accueillir 1 000 des quelque 2 500 passagers du *Hai-Hong*. La Belgique peut en prendre 150 en charge et la France en recevra au moins 220. En fait, les passagers du *Hai-Hong*, qui sont pour la plupart d'origine chinoise, ont exprimé le désir de se rendre en Amérique du Nord. Le contingent pris en charge par les Etats-Unis n'est pas encore fixé mais serait le plus important.

La marine malaisienne a empêché, vendredi, une trentaine de bateaux de réfugiés vietnamiens de toucher la côte orientale du pays. Les réfugiés font maintenant route vers le sud de la Malaisie. L'afflux des fugitifs en direction des côtes malaisiennes commence à perturber les forages de pétrole en mer, ont déclaré vendredi des armateurs de Singapour. Les réfugiés sabordent leurs bateaux et prennent d'assaut les plates-formes de forage, ont déclaré les armateurs. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

La défense a marqué des points au procès de M. Jeremy Thorpe

De notre correspondant

Londres. — Après la déposition-marathon (seize heures) de M. Peter Bessell, le tribunal de Minehead poursuit l'audition des témoins cités par l'accusation au procès de M. Jeremy Thorpe, l'ancien leader du parti libéral. Mais la défense a marqué des points au cours de ces derniers jours.

Pratiquant avec maîtrise l'art du contre-interrogatoire, Sir David Napley, l'avocat de M. Thorpe, a mis en évidence par des questions subtiles, posées sans jamais élever la voix, certains aspects troublants de la personnalité de M. Bessell, ancien parlementaire et ami de son client, le principal témoin à charge, dont les importants frais de voyage (il habite la Californie) et de séjour sont pris en charge par la Couronne, c'est-à-dire par le contribuable britannique. M. Bessell, qui avait fait faillite, avait « disparu » de Grande-Bretagne, il y a quelques années, laissant une « ardoise » de 250 000 livres à ses créanciers, dont il reconnaît n'avoir remboursé qu'une faible partie

La défense ne manquera pas ultérieurement de mettre en doute la véracité du témoignage-clé de M. Bessel, qu'elle considère comme un menteur pathologique.

Mais quelles sont les raisons qui l'ont déterminé à se retourner contre son *« cher et vieil ami »* pour le dénoncer et l'accuser ? A quel moment s'est opéré ce retournement psychologique qui a transformé ce complice en accusateur ? Dans ses déclarations, M. Bessel affirme qu'il ne pouvait plus cacher la vérité, qu'il a cédé aux pressions de parlementaires libéraux au courant de l'affaire, qu'il a été irrité par un article de M. Thorpe dénonçant Norman Scott, le mannequin homosexuel que le leader libéral aurait tenté de faire assassiner.

Deux mois après avoir écrit à son *« cher et vieux Jeremy »* (Thorpe), M. Bessel écrivait à son *« cher Norman »* (Scott) qu'il avait décidé de *« dire la vérité »*, bref de cesser de « protéger » M. Thorpe.

Mais pourquoi avoir attendu si longtemps, a demandé la défense, pour dénoncer un homme dont vous saviez qu'il envisageait de faire assassiner M. Scott ? M. Bessel a reconnu que sa carence était, en effet, *« irresponsable »*. Peut-être faudra-t-il un psychiatre pour analyser ses motivations.

Mais comment expliquer le personnage indéchiffrable de M. Thorpe qui, toujours très à l'aise, assiste aux débats, impassible et comme détaché, comme s'il n'était que le spectateur d'un film à sensations ?

En dépit des documents et témoignages (selon M. Bessell *« une douzaine de personnalités politiques, et non des moindres, étaient au courant de ses faiblesses »)* produits par l'accusation, M. Thorpe continue à affirmer n'avoir jamais eu de relations sexuelles avec M. Scott... — H. P.

Portugal

● *Environ deux cents jeunes extrémistes de droite* ont saccagé, vendredi 24 novembre, à Porto, les sièges locaux des jeunesses communistes et de plusieurs partis de gauche.

Certains manifestants portant des chemises noires et des brassards à croix gammée et faisant le salut nazi, criaient des slogans réclamant le *« retour de Salazar »*.

UN MÉDECIN BULGARE EST SOUPÇONNÉ D'AVOIR ASSASSINÉ GEORGI MARKOV

Londres *(A.F.P.)*. — Le principal suspect dans le meurtre, à Londres le 11 septembre dernier, du dissident bulgare Georgi Markov, est un médecin bulgare travaillant dans un hôpital ouest-allemand à Munich, a indiqué Scotland Yard.

Selon l'état actuel de l'enquête de la police britannique, ce médecin aurait utilisé, pour tuer l'écrivain, un pistolet chirurgical pour le traitement du cancer permettant une injection sous-cutanée de substance radio-active.

Scotland Yard indique que ce suspect a été identifié, grâce au portrait-robot dressé par Vladimir Kostov, l'autre dissident bulgare attaqué de façon identique à Paris, et présenté à toutes les personnes ayant assisté aux obsèques de Georgi Markov.

Pologne

LA POLICE A INTERPELLÉ DES MILITANTS CHRÉTIENS QUI ÉDITAIENT UNE REVUE CLANDESTINE

La police polonaise a interpellé le 21 novembre treize personnes à Lublin. Parmi elles figurent MM. Kupski, Bazdio, Madej, de l'université catholique de cette ville, ainsi que la mère, la sœur et la grand-mère de M. Piotr Jeglinski, actuellement étudiant à Paris. Au même moment, la police interpellait cinq personnes à Varsovie et d'autres à Wroclaw.

Cette opération vise des milieux liés à une publication chrétienne clandestine, *Spotkania* (Rencontres). Les opposants estiment que c'est une conséquence de l'affaire Charzewski. Kasimierz Charzewski, arrivé à Paris le 19 septembre pour faire des études, a été arrêté le 11 octobre ; il travaillait pour le compte des services secrets polonais, et était chargé de s'infiltrer dans les cercles d'opposants installés en France. Il avait eu des relations avec la revue *Spotkania*.

Union soviétique

CINQ ASSOCIATIONS DE BOULOGNE-BILLANCOURT « ADOPTENT » LE PROFESSEUR LERNER

Cinq associations de Boulogne-Billancourt ont tenu une réunion, le mercredi 22 novembre, pour faire connaître le sort du professeur soviétique Alexandre Lerner, empêché d'émigrer en Israël, ainsi que sa femme, depuis sept ans. Il s'agit des sections locales de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), de la Ligue des droits de l'homme, de l'Amitié judéo-chrétienne, du Centre communautaire israélite et de Boulogne-Entraide-Information. Ces associations ont « adopté » le professeur Lerner.

Le professeur Lerner, cybernéticien de réputation internationale, a déposé sa demande de sortie d'U.R.S.S. en 1971. Il est, depuis cette date, privé de tout travail et soumis à d'innombrables brimades (téléphone coupé, interdiction de quitter son appartement pendant certaines visites de personnalités étrangères, etc.). Sa fille a été autorisée à gagner Israël il y a plusieurs années.

LA CONSTRUCTION

LA VISITE A PARIS DE M. CALLAGHAN

Des ambiguïtés subsistent sur la contribution britannique au système monétaire européen

C'est d'une Europe « sans larmes » mais non sans ambiguïtés qu'ont discuté MM. Giscard d'Estaing et Callaghan, vendredi 24 novembre, à l'Elysée.

Deux points sont relativement clairs : 1. La Grande-Bretagne ne sera pas, le 1er janvier prochain, membre actif du système monétaire européen que le conseil des Neuf mettra au point les 4 et 5 décembre à Bruxelles ; 2. Elle ne restera pas à la porte pour autant, et le système sera conçu dans la perspective d'une participation britannique ultérieure pleine et entière.

En s'efforçant de maintenir une porte ni tout à fait ouverte ni vraiment fermée, MM. Giscard d'Estaing et Callaghan s'efforcent d'éviter les drames qui ont marqué les quinze années du Marché commun sans l'Angleterre. Une phrase de l'allocution préparée par M. Callaghan pour le dîner de l'Elysée, mais qu'il n'a pas prononcée telle quelle, caractérise exactement les relations entre les deux pays et sans doute le ton des entretiens : *« Peut-être l'ambivalence de nos rapports, leur caractère à la fois amical et tendu, confère-t-elle à nos deux pays une expérience particulière pour contribuer à la construction de l'Europe. »*

Amical, M. Callaghan a voulu l'être en insistant devant la presse sur l'accord total entre Paris et Londres sur le fonctionnement des institutions européennes, petit cadeau qui ne coûte pas cher mais fait plaisir, et qui devrait empêcher M. Debré de répéter que tous les partenaires de la France interprètent le traité de Rome d'une façon dangereusement élastique.

C'était aussi une amabilité de la part de M. Callaghan que de « saluer » devant les journalistes *« les étroites relations qui durent depuis des années entre la France et l'Allemangne fédérale »* comme *« une fondation solide sur laquelle l'Europe peut reposer »*.

Amical, M. Giscard d'Estaing l'a été lui aussi en faisant dire à son porte-parole dès avant les entretiens que *« le vœu de la France est que la Grande-Bretagne entre dans le système européen »*, principal objet des discussions. Mais c'est ici que commencent les ambiguïtés, dont l'existence a été largement mise en évidence par l'humour, mi-figue mi-raisin, des toasts échangés à l'issue du dîner de l'Elysée. M. Callaghan a certes fait un grand éloge de l'expertise de son hôte et assuré que si l'Europe n'existait pas il faudrait l'inventer, mais son ton laissait peser, c'est le moins que l'on puisse dire, quelque ironie. De son côté, M. Giscard d'Estaing s'est peut-être un peu avancé en assurant que les Britanniques partageaient son point de vue sur le caractère confédéral de l'Europe à construire.

« C'est la logique française »

« La France souhaite que l'ensemble de nos partenaires européens soient associés à l'étude d'ensemble du système monétaire européen », a dit M. Giscard d'Estaing aux journalistes (il a repris l'interprète qui avait escamoté le mot « étude »). Certes, la Grande-Bretagne a des *« caractéristiques et problèmes particuliers »*, et le président comprend que M. Callaghan *« les prenne en considération »* pour décider *« les modalités et les possibilités de la participation britannique »*. M. Giscard d'Estaing *« souhaite que le système qui sera arrêté les 4 et 5 décembre »* (et incidemment il dit sa *« conviction »* que cette échéance sera tenue) soit établi *« de telle manière qu'il rende possible soit une participation britannique, soit à son début (...) soit lorsque la Grande-Bretagne jugera que les conditions sont favorables à sa pleine participation »*.

M. Callaghan présente les choses sous un autre angle : *« Nous avons participé*, dit-il, *aux travaux préparatoires »* de ce qui est *« un projet communautaire »*. *« Un projet communautaire doit impliquer tous les membres de la Communauté, sans quoi il ne serait pas communautaire (...) mais bien sûr, il y a diverses parties du projet qui pourraient impliquer certains membres de la Communauté mais pas tous. Les autres seront juges du moment où ils voudront entrer »*. Répondant à une question, M. Callaghan a d'ailleurs rectifié ce mot : *« Il n'est pas question que la Grande-Bretagne entre dans quoi que ce soit* (sous-entendu puisqu'elle y sera dès le début). *Un projet communautaire doit impliquer tout le monde* — a-t-il répété — *sans quoi il n'est pas communautaire, c'est la logique française »*.

On voit que les modalités de la participation britannique au système européen, au moins à son début, ne sont pas limpides. Les motivations de M. Callaghan ne le sont pas non plus. Certes, il invoque *« les difficultés particulières »* de son pays, mais il insiste aussi sur le fait que le système doit *« bénéficier à l'Europe et au reste du monde »*. Est-ce à dire qu'il doit prendre de grandes précautions pour ménager le dollar ? Suite de la discussion le mois prochain à Bruxelles.

MM. Giscard d'Estaing et Callaghan ont également abordé les chapitres suivants :

● *Institutions européennes*. — La France et la Grande-Bretagne ont exactement les mêmes vues sur les institutions européennes : l'élection de l'Assemblée européenne ne saurait conduire à un accroissement de ses pouvoirs. M. Giscard d'Estaing ayant rappelé à la presse que les institutions doivent fonctionner *« dans le cadre défini par le traité de Rome »*, M. Callaghan a ajouté : *« Je n'ai rien à changer, pas un paragraphe, pas une phrase, pas un mot, pas une virgule, à ce que vous venez de dire. »* M. Callaghan a donné son accord pour qu'un « comité des sages » étudie le fonctionnement des institutions de la future Communauté élargie.

● *Coopération industrielle*. — MM. Giscard d'Estaing et Callaghan ont constaté que le programme de coopération industrielle qu'ils avaient arrêté l'an dernier (Airbus, échanges d'électricité) avait été réalisé. Mais — ont-ils observé — cette coopération est insuffisante. M. Callaghan a notamment souhaité que la France (qui vient de s'implanter dans l'industrie automobile britannique) facilite les investissements de son partenaire. Une rencontre d'industriels des deux pays sera organisée en février.

● *Les négociations commerciales*. — M. Giscard d'Estaing a évoqué les négociations commerciales de Genève (GATT) et souligné que l'accord actuellement envisagé entre la Communauté et les Américains *« n'est pas équilibré »*. M. Callaghan en convient, notamment pour les textiles ; mais alors que pour la France l'ensemble du dispositif doit être reconsidéré, pour la Grande-Bretagne quelques points seulement sont à revoir.

● *Situation internationale*. — Le président de la République et le premier ministre britannique ont constaté que sur les grands problèmes internationaux leurs vues étaient *« tout à fait similaires »*.

MAURICE DELARUE.

UN « LIVRE VERT » PRÉCISE LES RÉTICENCES DES ANGLAIS

(Suite de la première page.)

« Il est tout à fait approprié que nous accomplissions cela dans le cadre de la Communauté européenne à laquelle nous appartenons. » Ce passage du Livre vert provoquera sûrement de vives critiques de la part des députés travaillistes anti-européens ; de même qu'ils interrogeront le gouvernement sur son affirmation selon laquelle l'appartenance au S.M.E. n'affecterait pas l'indépendance économique du pays.

Le Livre vert indique seulement que *« l'argument selon lequel l'adhésion au S.M.E. impliquerait une perte de notre indépendance économique n'est que partiellement vrai »*. Le document ajoute qu'un taux de change intenable pourrait être modifié par accord avec les partenaires européens de la Grande-Bretagne, qui ont démontré dans leurs discussions qu'ils n'accepteraient pas qu'un pays ait à souffrir de sérieux dommages économiques en adhérant au système.

Le Livre vert revient sur la nécessité de mesures visant à assurer le *« transfert des ressources »* débouchant sur la *« convergence »* des économies des pays de la Communauté. *« Ces mesures sont essentielles au succès de la zone de stabilité monétaire »*, indique-t-il.

En outre, le Royaume-Uni *« souhaiterait que soient discutées, de manière positive, les relations du S.M.E. avec les autres monnaies, y compris le dollar ainsi qu'avec l'ensemble du système monétaire international. Jusqu'à présent, on a peu discuté de ce problème »*.

Enfin, le gouvernement britannique rejette la conception qu'une dépréciation de la livre aiderait à résoudre les problèmes économiques de la Grande-Bretagne. Tout en admettant que la livre serait à un niveau plus haut à l'intérieur qu'en dehors du taux fixe du S.M.E., le gouvernement n'en tire pas la conclusion que le Royaume-Uni devrait lier son taux de change au système, tel qu'il se présente actuellement. *« Aucune conclusion définitive n'a encore été atteinte »*, souligne le Livre vert.

HENRI PIERRE.

● *M. Michel Jobert*, fondateur du Mouvement des démocrates : *« Pour que les Français se fassent une idée simple et claire à la veille de l'élection de l'Assemblée européenne, il faudra bien que le président de la République abandonne sa présentation purement juridique et qu'il précise les chances et les moyens d'une progression vers la confédération européenne qu'il envisage. »*

هكذا من الإهمال

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Madelin (U.D.F.) : le vieillissement développe dans une nation les tendances conservatrices

Constatant que « *dans trente-trois départements on comptait plus de cercueils que de berceaux* », M. Alain MADELIN (U.D.F.) a attiré l'attention du gouvernement, vendredi 24 novembre, à l'Assemblée nationale, sur les conséquences du phénomène de vieillissement qui affecte la France. Il a notamment évoqué les répercussions sur le régime des retraites, la situation de l'emploi et la paix du monde. « *Le vieillissement*, a-t-il déclaré, *provoque un certain engourdissement et développe dans une nation les tendances conservatrices.* » Pour le député, il est donc d'une « *ardente nécessité* » qu'un grand débat soit rapidement organisé au Palais-Bourbon sur les problèmes de la population.

Mme VEIL, ministre de la santé et de la famille, insiste sur l'importance, dans ce domaine, des facteurs psychologiques. Aussi a-t-elle estimé que si un débat doit être organisé, il importera d'étudier soigneusement le contexte dans lequel il devra s'insérer. Elle a précisé que le gouvernement préparait un rapport sur les divers aspects de la politique familiale, rapport qui sera adopté à la fin de cette année.

La rénovation du bassin minier

Parmi les sujets abordés au cours de cette séance consacrée aux questions orales sans débat, la restructuration du bassin minier Nord-Pas-de-Calais a été évoquée par M. ANDRE DELELIS (P.S., Pas-de-Calais). *Il y a environ 60 000 logements à rénover*, a-t-il notamment rappelé avant de noter qu'« *on en avait rénové jusqu'ici un peu plus de 2 000 par an* » alors qu'il faudrait en rénover 3 000 chaque année pour réaliser cette politique en vingt ans ainsi que l'avait annoncé M. Chirac lorsqu'il était premier ministre.

Dans sa réponse, M. PROUTEAU, secrétaire d'État à la petite et moyenne industrie, a précisé que près de 80 millions de crédits de paiement seront affectés en 1979 à la rénovation des zones minières. Les engagements pris par les pouvoirs publics devraient ainsi être tenus. Le rythme des travaux, a-t-il ajouté, sera même accéléré dans toute la mesure où les contraintes financières actuelles, qui sont sévères, le permettront. M. Delelis a regretté que ne soit pas annoncé un supplément de crédits dans le prochain collectif budgétaire

P. Fr.

● *La commission des lois* de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 23 novembre, une proposition de loi organique tendant à faire siéger au Conseil économique et social quatre représentants des anciens combattants et des victimes de guerre, quatre représentants des travailleurs intellectuels et dix représentants des retraités et des personnes du troisième âge, désignés par les organisations les plus représentatives de ces diverses catégories.

L'adaptation du VIIe Plan

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 23 novembre, l'avis de M. André CHAZALON (U.D.F.) sur le projet de loi portant approbation du rapport d'adaptation du VIIe Plan. M. Chazalon a observé, notamment, que les modifications survenues dans les conditions d'exécution du VIIe Plan auraient pu conduire à un débat sur l'orientation du VIIIe Plan, plutôt qu'à une adaptation du VIIe

M. Pierre WEISENHORN (R.P.R.) a déclaré que le rapport n'aborde pas de manière suffisamment explicite les problèmes de l'énergie. M. René de BRANCHE (U.D.F.) a regretté que ce document, qui « manque de substance », élude en particulier le problème monétaire, alors que le gouvernement en souligne quotidiennement l'importance et engage la France, au niveau européen, dans une voie qui déterminera sa politique économique pour les années à venir.

Pour M. César DEPIETRI (P.C.), le rapport d'adaptation marque l'accentutaion de la politique d'austérité du gouvernement et prend son parti du déficit des échanges extérieurs de la France avec les grands pays industriels. M. André BILLARDON (P.S.) a qualifié ce texte d'« *hymne au libéralisme* », ce qui ne laisse pas d'être paradoxal, a-t-il dit, pour un document aux ambitions planificatrices.

En dépit de ces réserves, la commission de la production a donné un avis favorable à l'approbation du rapport d'adaptation. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, également saisie pour avis, s'est prononcée dans le même sens après avoir entendu le rapport de M. Jean BRIANE (U.D.F.).

● *M. Edmond Alphandéry*, député (U.D.F.) du Maine-et-Loire, a été élu président de l'intergroupe parlementaire d'étude des problèmes monétaires, constitué à son initiative et qui réunit une cinquantaine de députés appartenant aux quatre groupes de l'Assemblée nationale.

UN DÉPUTÉ COMMUNISTE DÉNONCE L'ALCOOTEST A L'USINE

Vendredi matin 24 novembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, M. ALAIN BOCQUET, député communiste du Nord, a dénoncé le fait qu'un patron d'une entreprise de sa circonscription (Vallourec, à Anzin) se soit attribué des « *droits de police exorbitants* » en imposant l'alcootest aux travailleurs de son usine suspects d'être en état d'ébriété (*le Monde* du 25 novembre).

Le député a demandé au gouvernement d'interdire immédiatement l'application de cette circulaire patronale. « *Pourquoi*, a-t-il suggéré, *ne pas prévoir dans cette usine l'extension de cette procédure aux repas d'affaires ou à ceux des conseils d'administration ?* » « *A quand*, a-t-il conclu, *l'alcootest dans les couloirs du Palais-Bourbon ?* »

Les maires ne veulent pas être les collecteurs d'impôts injustes

En conclusion de ses travaux, le congrès des maires de France a adopté à l'unanimité, vendredi 24 novembre, une résolution générale proposée par la commission des finances locales dont le rapporteur est M. Camille VALLIN (P.C.), maire de Givors (Rhône), dans laquelle il affirme notamment que « *la situation des milliers de communes rurales dont les ressources sont dérisoirement insuffisantes est devenue dramatique* » et que le budget 1979 « *va encore aggraver cette situation* ». Les congressistes ont estimé qu'il n'est pas possible d'y remédier « *sans modifier la répartition des ressources fiscales directes et indirectes entre l'Etat et les collectivités locales* ».

Constatant qu'« *aucune des revendications formulées lors des congrès précédents n'a été satisfaite* » le congrès 1978 a jugé « *inadmissible que les pouvoirs publics ne tiennent aucun compte des demandes pressantes de l'organisation la plus représentative des élus locaux* ». Il a demandé à l'Assemblée nationale de repousser la discussion des deux projets de loi relatifs à la réforme des finances locales tant que ne sera pas déposé le texte de la loi-cadre en préparation. Le congrès a mandaté le bureau de l'association pour demander « *dans les plus brefs délais* » une entrevue au premier ministre ainsi qu'aux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

A l'occasion de la séance de clôture, vendredi après-midi, M. Alain Poher a notamment déclaré : « *Les maires sont prêts à prendre leurs responsabilités, à en assurer de nouvelles, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas en continuant d'être des collecteurs d'impôts injustes.* »

Evoquant les critiques qui avaient été adressés aux instances dirigeantes de l'association par certains délégués socialistes, M. Alain Poher a indiqué : « *Certains jeunes maires nous ont dit que nous étions des beaux parleurs mais que nous agissions peu. L'important n'est pas de faire des déclarations fracassantes, mais d'avoir une action continue et d'aboutir.* »

M. Alain Poher a indiqué que 1979 serait « *sans doute la dernière année* » pendant laquelle il assumerait la présidence de l'Association, à laquelle il a été réélu. — A. R.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Affaires étrangères. — Au cabinet de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, sont nommés : chargé de mission, M. Henri Vignal ; conseiller des affaires étrangères et conseiller technique, M. Bernard Amoudric du Chaffaut, secrétaire adjoint principal (Orient) des affaires étrangères.

● *Le bureau de la fédération départementale de l'U.D.F.-Paris* a été désigné, mercredi 22 novembre, par le conseil départemental de cette formation. Il est constitué comme suit : président, M. Roger Chinaud (P.R.), député ; vice-président délégué, M. Georges Mesmin (C.D.S.), député ; vice-présidents, MM. Didier Bariani (rad.), député, Xavier de la Fournière (clubs Perspectives et Réalités), Raymond Long (P.R.) et Gérard Vée (M.D.S.F.).

● *Le Parti des forces nouvelles* (P.F.N., extrême droite) a affirmé, dans une déclaration publiée jeudi 16 novembre, « *qu'il n'a aucune teinte d'antisémitisme ni par hérédité ni par vocation et qu'il le condamne solennellement, ainsi que les agents de l'antisémitisme* ».

DE L'EUROPE

Les Britanniques refusent toute concession dans la discussion de la politique commune de la pêche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Par la faute des Britanniques, qui ont refusé de faire le moindre pas pour aller à la rencontre des autres États membres, la réunion des ministres de la pêche des Neuf, qui était organisée le 23 et le 24 novembre à Bruxelles, s'est soldée par un échec total. M. Ertl, le ministre allemand, qui préside actuellement les travaux du conseil, a annoncé qu'il ferait un rapport sur cette situation de blocage complet au conseil européen qui se réunit les 4 et 5 décembre prochain à Bruxelles.

Les Neuf essayaient, une fois de plus, de s'entendre sur la répartition des droits de pêche dans la zone de 200 milles de la Communauté. Depuis plus de deux ans que cette affaire est discutée, la principale difficulté provient des Britanniques, qui entendent que soit reconnue à leurs pêcheurs une préférence définitive dans les eaux entourant le Royaume-Uni. Les autres répondent qu'ils veulent bien faire un effort dans ce sens, mais qu'il ne faut pas aller trop loin, car on risquerait ainsi de nier l'esprit même du Marché commun.

Fort des promesses faites il y a quelques semaines à Bonn, lors du dernier sommet anglo-allemand, par MM. Callaghan et Silkin, respectivement premier ministre et ministre de l'agriculture et des pêches, les Allemands avaient acquis la conviction qu'il allait enfin être possible d'échapper à ce dialogue de sourds. M. Ertl en fut d'autant plus déçu en prenant connaissance des ultimes propositions de M. Silkin.

Dans les eaux situées entre 0 et 12 milles autour des îles Britanniques, ce dernier proposait de « geler » les quotas de capture des pêcheurs continentaux au niveau de 1977 et, en outre, de décider dès maintenant que, après le 31 décembre 1982, les « droits historiques » qui autorisent ces pêcheurs à venir dans ces eaux côtières deviendraient caducs. Dans les eaux situées au-delà des 12 milles jusqu'à 50 milles et plus, les quotas attribués aux pêcheurs continentaux seraient également « gelés » au niveau de 1977. Dans le cas où le repeuplement des fonds rendrait possible d'accroître l'effort de pêche autorisé, le bénéfice en serait réservé aux pays côtiers.

Il n'y avait pas là la moindre trace de concession. M. Silkin donnait plus que jamais l'impression de se moquer de ses collègues.

Sur le fond, le tour de table qui suivit la présentation des propositions britanniques montra que les huit Etats membres les rejetaient catégoriquement. « *Elles sont contraires à la lettre et à l'esprit du traité. Ce que veulent les Anglais, c'est pratiquer une discrimination ouverte* », commentèrent ainsi MM. Ertl et Le Theule. « *Désormais*, ajouta le ministre français des transports, *le problème est politique : il s'agit de savoir si lors du Conseil européen les huit chefs de gouvernement demanderont à M. Callaghan de revoir la politique Silkin.* »

Ajoutons que l'incapacité persistante des Neuf à définir un régime des droits de pêche dans les eaux communautaires va rendre de plus en plus difficile la conclusion d'accords de pêche réciproques avec des pays tiers tels le Canada, la Norvège ou les îles Féroé.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La Grèce fera probablement partie de la Communauté européenne le 1er janvier 1981*, a indiqué, le 24 novembre à Paris, M. Jean Pesmazoglou, président de la délégation du Parlement hellénique à la commission parlementaire mixte Grèce-C.E.E., qui vient de terminer sa quinzième session dans la capitale française. Selon M. Pesmazoglou, les négociations en vue de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. se termineraient probablement en juin 1979. De son côté, M. Paul de Clerq, président de la délégation du Parlement européen à la commission mixte, a souligné que la Grèce serait membre à part entière de la Communauté européenne dès la date officielle d'adhésion, indépendamment de la question des périodes de transition. Par ailleurs, la commission estime, dans une résolution adoptée à l'issue de ses délibérations, que « *la période transitoire de cinq ans maximum réclamée par la Grèce est suffisante pour les adaptations nécessaires dans certains secteurs* ».

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., a été reçu, vendredi 24 novembre, à la tête d'une délégation de ce mouvement, par M. Raymond Barre. A l'issue de cette entrevue, M. Devaquet a notamment indiqué, ainsi que *le Monde* l'a relaté dans ses dernières éditions du 25 novembre : « *Devant les prises de position discordantes et contradictoires de certains Etats membres, nous avons souligné qu'il nous apparaissait indispensable que le gouvernement français obtienne du conseil européen une déclaration affirmant sans ambiguïté que l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés ne saurait impliquer que cet organisme ait changé de nature et puisse s'arroger jamais de nouvelles compétences au-delà de celles définies par les traités.* »
USA

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET AU SÉNAT

Commerce extérieur : l'équilibre actuel est fragile

Le Sénat a examiné vendredi matin 24 novembre les dispositions du budget concernant le ministère du commerce extérieur. M. Tony LARUE (P.S., Seine-Maritime), rapporteur de la commission des finances, estime que l'évolution du commerce extérieur est *« encourageante »*, mais, note-t-il, *« le ralentissement des importations, dû à la crise, compte autant dans ce résultat que le zèle de nos exportations »*. M. Marcel PREVOTEAU (Un. centr., Marne), rapporteur de la commission des affaires économiques, insiste sur la fragilité de l'équilibre et juge *« paradoxale »* la médiocrité de notre balance agro-alimentaire. Pour M. Michel GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), l'élargissement de l'Europe au Portugal, à l'Espagne et à la Grèce menace notre économie. M. Anicet LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) juge *« illusoire »* le quasi-équilibre actuel de nos échanges et *« scandaleuse »* la façon dont est mené le « Tokyo round ».

Après s'être étonné du déficit de la France dans les domaines agro-alimentaires, du bois et de la machine-outil, M. Frédéric WIRTH (rép. ind., Français hors de France) souhaite que l'on donne les moyens aux Français de l'étranger de *« jouer leur rôle de « têtes chercheuses » en matière d'exportation »*. Pour M. Charles FERRANT (Un. centr., Seine-Maritime), il faudrait lancer une campagne d'information auprès des chefs d'entreprise *« pour les habituer à voir loin »*. Relevant que *« la stratégie du ministère du commerce extérieur s'intègre dans une stratégie globale du gouvernement qui ignore trop les contingences sociales »*, M. Philippe MACHEFER (P.S., Yvelines) assure que la bataille du commerce extérieur ne peut se gagner qu'avec l'aide des travailleurs.

M. Jean-François DENIAU, ministre du commerce extérieur, trace un tableau de l'évolution de nos échanges et reconnaît que la question la plus *« épineuse »* concerne l'agro-alimentaire. Il déclare : *« Il suffit d'une variation saisonnière sur les cours du café pour bouleverser entièrement les résultats mensuels. Mais, de façon plus permanente, il y a des situations visiblement anormales : par exemple, le fait que nous soyons déficitaires en beurre, ou celui d'être talonnés par l'Allemagne, sur le marché américain, en matière de vente de vins ! Ou bien encore, que la vente des pièces détachées ne suive pas exactement celle des automobiles. J'observe au passage qu'à présent, sur deux automobiles fabriquées en France, l'une est vendue à l'étranger, ce qui suffit à faire justice de toute tentation de protectionnisme, et que nos échanges textiles, cette année, seront excédentaires. »*

M. Deniau émet le souhait que les collectivités locales modèrent leurs achats à l'étranger car dans bien des cas, dit-il, elles trouveraient des produits français au lieu d'avoir à chercher à l'Est.

Coopération : favoriser l'aide à l'agriculture

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des crédits relatifs au ministère de la coopération. M. Robert SCHMITT (R.P.R., Moselle), rapporteur de la commission des finances, note que l'aide française aux pays en voie de développement représentait, en 1978, 0,35 % du P.N.B. (produit national brut), ce qui reste loin des 0,70 % recommandés par les organismes internationaux. Il qualifie toutefois ce budget de « raisonnable ». Pour M. Louis MARTIN (rép. ind., Loire), rapporteur de la commission des affaires étrangères, *« les crédits sont maigres, compte tenu de l'œuvre à accomplir en faveur des pays très pauvres »*. Il demande que les Français soient mieux informés sur la coopération.

Premier intervenant dans la séance de l'après-midi, M. Maurice VERILLON (P.S., Drôme), rapporteur de la commission des affaires culturelles, estime que les « formes » de l'action de la France mériteraient un nouvel examen et non la pure reconduction du budget. De même, juge-t-il particulièrement « fâcheux » de se laisser aller à la routine dans le secteur de la coopération culturelle. Il s'interroge sur l'opportunité du soutien militaire accordé à certains Etats africains.

Après avoir évoqué l'action menée, M. Robert GALLEY, ministre de la coopération, rappelle que *« l'action essentielle en faveur de l'Afrique tend au développement économique et social, avec un accent particulier sur l'agriculture, les infrastructures de communication, mais aussi l'appareil administratif et militaire »*. Evoquant l'extension de l'usage de la langue française, M. Galley signale la mise en service, en 1979, d'un émetteur audible du Cap à Alger et de Dakar à l'océan Indien.

Pour M. Serge BOUCHENY (P.C., Paris), *« le colonialisme est en large partie responsable du sous-développement de certains continents »*. Il affirme que le budget reflète *« des vues étriquées »* et n'est pas inspiré par *« les traditions généreuses de la France »*. A ses yeux, les militaires *« n'ont pas contribué à la paix ni en Mauritanie ni au Tchad, où la France a plutôt agi comme un frein à la réconciliation »* M. Jacques HABERT (non inscrit, Français hors de France), s'inquiète de la diminution des crédits du FAC (Fonds d'aide et de coopération) pour Haïti, le Cap Vert et les Seychelles. M. Francis PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) souhaite un resserrement des rapports entre les administrations françaises et l'Afrique, et une augmentation du nombre des organismes habilités à recruter des volontaires.

Après que M. Jean PERIDIER (P.S., Hérault), eut relevé le caractère *« dangereux »* de la coopération militaire, M. Roger ROMANI (R.P.R., Paris), souhaite faire de la coopération une « cause nationale ». M. Philippe MACHEFER (P.S., Yvelines) donne raison au gouvernement de mettre l'accent sur le développement agricole. Le président de la commission des finances, M. Edouard BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), demande que les crédits aillent moins à l'achat d'armes et plus au développement agricole. Après les réponses données par le ministre aux orateurs, les crédits sont adoptés.

Recherche : un budget de réorientation et de redémarrage

Les sénateurs étudient alors les crédits des services du premier ministre destinés à la recherche. Rapporteur de la commission des finances, M. Jacques DESCOURS DESACRES (rép. ind., Calvados) s'interroge *« sur l'opportunité d'ouvrir aux chercheurs une sorte de « retraite proportionnelle » de façon à rajeunir les cadres et à faciliter l'osmose avec le secteur privé »*.

Pour M. Edmond VALCIN (R.P.R., Martinique), rapporteur de la commission des affaires culturelles, le budget est *« assez bon »* mais *« trop faible »*. Il se félicite de la création du Comes (Commissariat à l'énergie solaire). M. Pierre NOÉ (P.S., Essonne) met l'accent sur les procédures de financement.

Après M. Philippe de BOURGOING (rép. ind., Calvados), qui insiste sur le rôle capital de la recherche dans le domaine agricole. M. Bernard PARMANTIER (P.S., Paris) relève l'importance de la recherche industrielle, notamment dans le secteur sidérurgique. Pour Mme Danielle BIDARD (P.C., Seine-Saint-Denis), ce budget est un budget de pénurie dans lequel les crédits d'équipements sont, selon elle, *« aussi médiocres »* que les crédits de fonctionnement.

M. Francis PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) évoque l'énergie solaire et l'agriculture. M. Pierre AIGRAIN, secrétaire d'Etat à la recherche, assure que ce budget est un budget de *« réorientation et de redémarrage »*. Il souligne : *« La recherche privée a pris, dans une certaine mesure, le relais de la recherche publique. On se plaignait jadis — c'était de bon ton — de la faible participation des entreprises à la recherche et au développement. Cette situation s'est corrigée. La part respective de l'industrie et de l'Etat a changé : faut-il le déplorer ? »*

Assurant que *« la recherche doit être pilotée — non asservie, — c'est-à-dire qu'il doit être possible de favoriser le développement préférentiel de certains secteurs »*, M. Aigrain évoque la réforme du C.N.R.S., l'emploi scientifique et l'équilibre entre recherches amont et aval. Il donne son accord à l'organisation d'un débat sur le thème « recherche, indépendance et société », comme M Parmantier l'avait intitulé. Les crédits sont adoptés.

Affaires étrangères : les socialistes critiquent la politique gouvernementale au Proche-Orient

Le Sénat adopte samedi 25 novembre, à 2 heures du matin, les crédits du ministère des affaires étrangères, dont la discussion, commencée la veille, avait été interrompue par l'examen des crédits du commerce extérieur, de la coopération et de la recherche

Lorsque la séance reprend, vendredi à 22 heures, M. DE GUIRINGAUD monte à la tribune pour présenter les dispositions principales de son budget, dont le taux de progression (15,7 %) est légèrement supérieur à celui du budget de l'Etat. Il évoque ensuite plusieurs aspects de la politique extérieure française. A propos du Liban, le ministre des affaires étrangères déclare notamment :

« Nous rappellerons au président Sarkis — que le président de la République accueillera la semaine prochaine — notre volonté de l'aider dans sa mission de réconciliation nationale. Son succès peut seul permettre de rétablir la paix civile, de restaurer l'Etat et de renoncer à une sécurité empruntée, lorsque le Liban se sera enfin doté de moyens proprement libanais d'assurer l'ordre et la sécurité de tous. »

Parlant de la Chine, M. de Guiringaud précise : *« Nous sommes associés, par nos experts, par nos entreprises, au grand effort engagé par les nouveaux dirigeants de la Chine en vue de moderniser leur immense pays. »*

Sur l'avenir de l'Europe, il déclare notamment : *« Les Neuf, qui effectuent entre eux plus de 50 % de leur commerce, ne peuvent plus laisser leur activité économique, c'est-à-dire l'emploi des travailleurs de l'ensemble de la Communauté, dépendre des fluctuations d'une monnaie extérieure. (...) Elue, à la suite d'un scrutin qui, nous l'espérons, exprimera l'adhésion du peuple français à la cause de l'Europe et qui, à ce titre, doit intervenir dans des conditions conformes à nos traditions républicaines, l'Assemblée européenne exercera les compétences que lui donnent les traités et, bien entendu, elles seules. »*

M. GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis), estime que l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal est une *« menace grave »* pour notre économie. Il trouve, d'autre part, *« scandaleux »* qu'une agence comme Havas soit chargée *« pour des instances extérieures »*, d'organiser *« l'apologie du Marché commun »*.

M. CROZE (R.I., Français de l'étranger), s'exprimant au nom de M. Paul d'Ornano (R.I., Français de l'étranger), critique notre politique à l'égard de l'Afrique du Sud. *« Partant du postulat qu'il faut accepter l'évolution pacifique conduisant inexorablement à l'éviction du pouvoir blanc, cette politique, dit-il, est, à la fois, irréaliste et hypocrite : Irréaliste, car elle ignore que les leaders noirs qui prendraient le pouvoir ont été formés à Moscou. Hypocrite, car elle feint d'ignorer les turpitudes de certains de ceux qui crient le plus fort. »*

M. GENTON (C.N.I.P., Cher), pense, au contraire, que le raidissement des Etats blancs d'Afrique australe est dangereux et qu'il y aurait un grand risque à ne pas faire évoluer les choses dans le sens du pouvoir noir modéré.

M. Edouard BONNEFOUS (gauche-dém., Yvelines), président de la commisison des finances, regrette de n'avoir reçu aucune réponse nette à sa question du 29 octobre dernier au sujet du port d'armes des agents diplomatiques, et de leur nombre.

M. PERIDIER (P.S., Hérault) rappelle la position de son parti sur le Proche-Orient et reproche au gouvernement de n'avoir pas assez soutenu *« l'initiative courageuse »* du président Sadate.

M. HENRIET (R.I., Doubs) estime qu'il est indispensable de hâter l'harmonisation des lois sociales en Europe. Il précise d'autre part que la démographie du continent, comme celle de la France, est catastrophique et que, si des mesures urgentes et profondes ne sont pas prises contre cette dénatalité, il lui paraît qu'à plus ou moins long terme, *« l'Europe, c'est foutu ! »*.

Répondant aux orateurs, M. DE GUIRINGAUD apporte les précisions suivantes :

IMMUNITES DIPLOMATIQUES. — *« Les bénéficiaires de l'immunité sont très nombreux. Mais il y a à Paris trois corps diplomatiques, accrédités respectivement auprès de notre gouvernement, de l'O.C.D.E., de l'UNESCO, sans compter nombre d'organismes internationaux. Il y a aussi, à Strasbourg, l'Assemblée européenne. (...) Nous recherchons néanmoins un meilleur équilibre en nous inspirant du principe de réciprocité. Une liste d'une quarantaine de personnes a déjà été dressée, à qui les cartes diplomatiques seront retirées. »*

AFRIQUE BLANCHE. — *« Je sais gré à M. Croze d'approuver les principes de notre politique, mais je ne puis le suivre dans son appréciation de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, de la situation en Namibie et du maintien du régime colonial en Rhodésie. »*

Puis M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, traite des questions plus spécifiquement financières. Il souligne l'effort accompli en faveur des Français établis hors de France et obtient le vote des crédits ainsi que le rétablissement de quatre postes des services centraux que l'Assemblée nationale avait supprimés. Il s'agissait en fait d'un transfert d'emplois que l'auteur de l'amendement à l'Assemblée nationale avait refusé, *« étant mal informé. Il a promis de ne pas insister »*, indique M. Stirn.

A. G. - A. Ch.

En Martinique

LE R.P.R. CONTESTE LE SÉRIEUX DU PROCHAIN COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ANTILLES.

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — *« Créer un choc qui sortira les Antilles de leur stagnation »*, tel est l'objectif du colloque qui se réunira aux Antilles du 4 au 10 décembre à l'initiative de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Ces « états généraux » sur le développement économique de la Martinique et de la Guadeloupe devraient réunir quelque trois cents personnes : élus locaux, hauts fonctionnaires, responsables d'organismes financiers, chefs d'entreprises métropolitains. Quatorze commissions de travail sont prévues : cinq débattront des possibilités de développement de l'agriculture, cinq autres des activités créatrices d'emplois, deux seront consacrées à l'infrastructure et deux aux marchés et supports des activités de production. Une moitié des thèmes sera étudiée en Guadeloupe, l'autre en Martinique.

Dès que le projet a été connu, la majorité — ici dominée par le R.P.R. — a adopté une attitude réservée. Lors de son récent voyage aux Antilles, toutefois, M. Jacques Chirac, après avoir souhaité un report du colloque, avait conseillé aux représentants locaux du gaullisme de participer à la rencontre pour y faire valoir leurs thèses.

Ce conseil n'a pas été suivi. Sur place, on estime même que la position officielle du président du R.P.R. peut fort bien aller de pair avec une position « officieuse » de la direction du mouvement gaulliste, qui aurait encouragé ses cadres locaux à prendre une position plus critique à l'égard du colloque. Toujours est-il que M. Michel Renard, secrétaire départemental du parti gaulliste, l'a qualifié de *« farce dangereuse en l'absence de toute préparation sérieuse »* et de *« tribune offerte à l'opposition »*. Il n'a toutefois pas renoncé, semble-t-il, à y participer.

Depuis plusieurs mois, c'est l'épreuve de force aux Antilles entre le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, giscardien, et les milieux d'affaires locaux, en particulier les « békés », plutôt chiraquiens. Les producteurs de bananes reprochent au gouvernement d'encourager l'implantation de la Compagnie fruitière, précédemment installée en Côte-d'Ivoire. Cette société marseillaise est associée au groupe Darboussier-Empain, qui a entrepris en Guadeloupe la reconversion de 3 000 hectares de canne à sucre en plantations de bananes et d'ananas. — J. O.

LA CRISE AU SEIN DU M.R.G.

Les dix-sept membres du Mouvement des radicaux de gauche qui composent le bureau de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.) et qui avaient demandé en référé qu'il fût sursis à leur exclusion du M.R.G., n'ont pas eu gain de cause. Mme Rozès, président du tribunal de Paris, a rendu, vendredi 24 novembre, une ordonnance déclarant qu'il n'y avait pas lieu à référé. En effet, dit-elle, la décision d'exclusion critiquée requiert d'une part l'examen de circonstances de fait, d'autre part l'interprétation de dispositions statutaires. Il y a donc une difficulté sérieuse échappant à la compétence du juge des référés.

M. François Loncle, membre du secrétariat du M.R.G., a précisé qu'au total vingt-deux responsables du mouvement sont désormais considérés comme exclus. Parmi eux figurent, notamment, MM. Manuel Diaz, maire de Millau, Guy Gennesseaux, conseiller de Paris et Pierre Bracque, adjoint au maire de Beauvais. M. Robert Fabre a, quant à lui, donné sa démission de la présidence de la fédération de l'Aveyron du M.R.G. Il a indiqué à cette occasion : *« Si le M.R.G. n'a pas de liste européenne, il sonne son glas et celui du radicalisme. »*

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Rocard invite ses amis à plus de sang-froid

(Suite de la première page.)

Il convient, selon lui, de chercher à définir les conditions susceptibles de permettre l'arrivée au pouvoir de la gauche. Quelles que soient les divergences d'appréciation qui existent entre dirigeants socialistes, une grande sérénité est nécessaire pour mener à bien cette réflexion, a-t-il expliqué. C'est pourquoi il a invité les dirigeants du P.S. à faire preuve de sang-froid, afin que le débat ne soit pas, volontairement ou non, obscurci.

Le député des Yvelines a saisi cette occasion pour répondre, de manière sèche et personnalisée, à M. Gaston Defferre.

Le maire de Marseille avait, en effet, le 23 novembre, au micro de France-Inter, comparé les propositions économiques de M. Rocard à la politique du pouvoir actuel ainsi qu'à celle de Pierre Laval en 1934 (1).

Ce n'est pas la première fois que M. Defferre mettait ainsi en cause l'ancien secrétaire national du P.S.U., puisque, le 2 octobre, il avait noté que, si un congrès se réunissait dans les quinze jours, le *« cas Rocard »* serait réglé. A l'époque, le député des Yvelines, tout en soulignant qu'une telle déclaration ne pouvait impliquer que la volonté de l'exclure du P.S., avait mis cette *« bavure »* au compte de *« l'impulsivité »* du maire de Marseille. Celui-ci avait d'ailleurs aussitôt nuancé ses propos.

La nouvelle attaque de M. Gaston Defferre allant beaucoup plus loin, M. Rocard a voulu montrer qu'il n'est pas décidé à subir plus longtemps ce type de déclaration, le maire de Marseille ayant manifestement fait un pas de clerc. Comme le notait vendredi, au micro de France-Inter, M. Jacques Delors, délégué national du P.S. : *« Les petites phrases empoisonnées, ça peut faire la « une » des journaux, ça peut ravir vos adversaires politiques, mais ça ne fait en aucun cas progresser le débat politique. »*

M. Defferre a ainsi fourni l'occasion . une opposition de s'exprimer publiquement au sein de son fief des Bouches-du-Rhône. Il est vrai que les médiocres résultats obtenus par le P.S. lors des élections législatives, aussi bien à Marseille que dans l'ensemble de la région Provence-Côte-d'Azur, avaient déjà suscité la grogne à la base. A l'occasion de la discussion sur le règlement intérieur, la convention fédérale des Bouches-du-Rhône a, par exemple, manifesté sa volonté de ne plus laisser le maire de Marseille décider seul, à l'avenir, des candidatures.

La mise en cause de M. Michel Rocard a conduit une vingtaine de militants socialistes des Bouches-du-Rhône à désavouer M. Defferre. Appartenant notamment aux sections socialistes de Bouc-Bel-Air, Marignane, Aix-en-Provence et Marseille — certains d'entre eux occupant des fonctions électives, puisqu'on trouve parmi les signataires de la déclaration de protestation qui a été adressée à la convention nationale le maire de Saint-Victoret et son premier adjoint, — ils estiment que la mise en cause de *« l'honnêteté politique d'un secrétaire national »* est *« incompatible avec les propos que devraient tenir entre eux des membres d'un même parti »*. Un autre groupe de militants socialistes des Bouches-du-Rhône appartenant à des sections de l'étang de Berre ont adopté un texte dans lequel ils se désolidarisent *« de l'expression et du jugement de la première personnalité socialiste du département »*.

Devant les remous créés au sein de la fédération qu'il dirige, M. Charles-Emile Loo, membre du secrétariat national du P.S. et ancien député, a cru nécessaire d'expliquer qu'*« une confusion »* existe dans l'esprit des militants qui protestent.

La convention nationale — dont ce n'est, il est vrai, pas l'objet — ne devrait pas aller au-delà de ces explications sur la forme. Il n'a pas été question des contributions que les uns et les autres sont susceptibles de déposer dans la perspective du congrès du mois d'avril. Toutefois, M. François Mitterrand a, à la veille de la réunion de la convention nationale, précisé à l'attention des dirigeants de son parti que le dépôt d'un texte, quelle qu'en soit la nature, par un membre de la majorité du P.S., serait considéré par lui comme une rupture de la solidarité de l'équipe qui dirige le parti depuis 1974. Reste à savoir si M. Pierre Mauroy, notamment, fait des statuts du P.S. la même interprétation que le premier secrétaire. Les contributions éventuellement divisées au sein de la formation socialiste n'impliquent en effet pas un vote au sein des fédérations départementales du parti socialiste.

THIERRY PFISTER.

(1) Le maire de Marseille a d'ailleurs commis sur ce point une erreur de date. A l'époque, en effet, Pierre Laval était ministre des affaires étrangères. Il n'a occupé la présidence du conseil que de janvier 1931 à février 1932, puis à nouveau de juin 1935 à janvier 1936. M. Defferre ne pensait pas à la période qui a suivi lorsque, au lendemain de l'installation à Vichy du gouvernement, en juillet 1940, Pierre Laval est devenu vice-président du conseil avant, en 1942, de prendre en charge les fonctions de chef du gouvernement et ministre de l'intérieur.

M. MAUROY : il n'y a pas de crise.

En présentant devant la convention nationale du parti socialiste le rapport d'activités de la direction depuis les précédentes assises de ce type, le 29 avril, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, a noté que jamais le P.S. n'avait autant travaillé en six mois. *« Il y a là un sujet de satisfaction,* a-t-il noté, *qui contraste avec ce que l'on peut lire dans les journaux concernant le parti. Ce n'est pas un parti en crise, mais un parti qui travaille beaucoup. »*

Le maire de Lille, s'interrogeant sur les commentaires de presse consacrés à sa formation, a invité les responsables socialistes à se demander si ils sont eux-mêmes à l'origine de cette présentation extérieure. Il conviendrait alors qu'ils prennent les mesures pour faire en sorte que cela cesse. *« Ou alors,* a ajouté M. Pierre Mauroy, *il existe un nouveau pouvoir : celui des médias. Il y a urgence à savoir comment le parti socialiste doit alors se comporter face à une telle situation. »*

En ce qui concerne la majorité qui anime le P.S. autour de M. François Mitterrand, M. Pierre Mauroy a indiqué qu' *« elle doit discuter au plus vite pour savoir où elle en est »*. *« Un effort de clarification est nécessaire,* a-t-il poursuivi. *Ou bien il y a désaccord sur les idées et un congrès tranchera, ou il n'y a pas de débat fondamental, et dans ce cas il faut rassurer les militants qui s'inquiètent. »*

Mme ROUDY SOUHAITE QUE DEUX CENTS FEMMES SOIENT PRÉSENTÉES AUX ÉLECTIONS CANTONALES

Dans le numéro de novembre du mensuel socialiste *le Poing et la Rose*, Mme Yvette Roudy, membre du secrétariat national, écrit à propos de la représentation des femmes : *« Le parti socialiste ne compte que deux femmes députés (...) pour dix-neuf en tout à l'Assemblée, dont douze communistes (...). Le parti socialiste compte une femme sénateur et quatre femmes conseillers généraux pour cinquante-quatre femmes élues, dont dix-huit communistes (...). Nous sommes loin derrière le parti communiste, derrière la droite (...). Que se passe-t-il ? »*

Pour remédier à cette situation, le bureau exécutif du P.S. vient d'approuver un rapport discuté le 12 novembre, lors de la réunion des secrétaires fédérales à l'action féminine du parti. Ce rapport recommande *« un effort particulier »* des fédérations au moment de la désignation des candidats. Dans *le Poing et la Rose*, Mme Roudy fixe à deux cents le nombre de candidates que le parti devrait désigner lors des prochaines élections cantonales, soit un minimum de deux par fédération.

LE P.S. ET SON QUOTIDIEN

Nous avons indiqué dans le *Monde* du 25 novembre que M. Lionel Jospin, qui avait défendu au sein de la fédération de Paris du P.S. l'idée du lancement d'un quotidien socialiste, n'avait pas été suivi par les militants. La commission des résolutions de la convention fédérale de Paris a toutefois adopté un texte souhaitant que *« la direction nationale consulte rapidement l'ensemble des militants sur l'opportunité politique d'un quotidien, la décision finale devant être prise après examen attentif de l'ensemble du dossier technique et financier »*.

Il convient de noter que, sur une centaine de sections socialistes de la capitale, seules une dizaine ont retenu les textes qui leur étaient présentés en faveur de ce quotidien et pas toujours pour donner un avis favorable.

T. P.

● *Deux des membres du secrétariat de la fédération de la Haute-Garonne du parti socialiste*, MM. Georges Balard et Alain Béneteau, viennent de remettre leur démission. Tous deux favorables à l'action menée par M. Michel Rocard, ils déplorent le manque de dynamisme de l'équipe fédérale et s'étonnent qu'un meeting prévu avec la participation du député des Yvelines soit retardé. Les deux démissionnaires continuent toutefois de militer au sein du P.S.

هكذا من الأمل

Le Monde aujourd'hui

PORTRAIT

Une fan d'Elvis

7 h. 10 : le réveil sonne. Franciska sort du sommeil et branche son magnétophone. La voix d'Elvis Presley emplit sa chambre, cette voix qui l'accompagne chaque matin de la cuisine à la salle de bains, jusqu'au moment où il faut partir au travail.

Franciska est standardiste dans une société. Vingt-neuf ans, mariée, elle vit seule à Paris et retrouve chaque week-end en province son mari et ses deux petits garçons. Une vie quotidienne qui ressemblerait à beaucoup d'autres, si Franciska n'avait pas une *étrange* passion pour Elvis. A l'entendre, ce n'est pas un caprice, ce n'est pas un *hobby*, « *c'est un amour*, affirme-t-elle, *de la racine des cheveux jusqu'à la pointe des ongles. Quand j'ai appris sa mort, je suis tombée dans le coma pendant deux heures.* »

S'il y a des fans d'Elvis un peu partout — et Franciska en connaît un bon nombre, — « *Moi, je suis un cas. Quand quelque chose ne va pas, c'est lui que j'implore.* » La vénération tourne d'ailleurs au culte. Franciska s'habille « style Elvis » : pantalon et veste de cuir noir, ceinture à grosse boucle. A son cou, Elvis dans un médaillon. Sur le cadran de sa montre, le visage d'Elvis. Sur ses T-shirts et ses écharpes, Elvis encore. Dans sa penderie, sont rangés des vêtements que le King n'aurait pas reniés, vestes à franges et chemises cloutées. Sans compter les photos — des centaines — découpées dans des magazines. Franciska réserve une partie de son salaire à l'achat de revues spécialisées dans la chanson. « *Tout ce qui est dit ou écrit sur lui m'intéresse. Quand je trouve la moindre petite •photo, je la garde. J'ai lu une cinquantaine de livres sur sa vie, ainsi je peux voir comment il se comportait.* » A cela s'ajoutent soixante posters, une centaine de 33 tours. Et sur la boîte de rangement des cassettes, deux noms sont inscrits : Elvis, Franciska.

« C'est pour être toujours avec lui »

Au travail, entre deux appels téléphoniques, Franciska tire de son sac un porte-photos qu'elle garde avec elle, des porte-clefs, des badges d'Elvis et même un portrait glissé au recto de sa carte orange. « *C'est pour être toujours avec lui*, explique-t-elle. *Quand j'ai un moment de pause, je cherche où me procurer une cassette, un poster que je n'ai pas encore.* » Il y a aussi les films. Elle court les voir et les revoir. Depuis la mort du King, elle est allée cinquante-huit fois à la projection d'*Elvis Show*.

Mais le culte ne s'arrête pas là. Son appartement, elle veut en faire un musée. Dans l'entrée, sur un fond de velours noir, une silhouette d'Elvis grandeur nature accueille le visiteur. Sur les murs de la chambre tendus de bleu nuit, il est partout. En costume de scène, le micro à la main, en tenue de sport, souriant ou attentif, la tête penchée, la mèche en avant. On trouve même un cliché de sa tombe. Pour décorer les étagères, des roses rouges en tissu, « symbole de l'amour ». Des spots éclairent ce qu'elle appelle « le temple ».

« Nous avons beaucoup de points communs »

Le soir, au retour du travail, Franciska compulse les livres-souvenirs, les articles de presse découpés : « *Nous avons beaucoup de points communs. Le même style de vie. Il était impulsif, comme moi. On me dit parfois : tu est l'Elvis au féminin. Nous sommes tous deux du signe du Capricorne. Nos mariages ont eu lieu la même année et, comme lui, mes couleurs préférées sont le noir et le bleu. A force de lire, je sais beaucoup de choses sur lui, mais j'aimerais en savoir encore plus...* » Aussi, Franciska a l'intention d'économiser pour partir à Memphis et rencontrer le père du chanteur : « *Je saurai la vérité sur tout.* » Elle veut apprendre l'anglais pour traduire ses chansons et s'intéresse au spiritisme : « *Avec l'aide d'un médium, je pourrais peut-être communiquer avec lui.* »

Franciska ne tarit pas. Les yeux brillants, elle raconte pêle-mêle le talent du chanteur, sa beauté, sa musique, le remercie de lui avoir fait connaître tant de fans devenus ses amis. « *J'ai de la chance*, ajoute-t-elle. *Mon mari et mes enfants comprennent mon amour. Bien sûr, Elvis est mort. Mais c'est son corps qui a disparu. Son âme est là, je la sens. Vous savez, un dieu, ça ne meurt pas...* »

MARIE-CHRISTINE VALLET.

VU DE BRETAGNE

Rock in Brest...

LE tumulte vous envahit jusque dans les veines de sang. Il est dans votre tête, dans votre cœur. Vous n'y échappez pas.

Le rock est un chœur de feu. Chorus !

Le rock est une fête hurlante, pantelante !

Des rythmes dingues, des sonorités d'une tendresse inouïe. Une sorte de communion païenne, avec parfois, au bout du fracas éclatant de la mer, une sorte de prière enfantine, litanique, rituelle. On est pris. On est dedans. Subjugués, submergés.

Ni Memphis, ni Frisco, ni Brooklyn ! C'est à Brest dans la salle de l'Auditorium. C'est Dan ar Bras qui officie. Croyez-moi : le rock breton ne se porte pas si mal, merci !

Claviers et guitare. C'est Dan à la guitare. Basse et batterie. C'est Santangeli à la batterie. Et voici que se déchaîne la tempête étincelante avec ses glapissements, ses feulements. Quelque chose de triomphal. Les sons sont rouges, verts, jaunes. Des couleurs violentes. Rageuses, voluptueuses. Car tout, là, rage et jouit. Les musiciens, dans une connivence pour ainsi dire sensuelle, et même amoureuse, avec leurs instruments illuminés, s'interpellent, se répondent pour fondre leur musique dans une étreinte qui s'achève en transe nègre, primitive. Ouais ! Ya ; All is well ! Et chacun de devenir, comme le dit Rimbaud, un opéra fabuleux...

Dan ar Bras chante sur quelques-uns de mes poèmes. Je n'y suis pour rien. Il les réinvente totalement, il me réinvente. A Brest, ce soir, ces textes constituent son œuvre propre. Et de ce qui n'était qu'une brassée de nostalgies et de plaintes funèbres, il fait une cérémonie parfaitement moderne, magique, rythmique. Il incendie mes blues. Il complète ma syntaxe. Allez dire à la ville, ya, que je ne reviendrai pas. Et mes virgules et mes points d'exclamation, c'est Santangeli, batteur étourdissant, qui les frappe à coups de cymbales et de tambours. Go, c'est parti...

Et avec ces sonorités en tête, qui tournent et s'enlacent, avec tous ces talents rassemblés sous le bariolage des projecteurs et des néons c'est toute une ascendance paysanne qui resurgit. O tombes vaincues ! Les miens ressuscités par la gloire des claviers, des cordes électriques, des binious et des cuivres ! Bien des auteurs se plaignent de leurs interprètes. Moi, pas...

Dan ar Bras et son groupe, ce soir à Brest, transcendent les pluies et les croix, les amours, les misères. Et de « rocker » mes peines, ils en font un triomphe. Ouais, all is well...

XAVIER GRALL.

CROQUIS

La boulangère est bête

LA rue riait tous ces temps-ci, mais ça y est, hélas ! c'est fini. J'ai découvert que la boulangère est bête, dangereusement bête, et je ne m'en étais pas encore aperçue.

Hier, j'allais acheter du pain. Ça m'arrive tous les jours. J'aime tenir le pain chaud dans la main, le glisser dans mon filet et ressortir pour parfumer la rue qui se met à rire. J'étais donc dans la boulangerie, à une heure qui m'est inhabituelle, il faut bien le dire, et pourtant la boulangère avait un air comme tous les jours. Il y avait bien une autre cliente là, mais je n'y prêtais pas attention, quand, tout à coup, voilà la boulangère qui se met à lui parler. « *C'est pas malheureux*, dit-elle, comme parlent les boulangères, *regardez-moi ça, c'qu'on est obligé de supporter à côté de soi !* », et, en insistant, comme si c'était le comble : « *A côté de nous qu'ils sont !* »

Je tourne un regard dans la direction qu'elle indique et j'aperçois deux paires de jean's devant la vitrine ; en haut, je ne savais pas ce qu'il y avait parce que les affiches pour le patronage de la paroisse cachaient tout. Je me dis en moi-même, très vite : racisme, ça doit être des Noirs. Non, je me trompais. Enfin, pas pour le racisme. C'étaient des Blancs à longs cheveux, des jeunes ; je les ai vus parce qu'ils sont entrés dans la boulangerie ; plutôt pas antipathiques.

Je pensais que la boulangère allait les mettre à la porte après ce qu'elle venait de dire. Non, pas du tout. Avec un air pincé, elle leur a demandé ce qu'ils voulaient. Ils ont répondu : « *Deux tartelettes.* » Elle leur a pris leur argent. Je n'en revenais pas. Je me suis retrouvée dehors sans savoir comment, bousculée par l'odeur de cette méfiance qui s'était mélangée à celle du pain cuit. Je ne sentais plus rien dans la rue, mon pain avait perdu ses vertus et la rue ne souriait plus.

JULIE TERREAU.

MŒURS

UN DIVORCE A LA RUSSE

DEVANT le juge, elle se tient droite et candide :

« *Impossible de continuer, camarade juge...*

— Pourtant, vous êtes mariée depuis six ans. Vous avez trois enfants. Vous paraissez satisfaite ?

— *Justement non. Satisfaite, je ne le suis pas. Disons que jusqu'à présent, je me suis arrangée. Mais avec ce fait nouveau...*

— Quel fait nouveau ?

— *Mais le changement d'appartement, camarade juge !*

— Le changement d'appartement nuit à votre ménage !

— *Enormément, camarade juge, énormément.*

— Expliquez-vous ! D'un appartement d'une pièce-cuisine, vous avez accédé à un appartement de deux pièces-cuisine. Alors ?

— *Alors, camarade juge, dans l'appartement de deux pièces, nous couchons, mon mari et moi, dans la même pièce que mes beaux-parents. Les trois enfants dorment dans la pièce à côté.*

— Vous n'allez pas me dire que c'est la cohabitation avec vos beaux-parents qui détruit votre ménage ?

— Dans un sens oui...

— Dans quel sens ?

— *Eh bien ! j'essayerai de m'expliquer, camarade juge, bien que ce soit un peu pénible...*

— Rien ne doit être caché à la justice, Maria Ivanovna, surtout lorsqu'il s'agit de la sauvegarde d'un ménage.

— *Bien, camarade juge. Dans notre vieil appartement, nous dormions tous, les enfants et nous-mêmes, dans l'unique pièce.*

— Eh bien ! vous voyez...

— *Oui, mais c'était différent.*

— C'est-à-dire ?

— *C'est-à-dire que mon mari a des habitudes précises et rapides. Cela se passe en général le samedi soir vers 22 h. 30 et cela ne dure qu'environ une à deux minutes.*

— Vous voulez parler de vos relations intimes avec votre mari ?

— *Oui, camarade juge. Alors, voyez-vous, à cette heure-là, les enfants dorment profondément et, vu le calme et la célérité avec lesquels la chose se déroulait, il n'y avait pas de mal.*

— Mais alors, vous pourriez continuer de même avec les beaux-parents à côté, qui doivent dormir, eux aussi, à 22 h. 30, non ?

— *A ça ! oui, il n'y aurait pas de problème de ce côté-là, camarade juge, mais là où l'affaire se complique, c'est lorsqu'il s'agit de mes compléments...*

— Pardon ?

— *Voyez-vous, camarade juge, j'ai beaucoup d'admiration pour mon mari : il est membre du Parti, il est chef d'équipe dans une usine de mécanique, rapide et efficace avec ça, il est bon mari et bon père. Mais si vous voyez ce que je veux dire, il applique ses principes du travail « vite fait, bien fait » le samedi soir, et cela me laisse carrément sur ma faim.*

— Et alors ?

— *Et alors, vous savez, camarade juge, il n'y a pas trente-six solutions. J'ai bien essayé avec des liaisons extérieures. Mais vous savez, pour faire la chose, il faut bien se rencontrer quelque part. Vu le problème du logement, les hommes mariés ont des femmes à la maison, et des enfants, parfois des beaux-parents, et les célibataires vivent à plusieurs ensemble. Difficile de trouver une chambre libre. Oh !*

— Oh quoi ?

— *Une fois, un malin a trouvé la solution. Il m'a emmenée au bois des Treilles. C'était une catastrophe. Il regardait sans cesse autour de lui, scrutait l'horizon au lieu de me scruter moi. Total : c'était pire que les samedis soirs à 22 h. 30...*

— Vous parliez cependant tout à l'heure de vos compléments.

— *J'y viens, camarade juge, j'y viens. Donc, échec avec mes essais extra-conjugaux et pas d'amélioration à la maison. Alors, j'ai trouvé la solution à mon problème en me donnant rendez-vous à moi-même deux fois par semaine.*

— En vous donnant rendez-vous à vous-même ?

— *Oui, tous les mercredis soirs et dimanches matins. J'avais rendez-vous avec moi-même et cela me comblait.*

— Cela vous comblait ?

— *Oui, tous les mercredis soir et dimanches matin. J'avais cellule de mon mari. Je restais seule jusqu'à minuit, les enfants dormaient. Quant au dimanche matin, mon mari se levait vers 8 heures et emmenait les enfants aux Jeunesses sportives. Je faisais la grasse matinée et profitais de ma solitude.*

— Mais camarade Maria Ivanovna, avec vos beaux-parents, rien n'empêche que vous continuiez vos compléments, comme vous dites.

— *C'est là où le bât blesse, camarade juge, cela ne va pas.*

— Pourquoi cela ?

— *Parce que... je gémis.*

NADIA D. CYRILOVA.

(Lire la suite page 18.)

Au fil de la semaine

Le « nouvellisme »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TOUT a commencé dans les années 50 avec le « nouveau roman ». Un quart de siècle s'est écoulé depuis qu'Alain Robbe-Grillet publiait « les Gommes », plus de vingt ans depuis « l'Emploi du temps », de Michel Butor, « l'Ere du soupçon », de Nathalie Sarraute, les premières œuvres de Samuel Beckett, Claude Simon, Robert Pinget. Ce qu'ils ont apporté dans les lettres par une œuvre abondante, passionnément étudiée et disséquée en France, mais plus encore à l'étranger, demeure. Leur refus du mot, leur horreur de la métaphore, leur façon de briser le langage, de refuser le sens, ont fait école. Ils ont, de proche en proche, bousculé aussi le film, et on a commencé à parler ainsi de « nouveau cinéma » : Robbe-Grillet, pour sa part, après avoir écrit pour Alain Resnais « l'Année dernière à Marienbad », s'est fait scénariste et metteur en scène.

Mais la plupart de ces écrivains ont aujourd'hui passé le cap de la cinquantaine, et certains depuis longtemps. Le « nouveau roman » et le « nouveau cinéma » appartiennent désormais à l'histoire, et leur « nouveauté » n'est plus qu'un souvenir.

LES années ont passé, et voici qu'il y a deux ou trois ans s'est produite la percée foudroyante dans les médias et le grand public des « nouveaux philosophes ». A noter toutefois que la plupart d'entre eux refusent d'être ainsi étiquetés. Leurs adversaires, et ils sont nombreux, n'ont pas manqué d'ironiser, voire de s'indigner : nouveaux, nouveaux, ces brillants jeunes gens sont aussi vieux que la droite, tout simplement. Ils sont les descendants directs de tous les repentis qui encombrent notre histoire et qui, après avoir vibré à l'appel révolutionnaire de 1789 ou de 1848, aux promesses de la Commune ou du Front populaire, se sont ensuite repris et sont devenus, en 1793 ou sous le Second Empire, sous Mac-Mahon ou sous Pétain, les dénonciateurs les plus acharnés, les contempteurs les plus acides de ces révolutions qui, la veille encore, portaient leurs espérances.

C'est un peu injuste et forcé. Il y a beaucoup de réflexions pertinentes sur le stalinisme, le marxisme et le léninisme dans les réquisitoires que leur assènent ces jeunes intellectuels doués, prêts, pour la plupart hier quand ils militaient ardemment pour ces doctrines, à imposer, fût-ce par la force, le maoïsme et le marxisme-léninisme — et, pour quelques-uns, les plus âgés, le stalinisme avant-hier, — contre lesquels ils nous mettent en garde avec tant d'insistance aujourd'hui. Il reste que la « nouveauté » de leur philosophie prête, c'est le moins qu'on puisse dire, à discussion.

En même temps sont apparus ceux qu'on appelle les « nouveaux économistes ». La caractéristique principale de leurs idées communes consiste à souhaiter une moindre intervention de l'Etat dans l'économie. Toute l'école classique, d'Adam Smith à Georges Friedmann, l'a, avant eux, réclamé. On peut dater de la fin du dix-septième siècle la naissance du libéralisme économique, issu du renforcement progressif du capitalisme, et si cher de nos jours à M. Raymond Barre. Cette nouveauté-là, on le voit, est bien ancienne, du moins en tant que principe et inspiration, sinon par son application, qui évidemment a dû varier pour tenir compte des bouleversements intervenus dans le monde.

LES « nouveaux hommes », si l'on en croit les magazines de luxe destinés aux phallocrates que nous sommes tous censés être peu ou prou, sont ceux qui acceptent que leur épouse garde son nom de jeune fille, qu'elle ait un travail hiérarchiquement équivalent, voire supérieur au leur et même qu'elle soit mieux rétribuée, qui n'hésitent pas à garder bébé quand sa mère va à une réunion, qui font la cuisine et la vaisselle et professent bien haut qu'en toutes choses la femme est l'égale de l'homme. Si la rédactrice en chef de « Playboy » peut se targuer d'avoir inventé les « nouveaux hommes », c'est à la rédactrice de « F Magazine » que revient le mérite d'avoir la première nommé les « nouvelles femmes », celles qui fréquentent « une nouvelle race de magasins ». George Sand, Flora Tristan et la foule des suffragettes du début du siècle, dont certaines en Angleterre payèrent de leur vie leur détermination dans le combat, doivent se retourner dans leur tombe !

On a pu récemment voir à la télévision (Antenne 2), de ravissante filles maquillées comme leurs grands-mères des années 20 et d'autres qui, même, ressemblaient étrangement à leurs ancêtres, pétrifiées pour l'éternité, des statues grecques et romaines, égyptiennes ou hindoues. C'était pourtant, nous assurait-on, la « nouvelle beauté ». Et, sur une autre chaîne, ces grands-mères et ces grands-pères qui pratiquaient, avec conscience et obstination, des gymnastiques compliquées et s'initiaient à la danse pour conserver leur souplesse, c'étaient, nous a-t-on dit, les « nouveaux retraités ».

De quelque côté qu'on regarde, voici du nouveau. Les « nouveaux prêtres », modernes et décidés, impossibles à distinguer d'un autre ouvrier, employé ou poinçonneur du métro, organisent des soirées dansantes à la salle paroissiale et, d'ailleurs, se marient eux-mêmes à l'occasion. Il y a — y a-t-il ? — les « nouveaux communistes » et, bien sûr, les « nouveaux socialistes ». Il ne manquait plus que les princes de la rôtissoire, les grands-ducs du fourneau, qui ont inventé la « nouvelle cuisine » et renouvelé l'art de la gastronomie. Tant pis pour Lucullus, Vatel, Carême et Escoffier !

ARRÊTONS là ce recensement, il n'aurait pas de fin. Le « nouvellisme » que matraquent les médias à longueur de journées est bien rarement aussi nouveau qu'on le dit. Pourtant ce n'est pas une invention de journalistes, un « truc » pour éveiller l'attention, une manifestation publicitaire. Les racines en sont plus longues. Le « nouvellisme », phénomène de société, est aussi un signe.

Le signe d'un malaise, d'une incertitude, d'une attente. C'est une banalité de dire que, dans un monde en pleine mutation, les valeurs d'hier sont largement remises en question alors que celles de demain restent à inventer. Pourquoi détruire l'acquis de vingt-cinq siècles ? Mais comment imaginer, changer, évoluer, sans rupture ?

Les « nouveautés » mirifiques et qui n'en sont pas s'insèrent précisément à cette ligne de fracture. « Le monde qui s'élève est encore à moitié engagé dans les débris du monde qui tombe », disait Tocqueville, en 1835 déjà. Alors on peut se demander si le « nouvellisme » n'est pas constitué par ces débris, quelques morceaux des colonnes éclatées d'un passé guère adapté aux temps nouveaux, mais qui peuvent être néanmoins utilisés dans le nouvel édifice qui se bâtit.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



100 marks la réincarnation.

Le quotidien ouest-allemand *DIE WELT* rend compte de la méthode d'un psychologue de Munich qui traite de façon bien particulière — et fort lucrative — les névroses de ses contemporains :

« Autrefois, les gens tentaient de secouer leur « stress » en allant voir leur curé ou un quelconque médecin. Aujourd'hui, ils se retrouvent, chez un gourou indien ou des moines orientaux — ou encore chez Thorwald Dethlefsen, — transformés en lapins, voire en cailloux du Rhin. A la télévision, ce psychologue diplômé a montré comment il replaçait ses clients des siècles en arrière en les hypnotisant. Depuis, son téléphone n'arrête pas de sonner. Actuellement, le délai d'attente pour une réincarnation est de deux ans. Dethlefsen a pourtant engagé deux médecins, deux psychologues et un astrologue (...). « Nous » ne faisons pas de prédictions, explique-t-il, mais nous offrons » des horoscopes de base, par écrit, au prix de 250 marks. » Pour 200 marks, on peut avoir son horoscope sur mini-cassette. Et une heure de consultation astrologique lui rapporte la même somme qu'une réincarnation : 100 marks.

» Ce psychologue assure « pouvoir faire parcourir sans peine » des siècles et même des millénaires à ses patients en mal de » réincarnation et les faire retourner à la vie animale, végétale » ou même minérale ». Mais M. Dethlefsen concède : « On ne » peut formellement affirmer que M. X... ait été jadis tel ou » tel lapin déterminé, par exemple », car, selon lui, les animaux n'ont qu'une âme collective », ajoute *DIE WELT*.

Viewpoint

Cinéma de combat.

Il n'est pas facile d'être cinéaste pakistanais, si on en croit l'hebdomadaire *VIEWPOINT* publié à Lahore :

« L'augmentation du prix des productions et les salaires fantastiques de nos stars et superstars ont amené notre industrie cinématographique dans une situation telle qu'il est devenu impossible de faire un film sans vendre sa conscience.

» Une bonne partie du financement des films provient de sources douteuses, pour ne pas dire illégales (...). Personne ne peut espérer que ce système fonctionne normalement et sans à-coups. Celui qui finance un projet ne s'intéresse qu'à une seule chose : les recettes à venir, et pas du tout à ses qualités artistiques ou techniques (...).

» Les jalousies professionnelles atteignent parfois des sommets : un producteur est capable de faire détériorer le décor d'un studio, de s'arranger pour retarder la sortie d'un film, voire de donner un pot-de-vin à l'opérateur pour mélanger les bobines le jour de la première, quand ce n'est pas de faire siffler le spectacle par ses séides (...). Si ces procédés étaient abandonnés, viendrait peut-être un jour où les mauvais films seraient condamnés par le public, mais pas l'industrie cinématographique tout entière. »

The Economist

On a perdu un dissident britannique.

« L'U.R.S.S. vient de lancer un nouveau service international en langue anglaise qui fonctionne dix-neuf heures par jour, soit de 4 heures du matin à 11 heures du soir », raconte *THE ECONOMIST*, de Londres.

« Ce nouveau service est visiblement organisé sur le modèle du célèbre B.B.C. World Service. Une heure d'émission-type comprend un bulletin d'informations de dix minutes suivi de vingt minutes de commentaires et un magazine avec une section « pop », un courrier des auditeurs et des extraits humoristiques de la presse soviétique.

» La présentation est brillante et légère (...), et on entend les cloches du Kremlin (...). Malheureusement, les informations données par ce nouveau service ne sont pas très nouvelles. Un certain Valeri Belyansky, qui vient de faire un séjour en Grande-Bretagne, a ainsi expliqué la semaine dernière que les corbeaux de la Tour de Londres étaient nourris trois fois par jour de viande et de foie de poulet. C'est un régime bien meilleur que celui de l'Anglais moyen, qui ne mange que des produits de synthèse, a expliqué M. Belyansky. Le 28 octobre, le même journaliste a annoncé qu'il avait rencontré dans l'Essex un homme qui s'est présenté comme un champion de la défense des droits de l'homme et lui a donné des exemples de violation de ces droits en Grande-Bretagne. Le mystérieux dissident britannique devait être interviewé par Radio-Moscou. Malheureusement il a ensuite décidé de renoncer à son témoignage, car il avait été mis sur une « liste noire ». Pas de chance, M. Belyansky ! »



Oh, Emily !

L'hebdomadaire *TIME* consacre plusieurs pages à ce qu'il appelle le nouvel art de vivre américain. En souvenir du bon vieux temps, il publie aussi ces extraits édifiants de l'œuvre d'Emily Post, qui fut, dans les années 20, l'auteur d'un célèbre livre de savoir-vivre.

Exemples :

« Une jeune fille bien élevée ne se rend à un bal que lorsqu'elle est dûment chaperonnée, et à une soirée dansante privée qu'avec sa mère ou avec sa femme de chambre qui l'attendra au vestiaire.

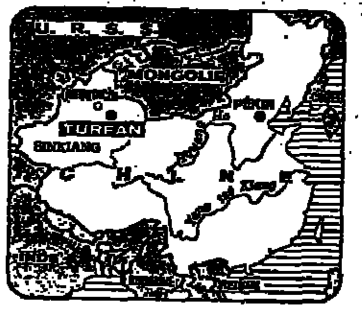
» Habiter une maison avec deux domestiques ou un appartement avec un seul ne signifie pas que votre demeure manque de charme ou de distinction.

» Aucun gentleman ne se présentera à la porte d'une dame s'il ressent les effets de l'alcool. Un gentleman apercevant, en présence de dames, un jeune homme qui n'est pas exactement lui-même l'incitera discrètement à quitter les lieux.

» Une jeune fille ne peut pas, même avec son fiancé, déjeuner dans une auberge sans chaperon ou faire un voyage qui risque d'impliquer une nuit à passer dehors. Monter avec un jeune homme dans une petite embarcation à voile peut paraître inoffensif, mais il faut penser qu'on peut se trouver dans une situation délicate si le vent tombe ou si le brouillard se lève soudainement. »

Lettre de Turfan

Un carrefour sur la route de la soie



L'OASIS est au bout du désert. Pendant des kilomètres, vous avez roulé dans un paysage de cailloux, sur une route rectiligne bordée de poteaux télégraphiques dont l'alignement se perd à l'horizon. La montagne n'est jamais très loin et la fonte des neiges a creusé des ravines à travers ce terrain plat comme la main. Les galets roulés par l'eau ont éclaté sous l'effet du gel et leurs fragments se sont à leur tour arrondis. De millénaire en millénaire, le gravier se fait ainsi plus fin.

Dans cette pierraille grise, Turfan apparaît d'abord comme une buée verte à l'horizon. C'est ainsi que les caravaniers qui suivaient l'antique route de la soie devaient l'apercevoir, comme une promesse d'eau, d'ombrage et d'humanité, dont les séparaient encore plusieurs heures de route au pas lent de leurs chameaux dans le plus aride des paysages.

En voiture, c'est l'affaire de quelques minutes, mais le contraste reste frappant entre le désert et cette abondance de verdure, de cultures, entre lesquels la démarcation est aussi nette qu'un trait sur une carte géographique. Le seul signe annonciateur de l'oasis vient de monticules alignés, à distance, à travers le désert : ce sont les puits, les regards de tout un système d'irrigation souterrain, construit et entretenu depuis des siècles, qu'on appelle ici des karaz et qui fonctionnent exactement comme les foggaras du Sahara central. L'eau vient de loin, seul un canal souterrain permet non seulement par sa pente qu'elle arrive à destination mais encore de limiter ou d'éliminer les pertes dues à l'évaporation.

CAR Turfan est l'un des endroits les plus chauds du monde. Il y fait plus de 40 °C en moyenne pendant un mois et demi de l'année et la température à la surface du sol dépasse alors 75 °C. Et quand on y parle d'évaporation, cela n'a rien d'une plaisanterie : les précipitations annuelles sont de l'ordre de 1 centimètre et demi, mais dans le même temps le soleil — et le vent qui souffle fréquemment avec la force d'un cyclone — pompe allègrement ses 3 mètres d'eau... Le salut vient de la montagne et de ses neiges — car la température descend, en hiver, à — 25 °C et au-delà — à condition que rien ne se perde entre ce lointain réservoir et les champs de l'oasis.

Moyennant quoi, l'eau qui chante en permanence à Tufan dans les ruisseaux qui parcourent les cultures, nourrissent des kilomètres de rideaux d'arbres plantés pour couper le vent et longent les rues du village proprement dit. Là encore, rien ne se perd cependant. Tout un système de petits bassins et d'écoulements assure le meilleur usage du précieux liquide. Ici des canards nagent à la surface d'une petite mare dont le déversoir alimente un étroit chenal courant le long des maisons et assurant l'irrigation de minuscules jardins. En amont, une anse a été ménagée dans le courant qui permet à une femme d'humecter la paille finement hachée qui servira à la fabrication des briques de pisé.

MERVEILLEUX matériau, ce pisé, qui permet les aménagements les plus complexes, constitue les murs porteurs des maisons d'habitation — et parfois même des voûtes sans charpente qui paraissent tenir par miracle — aussi bien que les décorations les plus fantaisistes, créneaux, grecques ou murs ajourés. La même brique de terre a servi pour construire, à l'intérieur, le lit-poêle sur lequel aïeuls, parents et enfants dorment ensemble en hiver. Ou encore les fours où se mijote longuement la cuisine familiale.

Ocre pâle, ce mélange d'argile, de paille et de joncs défie les siècles. On a retrouvé au Sin-kiang des vestiges de la grande muraille construite par les Han, il y a deux mille ans et qui ont aussi bien, sinon mieux résisté à l'épreuve du temps que les fortifications Ming, en pierre, au nord de Pékin. A une quarantaine de kilomètres de Turfan se dressent encore les ruines de l'ancienne capitale impériale de Kaochang, toujours du même matériau, entourées de murs hauts de plus de 10 mètres et dont les palais détruits s'élèvent toujours, avec leurs fenêtres mortes, en étages dominant des terrasses usées par le vent. Non loin encore, c'est toujours en cette même brique de terre que l'on restaure aujourd'hui la mosquée de Ngoming, dont les soixante-douze marches conduisent au sommet d'un minaret haut de plus de 40 mètres.

LES souvenirs de la route de la soie, de cette haute antiquité de la haute Asie, paraissent bien loin de la vie quotidienne à Turfan. Au petit matin, ce n'est qu'un gros village comme bien d'autres. Les gosses, en route pour l'école avec leurs cartables en bandoulière, croisent les porteurs d'eau à la palanche, de corvée à la fontaine. Tout est net en cette aube et chacun arrose devant son seuil pour retarder le moment où la poussière, desséchée, brouillera l'air de la rue. Les portes ouvertes laissent entrevoir l'intimité de cours où, en cet automne encore chaud, des lits restent dressés sous les treilles.

Au milieu de la grand-rue, un début de rassemblement se forme devant la gare routière. N'allez pas vous imaginer des guichets, des quais, des engins chromés et ronflants prêts à se lancer pour dévorer les kilomètres. Un porche, simplement, donnant sur une cour, où attendent quelques vieux autocars silencieux, routiers du désert, qui en ont déjà vu de toutes les couleurs, un peu rouillés, et dont le toit se charge d'un amoncellement incertain de bagages. Une salle d'attente aussi, où l'on s'éveille en s'étirant longuement sur une couverture jetée à même le sol, pour partir à la recherche d'un peu d'eau chaude pour un petit déjeuner sommaire. Mais tout un encombrement de charrettes s'est formé, qui déborde largement dans la rue. Les passagers du grand voyage — jusqu'à Urumchi au moins, mais il y faudra presque la journée — ont eu droit à un bout de conduite par le reste de la famille, qui attend là, derrière l'âne, bien sage dans ses brancards, le moment du départ. Au milieu des ballots, des légumes ficelés en bottes, des couvertures roulées, des cuvettes — qui font partie, en Chine, de toutes les trousses de toilette, — des familles campent, grands-pères et petits-enfants compris, comme indifférentes à l'agitation.

UNE ville ? Un carrefour plutôt, un point de rencontre et de passage où, à l'exception d'une petite mosquée coiffée d'un dôme en tuiles de faïence verte enfouie sous les feuillages, on chercherait en vain la trace d'une véritable architecture urbaine. Le soir venu, le spectacle de la rue ferait plutôt penser à ces anciens caravansérails, à ces bazars dont les étalages attiraient les équipages. Sous la lumière un peu chiche d'une loupiotte, les boutiques offrent toutes les nécessités d'une vie avant tout rurale. Cordes, paniers et piquets se partagent la place avec savons, brosses à dents, serviettes et, bien entendu, les inévitables cuvettes émaillées décorées de fleurs et autres motifs hauts en couleur.

Rien, dans tout cela, que de très commun à travers toutes les campagnes de Chine. Si toutefois, de la porte d'une sorte de hangar, n'émanaient tous les effluves de l'Arabie. On vend là quelques légumes — poireaux, aubergines et surtout des cargaisons de poivrons, — mais aussi, dans un coin, une incroyable variété d'épices tous plus odorants les uns que les autres et dont les parfums mêlés évoquent les lointains souvenirs, à la fois de ports maghrébins, de ruelles traversées à Beyrouth et du vieux marché de Samarkande.

Bien à voir avec la petite madeleine de Proust... L'impression est plutôt de reconnaître la trace olfactive de civilisations qui régnèrent autrefois de Karakorum aux bords du Danube, le long précisément de cette route de la soie, dont le tracé, macadamisé et anodin par sa banalité, suit aujourd'hui la grand-rue du village et s'étire au-delà, dans le calme de la campagne, entre deux rangées de peupliers.

ALAIN JACOB.

COLLOQUE

Le juridisme triomphant des féministes américaines

« LES employeurs américains ont commencé par rire, dans les années 60. Ils ne rient plus du tout aujourd'hui lorsqu'ils doivent payer parfois des millions de dollars pour des infractions à la législation sur l'égalité des salaires entre les deux sexes. » *Le colloque organisé au début de novembre à Paris par le Centre culturel américain* (1) *sur* « les femmes dans une société en mutation en France et aux Etats-Unis » *a permis de vérifier cette loi bien connue que l'attitude américaine face à un problème « de société » est éminemment concrète, alors que l'approche française est souvent plus idéologique. Les Américains parlaient amendes, tribunaux, groupes de pression, marchandages politiques, les Françaises évoquaient les traditions de gauche et de droite, Léon Blum et Valéry Giscard d'Estaing, la validité du féminisme intégral, etc.*

Toutes les participantes américaines ont insisté sur l'importance de l'amendement sur l'égalité des droits entre les sexes (« Equal Rights Amendment », ERA) dont le Congrès a récemment prolongé jusqu'au 30 juin 1982 le délai de ratification par les législations des Etats (le Monde daté 8-9 octobre). « Dans un pays légaliste comme le nôtre, l'approbation de l'ERA entraînera par ricochet l'inclusion, dans d'innombrables règlements, de clauses interdisant la discrimination », *explique Mme Virginia Schlundt, conseiller juridique auprès de la Chambre des représentants.* « Ce serait tragique, *ajoute-t-elle*, si l'entreprise échouait à cause de l'obstination de quelques parlementaires locaux, alors que la majorité de l'opinion publique y est favorable. »

La pratique juridique américaine est en effet fondée sur un recours constant, même pour les conflits les plus anodins, à la Constitution et à ses amendements. La ratification de l'ERA, malgré la bénignité apparente de ce texte, donnerait un ancrage solide aux avocats qui défendent les femmes victimes d'injustices manifestes.

Les femmes américaines disposent pourtant déjà d'un arsenal législatif impressionnant. La loi sur l'égalité des salaires date de 1963 et une agence fédérale, l'« Equal Employment Opportunity Commission » (la Commission pour l'égalité des chances dans l'emploi), est chargée de son application. C'est l'Etat fédéral qui paye les frais de justice occasionnés par les enquêtes sur les plaintes déposées, « ce qui constitue une situation sans doute unique au monde », *a indiqué une participante du colloque.*

L'actualité a récemment mis en lumière plusieurs revendications, d'importance inégale, des femmes américaines. Le droit à participer au même titre que les hommes (et avec les mêmes encouragements financiers et moraux) aux compétitions sportives dans les universités.

Des femmes mineurs de fond

La possibilité de travailler comme mineurs de fond, acquise il y a quelques mois après de retentissantes actions en justice dans les Etats charbonniers des Appalaches (« Un mineur gagne le double d'une dactylo », *faisait remarquer une de ces candidates à la mine à ceux qui s'inquiétaient, un peu naïvement, de ses « motivations »). L'accès à la profession de gardien de prison : la Cour suprême des Etats-Unis a jugé inconstitutionnel un règlement en vigueur dans l'Alabama qui exigeait des postulants une taille et un poids minimaux très impressionnants, ce qui avait pour conséquence d'éliminer la plupart des femmes.*

Le combat qui a sans doute le plus de conséquences à long terme est celui mené par les mouvements féministes américains pour modifier les contrats d'assurance-maladie. Dans les professions ou les entreprises où ils existent, ces contrats excluent ou limitent les remboursements pour les accouchements et les soins gynécologiques. Avec un étrange humour administratif, la municipalité de Los Angeles avait estimé, dans un procès, qu'elle ne faisait « aucune discrimination de principe » entre ses employés hommes et femmes en demandant un taux de cotisation plus élevé pour ce genre de soins... La Cour suprême, en avril dernier, lui a donné tort.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) 3, rue du Dragon, 75006 Paris.

UN DIVORCE A LA RUSSE

(Suite de la page 17.)

— Vous gémissez ?

— *Oui, camarade juge, au fur et à mesure que j'approche de l'instant qui me comble, mes gémissements deviennent de plus en plus forts. Mes enfants n'entendaient rien, ils dorment très profondément. A vrai dire, je n'aurais pas de problème avec mon beau-père non plus. Il est sourd. Mais la belle-mère à l'ouïe fine et elle est à l'affût — elle n'a que cinquante ans après tout... Alors, ça m'empêche de gémir.*

— Et c'est à cause de cela que vous voulez divorcer ? Détruire votre foyer ?

— *Oui, camarade juge, pour moi, c'est très important, mes compléments. Je dirais même que si je ne les ai pas, je ne me sens pas bien dans ma peau et je deviens irritable vis-à-vis de mes enfants — et même de mon mari qui ne le mérite pas, car c'est un homme très bien, membre du Parti...*

— Vous l'avez déjà dit. Mais pourquoi ne changez-vous pas de chambre ? Allez dormir avec les enfants.

— *La deuxième pièce est trop petite. Elle suffit à peine aux trois enfants.*

— Avez-vous pensé à votre avenir, Maria Ivanovna ?

— *Oui, camarade juge. Idéalement parlant, j'aimerais me remarier avec un homme qui se hâte lentement, si possible pas avec un stakanoviste. Si je ne trouve pas cet oiseau rare, il faut à tout prix que je déniche un endroit où je pourrai gémir à loisir.*

— Et vos enfants ?

— *Je m'en occuperai, camarade juge, n'ayez aucune crainte. Il n'y a jamais eu de problème entre eux et moi. Où que je sois, je m'en occuperai.*

— Et votre mari ?

— *Cela me fait une immense peine, camarade juge, car, comme je l'ai déjà dit, c'est un homme bien, travailleur, membre du Parti...*

— Oui, mais vous le quitterez...

— *Tant qu'il ne refait pas sa vie, je veux bien venir le voir une fois par semaine. Le samedi soir par exemple, pour ne pas créer de bouleversement dans sa vie. Après, je m'en irai. J'ai une bicyclette.*

— Pour la dernière fois, Maria Ivanovna : vous voulez vraiment divorcer ? Avez-vous bien réfléchi ?

— *Oui, camarade juge, j'ai mûrement réfléchi. Je voudrais mettre en accord les deux constitutions !*

— Qu'est-ce que c'est encore ?

— *Eh bien ! la Constitution de l'Union des républiques socialistes soviétiques qui est basée sur la liberté, comme vous le savez, et ma propre constitution physique qui cherche la sienne... de liberté.*

— Le divorce est accordé. »

NADIA D. CYRILOVA.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA QUALITÉ

Des progrès

LA télévision a fait des progrès, mais il lui reste un long chemin à parcourir avant de satisfaire à sa « *mission éducatrice* », avant d'être le lieu idéal de la culture et du divertissement réconciliés. Tel est en substance ce qui ressort du rapport annuel de la commission chargée d'apprécier la qualité des émissions de radiodiffusion et de télévision.

C'est le troisième rapport de cette commission, présidée par M. Jacques Narbonne, conseiller d'État ; il porte sur le deuxième semestre 1977 et le premier semestre 1978 ; les appréciations sont suivies des notes suivantes : TF 1, 12,5 · A 2, 14 ; FR 3, 13,5 ; Radio-France, 13,5. Notes qui, alliées aux sondages du Centre d'études d'opinion (CEO), déterminent la répartition de la redevance. TF 1 a ainsi perdu un demi-point, ainsi que FR 3, tandis que Radio-France se maintient et qu'Antenne 2 gagne la première place (avec un point et demi de plus que dans le rapport précédent).

Pour le téléspectateur qui ne prendrait connaissance que des notes, et de l'appréciation finale (« *une amélioration générale de la qualité aussi bien de la programmation que dans la valeur intrinsèque des œuvres présentées* ») la situation de l'audiovisuel français pourrait paraître satisfaisante. Mais le rapport de la commission oscille constamment entre l'encouragement et l'irritation la plus sévère.

Si la commission enregistre des efforts dans la régularité de la démarche culturelle, elle déplore le manque d'harmonisation des programmes, « *le rythme platement saisonnier* » — avec les temps forts des fêtes de fin d'année, les temps faibles de l'été, déséquilibre aggravé par deux « *phases d'uniformisation* ». Entre autres, les émissions de la pré-campagne et de la campagne électorale pour les élections législatives « *ont mis en évidence la faillite complète des sociétés dans le domaine de l'information politique* ».

A propos de l'information, la commission continue à penser que le journal de TF 1 est trop « *personnalisé* » tandis que celui de FR 3 reçoit un satisfecit, et que les magazines d'information ont été jugés « *fréquemment remarquables* ».

Si certaines programmations de soirées complètes ont amélioré parfois les week-ends d'Antenne 2 et de FR 3, ces fins de semaine, surtout l'après-midi, « *restent en grande partie banales et parfois vulgaires* » (c'étaient en effet les terme du rapport précédent).

Le principe des grands rendez-vous fixes (comme les regroupements thématiques de TF 1 le soir) intéresse la commission, comme « *une condition nécessaire à la constitution d'un public assidu* ». Le rapport fait état également d'un rajeunissement des émissions classiques. La commission encourage les rediffusions quand il s'agit d'un recours au patrimoine télévisuel français (« *insuffisamment exploité jusqu'ici* ») et rappelle l'intérêt pour les sociétés, des relations avec l'Institut national de l'audiovisuel.

Enfin la commission enregistre « *le retour en force de la création de fiction française* », tout en déplorant que la majorité de ces œuvres demeure d'une « *expression classique parfois vieillotte* », et que la préoccupation principale des responsables de chaînes étant « *la garantie d'un résultat* », l'appel aux talents nouveaux rencontre des obstacles.

Le rapport est moins étendu pour les programmes de Radio-France. Néanmoins, « *la commission considère qu'ils se maintiennent à un niveau toujours très honorable, mais remarque une tendance certaine à supprimer tout ce qui excède le ton habituel de la société* ». A propos de France-Musique, la commission estime que « *depuis le redressement de ses programmes en direction d'une vraie culture musicale, elle touche beaucoup plus l'auditeur moyen que les « castes » ésotériques visées précédemment.* » Comme pour la télévision, la commission souhaite une poursuite des efforts de coopération avec les sources de création extérieures. — Cl. D.

LE IVe CONCOURS DES ÉMISSIONS D'INFORMATION FRANCOPHONES

Il faut qu'un sac soit plein ou vide

LORSQU'ON entend les défenseurs de la télévision française assurer que ses programmes sont parmi les meilleurs du monde et citer, à l'appui, telle dramatique de prestige, tel reportage de qualité, on est parfois tenté de se dire qu'en effet les émissions de valeur ne manquent pas sur nos écrans et que la polémique égare les détracteurs. Pourtant, dès qu'une confrontation internationale donne l'occasion de comparer les productions de plusieurs pays, il devient patent que la France, compte tenu de ses ressources humaines et économiques, n'occupe pas la place qui devrait être la sienne. Pour les œuvres de fiction, comme l'a indiqué notre collaboratrice, Claude Sarraute, après la rencontre de Milan il y a quelques semaines (*le Monde* daté 5-6 novembre), nos voisins européens l'emportent à la fois par un style plus efficace, moins « esthétisant », et des thèmes plus proches de la vie quotidienne. Pour les magazines d'information, la situation n'est pas *très* différente : c'est ce qu'a confirmé le quatrième concours organisé par la communauté des télévisions francophones, la semaine dernière, à Québec.

Deux conceptions s'y sont nettement opposées. L'une assigne au journaliste un rôle d'enquêteur, chargé de constituer un dossier sur un sujet controversé, de rassembler les pièces à conviction, d'entendre les témoins et de présenter des conclusions. L'autre, plus impressionniste, se propose de décrire plus que de juger, de montrer plus que de démontrer. Le risque de la première démarche est celui du parti pris, le danger de la deuxième est de rester à la surface des choses.

On aura compris que les chaînes françaises se rangent dans la seconde catégorie : même quand elles abordent une question importante, elles semblent se contenter d'enfiler des images, souvent jolies, parfois fortes et éloquentes, sans chercher à les organiser d'une manière critique pour en faire les éléments d'une instruction, *ou d'une information, au sens* judiciaire de ces termes.

Or partout ailleurs se développe une manière de faire plus proche de l'investigation judiciaire, qui n'est pas simple enregistrement de documents (aussi intéressants soient-ils), mais recherche méthodique d'une vérité (aussi relative soit-elle). Les deux émissions primées à l'issue du concours sont une bonne illustration de ce cheminement : le jury (1) a couronné, en effet, pour les reportages sur un sujet national, un film de la télévision suisse romande consacré à la pollution du Valais par le fluor, et, pour les reportages à caractère international, une enquête de la télévision belge sur l'apartheid en Afrique du Sud. Deux dossiers solides, bien construits.

L'exemple suisse

Ce n'est pas la première fois que le magazine suisse *Temps présent* est récompensé dans une compétition internationale. C'est qu'il offre l'exemple d'un travail honnête, sérieux et, ce qui ne gâte rien, passionnant. *Autopsie d'une pollution* (réalisateur Bernard Mermod, journaliste José Roy) étudie un sujet austère sous une forme résolument didactique : pourtant, le film n'ennuie jamais. Acte d'accusation dressé contre la société Alusuisse, dont les trois usines d'aluminium de Chippis, Steg et Martigny détruisent les cultures et souillent les rivières, le dossier, autant qu'on puisse en juger, ne dissimule rien : ni l'importance de l'aluminium pour l'économie nationale ni la relative indifférence d'une population attachée d'abord au plein emploi, ni non plus les procédés dilatoires auxquels la société a recours ou les liens étroits qu'elle entretient avec les milieux politiques. Les responsables d'Alusuisse, nous assure-t-on, n'ont pu relever dans ce documentaire aucune erreur de fait. Les téléspectateurs, informés, sont mis en mesure de se prononcer.

Le reportage de la télévision belge en Afrique du Sud, intitulé *Des lois contre des hommes* (réalisateur Claude Lebrun, journaliste Josy Dublé) et diffusé en Belgique dans le magazine *A suivre*, relève du même esprit. Il s'ouvre sur le témoignage émouvant d'un couple — lui blanc, elle mulâtre et donc clandestine, — dont le fils aîné s'est suicidé après avoir été classé mulâtre (*coloured*) par les autorités, les autres enfants, on ne sait pourquoi, étant considérés comme blancs. D'autres témoignages, d'autres images disent les certitudes des uns, l'humiliation des autres : « *Vingt millions de Noirs face à quatre millions de Blancs, d'un côté la haine au cœur, de l'autre la peur au ventre.* » Document engagé, sans doute, comme le précédent, et sur un problème qui révolte spontanément la conscience occidentale ; cependant, toutes les affirmations sont étayées par des exemples, des chiffres, des preuves.

D'autres sujets présentés au concours traduisaient également une volonté de dénonciation, avec le même effort d'établissement des faits : c'est le cas d'un remarquable documentaire de la télévision suisse (*Temps présent* encore) sur le tourisme en Afrique noire, vu comme une nouvelle forme de colonialisme, d'un reportage de la télévision belge sur les Fourons, cette région francophone qui fut rattachée il y a quinze ans à la province flamande du Limbourg, ou d'une bonne enquête de la télévision canadienne sur un guérisseur mexicain particulièrement apprécié au Québec et qui se révèle, au terme de cette investigation, un simple charlatan.

Et la France ? Les trois sociétés de programme proposaient des émissions intéressantes, dont les mérites et les défauts caractérisent assez bien la télévision française. Les mérites ? Une qualité de l'image, notamment pour les deux productions de TF 1, l'une sur *la Chine sans Mao*, de Jacqueline Dubois et Alain Retsin, l'autre, sur *Une région en crise, l'Auvergne*, de Jean-François Delassus, deux documents bien filmés, mis en scène avec talent et très « humains ». Même humanisme un peu moralisant dans les reportages nationaux d'Antenne 2 (*Vingt-Quatre Heures à perpétuité*, la vie d'une prisonnière dans la centrale de Rennes, de Paul Lefevre et Adolphe Dhrey) et de FR 3 (dans la série Thalassa, *De mémoire d'homme*, les conséquences de la marée noire, de Daniel Grandclément), sortes de dramatiques construites comme des chroniques au rythme lent que baigne un climat de poésie.

Parmi les sujets internationaux, l'enquête d'Yves Goumot (Antenne 2) sur certaines applications de l'informatique au Japon, en dépit de ses aspects pédagogiques, et celle de Christine Ockrent et Jean-Claude Luyat (FR 3) sur la Rhodésie, bien que nourrie de témoignages et de références, ne dédaignent pas non plus les effets qui enjolivent le récit, les chemins de traverse qui rendent le tableau plus complexe.

Au nom de l'objectivité

Les défauts sont l'envers de ces qualités : au regard critique que portent sur la réalité les autres télévisions francophones elles préfèrent un regard qui est, au mieux, esthétique et, au pire, conformiste. Au nom de l'objectivité ? Mais l'objectivité ne commanderait-elle pas, par exemple, de prendre du recul sur les témoignages, au demeurant passionnants, de ces jeunes Chinois qui dénoncent les méfaits de la « bande des quatre » ? N'est-il pas symptomatique que le reportage sur le chômage en Auvergne se présente modestement comme des *Notes sur une région en crise* ? Ne pouvait-on aller au-delà d'un constat en forme d'essai et tenter de faire la lumière sur les responsabilités ? Une approche plus directe de la vie en prison ne serait-elle pas plus efficace que ces confidences à mots couverts recueillies par un enquêteur-confesseur ?

La matière est souvent riche, mais elle n'est pas toujours maîtrisée, faute d'une ligne directrice claire, d'un examen fouillé. Ce style détourné paraît bien avoir pour cause première la prudence imposée aux journalistes. On n'ose pas aborder de face certains sujets, on s'efforce de dire le maximum de choses pour ne pas être accusé de partialité, on croit que l'équilibre interdit la vigueur, on n'envisage pas de mettre en cause, autrement que par des généralités, les autorités établies.

En un mot, la mainmise du pouvoir fait obstacle, à la fois par les habitudes qu'elle a créées et par les interventions qu'elle entraîne, à un travail vraiment sérieux. Cela n'est pas nouveau, certes, et les autres télévisions ne sont pas non plus à l'abri des pressions et des influences, même si elles s'en défendent mieux — la télévision suisse notamment. Mais dans le cas de la France, le degré de dépendance est tel que tout sujet un peu audacieux se trouve rejeté.

Certains, en France, affirment craindre la naissance d'une télévision « de combat », qui favoriserait la polémique, voire le pamphlet, au détriment de l'information et de l'explication. En réalité, la volonté d'explication qu'affichent hautement les chaînes françaises sert trop souvent à masquer l'absence ou la pauvreté de l'information. Si les faits, comme le dit un personnage de Pirandello, sont des sacs vides qu'il faut remplir pour les faire tenir debout, encore convient-il d'y mettre quelque chose de solide, au risque de déplaire à ceux qui préféreraient les laisser en l'état.

THOMAS FERENCZI.

(1) Composé des directeurs de l'information ou de leurs représentants (parmi lesquels Jacques-Olivier Chattard, TF 1, Louis Bériot, A 2, Jean-Marie Cavada, FR 3) et de journalistes.

LA CRISE DE LA S.F.P.

LES négociations se poursuivent entre M. Bertrand Labrusse, président par intérim de la Société française de production et les syndicats. Les discussions ont porté essentiellement cette semaine sur les conditions de travail.

Jeudi 23 novembre, la délégation parlementaire pour la radiodiffusion télévision, présidée par M. Boinvilliers, a entendu M. Labrusse, qui a exposé les grandes lignes du plan de redressement de la S.F.P. qu'il compte remettre au ministre d'ici quelques semaines. Dans un communiqué, la délégation parlementaire annonce que M. Bertrand Labrusse a déclaré que cette « mission doit permettre à la S.F.P., dans l'esprit de la loi de 1974, d'assurer une production de qualité au service public tout en retrouvant la rigueur commerciale nécessaire »; qu'« elle évitera le démantèlement de l'éclatement de la S.F.P. » (...) qu'« elle permettra d'utiliser à plein les possibilités qu'offre la présence d'un personnel hautement qualifié ».

Nous poursuivons notre série sur et autour de la crise à la télévision, et nous donnons la parole aujourd'hui à un technicien. M. Guy Maçou est opérateur de prises de vues depuis 1962. Il a travaillé à la R.T.F., puis à l'O.R.T.F., puis, à l'éclatement de celui-ci, à la S.F.P., où il est actuellement salarié. M. Guy Maçou fait partie de ces opérateurs très estimés (une minorité privilégiée) qui ont fait carrière dans le grand reportage, le documentaire de création.

Cet « homme d'images » qui a parcouru le monde (il a collaboré aux séries : « Femmes aussi », « Les chemins de l'histoire », « Portraits de l'univers », « Terre des arts », « Les provinciales », « Les chroniques de quelques Indiens Wayana ») n'est pas au chômage, mais il ne fait plus les mêmes émissions. Outre ce qu'il révèle encore sur le malaise de la télévision, son cas éclaire un aspect tout à fait particulier : le gaspillage des hommes, des talents.

« Je suis en mutation »

par GUY MAÇOU

— DÉTRUIT ? Comme vous y allez, me dira-t-on ! Vous n'êtes pas au chômage ?

— Pas encore.

— Vous faites un métier passionnant.

— Je faisais, c'est exact.

— De quoi vous plaignez-vous ? Peut-être voudriez-vous « prendre » votre pied » en travaillant ?

— Justement oui. »

Il y a deux catégories de travailleurs : ceux qui vont au boulot comme à l'abattoir, parce qu'il faut bien vivre, et ceux qui tirent de leur métier de grandes joies. Il y a encore trois ans, je faisais partie de la deuxième catégorie. Aujourd'hui, je suis en mutation.

Aller au Vietnam, en Amazonie, en Afrique, suivre les tziganes sur les routes de France... cela n'a évidemment rien de fastidieux. Lorsqu'on fait un tel métier, il y a relation osmotique entre la vie professionnelle et la vie personnelle, on ne sait jamais quand finit l'un et quand commence l'autre.

Les Indiens Yanomami m'ont réveillé un matin à 4 heures parce que la fume était propice à la fabrication du curare et, en Guyane, mon ami Bernard Bleicher dormait avec son magnétophone à portée de la main pour enregistrer les singes hurleurs qui troublaient parfois la nuit tropicale... Si nous étions les premiers bénéficiaires de notre travail, nous n'en étions pas les seuls.

En filmant ce matin-là la fabrication magique du curare, comme quelques jours auparavant une hallucinante scène de drogue, j'avais parfaitement conscience d'enregistrer des documents uniques dont la finalité était le passage à l'antenne. Après tant d'années, le visage de Mme M'Ba, veuve d'un pêcheur vietnamien, est encore là, dans ma tête et dans mon œil de premier téléspectateur. Présents encore le visage de Mme Mihn Trahn et ceux d'autres femmes vietnamiennes. Tant de dignité dans la souffrance après plus de vingt-cinq années de guerre. Tout cela n'allait-il pas bouleverser toutes ces femmes et ces hommes de France pour lesquels j'étais là, envoyé spécial d'un Service Public ?

Eux aussi payent leur redevance

Si j'ai extrait de ma mémoire ce souvenir du tournage des Femmes aussi au Vietnam, c'est parce que cette série, entre autres, a marqué une grande époque. Epoque où l'on pouvait encore choisir d'en savoir plus. Epoque où, à longueur d'année, les équipes de l'Office parcouraient le monde à l'affût d'un vrai sujet — d'émerveillement, d'amusement, de curiosité, de réflexion. Ceux qui ferment leur porte au seul mot de culture ricaneront. Tant pis ! La première émission de la Chronique des Indiens Wayanas de Claude Massot a eu 32 % d'écoute. Soit huit à dix millions de téléspectateurs. Ils ont des droits. Eux aussi payent leur redevance. Le documentaire de création ne meurt pas de mort naturelle. Il a à peine dix ou quinze ans. Il meurt assassiné. Et assassiné par ce qu'il dérange.

Il dérange les marchands de macaroni qui veulent envoyer leurs messages dans des cerveaux disponibles. Il dérange les sociétés de programmes en quête du meilleur indice d'écoute.

Parallèlement à cette agonie du documentaire de création depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. est intervenu un fait nouveau, capital, la commercialisation de l'audio-visuel, de tout l'audio-visuel, y compris la culture. On a reproché à l'O.R.T.F. la faiblesse de son service commercial. C'est un euphémisme. Combien de fois n'ai-je pas regretté que ces images dans lesquelles j'avais mis le meilleur de moi-même ne traversent pas l'éther des cinq continents pour offrir à d'autres tout ce que j'avais pu percevoir, sentir.

Invité par les organisateurs d'un Festival du film anthropologique au Canada, le film de Jean-Pierre Marchand sur les Yanomami n'a pu être montré : le service n'a pas pris la peine d'envoyer la copie. Commandé en 1969 par Emile Biazini à Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol, l'Art et la Révolution à Cuba n'est jamais passé à l'antenne. Censure ? Soit, mais aussi grave : des télévisions étrangères ayant manifesté le désir d'acheter ces deux films de cinquante-deux minutes, elles se heurtèrent à un refus formel pour la raison précisément qu'ils n'avaient jamais été diffusés sur les antennes nationales.

Aujourd'hui où la culture est devenue un produit comme les surgelés, les pâtes aux œufs frais, deux questions se posent pour la S.F.P. : est-elle capable de vendre ? A-t-elle bien choisi ses critères de fabrication ?

Je suis un béotien en matière de marketing. Je me contenterai de demander ici : comment se fait-il qu'Arriba España, le seul film de synthèse sur l'histoire du franquisme, terminé quelques mois après la mort de Franco (production S.F.P.), n'ait jamais trouvé un seul client ?

A la deuxième question, je répondrai avec plus d'assurance : non. Non, car ce que l'on veut aujourd'hui, c'est faire des bénéfices en fabriquant du bon marché sans se demander si un produit de qualité (même plus cher) ne se vendrait pas mieux. Pensez-vous que le succès à l'exportation de nos grands vins de France serait le même si les bouteilles qui quittent les chais de nos châteaux prestigieux étaient remplies d'une horrible piquette ?

Nous sommes entrés dans l'ère du prêt-à-porter. Le tailleur est trop cher, finis les essayages. Mais on n'abandonnera pas tout à fait la façon « grand couturier ». Il faut prouver que l'on ne fait pas que de la soupe. Alors, on fera « Zola »... et, une fois par an, on offrira au téléspectateur ses étrennes, les programmes de fin d'année. Quinze jours pendant lesquels on affichera complet, regagnant ces quelque 10 à 12 % qui nous ont boudés le reste du temps.

La S.F.P. coproduit des films commerciaux comme les Ringards, mais refuse le projet de José Maria Berzosa sur le Chili (que l'INA a eu le courage de produire). On sait depuis l'impact de cette grande série. Au lieu de l'information sèche, lapidaire, que nous avons pris l'habitude de recevoir en plein visage, voilà qu'elle nous revenait, cette démarche profonde et de longue haleine. Combien a coûté Chili Impressions ? 1 200 000 francs. Même pas de quoi faire un « Maigret » !

Il est des émissions peu chères et remarquables. Il en est d'autres où l'indigence des moyens est par trop visible. Question d'adaptation des budgets, de discernement. Ils sont multiples ces paramètres qui attendent le créateur tout au long de sa longue gestation : l'impéritie des uns, la sottise des autres, la mauvaise utilisation des énergies, des talents, des moyens, l'amnésie, le gâchis. Et ce fameux parapluie que l'on ne s'est jamais résolu à déposer au vestiaire, car il faut pouvoir l'ouvrir quand on a peur de décider.

Les Anglo-Saxons ont une formule : « The right man in the right place. » C'est justement ce qui nous manque.

Reprenant une phrase de James Baldwin au sujet de l'Amérique, je dirai : « J'aime cette maison plus que tout autre, et c'est justement pour cela que je revendique le droit de la critiquer sans cesse. Régulièrement, une psychose de peur et d'angoisse se répand parmi nous. A juste titre. On sait que les requins sont là, prêts à croquer ce fromage qu'est la fabrication du produit audio-visuel.

— Arrêtez votre « pathos » me dira-t-on encore, vous parlez comme un vétéran de 14. Quel âge avez-vous ?

— A peu de chose près celui de la télévision.

— Que faites-vous depuis deux ans ?

— Une « Lorgnette » par-ci, une interview par-là... presque exclusivement de la télévision alimentaire.

— En ce moment ?

— Des scopitones d'information sociale pour les entreprises.

— Ça vous intéresse ?

— Bof ! Je mets des images en boîtes, je suis payé pour ça. Je fais mon travail avec soin, comme d'habitude, mais le soir, lorsque je rentre chez moi, je n'y pense plus. »

Comment se taire quand le fondamental a changé et que l'on a perdu la foi ? Quand la désagrégation d'un métier (que l'on a fait avec passion) entraîne la destruction d'un homme. Bien sûr, si demain des relations parentales s'instauraient entre les chaînes et la S.F.P., si une nouvelle politique des programmes (qui renoncerait à la bêtification des individus) développait une importante production nationale de qualité, si... si..., alors, la télévision, reprenant un souffle après une longue jachère, alors peut-être mon identité retrouvée... peut-être... attendez que ma joie revienne.

RADIO-TELEVISION

LES MYTHES PUBLICITAIRES

Une liturgie de l'efficacité

GRAVÉE dans le corps du rasoir, la marque paraît en gros plan, luisant dans la pénombre : « Philips Philishave ». Aussitôt, cette gravure métallique aux lueurs feutrées fait office de blason : elle résume un fier passé pour garantir un noble avenir. Voici la marque Philips, signe et preuve d'efficacité, griffe, greffe, signature enfin qui fiabilise tout objet sur lequel elle se pose.

Alors la lumière se fait. Le blason prend son éclat, l'accompagnement musical prend son essor. Une série de très gros plans, contournant l'appareil sous tous les angles, nous impose l'évidence de l'objet efficace. En gros plan, la forme est force, la matière est dogme.

La caméra balaye la couronne dentelée de l'une des têtes flottantes ; ces quelques millimètres suffisent à emplir le champ de l'écran. Entre les arêtes de métal, les microfentes ont l'air de gorges encaissées où passe la lame sombre d'une faux souterraine. C'est que le gros plan fonde une analogie microcosme / macrocosme. Les proportions monstres données au moindre détail autorisent toutes les métaphores. A la limite, une minilame a la puissance d'une moissonneuse. Rien d'étonnant : l'hyperréalisme débouche sur la magie.

Changement d'angle. Le rasoir nous est montré debout, de dos. Il pivote sur lui-même, comme un robot, offrant au regard ce qu'on peut nommer sa nuque, une nuque compacte et polie, parfaitement rase puisqu'il s'agit de rasoir. Séduction de la forme et de la matière. Côté forme : cette nuque évoque une densité impénétrable à quoi se mêle une once de cérébralité, quelque chose qui opérerait la synthèse entre le poil ras du parachutiste et le crâne parfait de Michel Foucault. Côté matière : cette opacité résistante, mais que l'on sent douce, appelle la paume de la main.

C'est encore un effet du gros plan : en ramenant le sens de la distance (la vue) au sens de la proximité (le toucher), le gros plan nous fait désirer le contact de ce que nous touchons des yeux. On ne peut pas ne pas saisir ce que l'on tient déjà.

Mais les flashes se succèdent. Le miroitement des formes se joint à l'opacité de la matière : souplesse, solidité. En plus des plans sur les têtes flottantes (et même dansantes), le spot recense tout ce qui fonctionne à la surface de



l'appareil. A nous d'en deviner l'usage. On ne nous explique rien : il s'agit d'étaler les signes du fonctionnement pour faire croire à la perfection du rasage. Ça fonctionne !

Et mieux, ça fonctionne tout seul : la main de l'homme n'apparaît pas. Une échelle graduée passe et repasse, un cran parcourt les graduations : c'est le sélecteur de coupe à neuf positions.

Une minitondeuse, énorme en gros plan, jaillit dans le déclenchement de son ouverture. Un bouton enfin se meut de lui-même, le bouton de la manœuvre fondamentale : ON/OFF. Deux mots prestigieux.

Comme le latin pour la grand-messe, l'anglo-saxon s'impose dans la célébration technologique. ON, c'est la toute-puissance soudain déclenchée, OFF, c'est la maîtrise de l'engin que l'on sait stopper net. ON-OFF, puissance du tout ou rien, promise à l'homme moderne dans l'hébétude du petit matin.

Cette succession d'images est rythmée. La mobilité des plans, les feux de la lumière, l'accélération des flashes sont inconsciemment portés au crédit de la puissance d'animation de l'appareil. Le rôle euphorisant de la musique y contribue : le volume sonore s'amplifie, le ton monte, au point que l'oreille perçoit moins la substance musicale que la courbe de son amplification. Et cette amplification renforce le mouvement signifiant du spot : en même temps que les flashes, chacun pris isolément, renvoient aux connotations de l'efficacité, leur succession nous conduit du détail à l'ensemble, pour culminer sur la vision du rasoir entier, debout et de face, fort de ses trois têtes quasi pensantes, véritable totalité efficace rassemblant tant d'efficacités partielles.

Dans tout cela, point de paroles. Comme si le comble de l'action efficace supposait le degré zéro de la parole. Aucune voix off n'intervient avant l'ultime image. La liturgie de l'efficacité se contente d'un seul « mot-clef », la marque gravée sur le rasoir : mais ce blason reparaît sans cesse, entre chaque prise de vue sur l'objet, comme une sorte de litanie silencieuse, de leitmotiv visuel. Philips, toujours Philips, alpha et omega de l'efficacité. On a même droit une fois aux seules lettres « PH » — le sigle résumant le signe qui lui-même était un raccourci d'essence. PH : l'en-soi de l'efficience Philips, illustrée aujourd'hui par le Nouveau Superdouze, et qui fait de ce spot un va-et-vient tautologique entre les marques de l'image et l'image de la marque.

FRANÇOIS BRUNE.

CHANGEMENTS DE DIRECTION A R.M.C. ET A T.M.C.

La Sofirad fait la loi en Principauté

LES deux postes monégasques, Radio-Monte-Carlo et Télé-Monte-Carlo — que l'on imagine souvent à tort n'être qu'une seule et même société, — viennent coup sur coup de changer de « patron » : M. Michel Bassi devient directeur général de R.M.C., tandis que M. Jean-Antoine Laborie est nommé président du conseil d'administration de T.M.C.

La promotion de M. Michel Bassi à la tête de Radio-Monte-Carlo avait été prévue dès sa nomination, le 3 mai dernier, au poste de directeur général adjoint. M. de La Panouse, directeur général, avait été tiré de sa retraite par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, P.-D. G. de la Sofirad, pour remplacer « en catastrophe » M. Henri Dolbois, en septembre 1977, au poste de directeur général de Radio-Monte-Carlo.

Ancien chef du service politique du *Figaro* et rédacteur en chef adjoint jusqu'en mars 1974, M. Michel Bassi a créé, dans les années 70, en compagnie de MM. Alain Duhamel et André Campana, l'émission télévisée « A armes égales ». En septembre 1974, il devient rédacteur en chef de l'Agence centrale de presse (issue du groupe de presse *le Provençal*), qu'il quitta en février 1976 pour entrer à R.T.L., où il ne fait d'ailleurs qu'un passage éclair. Dès septembre de la même année, M. Bassi entre au service de presse de l'Elysée comme adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du président de la République.

En juin 1977, il quitte ces fonctions pour prendre la tête de l'Association pour la démocratie dont le but est de faire connaître les idées de la majorité. C'est à ce titre que M. Bassi animera, à la télévision, la campagne de l'U.D.F. pour les élections législatives. Au lendemain du 19 mars 1978 et se sachant, comme il le laissait dire, « *dans la main du président* », M. Bassi pouvait décemment attendre une nouvelle affectation. Ce fut Radio-Monte-Carlo, par l'entremise de M. Gouyou-Beauchamps, autre ancien porte-parole de l'Elysée qui préside aux destinées de la Sofirad depuis 1977.

Avec 83 % du capital, la Sofirad (société d'Etat) contrôle en effet Radio-Monte-Carlo et a su, depuis toujours, imposer à la direction du poste les hommes de son choix. Les autorités monégasques qui siègent à son conseil d'administration n'ignorent pas que la prospérité de la station a été grandement favorisée par cette puissance tutélaire, notamment depuis la mise en route de l'émetteur de Roumoulas (Alpes-de-Haute-Provence) : depuis l'inauguration de cet émetteur, en octobre 1974, et qui a fait tripler son audience (de quatre à douze points au classement général des postes radiophoniques), le confort d'écoute a été considérablement renforcé et... le chiffre d'affaires aura bientôt décuplé.

En 1967, les recettes nettes de Radio-Monte-Carlo atteignaient 23 730 000 francs ; en 1971, le rapport était de 48 671 000 francs ; en 1977, le chiffre d'affaires s'est élevé à 188 197 000 francs.

M. Antoine Schwarz, qui vient d'être nommé directeur délégué du directeur général (après avoir été jusqu'en juin 1978 chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre), aura la charge de veiller à l'intendance et à la progression (15,7 % entre 1976 et 1977) de la marge d'exploitation. Pour sa part, M. Michel Bassi s'emploiera, avec notamment le concours de M. Jacques Paoli (ancien d'Europe 1 et de R.T.L.) qui dirige l'information sur R.M.C., à faire augmenter l'audience de la station monégasque qui désormais talonne les « trois grands » : R.T.L., Europe 1 et France-Inter, sans rien apporter pourtant de tellement nouveau dans le style et le niveau des émissions radiophoniques. Il reste que le succès remporté depuis quatre ans par R.M.C., dans une zone d'écoute allant des Alpes du Dauphiné à la Charente-Maritime, en fait désormais un rival respectable des plus grands quotidiens régionaux concernés : *le Provençal, le Midi-Libre, la Dépêche du midi,* et *Sud-Ouest*. Autant de titres suspects, pour le pouvoir, d'être (ô ironie) les boutefeux d'un « Midi rouge »...

Télé-Monte-Carlo attend son heure

La situation de Télé-Monte-Carlo est loin d'être aussi réjouissante. Son audience trop réduite se limite aux départements des Alpes-Maritimes et du Var, ce qui explique une perte d'exploitation régulière qui s'est élevée à 3 455 000 F pour 1976-1977. En revanche, T.M.C. a lancé depuis deux ans un programme en langue italienne à destination de l'Italie du nord qui a laissé pour le dernier exercice un bénéfice de 6 736 000 F.

M. Henri de France, « père » du système français de télévision en couleurs (Secam), vient d'abandonner la présidence du conseil d'administration de Télé-Monte-Carlo. Son successeur, M. Jean-Antoine Laborie, est, comme lui-même, un homme du clan Floirat-Lagardère (Europe 1). En effet, la Sofirad n'a pas d'intérêts directs à T.M.C., sinon par l'entremise d'Europe 1. Et c'est suffisant. Parmi les actionnaires, s'y côtoient Europe 1-Images et Son (54 %), Publicis-Régie-Presse (20 %), la Principauté (18,5 %) et un particulier (7,5 %). Cependant, la Société spéciale d'entreprise (S.S.E.) établit des liens juridiques permanents entre R.M.C. et T.M.C. Liens ténus puisque aussi bien les fréquences qu'utilise Télé-Monte-Carlo lui sont prêtées par Radio-Monte-Carlo, seul organisme habilité à négocier la répartition des fréquences hertziennes auprès des instances internationales.

En fait, Télé-Monte-Carlo est une station qui reste en réserve de la « république des ondes », et qui prendra son envol — et tout son sens — le jour où les satellites de communication feront tomber les barrières actuelles du monopole de la télévision française.

CLAUDE DURIEUX.

Les films de la semaine

★ Billie Dove et Douglas Fairbanks dans « le Pirate noir », d'Albert Parker (1926). Vendredi 1er décembre, A 2, 22 h. 50.

• **L'ANNÉE SAINTE, de Jean Girault. — Dimanche 26 novembre, TF 1, 20 h. 30.**

Pour son dernier film, Jean Gabin est un vieux truand déguisé en évêque pour aller recueillir un magot à Rome, et qui se trouve aux prises avec de (jeunes) pirates de l'air. Bien qu'il cultive, comme toujours, les idées toutes faites, Jean Girault a été plus mal inspiré.

• **ÉTÉ VIOLENT, de Valerio Zurlini. — Dimanche 26 novembre, FR 3, 22 h. 40.**

Sorti à la sauvette en juillet 1963, ce film d'un des réalisateurs de la nouvelle vague italienne est resté presque inconnu. C'est un retour au climat politique et social de la fin du fascisme, l'histoire d'une passion en marge des événements, pendant l'été 1943, amour rattrapé par l'histoire et le monde réel. Lyrisme des relations amoureuses, narration presque documentaire des faits historiques : l'Italie d'après l'armistice de Badoglio, la poursuite de la guerre contre les nazis, les mouvements populaires. Un film fort, et très bien joué.

• **PAIN, AMOUR ET JALOUSIE, de Luigi Comencini. — Lundi 27 novembre, A 2, 15 h.**

Suite — succès obligeant — des aventures sentimentales de l'officier des carabiniers et de la sage-femme, du carabinier et de la jolie fille pauvre. Alliance du néo-réalisme social, de la comédie de caractère et de la *commedia dell'arte*. Un succès mérité.

• **COMME UN BOOMERANG, de José Giovanni. — Lundi 27 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Un rôle « humain » pour Alain Delon dans un mélodrame où Giovanni accumule les clichés sociaux qui lui sont chers. Plat et ennuyeux, sauf dans la séquence finale, une poursuite en hélicoptère façon cinéma américain.

• **LE CHEVALIER DE PARDAILLAN, de Bernard Borderie. — Mardi 28 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Ou comment trahir et massacrer un joyau du roman populaire de cape et d'épée : *la Fausta*, de Michel Zévaco. Pour Bernard Borderie, ce n'est que de la série noire en costumes avec humour et bagarres façon Lemmy Caution. La coiffure 1960 de Gérard Barray résiste à tous les duels et la fabuleuse papesse Fausta est devenue une aventurière de carnaval.

• **MIRACLE A L'ITALIENNE, de Nino Manfredi. — Mercredi 29 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Titre français vulgairement commercial pour une fable satirique sur l'aliénation religieuse née d'un catholicisme teinté de superstition tel qu'on le pratique dans certaines régions d'Italie. Un homme cherche à échapper au « miracle » qui l'a marqué dans son enfance et à avoir une vie sexuelle normale. Finesse psychologique et gravité dans l'humour bouffon. Nino Manfredi réalisateur a autant de talent que Nino Manfredi comédien. Beaucoup, donc.

• **TUEUR D'ÉLITE, de Sam Peckinpah. — Jeudi 30 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Embrouilles de roman-feuilleton sur le double jeu de la C.I.A. ; héros vaincu qui ne se résigne pas à sa défaite, espionnage et karaté. Confusion totale. Tout l'effort de la mise en scène se porte sur les scènes de violence. Il n'y a que cela dans la dernière partie. On risque de s'endormir avant.

• **LE PIRATE NOIR, d'Albert Parker. — Vendredi 1er décembre, A 2, 22 h. 50.**

Après Zorro, d'Artagnan, Robin des Bois et le voleur de Bagdad, Douglas Fairbanks réalisait son rêve de jouer un flibustier bondissant. Ce film à grand spectacle, désigné aux Etats-Unis comme l'un des meilleurs de 1926, fit une des plus grosses recettes de 1927. Il avait été tourné en technicolor avec des recherches de couleurs telles qu'on pouvait les entreprendre à l'époque.

• **AUSTERLITZ, d'Abel Gance (première partie). — Dimanche 3 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Un grand film historique divisé en deux soirées. Une sorte de suite au *Napoléon* super-épique que Gance avait tourné en 1927. La première partie, c'est 1802-1805, le premier consul qui devient empereur, le portrait intimiste du héros entouré de sa turbulente famille, de diplomates et de dignitaires. De très belles images d'Epinal avec une idée de grand cinéaste pour la présentation du sacre.

• **AU NOM DU PERE, de Marco Bellochio. — Dimanche 3 décembre, FR 3, 22 h. 40.**

Haine et rage dans la peinture d'un collège de jésuites rétrogrades et la révolte d'un adolescent qui, à force de se vouloir un contestataire méprisant, prend l'aspect d'un jeune fasciste. L'admiration accordée sans réserves à Bellochio, le Godard du jeune cinéma italien dans les retombées de 68, demande à être aujourd'hui résolument tempérée. Certaines outrances et le démon de l'esthétisme desservent, ici, le propos de satire sociale.

• **PAIN, AMOUR, AINSI SOIT-IL, de Dino Risi. — Lundi 4 décembre, A 2, 15 h.**

Comencini et Gina Lollobrigida ayant déclaré forfait pour une troisième mouture de *Pain, amour...*, c'est Dino Risi qui la réalisa, l'action ayant été transposée à Sorrente et Sophia Loren, alors la « rivale » en plein essor de Gina, ayant été chargée de séduire un Vittorio de Sica toujours fidèle à la réputation du maréchal des logis-chef Carotenuto. A part le titre, plus grand chose à voir avec les deux autres films. Cela sombre dans le folklore ; le filon était bien épuisé.

• **AUSTERLITZ, d'Abel Gance (deuxième partie). — Lundi 4 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Retour à l'épopée avec les scènes flamboyantes de la bataille d'Austerlitz (dite « bataille des trois empereurs ») le 2 décembre 1805. Gance déploie les troupes, fait donner le canon, jette les soldats les uns contre les autres. Elan des charges et horreurs des massacres. De quoi faire craquer le petit l'écran qui va miniaturiser ces séquences.

• **LA FABULEUSE AVENTURE DE MARCO POLO, de Denys de la Patellière et Noël Howard. — Lundi 4 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Une épave. Entrepris en 1961 par Raoul Levy, le film (superproduction ambitieuse et grandiose), commencé par Christian-Jaque avec Alain Delon, coula faute d'argent, il aurait fallu des mines d'or. Recommencé un an et demi plus tard au milieu des décombres, ce *Marco Polo* ne fut qu'un récit d'aventures hétéroclite, rapiécé, avec exotisme, sadisme, héroïsme de bazar. A ne pas voir, pour ne pas perdre de temps.

Écouter-voir

• **DOCUMENT DE CRÉATION : LA MAL VIE. — Dimanche 26 novembre, A 2, 21 h. 25.**

Parmi les émissions qui ont jalonné la semaine du dialogue Français-immigrés, celle-ci est la seule à ne pas manquer. Après les séquences-sèches — qui trouent ici et là l'antenne, après l'inutile et même désagréable débat des « Dossiers de l'écran », qui ne traita de rien, qui ne fit rien comprendre, « La mal vie », réalisée par Daniel Karlin, en collaboration avec Tahar Ben Jelloun et Tony Lainé (voir le Monde *daté 19-20 novembre) vient enfin parler comme il faut de l'émigration.*

« La mal vie » n'est pas une enquête ni tout à fait un portrait (quoiqu'elle scrute la vie de deux travailleurs), c'est plutôt un itinéraire ou ce que Tahar Ben Jelloun appelle un « voyage au cœur d'une différence à peine connue, au cœur d'une détresse ». *Plongée de l'intérieur, à l'intérieur de deux histoires singulières (celle de Noureddine et de Naïmi) et qui nous en apprend plus que n'importe quels chiffres ou dossiers.*

Peut-être parce qu'en se mettant du côté de ceux qu'il interroge, Daniel Karlin retrouve le « je commun » *(qui est la souffrance du premier exil, celui que tout homme connaît en quittant le ventre de sa mère), peut-être parce que les éclats poétiques, qui viennent ponctuer ce document-témoignage en forme de réflexion, déchirent les idées reçues, ouvrent aux imaginaires. On pourra lire ensuite, parce qu'il complète et éclaire extraordinairement le tournage, le livre qui porte le même titre* la Mal Vie *(aux Editions sociales).*

• **DOCUMENTAIRE : FENETRE SUR... LA SCULPTURE. — Jeudi 30 novembre, A 2, 17 h. 25.**

Cinquième volet de la série « La sculpture poétique de l'espace », cette émission réunit quatre artistes qui cherchent à s'exprimer à l'échelle de la ville, pour la ville. Mais cette dimension de la sculpture, qui doit rencontrer la vie quotidienne de l'espace, le métamorphoser et lui donner enfin un peu de dimension sacrée, n'est pas facile à atteindre ; il ne suffit pas de faire grand.

C'est ainsi qu'Yves Mohy a cherché à créer à travers son œuvre un « champ magnétique » qui soit plus puissant que les signaux multiples de la ville. Diem Phung Thi associe sa sculpture à l'architecture grâce à une série de modules qu'elle organise différemment selon les bâtiments ou les espaces qui lui sont confiés. Son travail peut apparaître comme une calligraphie à l'échelle urbaine, le tracé de signes dans l'espace.

Parce que son œuvre était, dès le départ, une sculpture de l'espace, Marino di Teana s'est aussi peu à peu tourné vers la ville, inventant des sculptures qui lui sont destinées ou réinventant, sous forme de maquettes, les villes dans leur ensemble. L'œuvre monumentale de Martha Colvin, enfin, emprunte sa forme au bois, à la pierre et parfois au mouvement. D'origine américaine, on retrouve dans l'organisation symbolique de ses sculptures l'espace sacré des temples incas.

• **THÉATRE : LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE. — Samedi 2 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Dans une Angleterre inventée par Balzac, naquit une chatte blanche si jolie qu'on l'appela Beauty. Voilà plus d'un an, le groupe TSE créait au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis ce conte si enchanteur qu'il s'en alla sur les Boulevards (rive gauche en réalité, au Théâtre Montparnasse), où il enchanta et continue d'enchanter des milliers de spectateurs. Univers féerique, conte de fées ambigu, ambiguïté du rêve et du théâtre, du théâtre et du divertissement, de la réalité et du romanesque : une merveille à tous les niveaux.

Déguisés en animaux, copies conformes des dessins de Grandville, les comédiens de groupe TSE reproduisent avec tant de subtilité, de grâce et d'ironie les « mouvements de l'âme » *qu'ils donnent une âme aux masques fabuleux sous lesquels ils dissimulent leurs visages humains. Un des plus beaux spectacles de l'année, au théâtre.*

• **DRAMATIQUE : LE FRANC-TIREUR. — Dimanche 3 décembre, TF 1, 18 h. 5.**

Jacques Maréchal est cadre commercial dans une société d'engrais — et il voudrait bien partir. Pour obtenir de l'argent, il entreprend de se faire renvoyer, et pour ça, de dire la vérité sur l'entreprise. Ce jeu se retournera contre lui. Il ne peut exister de « franc-tireur ».

Très attaché à l'écriture réaliste, Maurice Failevic alimente une construction dramatique rigoureuse et passionnante d'une foule d'observations justes. « Nous avons conçu cette fable comme une histoire, *dit Maurice Failevic, qui a travaillé avec Jean-Claude Carrière pour le scénario,* je n'ai pas raconté une histoire gratuite, la fable correspond, pour moi, à ce qui, dans l'histoire, fait réfléchir le spectateur. »

• **OPÉRA : SIMON BOCCANEGRA. — Dimanche 3 décembre, A 2 et France-Musique, 20 h. 30.**

Simon Boccanegra, *dans l'œuvre de Verdi, c'était un peu la belle endormie, jusqu'à ce qu'un soir d'automne, en 1971, la Scala de Milan s'avise de la réveiller avec la complicité de Giorgio Strehler et de Claudio Abbado. Depuis, grâce au disque, l'opéra inconnu a fait le tour du monde et c'est la production de la Scala qui vient d'être reprise au palais Garnier.*

Strehler et Frigerio n'ont pas renouvelé ici le miracle des Noces de Figaro, *qui avait tant fait, il y a cinq ans, pour redorer le blason de l'Opéra de Paris, mais cela reste un beau spectacle, même s'il en faudrait un peu plus pour que la musique puisse s'épanouir librement sans être entravée par les péripéties d'une action compliquée.*

L'échec de la création à Venise en 1857 tenait déjà au livret : remanié par Verdi vingt ans plus tard, en collaboration avec Boito, l'œuvre devait s'imposer à la Scala en 1881. Puis on oublia cette partition en demi-teinte où le pessimisme et la mélancolie l'emportent sur la bravoure et le brillant.

RADIO-TELEVISION

Samedi 25 novembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 35, Série américaine : Voyage dans l'inconnu ; 23 h. 10, Sport : Télé-foot.



CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : La brigade des

mineurs (Tête de rivière), de C. Loursais, réal. G. Lessertisseur, avec Y. Fanien, J. Hahn.

Yann voulait un bateau, mais n'avait pas d'argent... Avec un ami, il part pour Paris. En chemin, un groupe de jeunes les attaque.

22 h. 5, Alain Decaux raconte... Opération chair à pâtée ; 22 h. 50, Figaro-ci, Figaro-là : Christine Barbaux.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Opéra : « Lohengrin », de Richard Wagner, avec les chœurs et l'orchestre de la Bayerische Staatsoper, avec René Kollo (Lohengrin), Karl Ridderbusch (Konig Heinrich), Catarina Ligendza (Elsa) ; dir. W. Sawallisch, mise en scène E. Fuchs. (Diffusion simultanée sur France-Musique.)

De tous les opéras de Wagner, Lohengrin *est peut-être le plus difficile à représenter. Non seulement à cause de la nacelle tirée par un cygne à roulettes qui a fait rire plusieurs générations de gens raisonnables, mais parce qu'on s'obstine à faire de cette légende romantique un drame héroïque et sacré. Malgré l'abondance des pages chorales et la richesse des ensembles,* Lohengrin *est un drame de la solitude, le plus pessimiste de ses opéras, le seul où n'apparaisse pas le thème de la rédemption par l'amour.*

FRANCE-CULTURE

20 h., « La victoire était-elle possible ? », de C. Delbo. Avec F. Maistre, S. Flon, M. Etcheverry, J. Monod, A. Valmy, Y Bureau. Réalisation A. Dave ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Opéra : « Lohengrin », de R. Wagner, avec les Chœurs et l'Orchestre de la Bayerishe Staatsoper (retransmission simultanée avec FR 3) ; 24 h., Concert de minuit.

Dimanche 26 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Merri à Paris, préd. Mgr Daniel Pezeril.



12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 6) ; 16 h. 25, Sports première : Jeu à XIII (France-Australie) ; Raoul Barrière et l'A.S. Béziers.

17 h. 50, Documentaire : La course autour du monde.

Reportage réalisé par Olivier de Kersauson en 1975.

19 h. 25, Les animaux du monde.

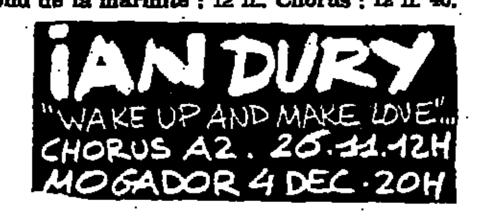
20 h. 30, FILM : L'ANNEE SAINTE, de J. Girault (1976), avec J. Gabin, J.-C. Brialy, D. Darrieux, H. Virlojeux, N. Macchiavelli.

Deux truands évadés prennent l'avion pour Rome, déguisés en ecclésiastiques. Des pirates de l'air détournent l'avion sur Tanger.

22 h. 10, Musique : Vivaldi, c'est Venise.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue.
11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40,



Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : La fleur à la bouche, de Pirandello ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Mauvaises actions).

21 h. 25, Document de création : La Mal Vie de D. Karlin et Tahar Ben Jalloum.

Lire nos « Ecouter-Voir ».



CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque, avec un reportage de la Radiotélévision yougoslave à Zagreb.

16 h. 30, Espace musical : le Ram-lila (fête indienne) ; 17 h. 30, Court métrage : Les Z'ados (Maria de Lisboa) ; 18 h., L'invitée de FR 3 : Michèle Morgan ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : Notre premier prince (Vercingétorix), réal. D. Georgeot.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (Saltimbanque et géomètres).

Promenade de Roger Ikhlef à travers l'œuvre de Jean-Christophe Averty.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Marcel L'Herbier ou l'impressionnisme cinématographique ; 22 h., Ciné-regards.

Au sommaire ; Georges Perec (les Choses *et la* Vie mode d'emploi*) parle du film* le Goût du saké ; Underground, *d'E. de Antonio ;* Une histoire simple, *de Cl. Sautet.*

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : ETE VIOLENT, de V. Zurlini (1959), avec E. Rossi-Drago, C. Caro, J.-L. Trintignant, J. Sassard, E.-M. Salerno (v.o. sous-titrée, N.).

Pendant l'été 1943, à Riccione, sur l'Adriatique, le fils d'un dignitaire fasciste a une liaison avec une jeune veuve de guerre. La réalité historique l'emporte sur leur amour en marge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Serres (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe en la chapelle de Saint-Sulpice, à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares de Rimski-Korsakov ;
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Demi-Monde », d'A. Dumas fils. Réalisat. G. Gravier ; 16 h. 5, « La Bouteille à la mer », musique d'A. Aperghis ; 17 h. 30, Rencontre avec... P. Ruyer ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;
20 h. 5, Poésie : Michel Serres ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Tous derrière, lui devant ; 23 h., Black and blue : la question de l'improvisation ; 23 h. 50, Poésie : Stefan Themerson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique de Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Quatuor en mi bémol majeur » (Beethoven) ; « Quatuor en sol mineur » (Brahms), par le Nouveau Trio Pasquier et J.-C. Pennetier, piano ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;
13 h., Portrait en petites touches : Stravinski ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « l'Amour sorcier », de Falla ; 17 h., Concert-lecture : Mozart ; 18 h., Opéra-bouffon : « Il diavolo in giardino » (Mannini) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;
20 h., Equivalences (Hartley, Leguay) ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « Concerto pour violon et orchestre » (Schuller) ; « Symphonie romantique » (Bruckner), par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, direction E. Inbal ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Machaut, Andrieu ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 27 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 20, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Dramatique : Le garçon dans la bulle de plastique, de R. Kleiser, avec J. Travolta, G. O'Connor, R. Reed.

L'équipe de « Grease » (Kleiser-Travolta) quand elle n'était connue que des téléspectateurs américains. La « fureur de vivre » d'un jeune homme né sans protection naturelle contre les infections.

22 h. 10, Débat : Moins d'enfants anormaux en l'an 2000 ?

Avec M. A. Minkowski, professeur de néonatalogie à l'hôpital de Port-Royal, à Paris ; André Boué, directeur du groupe de recherche de biologie prénatale de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ; R. Henrion, gynécologue-accoucheur, R. Mallet, Jean Rosa, professeur de biochimie.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : PAIN, AMOUR ET JALOUSIE, de L. Comencini (1954), avec G. Lollobrigida, V. de Sica, R. Risso, M. Merlini, V. Riento.

Les fiançailles de la Bersagliera et du carabinier Stelluti sont rompues, à la suite des commérages et des manœuvres de la jalouse Paolettan, nièce du curé.

17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps ; 22 h. 35, Bande à part : On n'est pas en balade.

Isabel, Chilienne, Maria, Argentine, toutes deux réfugiées politiques, toutes deux ont un enfant. Reportage sur leur vie en France, sur l'exil et ses difficultés.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le R.P.R. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : COMME UN BOOMERANG, de J. Giovanni (1976), avec A. Delon, C. Vanel, L. Julien, C. Gravina, P. Maguelon, C. de Tillière.

Un homme d'affaires niçois cherche à sauver son fils qui a tué accidentellement un policier. Une campagne de presse remet au jour son passé de truand.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : penser la Révolution française ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Michel Portal ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Des reines sont mortes jeunes et belles », de C. Delmas ; 14 h. 47, Centres de gravité : les mémoires de la mémoire ; 16 h. 50, Libre appel à M. de Castillo : assiste-t-on à une renaissance en Espagne ? ; 17 h. 32, L'Occident et l'orientalisme : Byzance ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (le spectre de la rue de la Tissanderie) ; 19 h. 25, Présence des arts : l'art indien.

20 h., « Le Grand Ecart » ou « Grâces et périls de l'adolescence », de M. de Breteuil, d'après « le Grand Ecart » de J. Cocteau. Avec A. Bedouet, E. Legrand, M. Voletti, H. Casenave, U. Taeger, M. de Breteuil, J. Ardouin. Réalisation A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques (le silence, le cri et le chant) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones ;

13 h., Les anniversaires ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique France ; 16 h. 30, Off-musique ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de Copenhague... Saison internationale des concerts de l'U.E.R. : « Symphonie en un mouvement : le retour d'Ulysse » (Skalkottas) ; « Concerto pour contrebasse » (Skalkottas) ; « Symphonie n° 3 » (Norgaad), par l'Orchestre symphonique de la radio danoise, direction M. Caridis ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 28 novembre

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.
12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes sur l'art : Sonia Delaunay ; 17 h. 5, Feuilleton : Le grand amour de Balzac ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Documentaire : Une femme, une époque (Colette), réal. R. Milcent.

Comment, par le documentaire et la fiction mêlés, évoquer une femme, une époque, une femme en son temps ? Régis Milcent, après son portrait de Marilyn, s'est « attaqué » à Colette, et rend à l'écrivain, neutralisé par l'histoire, sa force et le scandale qui vint par elle.

21 h. 30, Livres en fête, de J. Paugam et J. d'Ormesson.

Trois têtes d'affiche : Léonardo Sciascia, Chester Himes, Georges Perec.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame : Mères et filles ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., Commémoration de la révolution russe ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dossiers de l'écran : Richard Nixon.

Suite de documents cinématographiques à l'aide desquels on relate les étapes marquantes de la vie et de la carrière politique de l'ancien président des Etats-Unis. Richard Nixon sera le seul invité, et il répondra aux questions des auditeurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE CHEVALIER DE PARDAILLAN, de B. Borderie (1962), avec G. Barray, G.-M. Canale, M. Grellier, H. Bellanger, J. Topart, P. Lemaire, R. Berri, G. Delorme. (Rediffusion.)

En 1588, un chevalier de fortune se dresse contre le duc de Guise qui, avec une princesse italienne, veut s'emparer du trône de France.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : la civilisation arabe à travers « les Mille et Une Nuits » ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... P. Le Vaux de Puletier : le siège de La Rochelle ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : l'heureux temps des croisades (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un feu dévore un autre feu », par H. Bazin ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Skrotzki : la science de l'Antarctique ; 18 h. 30, Feuilleton « Nostradamus » (Croixmart, le nom maudit) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale (les géologues dans le monde moderne) ;
20 h., Dialogues franco-italiens : P. Grassi et B. Lefort (l'Opéra) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec A. Pâris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ;
13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : Duclos, Strauss, Babinsky ; 14 h. 35, « Le Jour du jugement » (Telemann) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Rituel » (Boulez) ; « Concerto en ré pour violon et orchestre » (Stravinski) ; « Trois images » (Debussy), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction G. Amy. Avec O. Kagaan, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Jazz pastel : le cabaret du jazz.

Mercredi 29 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 30, Dramatique : Les pieds poussent en novembre, réal. P. Viallet, avec C. Bonnafous-Murat, R. Bardet, M. Farmer, P. Rouleau.

Deux enfants mal aimés se retrouvent adoptés par un couple d'aventuriers. Une histoire d'amour impossible ?

22 h. 5, La part de vérité : Georges Suffert.

Les combats du directeur adjoint de la rédaction du Point.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Mash ; 15 h. 35, Série : Quand tout était pourri-re ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h.45, Top-club.

20 h. 30, Muppet show (Charles Aznavour) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Les petits plats dans les grands).

La jeune génération et l'hôtellerie.

22 h. 20, Hubert Bedard : Un « faiseur » d'instruments de musique.

L'art de la restauration et de la fabrication des clavecins.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste français ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MIRACLE A L'ITALIENNE, de N. Manfredi (1970), avec N. Manfredi, L. Stander, P. Armani, D. Boccardo, F. Tozzi.

« Miraculé » dans son enfance et élevé dans un couvent, un homme cherche à échapper à l'aliénation religieuse qui pèse sur sa vie sexuelle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; « Chansons de ma façon », avec P. Gamarra et C. Fonfrede ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : les turqueries du baroque (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Herbe des fous », de Guyette Lyr ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les relations d'argent ; 15 h. 2, Points d'interrogation : des reptiles mammaliens aux mammifères supérieurs ; 16 h. 50, Libre appel à... A. Fontaine et J. Montalbetti : Le changement est-il un mythe en politique ? 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (deux hommes à tuer) ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;
20 h., La musique et les hommes : en Turquie ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto en ut majeur » (Paisiello) ; 15 h., Musique en France ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., La fantaisie du voyageur : les danses traditionnelles de Yougoslavie, de Pologne ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-des-Invalides de Paris... « la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Messiaen), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Direction L. Maazel. Avec P. Gallois, G. Dangain, B. Balet, L. Lemaire, J.-C Tavernier, R. Albin, Y. Loriod et B. Angot ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doncyan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livres des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel 16 h., Vous avez dit... classique ? ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de D. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 50 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO-MONTE-CARLO (informations tous les quarts d'heure) ; 7 h., Variétés ; 9 h., La récréation ; 11 h. 30, A vous de jouer ; 11 h. 45, Midi march ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal de J Paoli ; 13 h. 30, L'air du temps ; 14 h. 30, G. de Caunes ; 15 h., Les super-tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 18 h. 30, Clin d'œil au pays ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, L'accent tonique ; 22 h. 30, Allo Nathalie ; 0 h., Monus.

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 8 h. 45, A vos souhaits ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Le journal de P. Lescure ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe musique ; 20 h. 30, Disco 1000 ; 21 h. 30, Disco danse ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favière ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., Journal d'A. Bajoud ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

Tribunes et débats

R.T.L. : 8 h. 7, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (le 27) ; M. Séguy (le 28).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 30 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : 14 h. 5, Emissions pédagogiques : les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Série : le Temps des as, de C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent, G. Caudron ;

21 h. 35, Documentaire : Euro 9 (L'Europe sur la corde raide).

Une émission proposée par la B.B.C. dans le cadre des échanges. Où il est question de l'Airbus, de whisky et de libre-échange. Réalisation : James Bellini et David Mills.

22 h. 35, Ciné-première : Ivry Gitlis.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., : L'invité du jeudi : Bernard Hinault ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture, poétique de l'espace.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

18 h., Récré A 2 : 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblée nationale.

20 h. 35, Le grand échiquier : Claude Manceron.

Claude Manceron, historien et journaliste, reçoit, avec Mireille, Maxime Le Forestier, Julien Clerc, Jules Beaucaine, Jean Vallée, Claude Marti, Wolf Buman, Catherine Sauvage, Maria, Alain Bombard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Démocratie chrétienne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : TUEUR D'ELITE, de S. Peckinpah (1975), avec J. Caan, R. Duvall, A. Hill, G. Young, Tiana, B. Hopkins, B. Young.

Un mercenaire d'une organisation parallèle de la C.I.A., blessé et à demi paralysé, entreprend farouchement sa rééducation grâce aux arts martiaux, repart en mission et règle ses comptes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « De Gaulle malgré lui », avec P. de Boisdeffre ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : les expositions universelles (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, La renaissance des orgues en France : à Lourdes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Oiseaux bleus », de M. Bataille ; 14 h. 47, Départementales : George Sand à Nohant ; 16 h. 50, Libre appel ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (La confrontation magique) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

30 h., « les Chiens de conserve », de R. Dubillard, réal. A. Lemaitre ; avec R. Dubillard, J. Seiler, B. Fresson, M. Lonsdale, D. Manuel, P. Santini, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Faire la manche ; la carte postale objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto en ut majeur pour hautbois (Mozart) ; 15 h., Musique-France (Ropartz, Nikiprowetzky, Poulenc, Debussy) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : danses des îles Seychelles, de l'île de Crète, de Grèce, de Bulgarie, de Roumanie ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Concerto pour clavier en ré mineur », « Concerto pour deux claviers en ut mineur », « Concerto pour trois claviers en ré mineur », « Concerto pour trois claviers en ut majeur » (J.-S. Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction J. Estournet, premier violon, avec M. Boegner, P.-F. Heisser, A. Planes ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage Charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 1er décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Réponse à tout ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : les Oiseaux de Meiji Jingu (n° 1) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Folle douce, de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues, mise en scène M. Roux, avec D. Darrieux, M. Roux, J.-P. Darras, D. Carrel.

Le confort d'un couple marié, tout à coup bousculé par l'intrusion de l'imagination et de deux personnages charmants et disponibles.

22 h. 35, Magazine : Expressions, de Maurice Bruzeix.

Le malade « psychosomatique » ; un musée par tous et pour tous ; la dynamique Marius Constant ; Noureev à mi-vie ; Nos hommages, madame.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 30, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 13 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ;

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (La Vengeance) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (les intellectuels et la collaboration).

Avec Mme D. Dessanti (Drieu la Rochelle) *et MM. J.-L. Mazenoe* (l'Ombre d'un père), *H. Amouroux* (les Beaux Jours de la collaboration), *R. P. Bruckberger* (Tu finiras sur l'échafaud), *L. Combelle* (Intelligence avec l'ennemi), *A. Verdet* (le Jour, la Nuit et puis l'Aurore. Visages sacrifiés).

22 h. 45, FILM (ciné-club) : LE PIRATE NOIR, de A. Parker (1926), avec D. Fairbanks, B. Dove et A. Randolf (v.o.).

Un fils de famille se fait vaillant flibustier pour venger son père.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Claude Imbert (Les déracinés).

« L'homme de l'avenir sera celui qui aura la plus longue mémoire », disait Nietzsche. On parle beaucoup du retour aux racines. Deviendrait-il un nouveau fétichisme ? A travers cette question qui en suggère une autre (tout le monde n'est-il pas déraciné ?), Claude Imbert retrace l'histoire d'un petit hameau de l'Aveyron, Conques, dont beaucoup d'habitants sont partis.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Tinorossinématographiquement.

Souvenirs et anecdotes, le portrait et la carrière de Tino Rossi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Necker ou la faillite de la vertu », de G. de Diesbach ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : le temps du tiers-monde ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Marronniers de Boulogne », avec Alain Malraux ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Michel Butor sur les traces de James Joyce à Dublin ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Le premier coup de foudre) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Hommage à Ernest Seillière, par R. Auguet, réal. A. Pollet (première partie) ; 22 h. 10, Musique de chambre : Quatuor Margand et Xavier Quevedo (Boccherini) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Faire la manche ; La carte postale objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones pianiste d'orchestre ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume : Coates ; 14 h. 35, « Edifice », concerto pour violon et orchestre (Finzi) ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica britannica : Moerley, Weelkes, Wilbys, Dowland, Holst ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Suite de ballade » (G. Kroll) ; « Concerto pour contrebasse » (Huber) ; « Symphonie n° 3 en mi bémol de la Radio de Sarrebruck, direction H. Zender, avec F. Grillo ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 2 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 17 h., Histoire de la musique populaire ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Clic et clac ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Show Machine.

Avec D. Dufresne, A. Chamfort, Minka, A. Lear...

21 h. 35, Série : Destins croisés (n° 1), réal. L. Yast ; 23 h. 10, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 30, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Dramatique : Maigret et l'affaire Nahour, d'après G. Simenon, adapt et dial. : C. Barma et J. Rémy, réal. R. Lucot.

22 h. 10, Sur la sellette ; 22 h. 50, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Peines de cœur d'une chatte anglaise, de G. Serreau, d'après une nouvelle de Balzac, par le groupe T.S.E.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Magazine. Cavalcade : le tour de France à cheval.

Pendant un an — à partir du 16 décembre, — douze garçons et filles vont accomplir une promenade de 13 000 kilomètres à cheval. Cavalcade *suit l'entraînement particulier de cette petite équipe.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la médecine ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... F. Venaille ; 11 h. 2, La musique prend la parole : A. Webern (Jalons pour une trajectoire) ; 12 h. 5, Le Pont des arts ;

14 h. 5, « Marcel Marceau » : le mime a la parole ou les langages du corps ; 16 h. 20, Livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : Théâtre sacré et civilisation, par C. de Bechade (redif.) ;

20 h., Carte blanche, par Lily Siou : « les Pêcheurs, le Poisson, la Sirène et quelques autres... », de R. Soulat, réal. B. Horowicz ; 21 h. 30, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Matinée lyrique : « Elisabeth, reine d'Angleterre » (Rossini) ; 16 h. 45, Groupe de recherche musical de l'INA ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 30, Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Ouverture de Sémiramis » (Rossini), « Concerto pour violoncelle n° 1 en ut majeur » (Haydn), « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski, orchestration M. Ravel), par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal ; avec F. Lodéon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant : les cordes d'or de S. Grappelli et de S. Asmussen ; 0 h. 5, Concert de minuit... Festival-estival de Paris, autour de l'orgue (Grigny, Marchand, Buxtehude, J.-S. Bach), avec M. Chapuis.

Dimanche 3 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie : 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de la ZUP de la Madeleine à Chartres, préd. Père Georges Martin.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 7) ; 16 h. 25, Sports : Sports première.

18 h. 5, Dramatique : Le franc-tireur, de M. Failevic, avec B. Le Coq, J. Arasse, Y. Pignot.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

19 h. 25, Les animaux du monde : les oiseaux de feu au Venezuela.

20 h. 30, FILM : AUSTERLITZ, d'A. Gance (1960), avec P. Mondy, R. Brazzi, C. Cardinale, M. Carol, L. Caron, V. de Sica, A.-M. Ferrero. (Rediffusion.)

Première partie : *Napoléon Bonaparte, premier consul, se fait proclamer empereur, prépare l'invasion de l'Angleterre et doit, en 1805, affronter une coalition austro-russe.*

22 h., Portrait : Abel Gance.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite, par M. Oliver et C. Collange ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices : Rois du cirque et princes de l'épouvante ; 12 h. 58, Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal (Le carrousel) ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, L'ami public n° 1 ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Opéra : Simon Boccanegra, de Verdi, mise en scène G. Strehler, dir. C. Abbado, avec M. Freni, N. Ghiaurov, P. Cappuccilli.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : avec la retransmission du gala d'ouverture de la Semaine du dialogue Français-immigrés.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Les Z'ados : L'amère bière.

Une dramatique, un essai sur l'Alsace sans choucroute et sans ami Fritz. Des adolescents qui essaient de parler de leur vie. Par David-André Lang.

18 h., L'invitée de FR 3 : Marie-Paule Belle ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte : Louise Michel, réal. M. Guillet.

Une des principales figures féministes de l'histoire. En 1871, l'institutrice Louise Michel se lance dans l'aventure de la Commune. Déportée à Nouméa, elle reviendra en France après l'amnistie des communards.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (Le soleil des morts).

Pierre-André Boutang fait se rencontrer, dialoguer, des personnalités contemporaines aujourd'hui disparues. Michel Simon semble répondre à Marcel Pagnol. Puis André Malraux, Gaston Bachelard, Gérard Philipe, Paul Claudel, Jacques Prévert, Maria Callas, Albert Camus, Roger Vailland, Fernandel, parlent du bonheur, de la mort, de la vie...

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : René Clair ou l'art des réticences ; 22 h., Ciné-regards.

Les revues (de cinéma) et leur public ; la mode des autobiographies ; des metteurs en scène et des livres. Un mariage, *de Robert Altman.*

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : AU NOM DU PERE, de M. Bellochio (1971), avec Y. Beneyton, R. Scarpa, P. Vida, A. Sassi, L. Betti, L. Castel (v.o. sous-titrée, N.).

En 1958, deux élèves d'un collège de jésuites s'opposent à l'éducation contraignante et aux méthodes disciplinaires de l'établissement. Une révolte éclate.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe au monastère des Annonciades, à Thiais ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi fan tutte (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Renard et la Grenouille », de S. Guitry, d'après la mise en scène de J.-L. Cochet ; « Monsieur Vernet », de J. Renard, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, Semaine de musique contemporaine, à l'Académie de France à Rome, villa Médicis ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : S. Themerson ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « la Marche », par M.-D. Arighi et A. Orr, avec la participation de E. El Gharabli ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Ezra Pound.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Quintette en ut majeur opus 163 » (Schubert), par le Trio à cordes de Paris ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Stravinski ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Pièces pour orchestre » (Webern) ; 17 h., Concert lecture : « Sérénade n° 12 pour instruments à vent » (Mozart) ; 18 h., Opéra bouffon : « Il Diavolo in giardino » (Mannino) ; « le Diable boiteux » (Françaix) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ; 20 h., Equivalences : Bach, Mozart ;

20 h. 30, Enregistrement le 9 novembre à l'Opéra de Paris, en collaboration avec Antenne 2 : « Simon Boccanegra » (Verdi), dir. C. Abbado, avec M. Freni, N. Ghiaurov, P. Cappuccilli ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons : Boccherini, Bach, Saint-Georges ; 0 h. 5, Filiation : Stravinski, Haydn, Pergolèse, Prokofiev.

Lundi 4 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, l'Ile aux enfants ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeux : L'inconnu de 19 h. 45 ;

20 h. 35, FILM : AUSTERLITZ, d'A. Gance (1960), avec P. Mondy, E. Manni, J. Marais, G. Marchal, J. Palance, C. Conty, P. Pavloff, J. Vrhovec, J.-L. Richard (Rediffusion).

Deuxième partie : *la bataille d'Austerlitz, en Moravie, le 2 décembre 1805.*

21 h. 50, Magazine du théâtre : Pleins feux.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ;

15 h., FILM : PAIN, AMOUR, AINSI SOIT-IL, de D. Risi (1955), avec V. de Sica, S. Loren, L. Padovani, A. Cifariello, T. Pica.

Revenu à Sorrente, sa ville natale, Carotenuto veut récupérer sa maison louée à une sémillante marchande de poissons. Pour ne pas être expulsée, celle-ci cherche à le séduire.

17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Variétés : Cinémusic (Nino Rota) ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : les droits de l'homme ; 22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les équipes autonomes d'entreprise (sous réserve) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA FABULEUSE AVENTURE DE MARCO POLO, de D. de La Patellière et N. Howard (1964), avec H. Buckholz, O. Welle, A. Quinn, A. Tamiroff, E. Martinelli, R. Hossein, O. Sharif. (Rediff.).

Au treizième siècle, un jeune Vénitien, dont le père et l'oncle ont été chargés d'une mission auprès de l'empereur de Chine, entreprend avec eux un long et dangereux voyage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : procès des sciences de l'homme ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Philosophie de la nature ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Michel Portal ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Enfants de la nuit », de D. Martin ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (les jeux du destin) ; 19 h. 25, Présence des arts : la nature morte au Japon ;

20 h., « L'Air du large », de R. de Obaldia. Avec B. Ogier, J. Duby, E. Meilul, A. Korrigan. Réalisation E. Cramer ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la fenêtre d'or ou la femme dans le sang de la mémoire (autour du roman de C. Morgan : « Sparkenbroke ») ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique de France ; 16 h. 30, Off-musique : les anecdotes et les petites histoires de grands musiciens ; 16 h. 40, Cris et chuchotements : Janequin, Ohana, Weelkes, Gibbons, Grieg, Mahler, Strauss, Wagner ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux... Récital d'orgue. Avec G. Guillard. Œuvres de Scheidt, Praetorius, Pachelbel, Buxtehude, Bruhns, Kellner, Bach ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Jean Cocteau.

Les écrans francophones

Mardi 28 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Vautrin*, film de P. Billon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *les Ranchers du Wyoming*, film de T. Garnett.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés. — *R.T. bis* : 20 h. 25, *Chacun sa chance*, film de R. Pujol et H. Steinhoff.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Spécial cinéma : *Un condé*, film d'Y. Boisset.

Mercredi 29 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit Parade ; 21 h., *Brèves amours*, film de C. Mastrocinque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Maîtres et valets ; 21 h., *Quai du Point-du-Jour*, film de J. Faurez.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Le voyage de Salim* ; 21 h. 35, Le point de la médecine : les médicaments. — *R.T. bis* : 19 h. 55, *The bitter tea of General Yen*, film de F. Capra.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Les idolettes ; 21 h. 25, Ouvertures.

Jeudi 30 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *les Barbouzes*, film de G. Lautner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., Alfred, le grand vainqueur des Vikings.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *le Chat et la Souris*, film de C. Lelouch.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Le roi qui vient du sud.

Vendredi 1er décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *la Guerre des monstres*, film d'I. Honda.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *Sois belle et tais-toi*, film de M. Allegret.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *le Banquet des fraudeurs*, film de M. Storck. — *R.T. bis* : 20 h., Los Angeles, les années 30.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Le prisonnier du Caucase ; Les grandes symphonies.

Samedi 2 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapparal ; 21 h., *Nuits de décembre*, film d K. Bernhardt.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, Le redoutable ; 21 h. 10, *Brigadoon*, film de V. Minnelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Volpone*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, La lumière des justes ; 21 h. 15, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 3 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département « S » ; 21 h., *Quinze jours ailleurs*, film de V. Minelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h., Banlieue sud-est (première partie).

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h. 15, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Sous la lampe ; 20 h. 15, *l'Aventurier du Rio-Grande*, film de R. Parrish, 21 h. 50, Des yeux pour entendre.

SOCIETE

SOUVENIRS

Le «trésor» des cosaques est à Courbevoie

COURBEVOIE. Une rue tranquille à quelques mètres de la voie rapide qui longe la Seine. Une villa triste à mille lieux de l'agitation parisienne. Une petite porte verte s'ouvre en grinçant, deux platanes veillent sur un jardin à l'abandon. Un perron aux marches usées. Une autre porte encore, celle-ci soigneusement fermée à clef. Ici se trouve le siège de l'Amicale des officiers anciens combattants du régiment des cosaques de Sa Majesté, de la garde impériale russe.

Le colonel Boris D..., secrétaire de l'amicale, « officier du régiment depuis 1914 », *cheveux blancs et traits fins, a fière allure à quatre-vingts ans passés. Il fait les honneurs de la maison. Coup de cœur au seuil du grand salon* (« notre musée »), *aux murs couverts de portraits : voici le tsar Nicolas II et son collier de barbe, les trente-deux commandants successifs du régiment, la famille impériale encore et des photographies jaunies, des bronzes aux drapés inspirés, une rangée de casques, des uniformes dans une vitrine, le buste très digne d'une impératrice de toutes les Russies faisant face à celui, plus empâté, de Napoléon.* (« Mais oui, l'Empereur, on le respecte en Russie ! »)

Le vent de l'histoire

Le charme du cadre opère, et aussi celui de mon interlocuteur. « Il y aurait tant à dire », *soupire le colonel de sa voix chantante. Et, dans le salon aux volets obstinément fermés, filtre soudain le vent de l'histoire.*

Douzième siècle : fuyant la domination des grands féodaux, des hommes jeunes, célibataires, s'installent sur les terres libres du sud de la Russie, dans les grandes plaines du Don, du Dniepr, de la Volga. On les appelle « kasaks » *c'est-à-dire* « hommes libres ». *Quinzième siècle : soucieux de réduire leurs ardeurs belliqueuses, Moscou envoie les cosaques sur le front de l'Est. Retour de mission, les baroudeurs et leur chef Ermak offrant au pouvoir central un menu cadeau, le royaume de Sibérie. Ils sont, en reconnaissance, promus gardes-frontières.*

1613 : l'« ataman » *Megeakoff, le chef élu des cosaques, influe fortement sur la désignation comme empereur de Michel Romanov. Les cosaques entrent au service du tsar : ils défendent toujours les marches du royaume, mais les marginaux sont devenus marquis. 1775 : parmi ses cosaques, les fidèles soutiens de ses conquêtes territoriales, Catherine II désigne soixante-quinze cavaliers, les plus beaux, les meilleurs guerriers, pour lui faire escorte.* « Cet escadron est le berceau de notre régiment, dont le chef suprême fut toujours le tsar, *explique le colonel.* Il y a trois ans, nous avons fêté notre bicentenaire. »

Tunique rouge, casaque verte, et passementeries d'argent : l'uniforme n'a guère changé depuis la naissance du régiment quand, en 1917, éclate la révolution d'Octobre. Les cosaques de la garde — qui forment l'encadrement des autres régiments cosaques — sont tous officiers, tous issus de la noblesse, tous exercent leur charge de façon héréditaire. Ils sont recrutés selon les mêmes normes physiques qu'au temps de la la Grande Catherine, avec un an de retard sur leur classe d'appel afin d'avoir plus belle prestance et meilleure résistance. Après l'abdication du tsar, ces inconditionnels de la monarchie, repliés dans leurs terres du Sud, refusent les nouveaux maîtres de Moscou. Ils seront les premiers à se joindre aux armées blanches, les derniers à quitter la mère patrie après l'effondrement du front de Crimée, lorsque tout espoir est perdu.

Cheminots à la gare de l'Est

La chevauchée des cosaques tourne à l'errance : le régiment, une fois décomptés ses morts, piaffe dans l'île de Lemnos avant d'être employé à des travaux de force en Serbie : « Cela ne pouvait durer. En 1925, notre général a eu l'idée de venir chercher de l'embauche à Paris. » *A la gare de l'Est on manque justement de personnel. Devenus cheminots, une centaine de cosaques chargent et déchargent les wagons dans la journée, posent les rails, ballastent les voies ferrées, tous grades confondus. Mais le soir, dans les locaux vétustes alloués par leur employeur faubourg Saint-Martin, les hiérarchies reprennent le dessus et les ordonnances, faute de flatter le cuir souple de leurs bottes, cirent les méchants godillots de leurs chefs.*

1930 : c'est acquis, on restera à Paris. Il est temps de faire venir le « trésor cosaque », *trésor sauvé par miracle en 1918 du mess des officiers de la garde à Pétrograd. De saintes icônes, des portraits, des chandeliers, de la vaisselle en argent massif, un siècle et demi de souvenirs accumulés, de richesses préservées.*

Pour loger le musée

« Il fallait loger notre musée. Nous avons prospecté Paris et ses environs et trouvé à louer cette usine de tricots désaffectée. » *Les cosaques-cheminots, dont la plupart n'ont pas trente ans, se transforment en peintres, en menuisiers, en maçons. Rénovée, la maison est jugée digne d'abriter le trésor. Il ne sera jamais touché à celui-ci, sinon une fois en 1948 :* « Pour acheter la maison, nous avons sacrifié la moitié de nos cent soixante-douze couverts d'argent » *(en entrant au régiment, c'était la tradition, chaque cosaque de la garde apportait son couvert, gravé à son nom, ainsi que deux chevaux). Une partie du trésor, pourtant, a émigré une fois encore, vers Bruxelles, au Musée de l'armée :* « En 1937, *raconte le colonel,* lors du Front populaire, *l'Humanité* a publié une photo de notre maison en titrant : « *Nid de guêpes à détruire.* » Nous avons préféré mettre les choses les plus précieuses, le drapeau d'abord, en lieu sûr. »

Les jeunes cosaques ont aujourd'hui vieilli, beaucoup sont morts. Des émigrés de 1925, nombreux sont ceux qui ont épousé des Françaises, se sont fait naturaliser. Le colonel, lui — cinq ans de Légion étrangère, vingt-cinq ans comme comptable dans la même société, — a toujours gardé le statut de réfugié. Ils sont six à habiter la maison de Courbevoie. A l'étage, un général cosaque de quatre-vingt-douze ans vit avec ses souvenirs. Il n'a jamais appris le français.

La maison, elle aussi, a vieilli, les peintures se sont ternies et les vasques du jardin ne suffisent pas à métamorphoser le pavillon de banlieue en hôtel particulier. Mais l'Amicale reste bien vivante : le 17 octobre dernier — qui commémore ce jour de 1813 où, à la bataille de Leipzig, les Cosaques de la garde sauvèrent la vie aux trois empereurs de Russie, de Prusse et d'Autriche, face à la cavalerie française de Latour Maubourg, — le dîner du régiment a regroupé une cinquantaine de fidèles, cosaques ou fils de cosaques : « Des hommes seulement, *spécifie le colonel,* les femmes, ça met toujours un petit désordre. » *Aux fêtes de Pâques ou du Nouvel An, à la soirée dansante annuelle, les invitations s'élargissent à la communauté russe de Paris. On pousse un peu les tables, on range quelques bronzes, quelques photographies, et, aux accents des balalaïkas, le musée-mess des officiers prend vite des allures de cabaret.*

« Un certain esprit cosaque est ainsi préservé, *constate avec satisfaction l'organisateur de ces festivités.* C'est important pour nous, et aussi pour ceux qui nous rendent visite. Notre musée est indiqué sur le Guide de Paris qui se vend à Moscou. Alors, de temps à autre, on voit débarquer des Soviétiques. Tenez, l'autre jour, un conseiller de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris avec femme et enfant. Un homme charmant. Ces gens-là s'intéressent aux souvenirs que nous avons préservés, ils reconnaissent que nous sommes de vrais patriotes.

» Honnêtement, *poursuit le colonel,* je préfère de loin un bon Soviétique à un dissident. Ils ont au moins le mérite d'être francs. Les dissidents, eux, se sont accommodés des années d'une morale communiste ; ils ont profité du système, et puis, quand ils commencent à le trouver gênant, hop ! on envoie tout balader ! »

La nuit est tombée lorsque je franchis la porte du pavillon. Une confidence encore ? « Oui, il faut que je vous dise, on a déjà parlé de nous dans un journal français.

— Ah bon ! Récemment ?

— Enfin, *chuchote le colonel,* c'était dans *l'Illustration*, en 1932... »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

PEUPLES

A chacun son histoire

« L'IRAN, c'est mai 68 », *dit l'un.* « Pas du tout : c'est 1789 », *réplique l'autre. Ainsi les commentateurs politiques s'efforcent-ils coûte que coûte de rattacher tout événement à quelque épisode de l'histoire de France. Comme si les autres n'avaient pas le droit d'inventer ! Comme si, deux siècles et demi après Montesquieu, les Parisiens avaient toujours autant de peine à admettre qu'on soit persan ! Rien à faire ; ils jugent l'étranger selon leurs critères, en dignes compatriotes de ce touriste qui, en visite à Londres, s'étonnait de voir les Anglais donner à une place le nom d'une défaite : Trafalgar.*

Chauvinisme ? Ignorance ? Sans doute. Mais quel pays peut leur jeter la pierre ? Qui ne tire pas à soi la couverture du passé ? Vue à travers les manuels scolaires, l'Europe paraît mal partie : les héritages se contredisent ou s'ignorent et les événements jouent les caméléons pour s'assortir aux diverses couleurs nationales. Chacun y trouve des raisons de se rengorger, qui, malheureusement, ne franchissent pas les frontières.

Prenez les Belges, par exemple. A ceux qui prétendent les ensevelir sous les frites, ils opposent l'hommage que leur rendit Jules César dans la Guerre des Gaules *et que leurs lycéens traduisent en frémissant d'aise :* « Belgii bravissimi sunt. » *Oui,* « Belgii », *à une époque où les Français n'existaient pas encore ! Pourquoi cette phrase, inscrite sur le tableau noir des Athénées et dans le cœur d'Eddy Merckx, n'est-elle connue que des intéressés ?*

Il y a pire. Certaines batailles, qui, selon les vainqueurs, changèrent le cours des choses, ont sombré dans l'oubli des vaincus au point qu'elles paraissent n'avoir jamais été livrées que par un camp, ce qui leur enlève évidemment, de l'éclat. C'est le cas de la bataille des Eperons d'or (1302), que s'obstinent à célébrer les Flamands, convaincus d'avoir, cette année-là, écrasé la cavalerie de Philippe le Bel dans des marais près de Courtrai. Depuis lors, l'adversaire se venge de cet affront en le passant sous silence. Il en va de même pour les Matines brugeoises. Encore un exploit des Flamands qui fracassèrent à coups de « goedendag » *(fléau d'armes), le crâne des seigneurs incapables de prononcer ces trois mots :* « schuld en vriend » *(bouclier et ami). Une telle expérience aurait dû, au moins, inciter les Français à apprendre les langues étrangères. Mais non ! Faut-il qu'ils aient la tête dure !*

Du haut de son clocher, chaque peuple proclame « sa » *vérité universelle. Quant à l'histoire, elle se bouche les oreilles et va son petit bonhomme de chemin sans se soucier de ses propres leçons. Ses disciples l'accusent de manquer de sérieux. Qu'ils commencent par montrer l'exemple et n'infligent pas au chah d'Iran une couronne capétienne alors qu'il a déjà tant de peine à garder la sienne.*

GABRIELLE ROLIN.

VOYANCE

La chasse aux charlatans

QUI voit juste, qui voit flou ? Comment s'y reconnaître entre les médecins, les radiesthésistes, les magnétiseurs ? Où sont les charlatans, où se trouvent, dans le buisson apparemment ensorcelé de la parapsychologie, les honnêtes diseurs de bonne aventure ? M. Dessuart, parapsychologue, veut mettre à tout cela bon ordre. Affirmant récemment à Paris, au cours d'une conférence de presse, que la voyance ancienne, à chapeau d'astrologue, était morte — car nous entrons dans l'ère du Verseau — il a annoncé la « *création officielle de l'ordre des parapsychologues* », qui doit donner à la profession « *sa dignité et son identité* ».

M. Dessuart s'est défini comme un médecin de l'âme — comme un avocat et un confesseur aussi — et a pris soin de rappeler en préambule que les voyants ne sont jamais infaillibles. « *Nous avons seulement*, a-t-il souligné, *des pouvoirs qui permettent de conseiller et de guider.* » « L'Ordre » de M. Dessuart comporte un code qui réglemente les droits, les devoirs et les... honoraires des membres. Le fondateur espère que l'administration lui déléguera des pouvoirs disciplinaires afin de pouvoir mettre « les méchants à l'index ».

Le public, essentiellement composé d'extra-lucides en robes chatoyantes, n'a pas manifesté un grand intérêt pour ce projet d'organisation de la profession et moins encore pour d'éventuelles sanctions. L'ordre, qui groupe environ trente membres — il y aurait dix mille voyants en France — n'a guère soulevé l'enthousiasme de gens habitués depuis la nuit des temps à dérégler les horloges et à défier les lois de l'espace. Au contraire, le désir bien compréhensible d'accéder à un statut social semblait sortir M. Dessuart du cercle des initiés. « *L'erreur est humaine, même pour un voyant* », a-t-il affirmé. « *Si l'envoûtement existe, il est extrêmement rare* », a-t-il ajouté. Enfin le cri du cœur : « *Il faut chasser les charlatans.* »

L'auditoire paraissait plus confiant dans l'avenir. Mmes Drana, Medina, Virginia et Vladislas écoutaient poliment avec des sourires de Mélusine bien que, dans un coin du salon, « *l'amphi theta sélectif* », appareil émetteur d'ondes négatives, rappelait en clignotant les dangers de la concurrence et qu'aux murs un fabricant de règles biorythmiques universelles avait affiché le slogan : « *Devenez votre propre voyant.* »

Avec son ordre tout simple, comme celui des médecins ou des avocats, M. Dessuart a manifesté son désir de respectabilité, mais il a aussi désépaissi le mystère. Il eût mieux valu une sorte de para-ordre. En effet, peut-on réglementer ce qui échappe à la raison ? Etre à la fois magique et quotidien, thaumaturge et inscrit à la Sécurité sociale ? Pathétique, M. Dessuart a conclu : « *On est de pauvres clochards, nous les voyants. On se saigne aux quatre veines pour nourrir nos familles, pour envoyer nos enfants à l'école, et, au soir de notre vie, nous n'avons même pas de retraite.* » On ne saurait être trop prévoyant.

CHRISTIAN COLOMBANI.

LA VIE DU LANGAGE

Vers une nouvelle phonologie du français ?

TOUTES les langues sont égales en droit ; mais quelques-unes, comme quelques citoyens, sont plus égales que d'autres. Grossièrement et pour faire image, 95 % des humains utilisent moins de 5 % des langues connues, lesquelles se comptent non par centaines mais par milliers (entre deux et trois). Corollairement, 95 % des langues identifiées sont parlées (et ne sont *que* parlées) par des groupes humains qui vont de quelques centaines à quelques milliers d'hommes. Plus précisément : moins de 5 % des langues connues sont parlées *et* écrites.

Les linguistes n'ont pas en principe à faire de différence de traitement entre les unes et les autres, entre le français et la *langue* encore utilisée uniquement par une communauté survivante de deux cents Amérindiens.

Mieux même : une description correcte du français devrait, toujours en principe, se faire à égalité de moyens et de matériel avec celle d'une mini-langue non écrite ; c'est-à-dire ne prendre d'abord en compte que la *langue parlée* et la décrire exhaustivement, avant de passer à une description seconde, prenant en compte la langue *écrite*, puis à une description, nécessairement dialectique, de l'ensemble : « langue française ».

Vaste programme ! Nous sommes loin de compte. C'est que le français est une langue « surécrite », qui offre au linguiste (et plus modestement au grammairien) un matériel culturel d'une ampleur et d'une variété écrasantes ; écrasantes, bien sûr, pour le français parlé, ce pied-plat, ce « bidasse » dont la présence n'est guère que tolérée dans les marges de nos grammaires.

Très significative serait à cet égard la simple comparaison quantitative entre les bibliothèques consacrées à la syntaxe du français (écrit, et en fait littéraire), les rayons encore honorables consacrés au vocabulaire, et la planchette sur laquelle tiendraient à l'aise les études de phonologie du français.

Peu de livres donc ; et qui laissent dans l'ombre bien des questions irritantes ; celles précisément qui risqueraient de remettre en cause bon nombre des idées reçues sur notre langue.

Comment nous parlons

Autant de raisons pour faire mieux que de signaler les *Etudes de phonologie française* (1) rassemblées par B. de Cornulier et F. Delle dans un petit volume (145 p.), dont la lecture n'est pas réservée aux spécialistes de la phonologie ni, parmi eux, aux tenants d'une « école » plutôt qu'à d'autres.

Les textes réunis, qui ont été d'abord des communications présentées à l'occasion du colloque d'Aix-Luminy (1976), restent parfaitement actuels. Sans être « faciles », ils ne sont pas décourageants, et récompenseront largement l'effort que leur aura consacré le lecteur intéressé, mais peu initié.

Diverses, de formulation et de tempéraments, ces études supposent toutes en pointillé qu'une description phonologique vraie du français contemporain reste à faire ; et qu'elle réserve des surprises de taille. Au risque de déborder la pensée des auteurs (et en particulier celle de B. de Cornulier), j'en prends un exemple.

Des phrases telles que : *Il te tuerait* (s'il t'entendait) ; *Tu vas te taire ? Qu'est-ce qu'il te dit ?*, ne nous posent aucun problème, et paraissent n'en poser aucun. Et pourtant, comment les transcrire dans leur réalité vécue par le plus grand nombre d'entre nous, quotidiennement ? C'est-à-dire en oubliant absolument leur forme écrite ?

Dans tout discours non surveillé, en fait non censuré, et même sous faible censure, *il* est réduit à *i*, *te* est réduit à *t'*. Nous écrirons donc, ou plutôt nous transcrirons, dans un « phonétique » approximatif mais suffisant ici : *it'turè, tuvat'tèr, kèskit'di ?*

Mais les groupes *t't, t'd* font évidemment difficulté. Où passe la frontière syllabique ? Les deux consonnes sont-elles géminées ? Non, certes. Faites l'expérience vous-même si vous doutez : vous sentirez bien que les deux T successifs n'ont pas la même force, la même valeur.

Nous avançons pour notre part l'idée qu'il s'agit d'un bi-phonème mal connu, qui s'analyse en un T implosif immédiatement suivi d'un T explosif ; et de même pour le di-phonème T-D de : *it'dilsalu* ! Ce qui est vrai, et presque « attendu » d'un phonème (T) doublé dans des conditions particulières (ou d'une dentale T à une dentale D), ne serait qu'un cas particulier d'un phénomène plus général et peu étudié (?), toujours associé à la chute d'un E en position de faiblesse : cette chute met en contact immédiat deux consonnes qu'il est impossible de réduire à une parce que chacune d'elles apporte un « quantum » d'information qui doit impérativement subsister : information lexicale dans le cas de : *légitimement*, prononcé *légitim'man*, et qui ne peut pas se réduire à : *légitiman* (légitimant ces mesures, etc.). Information syntaxique dans le cas de : *it'turè*, qui ne peut se réduire à : *iturè* (père et mère).

Un phénomène non « épisodique » en effet. Dans cette position, la chute du E de TE produit des di-phonèmes (on est tenté d'écrire : des ... diphtongues de consonnes) nombreux : *(Tu t'Loucheras l'nez)*, TK sous la graphie TC *(I t'connaît pas)*, TF, TG *(On t'gardera ta part)*, TP *(I t'prend ta place)*, etc.

Les groupes ainsi constitués ne *peuvent* être signalés par aucun dictionnaire de la prononciation. Ils ne sont pas irréalisables à l'intérieur d'un *mot* ni à l'initiale ou en finale, puisque nous les produisons sans difficulté particulière (un enfant de six ans les utilise déjà) dans les séquences ici mentionnées, et dans bien d'autres ; et que nous restons toujours capables de les produire.

Mais le fait est qu'ils ne sont jamais réalisés dans aucun mot français ; et bien peu de Français s'estimeraient à première vue capables de « produire » des mots comme : *itgar, ontka, ètdi, tutbou, atko*, etc. Tous, en tout cas, auraient le sentiment d'un système phonétique tout à fait étranger à notre langue.

Tkri et tkro, mkla et mba

Que dire alors des triconsonnes (ou mieux, sous réserve de l'assentiment des spécialistes : des triphtongues consonantiques), qui ne sont pas rares : il ne te croira pas, transcrit : *itkroirapa* ; vous me classerez ces dossiers, transcrit : *voumklacré*, etc. Qui penserait de sang-froid que des acrobaties phonétiques telles que : *tkri* ou *tkro*, *mkla* ou *mba*, *in'gli* (il ne glisse pas) ou *édvrè* (elle devrait) sont accomplies quotidiennement par n'importe quel(le) Français(e) ?

Comment accommoder cette extrême tension avec l'idée universellement admise que le français est une langue douce à l'oreille, mélodieuse, suave, etc., toutes appréciations qui ne sont pas sans fondement ? Et avec l'affirmation des historiens que notre langue est née essentiellement de la paresse phonétique de nos ancêtres les Gaulois, trop « fatigués de la glotte » pour répéter correctement les mots latins qu'ils apprenaient ? C'est une autre affaire !

JACQUES CELLARD.

(1) *Etudes de phonologie française*, éd. par B. de Cornulier et F. Delle, éditions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris. Diffusion aux librairies : Editions Ophrys, 10, rue de Nesle, 75006 Paris. 149 p., 25 F.

HUMEUR

Légitime défense

A force d'y réfléchir, j'ai fini par trouver ce qui permettrait aux esprits chagrins dont je suis, qui estiment que leur chaîne hi-fi ou même leur vélo allégé léger ne valent pas la vie d'un homme, fût-il jeune et cambrioleur, de se réconcilier avec ceux qui accueilleraient à coups de bazooka un voleur de pommes.

Au lieu de venir pour me voler, il n'a qu'à venir pour me tuer. Stupide ? Les voleurs de pommes ne sont pas des assassins ? Qu'ils le deviennent. Il suffit pour cela de leur faire savoir que dorénavant je suis armé. Alors, à tout hasard, ils le seront aussi.

Face à face, ce sera à qui de nous deux tirera le premier. Si c'est moi j'invoquerai bien sûr la légitime défense. Si c'est lui, j'espère ne pas avoir le temps de me dire que je meurs pour cause de raisonnement débile.

MICHEL SAUPHANOR.

ENTRETIEN AVEC MARC GUILLAUME

« Nous avons bien tort de maudire le désordre car, sans lui, nous n'aurions pas d'avenir »

MARC GUILLAUME occupe une position singulière. Il se fait d'abord connaître comme économiste, et des plus orthodoxes. Sa thèse sur la dépréciation du capital est préfacée par Raymond Barre. Il appartient alors au commissariat général au Plan où il traite des questions techniques, publie un manuel d'économétrie, va travailler quelque temps en Californie avec le professeur Arrow, prix Nobel d'économie. Depuis 1969, il enseigne à l'École polytechnique et à l'université Paris-Dauphine.

En 1974, brusquement, il publie (avec Jacques Attali) un pamphlet *l'Anti-économique*, qui intéresse l'opinion publique, mais qui est diversement accueilli par les milieux académiques. C'est ensuite, avec *le Capital et son double*, une analyse du pouvoir qui ouvre une brèche entre les marxistes et les économistes orthodoxes.

Son dernier livre qui vient de paraître, *Éloge du désordre* (1), consacre la rupture avec les représentations économiques dominantes.

Position d'imprécateur donc, mais position soutenue de l'intérieur même de l'ordre économique.

Marc Guillaume est âgé de trente-huit ans.

(1) Gallimard, 200 p., 39 F.

« Pourquoi avoir appelé ce livre Eloge du désordre ?

— C'est un titre un peu ambigu, un peu provoquant, je le reconnais. En fait, il est à plusieurs facettes, et je l'ai surtout retenu à cause de cela. Dans un premier sens très simple, on peut dire que le désordre c'est le contraire de la normalisation. Donc, « éloge du désordre » est d'abord équivalent à critique de la normalisation.

— Qu'entendez-vous par normalisation ?

— La normalisation, c'est un processus qui conduit à une situation dans laquelle nos actes et nos pensées sont soumis à une logique, à des classifications imposées de l'extérieur, indépendantes de nos pratiques sociales propres. Cela conduit au vide en dépouillant les rapports humains de toute socialité. C'est cette disparition de rapports sociaux denses, conflictuels, intimes, que je regrette et que je voudrais conjurer. On trouve la trace de ce regret dans le titre si l'on entend éloge comme éloge funèbre.

Il n'y a pas de mouvement de libération des enfants

— Peut-on décrire ce processus de normalisation en termes plus concrets ?

— Oui, on peut le décrire en termes simples. Il y a des situations où la normalisation se manifeste de façon très visible et très brutale, comme dans la prison ou dans l'asile. Elle se réalise également dans une multitude de dispositifs privés ou collectifs : les lieux de travail, la consommation et, surtout, les équipements collectifs.

» La filière scolaire, par exemple, et toute la constellation d'équipements qui s'y rattachent, est une gigantesque machine de triage et de normalisation qui traite les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Comme elle s'est construite progressivement au cours de plus d'un siècle maintenant, et qu'elle apparaît comme très quotidienne, nous ne faisons plus attention au poids d'aliénation que fait peser sur les jeunes cet encabanement scolaire. C'est une matrice sociale bien rodée mais redoutable, car elle porte sur une masse docile et sans défense ; cela est certainement tragique puisque, au fond, il n'y a pas de mouvement de libération des enfants.

» Cela produit des symptômes que nous voyons tous les jours : l'ennui, le désinvestissement, toutes sortes de désinvestissements. En outre, cette filière scolaire ne cesse de s'étendre : vers la petite enfance vers les adultes, avec la formation continue, vers le troisième âge, même avec des universités spéciales.

» Donc, voilà des espaces — ce ne sont pas les seuls — dans lesquels s'exerce ce processus de normalisation comme on peut le décrire dans un premier temps. Mais on ne peut pas en rester là, je veux dire qu'on ne peut pas dénoncer seulement l'Etat, ou des instances de pouvoir : ce serait aussi simpliste que si l'on voulait analyser le capitalisme en se limitant à décrire le profit ou les capitalistes.

Comment organiser sans normaliser ?

— Mais, dès qu'il y a un embryon d'organisation, n'y a-t-il pas nécessairement une forme de répression, de normalisation ?

— C'est vrai, et cela n'aurait pas de sens, évidemment, de contester l'organisation en tant que telle. C'est précisément pourquoi il faut dépasser la démarche qui consiste à désigner des instances responsables : l'Etat ou la bureaucratie, par exemple, qui jouent trop facilement le rôle de boucs émissaires.

» Si l'on veut cerner les effets sociaux de la normalisation et les critiquer, il faut analyser un mode de normalisation un peu à la façon dont les marxistes analysent un mode de production. Et il faut aussi étudier l'articulation entre ces deux modes.

» Pour ma part, je pense que le premier englobe le second. Mais en tout cas j'insiste sur cette articulation, car aujourd'hui elle n'existe pas dans les théories : pendant longtemps, l'approche marxiste a rejeté tout ce qui était étranger à sa problématique. Puis, devant l'évidence, et après beaucoup d'invectives, elle a laissé une place à une nouvelle approche. Mais il s'agit seulement d'une sorte d'armistice théorique, ce n'est pas une synthèse véritable.

» D'un côté, l'analyse marxiste du mode de production, qui, en simplifiant à l'extrême, explique comment le capital produit toujours plus de capital ; de l'autre, l'analyse du mode de normalisation, qui, en caricaturant beaucoup, explique comment l'Etat produit toujours plus d'Etat. Il ne s'agit pas du tout d'« oublier Marx », comme une mode complaisante le fait ressasser aujourd'hui, mais de rénover, voire d'englober une approche par l'autre.

» A partir de là, il sera peut-être possible d'aborder sérieusement votre question : comment organiser sans normaliser, ou du moins, comment lutter contre cette menace pour la société que représente la normalisation ?

La vision de Georges Bataille

— Vous voudriez donc donner l'alerte à l'égard d'un excès de normalisation. Est-ce vraiment une priorité ?

— Cela peut sembler une menace secondaire en effet, en un temps où bien d'autres dangers paraissent nous encercler. Et l'on parle plus couramment, et à juste titre, de la famine, de la surpopulation, des risques écologiques, nucléaires, des menaces de guerre, de la crise, du chômage... Par rapport à tout cela, la normalisation peut paraître bien abstraite et n'avoir que des effets de second ordre.

» Je crois au contraire que la normalisation est aussi redoutable que ces périls, et qu'elle est souvent à leur origine. Elle est redoutable pour une raison générale d'abord, c'est qu'elle opère de l'intérieur — je veux dire par là qu'elle est une transformation de nos représentations. C'est une pollution intérieure, insidieuse et souterraine, une maladie peu spectaculaire, car ses symptômes sont peu visibles, mais une maladie peut-être incurable.

» En outre, les difficultés de la situation actuelle peuvent donner l'occasion d'un supplément de normalisation. C'est précisément dans la mesure où le système industriel mondial se heurte à des limites qu'une issue provisoire à ces difficultés se présente, sous la forme d'un degré plus grand de normalisation.

» Pour montrer cela, j'ai tenté de généraliser la vision de Georges Bataille. Son hypothèse est qu'une société qui ne sait plus dissiper son excès — excès auquel toute matière vivante est soumise — va l'employer aux destructions massives de la guerre, ou à cette prolifération industrielle que nous connaissons. Et il parle de cette impasse grandiose de l'industrialisation comme réponse à l'excès.

» Mon hypothèse est la suivante : si l'industrialisation rencontre des limites, si nous commençons à arriver au fond de cette impasse, un autre emploi de l'excès serait de construire de gigantesques bureaucraties, une multitude d'appareils de mise en ordre.

» Il est possible ici d'évoquer le deuxième principe de la thermodynamique, selon lequel la mise en ordre d'un système consomme beaucoup d'énergie. Ce n'est qu'une analogie, mais son principe s'applique au système social parce que la normalisation et toutes les classifications qu'elle produit absorbent effectivement des potentialités d'excès, sous forme de travail, de capital, de mobilisation. D'où cette perspective sombre qui menace depuis sa naissance la société industrielle, incapable sur ses propres bases de dissiper son excès, de chercher sa survie dans un couple industrie-bureaucratie.

L'exemple des villes nouvelles

— Quelle serait la limite extrême de la normalisation ?

— Ce n'est peut-être pas la limite la plus extrême, hélas ! Mais un exemple est celui des villes nouvelles, précisément quand elles sont bien réussies, quand elles ont une certaine allure, que tout est bien fonctionnel, que tout glisse, que tout circule. Tout marche bien, et cette perfection même frôle une sorte de mort, qui se retrouve alors d'une manière très émouvante dans le discours des habitants qui s'ennuient, qui sont malheureux. Bien sûr, ils sont déracinés ; on essaie de leur faire des prothèses pour qu'ils s'enracinent, mais certains traînent les pieds à s'enraciner. Je me souviens d'une enquête auprès d'habitants de la ville d'Evry. Une femme racontait : « *Au début, cela a été très dur, j'ai fait une sorte de dépression, je suis allée voir le médecin qui m'a dit que c'était la maladie des villes nouvelles et qu'il y en avait beaucoup comme moi.* »

» Pour moi, la ville nouvelle, c'est un peu un symptôme de ce que cela peut donner quand la normalisation marche très bien.

— Alors une société entière qui fonctionnerait sous ce régime, sous cet ordre...

— Cette société-là serait obligée de produire en permanence des distractions, du loisir, de la communication ; mais comme elle ne peut pas les produire vraiment, du fait de cet excès d'ordre, elle les produit derrière une vitre, comme une simulation. Toutes les analyses actuelles qui avancent la notion de simulation font apparaître une sorte de nostalgie du désordre réel, de ce désordre intime, perdu, et on vit alors le désordre par médias interposés, comme une sorte d'hyper-spectacle.

» Prenons l'exemple du spectacle politique, qui fait que l'on glisse sans aucune solution de continuité de la bataille électorale à la marée noire, puis ensuite et aussitôt, comme on passe d'une publicité à une autre, on est passé à la compétition de football, à la place de la France dans la Coupe du monde, et puis on passera au terrorisme, et puis aux papes...

Le monde est voué à l'excès

— Ce sont de beaux exemples de normalisation. Vos analyses s'appliquent-elles seulement aux sociétés industrielles ?

— Elles concernent principalement la civilisation industrielle, qui, d'ailleurs — on peut le regretter, mais c'est un fait, — s'universalise et efface, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, toutes les différences culturelles. Mais l'hypothèse sur l'excès et la production d'ordre me semble vraie pour toute forme de société, même si cela me place en contradiction avec une certaine vision des sociétés primitives, selon laquelle elles sont toujours menacées par le désordre, par une entropie croissante qui les conduirait à la mort. Cette anthropologie « entropologique » est encore fondée sur ce paradigme de la rareté, qui est à l'origine de l'ordre économique, ordre dans lequel nous vivons depuis le début du dix-neuvième siècle.

» Pour moi, au contraire, le monde est voué à l'excès, toute société primitive doit dépenser cet excès, et elle sait le faire. Elle n'est pas guettée par le désordre, au contraire, elle peut s'en servir pour réaffirmer sa structure symbolique. Par exemple, certaines sociétés primitives se servent de la guerre pour confirmer une structure qui exclut l'Etat.

» En revanche, dans nos sociétés, tout désordre manifeste sa tendance à nourrir des prothèses étatiques. Et quand cette forme de désordre vient à manquer, les appareils et les citoyens qui ont besoin de s'en nourrir iront en chercher d'autres et ce sont alors de nouvelles formes de désordre et de nouveaux dispositifs qui se développeront.

» Il y a en France aujourd'hui un besoin d'ennemis intérieurs, éventuellement fantasmés, pour satisfaire à la fois ceux qui offrent de l'organisation et ceux qui en demandent pour répondre simplement à leur désir d'être rassurés.

— Mais alors, dans nos sociétés, tout désordre risque de provoquer un supplément de contrôle social ? C'est d'ailleurs ce que montrent de nombreux faits récents. Comment peut-on échapper à cette triste perspective, et comment pouvez-vous, sans vous contredire, faire l'éloge du désordre ?

— Cette question est au cœur des problèmes de société les plus difficiles. En effet, il est banal d'observer des situations de désordre qui alimentent le contrôle. Le pouvoir peut même engendrer de telles situations : c'est par exemple le mécanisme de ce qu'on appelle une provocation. Cela dit, il y a des échelles de temps et des plans différents.

» C'est à une double spirale du désordre et de la normalisation que nous avons affaire. Mai 68, par exemple, a provoqué un surplus immédiat de contrôles policier et politique, mais, sur d'autres plans, a provoqué des ébranlements à long terme. Ce qu'il faut surtout distinguer, c'est la loi et ses gestionnaires. La critique des gestionnaires est un opium, elle fait oublier la structure profonde de la loi. Ce qui est essentiel, c'est la loi.

Le désordre est une fatalité

» Je pense à une phrase de Shakespeare : « *Et qu'importe à la loi qu'il y ait des voleurs pour juger des voleurs.* » Bien sûr, il arrive que la loi soit imposée par la force ou la tromperie. Mais il arrive aussi, souvent, qu'elle soit désirée, recherchée.

» Mon hypothèse est que ce désir de la norme est directement issu d'un désordre intime qu'il nous est difficile d'affronter directement. Pourtant, ce désordre est une fatalité, et nous ne pouvons l'éviter. Ce qu'il faut éviter, en revanche, et pour répondre à votre question, c'est de se réfugier dans ces prothèses modernes qui camouflent leur assujettissement derrière les services qu'elles rendent.

— Ainsi, vous reprochez aux organisations, aux partis politiques et même aux sciences sociales de « dénoncer les maîtres » trop complaisamment.

— Oui, c'est avec une certaine complaisance que chacun condamne les capitalistes, les bureaucrates, la technostructure... Je ne veux pas dire, surtout pas, qu'il n'y ait pas de responsabilités, certaines et même fondamentales, de ce côté. Mais tant que la critique n'inclut pas un minimum d'autocritique, elle n'est pas efficace, car elle conduit à laisser gérer la lutte par d'autres et à renforcer finalement l'aliénation.

Les instances « supposées responsables »

— Pouvez-vous donner un exemple concret de cette situation ?

— On peut en donner beaucoup. Prenons la consommation. Les responsables, du côté de l'offre, ne manquent pas : les monopoles, la publicité, les conditions générales de travail et de la vie, etc. Ce sont des responsables réels, mais enfin ils commencent à être bien connus et dénoncés.

» Malgré cela, la plupart des consommateurs rentrent encore dans le jeu du toujours plus neuf, plus grand, plus cher : s'ils constatent qu'ils sont floués à ce jeu, ils ont besoin de penser que tout le mal vient précisément des producteurs, des publicitaires ou du système social. D'espérer ainsi en des jours meilleurs et de déléguer leurs problèmes à des partis d'opposition ou à des organisations de consommateurs.

» C'est pourquoi le discours politique, et, à un autre niveau, le discours des sciences sociales, n'a jamais autant de succès que lorsqu'il désigne des gens ou des instances « supposées responsables ». Il nous aide à en savoir beaucoup sur ces facteurs responsables et, en même temps, à en savoir le moins possible sur notre « manque » radical, ce manque que les psychanalystes désignent du nom de castration. C'est la raison pour laquelle les sciences sociales — qui sont encore dans leur préhistoire — bâtissent leurs constructions en évitant cette question. Ainsi la science économique, en ne distinguant jamais entre désir et besoin. Mais cela nous entraînerait trop loin...

» L'important en tout cas est ceci : si le désordre est inévitable, il existe une façon de le gérer plus intérieure, je veux dire plus indépendante des institutions et des discours. Une façon plus autonome qui brise cette dialectique effrayante entre le principe de désordre et le contrôle social qu'il entraîne.

— Est-ce là une nouvelle approche dialectique qui permettrait de définir telle société par rapport à telle autre ?

— Finalement oui, mais il faut prendre quelques précautions. Chaque pays est un cas particulier. Le capitalisme présente un peu le même visage partout, tandis que le contrôle social est fortement marqué par ses origines historiques. On doit distinguer, notamment, les pays qui se sont industrialisés et bureaucratisés progressivement, et ceux pour lesquels ce double mouvement a été beaucoup plus brutal. C'est finalement une distinction moins simpliste que les oppositions collectivisme-libéralisme, capitalisme-socialisme.



» Dans les pays à industrialisation brutale, la normalisation reste souvent fruste, à base de censure politique, de surveillance policière, et aussi d'enfermement, de tortures et de mort. Les pays à citer, hélas ! ne manquent pas. Dans les pays qui ont derrière eux une lente industrialisation, le contrôle social traditionnel subsiste, et se complète par de nouveaux dispositifs.

Les nouvelles formes de contrôle social

— Qu'est-ce qui caractériserait ces nouvelles formes de contrôle social ?

— En premier lieu, ce serait de ne plus renvoyer automatiquement à un centre, à l'Etat. Sans exagérer l'importance d'un processus naissant, surtout dans notre pays de tradition jacobine, une certaine décentralisation intervient, le contrôle se diffuse dans tout le corps social, les normes deviennent locales.

» Dans le prolongement de ce pouvoir qui se disperse, on observe qu'une norme mieux ajustée est aussi plus facilement intériorisée : le pouvoir se dissout. Cette intériorisation se réalise à travers l'émergence d'une nouvelle figure, celle du questionnement, lequel est fait de sondages, d'enquêtes, de participation, d'animation, de fausses confidences sur les médias, etc.

» Au total, la norme n'est plus toujours dite par l'administration qui parfois la laisse dire ou fait semblant de la laisser dire. La norme ainsi taillée sur mesure, c'est ce que j'appelle « l'autonormalisation » déguisée en autogestion. C'est une évolution qui est parallèle à celle du capitalisme : les salariés tendent à devenir des capitalistes associés sans aucun pouvoir réel dans le mode de production. De même, les « usagers » deviennent des bureaucrates associés sans pouvoir réel dans le mode de normalisation.

L'obsession de la sécurité

— Quand même, ce n'est qu'un état limite...

— Ce n'est même qu'une tendance, mais elle risque de trouver des appuis dans de nouvelles menaces.

» Par exemple l'obsession de la sécurité, tellement quotidienne et actuelle en France, conduit à une exploitation de toutes les angoisses, des peurs les plus mesquines. A la fois pour renforcer les dispositifs ordinaires de répression et pour les diluer dans tout le corps social : l'idéal de « légitime défense », c'est de faire de chaque citoyen un policier associé, comme lors de ces émissions de TV policières en Allemagne, qui invitent les spectateurs à aider la police dans la recherche d'un délinquant réel.

— Tout cela est terrifiant, est-ce une fatalité sociale ?

— Non, reconnaître la fatalité du désordre, c'est déjà mieux l'affronter. Nous parlons toujours de l'ordre en termes positifs, et nous avons toujours une vision négative du désordre. Or, nous avons bien tort de le maudire, car sans lui nous n'accéderions pas à notre humanité, nous n'aurions pas d'avenir. C'est déjà vrai d'ailleurs au niveau biologique.

» N'insistons pas là-dessus car c'est maintenant connu, mais les mutations génétiques montrent bien le rôle du désordre dans l'évolution. *Le hasard et la nécessité*, c'est une sorte d'éloge du désordre biologique. Je me demande aussi si l'un des aspects spécifiques de l'intelligence humaine n'est pas lié à certaines formes de désordre, qui manquent par exemple à l'ordinateur, trop ordonné.

» Au niveau social, nous cheminons aussi sur l'hélice de l'ordre et de sa transgression. Même si le contrôle social est aujourd'hui beaucoup plus insidieux, il provoque des réactions de rejet. Et le désordre finit toujours par l'emporter, au moins provisoirement... »

Propos recueillis par
MARINA MOLLOF.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Faits et jugements

Les « affaires des casinos » inquiètent l'évêque de Nice.

Mgr Jean Mouisset, évêque de Nice, écrit dans le bulletin de son diocèse, paru le vendredi 24 novembre : « *...Je m'arrête à ces affaires des casinos: « barons » et croupiers tricheurs, disparition d'une jeune femme, bruits d'argent qui sonnent gros, projets en cours pour faire, dit-on, de Nice, le Las Vegas de l'Europe. (...) Pourquoi faut-il que nous galvaudions les dons que le Seigneur a fait d'un site exceptionnel au point d'en faire un centre de « tripots » ? (...) La passion du jeu est certainement une des plus funestes qui puissent prendre le cœur de l'homme (...). Seuls y gagnent les casinos ou l'Etat quand il a la mauvaise idée d'inciter au jeu comme dans la Loterie nationale.* »

Deux employés d'une Caisse d'épargne sont tués au cours d'un hold-up.

Deux employés de la succursale de la Caisse d'épargne de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) ont été tués vendredi soir 24 novembre au cours d'un hold-up commis peu avant la fermeture de l'agence. Les deux victimes, M. Michel Legrand, vingt-sept ans, chef de l'agence, et sa secrétaire, Mlle Léa Joubin, cinquante-huit ans, ont été découvertes vers vingt-deux heures. Les deux cadavres avaient été atteints de plusieurs balles.

D'après les premières constatations, 50 000 francs auraient disparu de la caisse.

LES FANTASMES DU PETIT BOY-SCOUT

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — *La cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, vendredi 24 novembre, M. François Darolles, vingt-deux ans, étudiant en sciences économiques — inculpé de onze viols, cinq tentatives de viol, quatre attentats à la pudeur et sept actes de violences et voies de fait, — à dix ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait demandé quinze ans de la même peine. Les défenseurs ayant plaidé l'infantilisme et la volonté suicidaire de l'accusé, la cour a retenu les circonstances atténuantes.*

Magistrats et jurés n'ont pas eu la tâche facile. L'accusé a fait sa confession : il a débuté par un viol dans un appartement dont la porte n'était pas fermée. Sa victime n'a pas résisté. Alors il a voulu recommencer pour libérer ses fantasmes. Parfois avec rage, jamais avec violence. Une fois apaisé, il repartait sur un vélomoteur blanc, engoncé dans un anorak, non sans avoir avoué à ses victimes son prénom et promis de revenir les voir.

La police, qui recherchait dans les mauvais milieux de Toulouse un individu phallocrate, a arrêté par hasard ce gentil et poli boy-scout, toujours prêt à rendre service, qui avait fiancée et pignon sur rue dans un quartier paisible de la ville rose. — L. P.

JUSTICE

Ouverture du onzième congrès du Syndicat de la magistrature

Les juges et l'autodéfense

En ouverture de son onzième congrès, réuni à Paris du 24 au 26 novembre, sur le thème « L'action syndicale dans la justice », le Syndicat de la magistrature a tenu à « faire le point » sur l'autodéfense après dix mois d'existence de l'association Légitime défense, que préside un magistrat en retraite, M. François Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat.

Tout meurtrier qui a agi sous couvert de la légitime défense, ou plus exactement de l'autodéfense, est mis en liberté quelques jours, au plus tard quelques mois, après son acte. C'est pourquoi il convient de dévoiler « *les coulisses judiciaires de l'autodéfense* », a estimé M. Daniel Le Bras, substitut à Evry.

« *On assiste à un double discours. Le discours politique — conférence de presse du président de la République, déclarations de M. Peyrefitte, — qui prend ses distances avec la légitime défense, et le discours de notre hiérarchie, qui rend une justice à l'écoute de l'opinion. Encore une fois, on vérifie qu'il y a toujours des subordonnés qui vont au-delà des désirs de leurs supérieurs* », a conclu M. Le Bras.

A l'intérieur du Syndicat, également, deux discours sont proposés au sujet de l'autodéfense. L'un, à partir d'exemples, analyse l'attitude de la magistrature confrontée dans sa pratique à ce phénomène. L'autre cherche à définir de manière plus générale l'autodéfense et les moyens d'empêcher son développement. M. Pierre Lyon-Caen a ainsi proposé des modifications de la réglementation sur les armes. « *Le patrimoine est-il toujours quelque chose de si important*, a interrogé M. Hubert Dalle, *qu'il faille tuer pour le protéger ?* » M. Marc Dreyfus, actuel président du Syndicat, a décrit cette « *montée de l'irrationnel dans une orchestration rationnelle que constitue l'action de l'association Légitime défense* ».

Le Syndicat de la magistrature avait invité les syndicats de policiers à participer à ce débat. M. Jean Chaunac, secrétaire général du Syndicit général de la police (S.G.P.), a refusé de lier de façon aussi systématique légitime défense et sécurité. Selon lui, « *il n'y a pas antagonisme entre sécurité et démocratie* ». « *Fini le temps des passages à tabac, on est passé à l'usage des armes* », a déclaré, avec plus de netteté, M. Jean-Pierre Maljean, secrétaire administratif de la Fédération autonome des syndicats de policiers (F.A.S.P.). « *A l'amnistie, demandée par M. Romerio, pour les policiers meurtriers — un appel à l'autojustice — nous disons non (...). En vertu de la loi du 10 janvier 1936, la création des milices privées met en danger la légalité républicaine. Nous disons que cette apologie du crime gratuit, pratiquée par Légitime défense, doit cesser.* »

Le délégué de la fédération C.G.T. de la police a fait une analyse semblable en donnant les résultats d'un sondage effectué dans l'est de la France sur des jeunes âgés de quinze à dix-sept ans : 61,66 % des jeunes gens interrogés ont estimé que la légitime défense était inadmissible. Beaucoup dans la salle auraient voulu partager l'optimisme du policier devant « *ces résultats encourageants* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

M. PEYREFITTE : l'incompréhension dont souffre l'institution judiciaire.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, s'est rendu, vendredi 24 novembre, à Bordeaux pour prendre contact avec les membres de la promotion qui sort en fin d'année de l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.).

Il les a mis en garde contre « l'incompréhension dont souffre l'institution judiciaire ». Le ministre leur a demandé de ne pas « se laisser gagner par les doutes sur la légitimité de leur pouvoir ni sur la rectitude de leur devoir ». « Les Français, a-t-il ajouté, n'auront pas confiance en leur justice tant que les magistrats ne leur auront pas montré la voie. » « Quelques propos déplorés, a encore expliqué M. Peyrefitte, quelques déclarations provocatrices, que des hommes du sérail prononcent contre leur sérail, ont semé le doute dans l'opinion. »

La condamnation de quatre Noirs américains

Un verdict « apolitique »

Melvin McNair et George Brown qui avaient détourné en 1972 un avion aux Etats-Unis en compagnie de Jean McNair et de Joyce Tillerson, ont été condamnés, le vendredi 24 novembre, à une peine de cinq ans de réclusion par la cour d'assises de Paris. Les deux femmes, condamnées à cinq années d'emprisonnement, bénéficient d'un sursis de deux ans. La veille, dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Lucien Langlois, avait affirmé aux accusés qu'ils avaient « de la chance ». Jugés dans leur pays d'origine, ils risquaient de passer « au minimum » vingt ans en prison. M. Langlois avait requis contre eux une peine de sept à neuf ans de prison (« le Monde » du 24 novembre). Les quatre Noirs américains sont incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis depuis deux ans et demi.

Le verdict rendu, la salle n'a eu aucune réaction. Les quatre Noirs n'avaient pas bougé. L'espoir de leurs amis venait de se briser, mais, de leur box, ils continuaient à sourire, à réconforter à distance. Au moment de leur départ, une trentaine de mains se sont levées dans la salle pour un salut muet.

L'émotion a marqué ce procès. Une émotion troublante, tendue par l'amitié qu'éprouvent pour ces deux couples d'Américains une poignée de Français. Une émotion versée à l'appréciation des jurés comme un argument irrévocable plaidant en faveur d'une mise en liberté immédiate des accusés. « *J'aime profondément ces deux hommes et ces deux femmes*, a affirmé Mᵉ Jean-Jacques de Félice. *Tous les témoins venus à cette barre sont prêts à accueillir ces quatre accusés. A les aider à retrouver leurs enfants au sein de nos familles.* »

Ces témoins avaient bouleversé les jurés et le public ces deux derniers jours. Ceux qui avaient rencontré Jean et Melvin, Joyce et George depuis leur arrivée en France, ou depuis leur incarcération, en 1976, sont venus parler de ces anciens sympathisants des Panthères noires. « *J'ai connu beaucoup de détenus politiques ayant toutes sortes d'engagements,* avait expliqué un pasteur, Mme Tania Metzel. *Ces quatre-là sont d'une qualité exceptionnelle.* » Une autre femme, Mme Ducastelle, qui avait employé Jean pour l'aider à élever ses enfants, avait avoué sa confiance en la jeune Américaine. « *Je suis devenue leur amie et j'en suis fière* », avait enfin expliqué une visiteuse de prison, Mme Nathacha Duché.

Leur tour venu, les avocats, Mᵉˢ Forni, Labadie et Pau-Langevin, avaient demandé que soit reconnue « *la dignité des quatre accusés* », que soit pris en compte « *leur désir d'intégration à la société française* », puisque Jean, Melvin, Joyce et George souhaitaient rester « *en France [...]* ».

Le jury a pourtant condamné l'acte de piraterie aérienne commis le 31 juillet 1972. Et s'il a accordé aux deux femmes un sursis qui devrait permettre à celles-ci d'être libres dans les semaines à venir, c'est peut-être moins parce qu'elles n'ont pas revu leurs enfants depuis cinq ans que parce que l'enquête n'a pas permis de prouver qu'elles étaient armées pendant l'opération de détournement. Les jurés de la cour d'assises ont rendu un verdict moyen, à la fois réaliste et humain, qui illustre autant le rejet de principe de l'acte commis qu'une volonté d'accorder des circonstances atténuantes.

Mais ce même verdict ne peut être pris pour une sentence politique. Par sa décision, le jury ne garantit pas aux quatre Noirs américains la fin de leurs difficultés. Le gouvernement a, en effet, jusqu'ici refusé de leur accorder un statut de réfugiés politiques. A défaut d'être extradés, ils risqueront, à leur sortie de prison, d'être expulsés. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a aussi donné une réponse positive à une nouvelle demande d'extradition concernant George Brown : le gouvernement américain exige que cet accusé, évadé d'une ferme-prison américaine en 1972, retourne aux Etats-Unis achever sa peine. Le garde des sceaux attendait de connaître le verdict pour prendre sa décision, lui seul pouvant désormais refuser l'extradition.

Les jurés ont-ils refusé que leur décision soit utilisée politiquement ? Ont-ils été gênés par les accents anti-américains qui perçaient parfois dans les témoignages sur le racisme ? Dans leur volonté de justifier l'acte des « *quatre de Fleury* », les membres du comité de soutien et les avocats de la défense ont peut-être trop dit que la France était la meilleure des terres d'asile.

PHILIPPE BOGGIO.

LE NOUVEAU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Mᵉˢ Bernard Cahen, Madeleine Nivollet-Margo, Claude Barbillon et Françoise Perelman-Thalheimer ont été élus membres du conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris le 24 novembre, au quatrième tour de scrutin, avec, respectivement, 695, 675, 645 et 639 voix pour 1 397 suffrages exprimés. Le conseil est ainsi composé pour 1979 : le bâtonnier en exercice Louis Pettiti, le « dauphin » Jean Couturon (désigné pour devenir bâtonnier en 1980), les anciens bâtonniers André Toulouse, René Bondoux, Albert Brunois, Claude Lussan, Jean Lemaire, Bernard Baudelot, Bernard Lasserre, Francis-Mollet-Vieville, André Boquet et Madeleine Nivollet-Margo, ainsi que Mᵉˢ Yves Jouffa, Jacques Ribs, Yves Cournot, Jean-François Le Petit, Denise Rottier, Xavier Vincent, Michel Normand, Jean-Pierre Dufour, Serge Coche, Jacques Jouetre, Maxence Rayron, Philippe Jacob, Philippe Lafarge, Françoise Perelman-Thalheimer, Jacques Chanson, Claude Barbillon, François Gibault, Jean-Pierre Clément, Paul Haenning, Guy Danet, Didier Cayol et Bernard Cahen.

Mᵉ Couturon, futur successeur du bâtonnier Pettiti a été élu au troisième tour (*le Monde* du 25 novembre) avec 998 voix contre 785 à Mᵉ Bernard de Bigault du Grandrut. Au premier tour, il avait obtenu 547 voix (la majorité absolue étant de 998 voix) et Mᵉ de Bigault du Grandrut 677 suffrages. Au second tour (*majorité absolue : 935 voix*) Mᵉ Couturon avait obtenu 790 voix et Mᵉ de Bigault du Grandrut, 744.

RELIGION

Jean Paul II met les religieux en garde contre les tentations « socio-politiques »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Jean Paul II est convaincu que les religieux sont avant tout des hommes de prière. Il l'a dit on ne peut plus clairement à quatre-vingt-dix supérieurs généraux qu'il recevait le vendredi 24 novembre au Vatican.

Citant les saints en exemple, et se référant à des textes du concile, des synodes et des conférences épiscopales, le pape a déclaré : « *Si toute la vie de l'Eglise a deux dimensions, verticale et horizontale, les ordres religieux doivent tenir compte avant tout de la dimension verticale.* » Le rappel est visiblement adressé aux religieux qui font l'inverse, privilégiant la « *dimension horizontale* », c'est-à-dire l'action temporelle.

Jean Paul II ne distingue pas entre les différents ordres dont la vocation est plus ou moins contemplative. S'adressant à tous les supérieurs, il leur dit : « *N'ayez pas peur, fils très chers, de rappeler fréquemment à vos frères qu'une pause de véritable adoration a plus de valeur et de fruit spirituel que l'activité la plus intense, fût-elle apostolique. C'est cela la « contestation » la plus urgente, que les religieux doivent opposer à une société dans laquelle l'efficacité est devenue une idole.* »

Le pape précise : « *Vos maisons doivent être surtout des centres de prière, de recueillement, de dialogue — personnels et communautaires — avec Celui qui est et doit rester le premier et principal interlocuteur de vos journées laborieuses.* »

Certes, les religieux doivent « *opter pour les plus pauvres, pour toute victime de l'égoïsme humain* » ; mais sans pour autant « *céder à des radicalisations socio-politiques qui se révèlent à la longue inopportunes, contre-productives et génératrices elles-mêmes de nouvelles épreuves* ».

ROBERT SOLÉ.

ÉDUCATION

La réforme de la carte universitaire n'interviendra pas avant la rentrée de 1980

La réforme de la carte universitaire — qui suscite depuis la rentrée une inquiétude diffuse et des protestations — n'interviendra pas avant octobre 1980. Toutes les habilitations de diplômes sont donc reconduites jusqu'à cette date.

Dans un télex adressé récemment aux recteurs, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, indique qu'« *il n'est évidemment pas question de réaménager la répartition territoriale des formations de manière autoritaire, précipitée et sur des bases comptables. Cet aménagement sera réalisé de manière progressive sur la base d'une analyse de la situation actuelle, et, surtout, en fonction d'une réflexion constructive et prospective sur l'évolution des formations initiales et continues* ». Dans le même texte, elle évoque aussi la question de l'adaptation « *à l'évolution scientifique et culturelle et aux conditions de développement national et régional* ».

La réforme envisagée par le ministre vise à une nouvelle répartition des formations entre les universités, qui, elle-même, s'inscrit dans une politique de redéploiement des moyens. Sans anticiper sur le contenu — ni la date — de cette réforme, Mme Saunier-Seïté en avait déjà exposé les raisons, le 16 novembre à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat budgétaire.

Les députés ne seront pas seuls consultés sur cette réforme. La conférence des présidents d'universités fera à la fin du mois de janvier 1979 des propositions au ministre. Présidents d'universités et députés se sont déjà rencontrés à ce sujet. Le groupe de travail sur la « *carte universitaire régionale* », constitué au sein de la commission des affaires culturelles, a, en effet, reçu le jeudi 23 novembre, les trois vice-présidents de la conférence des présidents. Ceux-ci ont fait part de l'inquiétude des universités (qui craignent de « *perdre leurs forces vives* »), rejeté le recours à des critères quantitatifs et précisé qu'il était tout aussi difficile de supprimer une université que d'envisager une « *hiérarchie universitaire* ». L'un d'eux a insisté sur le fait que l'élaboration d'une carte universitaire ne doit pas dépendre de la conjoncture, mais se fixer pour horizon l'an 2000.

Les syndicats, de leur côté, souhaitent une large concertation. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) considère que le report de cette réforme « *est à inscrire à l'actif de l'action intersyndicale* ». Mais il souligne que « *la carte universitaire ne saurait être le monopole des universitaires* » et demande que « *soient associés à son élaboration les représentants locaux et régionaux de la population et des organisations de travailleurs* ».

C. A.

LES HABILITATIONS

En 1976, les universités ont été invitées à concevoir de nouvelles formations débouchant sur une profession, en application de la réforme du deuxième cycle. En même temps, une procédure d'habilitation concernant les diplômes nationaux de deuxième cycle (licence et maîtrise) a été mise en place. Ces diplômes correspondent à deux grandes filières : formations dites « fondamentales » et formations à objectif professionnel.

Les projets de formations nouvelles devaient — et doivent toujours — être soumis à une procédure d'habilitation (simplifiée pour les formations fondamentales existantes). Cette procédure consiste à adresser un dossier au ministère des universités, précisant le contenu et les modalités des enseignements. Ces dossiers sont examinés par des groupes d'études techniques (comprenant notamment des professionnels et des universitaires). Les habilitations sont délivrées pour cinq ans.

A LA DEMANDE DU PREMIER MINISTRE

M. Beullac va entreprendre une concertation sur la formation des maîtres

« *Le premier ministre a demandé au ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, d'entreprendre avec les organisations syndicales intéressées une concertation appropriée sur la formation des maîtres du premier degré* », annonce un communiqué publié le 24 novembre par l'hôtel Matignon.

« *Cette étude*, ajoute le communiqué, *portera sur les méthodes, le contenu, la durée de cette formation, sur ses relations avec l'enseignement universitaire et sur les diverses conditions de sa mise en œuvre. L'importance de l'éducation préscolaire et élémentaire pour tous les enfants appelés désormais à entrer en classe de sixième dans le collège unique,* précise le communiqué, *rend en effet nécessaire l'examen des changements qui doivent être apportés aux méthodes pédagogiques à l'école élémentaire.* »

Le Syndicat national des instituteurs considère que ce communiqué « *constitue un engagement politique enfin pris au plus haut niveau* ».

[Le communiqué du premier ministre marque une étape importante dans les relations entre le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et le gouvernement. Dès son arrivée au ministère de l'éducation, M. Beullac avait décidé d'engager une discussion sur la formation des maîtres. Cette vieille revendication des instituteurs représente un dossier important, qu'aucun ministre n'a réussi à faire aboutir et qui figure au « programme de Blois ». Le 28 août dernier, M. Barre s'était engagé, en recevant les responsables du SNI, à donner une réponse à la mi-octobre. Ce ne fut pas le cas, pour des raisons d'ordre financier. En effet, le SNI demande que la durée de la formation des instituteurs soit allongée (pour passer de deux à trois années) et soit sanctionnée par une « certification universitaire ». Si ces décisions devaient être prises, elles auraient notamment pour conséquence une revalorisation indiciaire du traitement des instituteurs dans la grille de la fonction publique.

Cette difficulté n'est toujours pas levée. Certes, le communiqué du premier ministre, comme la visite récente du secrétaire général du SNI au président de la République, constitue un engagement politique de la part du gouvernement. C'est en ce sens qu'il est bien accueilli par les instituteurs, mais tout le contenu de la réforme reste encore à négocier. — C. V.]

SPORTS

AUTOMOBILISME

Ligier s'est inspiré de la technique Lotus pour sa nouvelle voiture

Comme beaucoup d'autres constructeurs de formule 1, Guy Ligier s'est inspiré de la technique Lotus pour sa nouvelle monoplace, la J.S. 11, qui a été présentée jeudi 23 novembre à Paris. La démonstration effectuée par Lotus tout au long de la saison avec ses voitures dites à « effet de sol » a été suffisamment probante pour que la concurrence ne cherche pas son inspiration dans d'autres voies techniques.

Le tout est de savoir si, chez Ligier, on est parvenu à maîtriser les problèmes aérodynamiques et ceux qui consistent à créer une dépression sous la voiture, par le dessin des parties internes de la carrosserie. Si les constructeurs savent que « l'effet de sol » est actuellement la panacée pour assurer adhérence et motricité, il est moins sûr que tous ont bien compris, dans le détail, comment Colin Chapman, le constructeur des Lotus, a pu rendre à ce point efficaces ses monoplaces. Mac Laren a, par exemple, récemment présenté en Grande-Bretagne sa nouvelle voiture, qui reprend, elle aussi, les solution expérimentées avec succès par Lotus, sans que, pour l'instant, on puisse penser que la copie vaille l'original. Il faudra donc attendre les premiers essais de la Ligier — à partir du 2 décembre sur le circuit du Castellet, dans le Var — pour se faire une idée précise des qualités réelles de la J.S. 11.

Tout est nouveau sur la J.S. 11. La conception, la coque, la direction, le moteur même, puisque Ligier a été contraint d'acheter des Cosworth pour remplacer les moteurs fournis précédemment par Matra, dont le service compétition n'existe plus. Le bailleur de fonds principal de Ligier est toujours le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), qui a assez accru son soutien financier pour que Patrick Depailler (ex-Tyrrell) soit engagé aux côtés de Jacques Laffite, pilote officiel de l'écurie depuis 1976. Guy Ligier a décidé que ses deux pilotes seront placés sur un pied d'égalité pendant les premiers mois de 1979 et que la priorité, par la suite, ira à l'un ou à l'autre, selon l'évolution de leur classement au championnat du monde des conducteurs.

L'hypothèque des pneus, si importante en formule 1, a été levée par Goodyear dans le sens que souhaitait Guy Ligier. Le manufacturier américain s'est officiellement engagé à fournir les meilleurs pneus possibles aux deux pilotes de l'écurie française, privilège dont seul bénéficiera, en 1979, Lotus, avec Andretti et Reutemann. Pour les autres écuries, Brabham, McLaren, Tyrrell, Copersucar, Wolf, Williams et Arrows, la fourniture de pneus de « premier choix » n'est garantie que pour le premier pilote.

FRANÇOIS JANIN.

MÉDECINE

La génétique des populations

(Suite de la première page.)

« Le génotype c'est la partition, le phénotype c'est la symphonie que nous entendons, marquée par la personnalité du chef d'orchestre, merveilleux ou sans éclat selon la qualité des exécutants. » Albert Jacquard est un des pionniers d'une discipline neuve, la génétique des populations. Discipline encore balbutiante, utilisant les mathématiques, mais étudiant les êtres vivants, abstraite dans ses concepts, concrète dans ses effets, elle reconnaît l'apparence, la symphonie et s'efforce de remonter à la partition, au génotype. Cette discipline permet un examen nouveau de dogmes anciens ou récents fondés sur la vanité, l'erreur, le parti pris ou de mauvaises sémantiques.

Reconnaître la différence, faire l'éloge de la différence n'est pas faire l'éloge de l'inégalité. La notion de bien et de mal n'a aucun sens en biologie, ne s'accorde pas à la complexité des phénomènes de la vie. La même anomalie de l'hémoglobine peut, dans certaines conditions, être responsable d'une anémie mortelle, dans d'autres conditions protéger le porteur contre un paludisme mortel. Le terme même d'amélioration des espèces est, comme l'écrit Jacquard, parfaitement trompeur. « Pouvons-nous nous vanter d'avoir amélioré le maïs ou les chevaux alors que nous en avons fait des espèces incapables de survivre sans nous ? »

Les gènes de l'altruisme, fréquents dans certaines sociétés animales, sont défavorables à l'individu qui se sacrifie, favorables à la communauté ainsi pourvue de défenseurs désintéressés.

Le concept de ce, fondé sur les formes et les couleurs, est bouleversé, bousculé par les travaux récents concernant les caractères sanguins, les enzymes. Ce n'est pas entre les groupes mais entre les individus que nous constatons la plus grande diversité. « Bien sûr, mon ami Lampa, paysan bedick du Sénégal oriental, est très noir et je suis à peu près blanc. Mais certains de ses systèmes sanguins sont peut être plus proches des miens que ceux de mon voisin de palier, M. Dupont. Selon le critère de comparaison que je retiendrai, la distance entre Lampa et moi sera plus grande ou plus petite que la distance entre M. Dupont et moi. »

Nous a-t-on assez dit que la médecine, la biologie du futur, seraient grégaires, uniformes. C'est tout le contraire qui se produit. Les travaux des généticiens, des hématologues, ne cessent en raffinant de confirmer, d'étendre notre diversité. Il est bon de connaître cette diversité. Il est plus important encore de l'accepter, de la louer. « Si je diffère de toi, je t'augmente », disait Saint-Exupéry. La richesse d'un groupe est faite « de ses mutins et de ses mutants », dit Edgar Morin. Là est le sens profond du livre émouvant et fort d'Albert Jacquard. Tout doit être fait pour préserver, pour développer, les deux diversités, diversité génétique, diversité culturelle, qui fait la grandeur de l'homme.

JEAN BERNARD.

★ Albert Jacquard : *Eloge de la différence. La génétique et les hommes.* Editions du Seuil, 234 p., 49 F.

LE PARTI COMMUNISTE DÉNONCE « LES INSUFFISANCES » DE LA LOI VEIL SUR L'AVORTEMENT

« *Le parti communiste attache une importance primordiale à l'éducation sexuelle et à la contraception, qui sont des éléments de la liberté humaine, de la liberté des femmes* » a déclaré Mme Colette Coulon, membre du comité central du parti communiste, lors d'une conférence de presse consacrée, le vendredi 24 novembre, à un bilan des lois sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception.

Information sur la contraception dans les lieux publics, impulsion de la recherche dans ce domaine, ouverture de trois cents nouveaux centres de contraception qui s'ajouteraient aux quatre cents existants et développement dans le second cycle de l'enseignement secondaire d'une éducation sexuelle qui porterait également sur la « *connaissance et l'apprentissage de l'égalité des sexes* » : telles sont les principales mesures proposées par le parti communiste pour assurer le développement aujourd'hui de la contraception.

Mme Coulon a rappelé, une année avant que la loi de 1975 sur l'avortement soit remise en chantier devant le Parlement, les principales mesures proposées par le parti communiste pour améliorer cette législation. Le remboursement par la Sécurité sociale, l'assouplissement des formalités, la suppression « dans certains cas » de l'accord parental pour les mineures, sont autant de questions qui, d'après le P.C., devraient faire l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre d'une commission parlementaire.

PRESSE

● *Le prix Bernard-J.-Cabanes*, destiné à distinguer une dépêche d'agence, a été fondé à la mémoire d'un ancien rédacteur en chef de l'A.F.P., Bernard-Joseph Cabanes, tué en juin 1975 dans un attentat à la bombe commis à son domicile, a été remis à M. Hazem A. Foda, de l'agence égyptienne de presse MENA (Middle East News Agency), vendredi 24 novembre, par M. Couve de Murville, ancien premier ministre.

La dépêche de M. Foda, primée par un jury international (*le Monde* du 27 juin), avait décrit les circonstances de l'assassinat, le 18 février 1978 à Nicosie, de M. Youssef Sebai, rédacteur en chef du quotidien égyptien *Al Ahram*.

● *Le prix Edmond-Michelet* a été décerné à M. François Goguel pour l'ensemble de ses travaux sur l'œuvre du général de Gaulle et, notamment, pour l'*Index des thèmes de l'œuvre du général de Gaulle*, paru aux Editions Plon. M. Goguel est membre du Conseil constitutionnel et secrétaire honoraire du Sénat.

Le prix d'un montant de 10 000 francs, qui couronne chaque année « *une œuvre exaltant la pensée ou l'action du général de Gaulle* », a été remis au lauréat, vendredi 24 novembre, par M. Maurice Druon, académicien.

LETTRES

A « Apostrophes »

Chaud-froid sur deux grands hommes

Camus, Mauriac. Deux Nobel en ce temps de Goncourt. Des tirages impressionnants : 3 200 000 pour le premier, 1 400 000 exemplaires pour le second. « Apostrophes », cette semaine, choisissait l'éternel de préférence au temporel.

Le temporel était néanmoins là, avec les invités et les prétextes : une biographie monumentale et méticuleuse de Camus aux Editions du Seuil, par l'Américain Lottman, absent du débat, et le premier volume des œuvres complètes de Mauriac dans la Pléiade (Gallimard), présenté par Jacques Petit.

Pour Camus, un jeune élève du lycée Racine : Camus est lu à 80 % dans les lycées. Mauriac, moins : 40 %. Et encore ces 40 % apprécient moins unanimement Mauriac que les 80 % n'approuvent Camus.

Pour Camus encore, Louis Guilloux, Marie Susini, Guy Dumur qui l'ont connu, admiré ou aimé, Jean Lacouture qui l'a moins fréquenté que son œuvre. Pour la biographie, si tous s'accordent à en reconnaître la loyauté et la minutie, Jean Lacouture y regrette l'absence de perspective (les petits faits sur le même plan que les grands), Louis Guilloux en déplore, par principe, l'indiscrétion, et Marie Susini l'effacement de l'esprit au profit de la lettre. « *Camus*, dit-elle, *c'est avant tout une tonalité.* »

« *Ce fut l'homme d'un moment de l'histoire* », ajoute Jean Lacouture, qui joue la netteté, la précision du journaliste et du critique.

« *La conjonction d'une œuvre, d'une action et d'un personnage* », dira encore quelqu'un.

Pour Mauriac, c'est l'éternel débat : le journaliste, le polémiste sont-ils supérieurs au romancier ?

« *Oui* », inclinerait Jean Lacouture, son futur biographe.

« *Non* », décide Jacques Petit, son présentateur, qui trouve illisible de nos jours le bloc-notes, ce que conteste avec vivacité Guy Dumur.

« *L'univers romanesque de Mauriac*, rétorque Jacques Petit, *une petite planète bien à lui, distincte de toutes les autres.* »

Jean-Jacques Servan-Schreiber, de son pigeonnier radical, met tout le monde d'accord : il les a fait cohabiter un temps à *l'Express* : celui qui croyait au ciel et s'irritait du fait que l'autre n'y croyait pas, alors que tout, selon lui, aurait dû l'y conduire.

« *Ce qu'ils eurent en commun*, conclut-il, *c'est le courage. Mauriac, celui de préférer un petit hebdomadaire (à l'époque) à un grand journal* (le Figaro), *puis d'opter pour la fidélité à un homme (le général de Gaulle), plutôt qu'à une continuité politique. Camus, celui de pencher pour sa mère (l'Algérie) plutôt que pour la justice (l'indépendance), alors que toute son œuvre était marquée par ce souci du juste.* »

En définitive : un chaud-froid sur deux hommes, deux vies, qui souligne la difficulté de trouver la bonne distance à l'égard de deux destins encore très proches et fait ressentir le vide qu'a laissé la disparition de ces deux représentants — il reste Sartre — de la génération des lumières.

PAUL MORELLE.

CARNET

Fiançailles

— M. Jacques DELAMBRE et Mme, née Colette Chassany,
M. Paul DUPINAY et Mme, née Andrée Buron,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Laurence et Jean-Paul.
8, rue du Parc, Meudon.
5, allée Armande-Béjart, Meudon.

Décès

— Mme Jacques Bergier,
Isabelle et Jacques Vichniac, sa sœur et son beau-frère,
Jean-Loup, Pierre, Gérard et Judith Vichniac,
René et Jacques Derogy,
ses neveux,
Abraham Vichniac, son petit-neveu,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Jacques BERGIER,
écrivain et chercheur,
survenu le 22 novembre 1978, dans sa soixante-septième année.
La levée du corps aura lieu à son domicile, 12, rue Mounet-Sully, Paris (20e), lundi 27 novembre, à 15 h. 45.
(*Le Monde* du 25 novembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Marcel BRONGNIART,
survenu à Paris dans sa soixante-dix-huitième année, le 24 novembre 1978.
La célébration eucharistique aura lieu le 28 novembre 1978 dans la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, rue Pierre-Larousse, à 12 heures.
L'inhumation sera célébrée le lendemain, à 14 h. 30, à La Guerche-de-Bretagne (35).
De la part de Mme Marcel Brongniart et des enfants.
99, rue de Rennes, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean HAAS,
née Marguerite Rodary,
pieusement décédée le 24 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, en son domicile, 8, rue du Four, 75006 Paris.
De la part de :
M. et Mme Bernard Haas, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bertrand Haas, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René de Verdière, leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 28 novembre 1978, en l'église Saint-Sulpice, Paris (6e), à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mlle Lucie Maréchal,
Le Père Robert Maréchal,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère,
Mme Maurice MARÉCHAL,
née Marie-Madeleine Weppeler,
religieusement décédée dans sa quatre-vingt-seizième année, le 23 novembre 1978, en son domicile de Josnes, 41370 Marchenoir.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Josnes, le lundi 27 novembre 1978, à 14 h. 30.
L'inhumation aura lieu au grand cimetière d'Orléans.

— Les obsèques de
Mme Raymonde MUNIER,
sœur de MM. Raymond et Pierre Eddé, ont lieu ce samedi 25 novembre, à 18 heures, à Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris.

— Mme Pierre Nadal et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre NADAL,
ingénieur I.E.G.,
directeur de la Société Trindel,
survenu, dans sa cinquante-sixième année, le 22 novembre 1978.
Ses obsèques auront lieu le mardi 28 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon.
1, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).
18-20, rue de Presles, Paris (15e).

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société routière Colas ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,
M. Georges RAVEAU,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 23 novembre 1978.
Les obsèques ont lieu le samedi 25 novembre, à 15 heures, à Verneuil-sur-Igneraie (Indre).

[*Né le 6 août 1905, M. Georges Raveau était licencié en droit et diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il entre en 1927 à la société Lille-Bonnières et Colombes, où il occupera diverses fonctions au sein des filiales algériennes. En 1936, il fonde la Société algérienne des essences et diverses autres entreprises de transport au cours des années suivantes. Ces sociétés seront nationalisées en 1962. Entre-temps, M. Raveau a été nommé, en 1959, P.-D.G. de la Société routière Colas, fonction qu'il occupera jusqu'en 1973, où il prend la présidence d'honneur de cette société. M. Georges Raveau était administrateur de nombreuses sociétés.*]

Remerciements

— Mme Jaïs Maurice, ses enfants et toute leur famille, profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Maurice JAIS,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient tous leurs parents et amis de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Communications diverses

— La vente annuelle de la WIZO au bénéfice de ses institutions aura lieu samedi 2 décembre, à 19 heures, dîner 20 heures. Dimanche et lundi 3 et 4 décembre, de 11 heures à 20 heures.
Centre des expositions,
30, avenue George-V, 75008 Paris.

INFORMATIONS PRATIQUES

Visites et conférences

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 59, avenue Foch, Mme Meyniel : « Le Musée d'Ennery : art de la Chine et du Japon ».

15 h., place du Palais-Royal, grille d'honneur, Mme Garnier-Ahlberg : « Les salons du Conseil d'Etat ».

15 h., 106, rue de Grenelle, Mme Zujovic : « L'abbaye de Pentemont ».

15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Barbier : « De la plus vieille maison de Paris aux Arts et Métiers ».

15 h., 4, place du Palais-Bourbon : « L'Assemblée nationale » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFERENCES. — 16 h., Notre-Dame de Paris, professeur Evdokimov : « La quête de Dieu dans la mentalité et la littérature contemporaines ».

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Indonésie I » et « Indonésie II » (Reportages photographiques Roger Orange).

15 h. et 17 h. 15, Palais de Chaillot, Mme Thibault : « La France de Charles VII et de Louis XI ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Cabrini : « La grande crise religieuse du XVIe siècle » (Les Artisans de l'esprit).

14 h. 30 et 17 h., 6, place d'Iéna, Etienne Beauvilain : « Népal, royaume des Dieux ».

15 h., 11, rue Jacques Bingen : « La Catalogne et Majorque ».

17 h., 11, rue Jacques Bingen : « Regards sur la Chine » (Paris et son histoire).

LUNDI 27 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, grilles du Palais de Justice, métro Cité, Mme Allaz : « Le Palais de la Cité et sa chapelle ».

CONFERENCES. — 18 h. 30, 121, rue de Lille, M. S.H. Levie : « Comment a été restaurée « la Ronde de nuit » (Institut néerlandais).

14 h. 45, 23, quai Conti, M. Yvon Brès : « Séduction et danger d'une interprétation psychologique et psychanalytique de Platon » (Institut de France).

14 h. 45, 23, quai de Conti : « Election d'un académicien titulaire au siège vacant de Jacques Chastenet (section histoire et géographie) » (Académie des sciences morales et politiques).

20 h. 30, 55, rue de Clichy, Jean Herbert : « A la recherche de soi-même » (Mme Monique Gérard).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (Méditation transcendantale, entrée libre).

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 25 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Numéro 76-1230 du 21 décembre 1976 complétant le décret n° 75-455 du 5 juin 1975 instituant un régime complémentaire obligatoire d'assurance-vieillesse en faveur des conjoints des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales ;

● Portant désignation de représentants de l'Etat au conseil d'administration de la Société nationale immobilière ;

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-11-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-11-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 novembre à 0 heure et le dimanche 26 novembre à 24 heures.

L'air froid venant du nord de l'Atlantique achèvera d'envahir notre pays tandis que de nouvelles perturbations océaniques s'approcheront de l'Europe et aborderont nos côtes en fin de période.

Dimanche 26 novembre sur l'ensemble du pays, le temps sera froid et instable. Le Midi méditerranéen bénéficiera de belles périodes ensoleillées, mais un mistral assez violent soufflera. Ailleurs, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses de pluie ou de neige se produiront dès le matin près de la Manche et dans le Nord ainsi que sur la plupart des massifs. Ces averses concerneront principalement, au cours de l'après-midi, les régions s'étendant de la Flandre au nord du Massif Central et aux frontières de l'Est. Les vents modérés mais irréguliers souffleront du nord-ouest. Ils tourneront à l'ouest en fin de journée près de la Manche occidentale à l'approche d'une nouvelle zone pluvieuse qui abordera la Bretagne en début de nuit. Cette zone pluvieuse pourrait être accompagnée de vents forts.

Samedi 25 novembre à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 novembre) : Ajaccio, 16 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 6 et 6 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et — 4 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 11 et — 4 ; Lille, 11 et 4 ; Lyon, 8 et — 4 ; Marseille-Marignane, 16 et 7 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 9 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget 4 et 4 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 10 et — 3 ; Tours, 6 et 4 ; Toulouse, 15 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 3 ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 12 et 6 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 10 et 5 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 10 et 2 ; Genève, 8 et — 4 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 14 et 2 ; Madrid, 15 et — 1 ; Moscou, 0 et — 1 ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 3 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 5 et — 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 240

HORIZONTALEMENT

I. S'agrandit petit à petit. — II. S'allonge dès qu'il y a un feu. — III. Qui ne peuvent pas passer pour une découverte ; Ne peut pas être considéré comme un donneur. — IV. Saint ; N'attend pas. — V. Anglais qui connaissait la musique ; Pronom. — VI. Mot qu'on peut prononcer quand on envoie quelqu'un au bain. — VII. Sorte de bazar. — VIII. Qui peuvent donc changer. — IX. Est obligé d'enfermer sa marchandise. — X. La fin d'une erreur ; Personnage biblique ; Ne sont pas tous longs. — XI. Permet de faire monter un ballot ; A moins d'importance qu'une artère.

VERTICALEMENT

1. Indispensable pour un grand qui veut prendre un bain ; Peut devenir fou quand il est trop grand. — 2. Qualifie une bonne excuse. — 3. Sous la croûte ; Pas annoncés. — 4. Qui ont fait l'objet de plusieurs répétitions. — 5. Qui ont peut-être été avalés ; Qui ne concernent pas ce qui est cité. — 6. Note ; Remis en vigueur. — 7. Pays ; Est souvent formée par de nombreux flots. — 8. Peut être assimilée à une poignée de mains ; Ressemble à un dormeur. — 9. Qui avait donc été enregistré ; Pronom.

Solution du problème n° 2 239

Horizontalement

I. Diamantifères. — II. Essorillés ; Pile. — III. Boire ; Rapides. — IV. Iles ; Ems ; Urne. — V. Lô ; Onces ; Aérés. — VI. Elder ; Ein ; El. — VII. Raisonneurs ; Un. — VIII. Un ; Elbeuf. — IX. Hop ; Erg ; Lustrés. — X. Achevée ; Rac. — XI. Ira ; Moustache. — XII. Eon ; Semis ; Tut. — XIII. Urodèles ; Indu. — XIV. Reis ; Induirai. — XV. Ses ; Neuf ; Este.

Verticalement

1. Débile ; Chaleurs. — 2. Isoloir ; Oc ; Orée. — 3. Asie ; Dauphinois. — 4. Mors ; Ein ; Er ; DS. — 5. Are ; Ors ; Evasé. — 6. Ni ; En ; Ocre ; Elfe. — 7. Tlemcen ; Gemme. — 8. Il ; Seine ; Oisif. — 9. Fer ; Snellius. — 10. Esaü ; Ubu ; Ide. — 11. Praires ; Tonus. — 12. Epine ; Sutra ; Dit. — 13. Sidéré ; Fracture. — 14. Lé (cf. bureau) ; Elu ; Echu. — 15. Lésés ; Nus ; Etais.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Livres illustrés modernes. Imp. rel. mosaïquées, livres illustr. romant. édit. origin.
S. 3 - Grav., bronzes.
S. 6 - Maroqu., tableaux.
S. 7 - Tabl. modernes, éventails, bijoux, fourrures.
S. 9 - Tableaux anc. et modernes. Beau mobilier, tapisserie XVIIIe.
S. 2 - Obj. d'art d'Extrême-Orient.

EXPOSITIONS

S. 11 - Estamp., tableaux modernes.
S. 14 - Extrême-Orient Hte Ep. Bijoux, orfèvrerie, tapis d'Orient.

PALAIS D'ORSAY

Obj. d'art et très bel ameublement. Dessins, tableaux anc. : Largillière, Isaak Soreau.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Musique

« Ex-Position », de Kagel

Quand il a fini d'écrire une partition, Mauricio Kagel s'amuse à la mettre en scène, toujours avec cette même obstination dans la rigueur, ce même souci presque maladif de la précision, mais dans une dimension comique tellement irrésistible qu'on serait tenté de dire, si ce n'était pas évidemment délibéré, que cela tue la musique au lieu de la mettre en valeur.

Car le succès d'Ex-Position, présenté jusqu'au 28 novembre à l'espace de projection de l'IRCAM, est avant tout un succès de spectacle : la pantomime sportive du groupe d'études de l'Ecole supérieure des sports de Cologne réglée, mise en scène et costumes, par Kagel lui-même, est une formidable mise en boîte des manifestations gymniques à prétentions artistiques.

Mais ce n'est pas une simple pochade : les mélomanes paresseux sont déjà trop prêts à rire des sports qu'ils ne pratiquent guère, et ça ne vaudrait pas la peine ; au contraire, les dix athlètes qui se livrent sur scène à une charge impitoyable de l'athlétisme mal compris font preuve d'une maîtrise confondante : il est peut-être plus difficile encore de rater convenablement un numéro de force que de le réussir comme on en a l'habitude.

Ce qu'on n'est pas censé savoir, bien que cela figure dans les notes du programme, c'est qu'il existe, d'un bout à l'autre du spectacle, une thématique des matières textiles employées aussi bien pour figurer des drapeaux imaginaires que de simples tuniques, des costumes loufoques, un tapis, une corde, une toile de fond... Sans se douter des variations auxquelles cela peut donner lieu, le spectateur naïf, assis à sa place comme l'homme de la caverne de Platon, assiste d'abord à une parade de présentation, puis à une série d'épreuves réalistes ou déviées qui se succèdent rapidement, parfois se superposent et s'achèvent généralement par un fiasco maladroitement dissimulé sous un sourire satisfait.

La musique se présente de façon autrement complexe : sur un podium dissimulé à la vue, un groupe de choristes (l'ensemble Grex Vocalis d'Oslo) accompagnés tantôt par un piano, tantôt par un harmonium et dirigés par Kagel chantent sur les textes d'une trentaine de chorals de Bach de curieuses polyphonies qui sont au modèle original ce que les mélodrames en sprechgesang du Pierrot lunaire sont aux lieder de Schumann : pas exactement une parodie (pas seulement en tous cas), plutôt un glissement vers ces régions incertaines où la caricature devient une forme d'expression très tendre. L'harmonium, déjà, donne le ton, cet orgue en mauvaise santé dont Kagel aime l'infirmité généreuse et méprisée.

De l'autre côté, tout en haut, deux percussionnistes interviennent sporadiquement, car le compositeur a confié la part la plus importante, dans cette œuvre où la percussion joue un grand rôle, à des machines à rythme telles qu'on en trouve sur les orgues électroniques où il suffit de pousser un bouton pour entendre scander la bossa nova, la samba, le tango ou le fox-trot... Ces machines bornées et répétitives qui ne connaissent rien de la vraie nature du rythme — le contraire précisément de la répétition mécanique, — Kagel réussit cependant à les rendre musicales en les superposant et en leur confiant un rôle essentiellement décoratif, voire anecdotique.

Telle qu'elle est conçue à l'origine, l'œuvre créée à Oslo, en septembre dernier, offre de multiples possibilités d'interprétation, mais le spectacle présenté dans l'espace de projection est réglé à la seconde près ; c'était le moindre hommage que Kagel, grand contempteur de la recherche musicale institutionnalisée se devait de rendre à l'IRCAM, car le combat de boxe central où, tout à coup, les panneaux mobiles de la salle destinés à en modifier l'acoustique se mettent à tourner sur eux-mêmes en pure perte, ressemblerait plutôt à une critique radicale des sophistications du lieu.

GÉRARD CONDÉ.

Horacio Gutierrez et Lorin Maazel

Il faut, pour jouer le 3e Concerto de Rachmaninov, une fabuleuse virtuosité que Horacio Gutierrez possède incontestablement. A trente ans, ce pianiste américain d'origine cubaine, au visage encore enfantin dans un corps alourdi, déploie tous les prestiges d'une frappe superbe, d'un jeu bien posé et équilibré, doté d'une agilité digitale fulgurante. Mais est-il possible d'en dire davantage après cette première apparition à Paris ? On a trop vu, lors des concours internationaux, de ces pianistes extraordinaires dans des concertos de ce type, qui se montraient ensuite incapables d'émouvoir dans deux pages de Chopin ou de Schumann. Disons seulement que, dans ce fameux feu d'artifice, on n'a pas senti « trembler » la musique, son âme secrète. Devions-nous nous accuser d'être insensibles ? Mais tout juste après, dans la 5e Symphonie, de Prokofiev, qui ne saurait passer pour un monument de lyrisme pathétique, Lorin Maazel a, cette fois, entièrement subjugué les musiciens de l'Orchestre national et le public de Pleyel par une interprétation qui soulevait des vagues somptueuses. Les instrumentistes, qui parfois doutent d'eux-mêmes, étaient irradiés par ce plaisir sonore dont ils étaient les agents magnifiques.

Avec souvent des poses et des gestes très étudiés (quoique apparemment négligents) de danseur de claquettes ou de toréador, dont il s'amuse lui-même, Maazel colle à l'écriture musicale, excelle à faire ressortir les lignes acérées comme la chaleur volcanique de cette symphonie qu'il survolte en une sorte d'expressionnisme heureux jusqu'à des tumultes indescriptibles de percussion. Il roule les rythmes modernes en athlète, mais avec la perfection de dessin d'une symphonie de Haydn, élargit l'adagio (avec son thème initial curieusement démarqué de Franz Lehar...) en un flot de bonheur quelque peu hollywoodien, et conclut dans un optimisme irrésistible cette symphonie dont Prokofiev disait qu'elle « glorifiait l'esprit humain, l'homme libre et heureux, sa force, sa générosité et la pureté de son âme ». Où diable les critiques soviétiques avaient-ils pu y déceler « l'héroïque et noble image du peuple russe en temps de guerre » ? La première audition avait eu lieu, il est vrai, le 13 janvier 1945.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Un hommage au documentariste Georges Rouquier est organisé les 25 et 26 novembre au Centre Georges-Pompidou par le service audiovisuel de la Bibliothèque publique d'information. Des projections et un débat sont prévus.

■ Un séminaire public consacré à « La construction et l'enseignement de l'architecture » est organisé par le Cercle d'études et de recherches architecturales (CERA) jeudi 30 novembre, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures, au siège de la SADG, 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Y participeront MM. Alexandroff, Chemetov, Ducamp, Epron, Hamburger, Huet et Tabouret.

Jazz

Tamia ou l'expérience des limites

Tamia n'est pas une chanteuse de jazz. Tamia appartient plutôt à ces inclassables de toutes les musiques, classiques ou non, qui inventent patiemment une musique et sa pratique. Tamia appartient de fait aux « singuliers » de la musique, — comme on a pu dire les « singuliers de l'art ».

Pourtant, c'est au Festival de jazz de Châteauvallon (1972) que Tamia, avec le Michel Portal Unit, s'est fait reconnaître. Et le public du jazz, depuis lors, ou celui des musiques improvisées, n'a jamais oublié l'insolite percée d'un cri venu de l'ombre, et cette apparition qui manifestait autant d'invention musicale que de recherche scénique.

A Royan (1973), Tamia chante une pièce de René Koering : au Festival d'automne (1976), elle préprésente, avec Françoise Achard, Festival d'automne (1976), elle *Rorschach* (« composition vivante pour corps de femmes et instruments divers »), et après son récent passage au Sens Music Meeting, Tamia jouait ou chantait, il n'y a pas de verbe pour cela, le 21, au Théâtre Edouard-VII : *Vanessa 10* (« petite pièce pour voix seule et quelques gestes ») et *Between*, dialogue avec le percussionniste Jean-Pierre Drouet, présent lui aussi sur tant de scènes des musiques contemporaines, qu'on serait bien en peine de le classer.

Tamia n'est pas seulement ce qu'un cliché immédiat suggère : un modèle pour préraphaélite qui aurait écouté toutes les musiques du bout du monde, et le blues. Son travail vocal unique et qu'elle a tant développé, d'ateliers en cours, pour chanteurs, comédiens et instrumentistes, ce travail tient d'abord dans une gageure et une audace : quand l'expérience des limites — doubles notes, éraillements, plaintes aux confins de l'imperceptible, cris, mélopées soutenues, chuchotements — se noue dans l'échange. Echange de la musique et du geste, échange des sons, échange des voix et des percussions, échange enfin de mémoires imaginaires : puisque, dans ce voyage au bout des chants et des cris, se retrouvent les cris d'avant le temps où l'on crie vraiment, mêlés aux échos d'improbables « ailleurs ». Au jeu des influences, avec Tamia, on est toujours perdant.

FRANCIS MARMANDE.

★ Discographie : *Tamia*, T records 1001, 18, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.

L'automne à Châteauvallon

Vers Châteauvallon convergeaient, les mois d'août, quelque trois mille festivaliers, amis du jazz et des musiques ouvertes, ou chemineaux de l'été en quête de rassemblement. Le Centre de rencontre a tiré un trait, cette année, sur une formule, et en cherche maintenant une autre. Une semaine jazzique, première du genre, vient de servir d'expérience avec ses six concerts. L'affiche n'était pas modeste qui notamment réunissait Joe Henderson, Monty Alexander, Dexter Gordon, Jacques Thollot, Chet Baker, Albert King. Tournés vers l'Afrique, ou vers l'Orient, ou célébrant le reggae, certains orchestres (dans l'ordre : le sextette de Randy Weston, le groupe Clivage, l'ensemble Steel Pulse) témoignaient du souci des organisateurs d'être attentifs, à bon droit, aux courants qui agitent l'atmosphère du temps.

Pour jouer aux côtés de Daniel Humair, en outre, avaient été conviés quelques musiciens d'une région à laquelle Châteauvallon se doit prioritairement d'offrir ses structures d'accueil. Barney Wilen vint de Nice, comme vinrent de Marseille Jean-Bernard Eisinger, et Roger Luccioni, l'un des plus jeunes professeurs de médecine de France, qui fonda naguère la revue *Jazz Hip* en polémiquant spirituellement avec Vian, et qui n'a jamais trouvé, parce que d'ailleurs jamais cherché, de remède à sa passion de contrebassiste.

Gérard Paquet, adjoint au sénateur-maire socialiste d'Ollioules Guy Durbec, nous a dit les raisons de cette manifestation de novembre : « *Le Festival musical d'été, c'est fini. La décision est sans retour et l'entreprise chose morte. Châteauvallon n'est ni un espace vacancier ni une scène d'épisode pour les musiques. Il doit vivre toute l'année, ancré, enraciné dans le milieu local. Nous avions dû suspendre la Semaine jazzique après 1973, puis regagner la confiance de la population sédentaire. En 1977, les migrants, monopolisant et colonisant la place, ont provoqué, ici, un phénomène encore plus net de rejet. Le jazz ne disparaîtra pas de Châteauvallon. Nous l'aimons trop. Nous le garderons. Nous le réconcilierons avec les autochtones. C'est déjà commencé. Ces jours-ci, vous l'avez vu, les jeunes Varois ont gravi la colline. En août, ils restaient chez eux.* »

C'est beau Châteauvallon. Le soleil y fait vivre autrement qu'à la saison de la canicule l'ocre calcaire sorti du flanc de cette montagne dominant la mer, et dans quoi furent taillées les pierres de la vieille bastide, de l'amphithéâtre, des foyers, et de la grande salle, récemment achevée. Et le public s'y rend. Toutefois, le collège des pratiques instrumentales, avec ses ateliers d'invention, attend d'être hébergé ailleurs. Le bruit court qu'une ville de Provence, l'an prochain, en reprendrait l'idée.

LUCIEN MALSON.

Formes

POUR LE PLAISIR

Dommage qu'on ne dispose que de termes usés — fête, féerie, magie, feux d'artifice, toute la lyre, quoi ! — pour donner à voir les toiles, les gouaches ou les totems de Joe Downing, dispensateur de joie (1). Ce que les mots peuvent en traduire ne sont que des métaphores, fausses par définition. On ne demande pas à la musique de suggérer des formes précises, elle se suffit à elle-même. La palette exubérante de Downing se situe ailleurs, à croire qu'il a découpé l'arc-en-ciel en menus morceaux et que ce monde en miettes, il l'a secoué dans un kaléidoscope. Erreur : il n'y a pas de miracle en dehors de la volonté du créateur, il n'y a nulle part de hasard dans la répartition soigneusement calculée et toujours différente de facettes qui se fondent et s'intègrent dans un tout. Compositions serrées, brûlant d'un feu sombre, ou irradiant une lumière dorée comme ce diptyque où les rouges et les orangés se répondent, constellations au sein desquelles, en dépit de leur nombre, chaque tache de couleur, chaque pièce de la mosaïque, est à sa juste place. On assiste ravi à un spectacle qui réalise le plein accord de l'œil et de l'esprit, même sur les quatre faces des poteaux tapissés de cuirs polychromes, même dans les assiettes (elles ne sont pas à vendre) exécutées il y a un peu plus longtemps. Pour le plaisir.

Le pinceau fertile de José David (2) crée et recrée à perpétuité un drôle de couple : l'homme et son double (Andrée Chedid l'a trouvé avant moi, mais c'est tout à fait ça). Un double qui lui est soudé à la façon de ces figures mythologiques de femmes finissant en queue de poisson, d'hommes semi-équestres, de chimères en tout genre. D'une tête bourgeonne une autre tête ; seulement, c'est une tête d'oiseau. Il a poussé des ailes sur le doigt de ce monsieur pointé vers son propriétaire médusé. Et l'imagination de l'(encore) jeune artiste portugais se ramifie en d'autres directions fort inattendues. Ses fraîches et joyeuses, donc gentiment atroces, aquarelles en disent davantage que les dessins dits d'humour (José David en a donné au *Monde*). C'est bourré d'intentions. A vous de les découvrir.

Dans les pastels d'Alicia Vejarano (3), j'ai retrouvé les sortilèges de ses gravures, dont la grande qualité (pas seulement technique) m'avait séduit avant de conquérir, disons officiellement, le public bordelais. C'est toujours une recherche, conduite avec ferveur, autour du mystère. Voyez ses portraits (imaginaires). Les meilleurs se dessinent en transparence derrière quelque voile. D'Isis peut-être. Ils alternent avec des arbres, des branches réduits à leur squelette. Ramifications puissantes et souples, gardiennes d'arcanes.

Il faut donner leur chance aux nouveaux venus, surtout lorsque, comme Isabelle Granier (4), ils s'affirment d'emblée par des dons et des réalisations qui autorisent beaucoup d'espoirs. Ses thèmes radicalement, puissamment transposés en formes chaotiques, en chaudes colorations au demeurant concentrées autour d'une dominante révèlent un tempérament de flamme. Elle est fascinée par les mouvements violents, saisis à l'instant crucial, du règne animal (éperviers fonçant sur leurs proies, taureaux dans l'arène, buffles...) comme par ceux des éléments liquides (vague, *Cap Horn* cerné de mouvances bleues) et, pour ainsi dire, des convulsions minérales (*Genèse, Sinaï, la Montagne magique*) qu'elle traite avec une verve proche de l'abstraction lyrique.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(2) Galerie Marthe Nochy, 93, rue de Seine.
(3) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
(4) Le Musée de Poche, 122, boulevard Raspail.

Rock

ROD STEWART ESSENTIEL

Rod Stewart est sans doute l'une des dernières superstars qui incarnent le rock'n roll dans la tradition anglaise des années 60, lorsque la musique rejoint un univers à la fois futile et intense, s'entoure d'anecdotes extravagantes et de ragots. Rod Stewart est un cabot facétieux qui joue le jeu du rock pour le vivre plus vite et plus fort, un « Rolling Stone » qui cultive une image d'aristocrate et se pare d'un luxe de pacotille, avec démesure.

Depuis 1964 avec Long John Baldry, Jeff Beck et, parallèlement à sa carrière solo, avec les Faces, il est allé au-devant d'aventures folles qui transpiraient l'alcool et la déglingue, mettaient en scène des voitures trop rapides et des filles qui vont trop vite. Un rock éthilique qui attire le chaos, les rythmes qui flanchent sous les interventions anarchiques de musiciens qui ne se prennent jamais au sérieux. Les Faces n'étaient jamais au point sur scène, les guitares partaient un peu n'importe quand selon l'humeur ambiante, mais il y avait cette énergie farouche qui relançait sans cesse la musique. Et puis la voix de Rod Stewart, unique, enrouée, chargée de râles venimeux qui décortiquent les mots et arrachent les sonorités, son jeu de scène timbant et sensuel. Rod Stewart a enregistré des albums essentiels du rock.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, où chaque année il attire des dizaines de milliers de personnes pour les fêtes de Noël, Rod Stewart est un héros. Le 20 novembre au Pavillon de Paris, la salle n'était pas pleine. Entouré de sept musiciens, le chanteur a proposé un show très professionnel, peut-être trop, réglé dans ses moindres détails — fait exceptionnel, quatre jours auparavant, le groupe avait répété dans la salle pour parfaire le son — et c'était un contraste avec l'ambiance rigolarde sinon triviale qu'inspiraient les Faces auparavant.

Bien sûr, la formule originale des trois guitaristes meuble à la perfection les compositions, le saxophoniste et le pianiste les enrobent avec classe et il n'est pas un moment de répit, mais c'est à Rod Stewart que revient la responsabilité du spectacle. Lui qui monopolise l'attention du public grâce à une présence rayonnante, une tenue clinquante : pantalon fuseau noir et blouse en panthère, attitudes posées et mouvements évocateurs ; lui qui donne le ton des différents climats. Sa voix lui permet de chanter avec la même sensibilité des ballades racées et des rocks tendus. Il a présenté un éventail des chansons qui ont été, chacune en leur temps, de grands succès. Des mélodies superbes, teintées de blues, qui supportent souvent des textes savoureux.

Rod Stewart est un être odieux et souvent stupide dans ses actions et ses déclarations à la presse, une sorte de diva capricieuse, mais il est surtout un grand monsieur du rock qui sait manier l'instantané. On aurait peut-être aimé un peu plus de complicité entre les musiciens.

ALAIN WAIS.

★ Chez WEA, nouveau disque : *Blondes Have More Fun*.

CALENDRIER

The Cars, le 27 novembre au Palace ; *Taj Mahal*, les 28 et 29 novembre au Palace ; *Peter Tosh*, les 29 et 30 novembre au Stadium ; *Marianne Faithfull*, les 29 et 30 novembre au Gibus ; *Elkie Brooks*, le 30 novembre au Théâtre des Champs-Elysées ; *David Johansen*, le 2 décembre à l'Empire et le 3 décembre au Palace ; *Ian Dury*, le 4 décembre à Mogador ; *Santana*, les 4, 5 et 6 décembre au Pavillon de Paris.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Simon Boccanegra (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : le Médecin malgré lui (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30) ; Six personnages en quête d'auteur (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, foyer du Grand Théâtre : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Fugue en mineur (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Star des oublis (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Bons baisers du Lavandou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Une semaine, un film ; Film documentaire ; Cinéma expérimental hollandais (sam. et dim., 19 h.) ; Diatope de Xenakis (sam. et dim., 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. R. Boutry (Rossini, Boutry, Sauguet, de Falla) (dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Quatuor Vegh (sam., 18 h. 30) ; la Maison des cœurs brisés (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Carré Sylvia Monfort : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 18 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les autres salles

Aire libre : Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) : Daviy (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sam., 18 h. 30).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes. Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — **Epée-de-Bois** : Yuro (sam., 20 h. 30, dernière).
Centre d'art rive gauche : la Femme au bout des doigts (sam. et dim., 22 h.).
Cité internationale, la Resserre : la Brise l'âme (sam., 21 h., dernière). — **Grand Théâtre** : Latin American Trip (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Il fait beau jour et nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Essaïon : Œuvre (sam., 18 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h.). — **II** : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h. et 22 h.).
Gaîté-Montparnasse : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30) ; J. Villeret (sam., 22 h.).
Galerie 55 : B. Dimey (sam., 21 h.) ; Marie-Thérèse Orain (sam., 22 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Théâtre sicilien (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Molly Bloom (sam., 18 h. 30) ; la Shaga (sam., 20 h. 30) ; Carmen City (sam., 22 h.). — **Théâtre rouge** : Une heure avec Rainer Maria Rilke (sam., 18 h. 30) ; Fragments (sam., 20 h. 30) ; Acteurs en détresse (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — **Petite salle** : Crénom (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Péniche : Petites et grandes violences (sam., 20 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Présent : Eva des Amériques (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Aide-toi, le ciel t'aidera pas ! (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.).
Salle Valhubert : Est-il bon ? Est-il méchant ? (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Festival international du mime (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : l'Echange (sam., 20 h. 30) ; la Chance au snark (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Médard : les Comédiens mimes de Paris (sam., 21 h., dernière).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : 1848, la République de Dupont (sam., 20 h.) ; Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-10)

THEATRE

Espace Cardin : Faust (sam., 20 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Ame Tsuchi (sam. et dim., 16 h. et 20 h. 30).

EXPOSITIONS

Musée des arts décoratifs : Ma, espace-temps au Japon (de 11 h. à 20 h.).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées : Buyo (sam. et dim., 20 h. 30).
Palace : Douglas Dann (sam., 20 h. 30).

La danse

Théâtre Oblique : Théâtre d'images (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Atelier 102 : Susan Resnick (sam., 20 h. 45).
Campagne-Première : le Dernier Siècle (sam. et dim., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : Ensemble instrumental Continuo (Haendel, Bach, Vivaldi, Leclair) (sam., 19 h. 30) ; Fl. Lazerme, soprano ; Cl. Rosen, piano (Schubert, Brahms, Caplet, Fauré) (sam., 21 h. 30). — **Salle I** : Asli Abdelkader (musique du Maghreb et de l'Orient). — **Salle II** : Miguel Pons, guitare (musique espagnole) (dim., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Ensemble de cuivres G. Touvron (Haendel, Bach, Vivaldi, Loche, Joplin) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : Trio Debussy (Britten, Debussy, Thôn Thât Tiet, Bach, Beethoven) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Estellet-Brun, orgue (Kilca, Estellet-Brun) (dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15) : C. Wells, haute-contre ; T. Waterhouse, luth (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ensemble E. Hollebeke (Bach, Thiret, Grieg) (dim., 16 h.).

Samedi 25 - Dimanche 26 novembre

Café d'Edgar : J. Moch, chant ; J.-M. Luisada, piano (Rachmaninov, Satie, Brahms, Poulenc, Stravinski, Tchaikovski) (sam., 18 h. 30).
Conciergerie : Quatuor G. Fumet (Mozart) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : Z. Marasovic, orgue (Brahms, Bossi, Slavicky, Sluka, Mocha, Litaize) (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Colonne ; M. Mesplé, soprano (Borodine, Moussorgski, Rossini, Mozart, Paer, Cimarosa) (dim., 17 h. 45).
Salle Rossini : Quatuor Loewenguth (Mozart, Fauré) (dim., 10 h. et 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel (Beethoven) (sam., 17 h.) ; Orchestre des Concerts Pasdeloup (Gershwin) (dim., 17 h. 45).
Chapelle de la Salpêtrière : Musique vocale de la Renaissance (sam., 17 h.) : Ensemble polyphonique de Paris, dir. Ch. Ravier (J. des Prés, Janequin, Gastoldi, Sermisy) ; Ensemble Cantar per Sonar (sam., 21 h.).
Planétarium : J.-C. Michel (sam., 21 h.).
Espace de projection de l'IRCAM : Ateliers IRCAM, Grex Vocalis Singers (Kagel) (sam. et dim., 20 h. 30).
Radio-France, studio 105 : Musiques et chansons traditionnelles françaises (dim., 20 h. 30).
Collectif, 28, rue Dunois, 13ᵉ : M. Menahemoff, flûte ; M. Beckeuche, piano (Bach, Haendel, Fauré, Debussy, Ravel) (dim., 20 h. 30).
Paris Institute of Music : M. Ponti (dim., 15 h.).
Eglise de la Trinité : Cl. Michon, flûte à bec ; P. Boquet, luth ; E. Mandrin, orgue ; A.-M. Lasla, basse de viole (musique à Venise au dix-septième siècle) (dim., 17 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards : B. Lubat et P. Fort (sam., 20 h. 30) ; Compagnie B. Lubat (sam., 22 h. 30).
La Péniche : Duo Itaro Oki et Shiro Daimon (dim., 20 h. 30).
Stadium, Totem : Jerome Van Jones Blues Express (sam., 21 h.).
Palace : Devo (dim., 17 h. et 24 h.).
Troglodyte : Groupe Stop (sam. et dim., 22 h.).
Golf Drouot : Tequila (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Stephan Guerault Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Extraballe (sam., 18 h. 30, dernière) ; Sugar Blue (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sugar Blue Ball Sweet (sam. et dim., 23 h.) ; la Grande Nébuleuse (dim., 19 h.).
Club Zed : Quartet Cl. Guillot (sam. et dim., 21 h. 30, dernière).
Le Patio : E. Davis, M. Edison (sam. et dim., 22 h.).
Palais des arts : Yan Garbareck (sam., 20 h. 30).
Olympia : Urban Sax, pop (sam., 24 h.).
Petit-Opportun : Nazare Pereira (sam. et dim., 22 h., dernière).
Ranelagh : Orchestre Mujo (sam., 18 h. 30).
Espace Cardin : World Saxo Quartet (dim., 20 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures : Django Edwards (dim., 20 h. 30).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Le drame grec antique et le cinéma : les Troyennes, de M. Cacoyanis ; 18 h. 30 : Electre, d'A. Vitez ; 20 h. 30 : la Femme sur la plage, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles. — Dim., 15 h. : Programme de courts métrages de Charlot ; 18 h. 30 : Enamorada, d'E. Fernandez ; 20 h. 30. Le drame grec antique et le cinéma : Médée, de P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.
Beaubourg, sam., 15 h. : la Revanche d'un acteur, de T. Kinugasa ; 17 h. : Dieu, l'homme et le diable, de J. Seiden ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : le Dernier des hommes, de F. W. Murnau ; 21 h. : Metropolis, de F. Lang). — Dim., 15 h. : Where is my child ?, de H. Lynn et A. Keff ; 17 h., 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 : version intégrale de Die Nibelungen, de F. Lang.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5ᵉ (325-72-07), Action-La Fayette, 9ᵉ (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4ᵉ (278-47-86), La Clef, 5ᵉ (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8ᵉ Paramount-Maillot, 17ᵉ (754-24 24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : St-Séverin, 5ᵉ (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5ᵉ (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; UGC-Danton, 6ᵉ (329-42-62) : Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Vendôme, 2ᵉ (073-97-52) ; v.f. : UGC-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; UGC-Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; St-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16) ; UGC-Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.), **LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It. v.o.) : UGC-Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; UGC-Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Madeleine, 8ᵉ (073-56-03) ; Diderot, 12ᵉ (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.), Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Lumière, 9ᵉ (770-84-64) ; U.G.C. Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Studio Raspail, 14ᵉ (320-38-98).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) V. am. : Vidéostone, 6ᵉ (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (033-20-12) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; V.f. : Rex, Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75).
DERNIER AMOUR (It.) v.o. : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) : Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Français, 9ᵉ (770-33-88).
DOSSIER 51 (Fr.) : Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-63).
FEDORA (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19) ; Le Seine, 5ᵉ (325-95-99), à partir de 18 h. 30.
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : Racine, 6ᵉ (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.) v.o. : Champollion, 5ᵉ (033-51-60) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Calypso, 17ᵉ (754-10-68).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (033-07-76) ; Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5ᵉ (033-47-62).
FLAMMES (Fr.) : Action République, 11ᵉ (805-51-33) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42) H. Sp.
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86) ; la Clef, 5ᵉ (337-90-90), débat le 27, 20 h.
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).
LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8ᵉ (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Elysées Point-Show, 8ᵉ (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17ᵉ (754-10-68).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19) ; Ternes, 17ᵉ (380-10-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6ᵉ (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5ᵉ (325-78-37) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6ᵉ (548-26-36) ; Grands-Augustins, 6ᵉ (633-22-13) ; France-Elysées, 8ᵉ (723-71-11) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67), mer., jeu.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5ᵉ (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8ᵉ (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2ᵉ (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Tourelles, 20ᵉ (636-51-98), h. sp.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42) ; Balzac, 8ᵉ (359-52-70).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; La Royale, 8ᵉ (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2ᵉ (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; George V, 8ᵉ (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8ᵉ (225-75-90) ; v.f. : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (033-20-12) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).
LE PRIVE DE SES DAMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5ᵉ (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (326-22-17).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43).
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; St-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42).
RIDERS (A.), v.f. : Omnia, 2ᵉ (233-39-36) ; Madeleine, 8ᵉ (073-56-03) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
LES RINGARDS (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23).
SARAH (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5ᵉ (033-07-76) ; Paris, 8ᵉ (359-53-99) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5ᵉ (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; la Clef, 5ᵉ (337-90-90) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; St-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5ᵉ (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86).
LE TEMOIN (Fr.) : Cin'Ac, 2ᵉ (742-72-19) ; Elysées-Point-Show, 8ᵉ (225-67-29).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Dominique, 7ᵉ (705-04-55).

Les films nouveaux

UN MARIAGE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (033-34-83) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9ᵉ (073-95-48) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
LA PREUVE PAR SIX, six nouvelles cinématographiques de J.-J. Beinex, A. Bernardi, G. Chalaud, M. Sibra, Sophie Tatischeff, T. Candicis : La Clef, 5ᵉ (337-90-90) ; Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES, film français de Benjamin Christensen : Studio Logos, 5ᵉ (033-26-42).
LES BRONZÉS, film français de Patrice Leconte : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Boul'Mich', 5ᵉ (033-48-29) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
LA GRANDE MENACE, film anglais de Jack Gold (v.o.) : Quintette, 5ᵉ (033-35-40) ; Marignan, 8ᵉ (359-82-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2ᵉ (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Balzac, 8ᵉ (359-52-70) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74) ; Wepler, 18ᵉ (387-50-70).
JUKE-BOX, film américain de Boaz Davidson (*), (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8ᵉ (359-49-34) ; (v.f.) : Capri-Boulevards, 2ᵉ (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18ᵉ (606-34-25).
UNE HISTOIRE SIMPLE, film français de Claude Sautet : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5ᵉ (633-87-59) : Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Wepler, 18ᵉ (387-50-70) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La hausse des prix en France reste supérieure à la moyenne européenne

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,9 % en octobre, s'établissant à 205,7 (base 100 en 1970). En un an, par rapport à octobre 1977, la hausse du coût de la vie a été de 9,3 %. L'augmentation de l'indice en octobre va entraîner une majoration du SMIC au 1er décembre, dont le montant n'est pas encore connu. Si l'on s'en tient aux mécanismes automatiques, le salaire minimum sera porté à 11,31 F l'heure, contre 11,07 F actuellement, en augmentation de 2,17 %. La hausse automatique entraînerait une augmentation (sur un an) du SMIC de 12,4 %, alors que, dans le même temps, le salaire horaire ouvrier moyen a augmenté de 12,8 %.

La France continue d'enregistrer une hausse des prix plus forte que la moyenne constatée dans les pays de la Communauté européenne. Ainsi, en octobre, l'indice français du coût de la vie a augmenté de 0,9 % par rapport à septembre, alors que la hausse moyenne, calculée par la publication *Eurostat* — compte tenu d'une estimation pour la France, — s'est établie à 0,5 % pour l'ensemble des Neuf. Le Danemark et l'Italie ont accusé des majorations plus importantes, qui se sont élevées respectivement à 1,9 (augmentation du taux de T.V.A.) et 1,1 %. En revanche, la hausse des prix a été de 0,4 % en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, de 0,2 % en Belgique. En Allemagne fédérale, l'indice est resté inchangé.

Le même phénomène est à souligner pour l'évolution des prix en un an. Par rapport à octobre 1977, le taux moyen serait ainsi de 7,1 % pour l'ensemble des Neuf contre 9,3 % en France. Les prix de détail ont augmenté de 2,1 % en R.F.A., 3,9 % en Belgique, 4,1 % aux Pays-Bas, 7,4 % au Danemark, 7,8 % en Grande-Bretagne et 11,7 % en Italie. Aux Etats-Unis, le coût de la vie a augmenté en un an de 8,8 %.

Pour M. Monory, ministre de l'économie, la hausse des prix d'octobre en France peut être considérée comme normale, car elle a été influencée par les relèvements trimestriel des loyers et saisonnier des prix de l'habillement. La hausse des produits manufacturés a été de 1,4 % en un mois et 9,7 % en un an. Hors produits textiles, cette hausse a été, pour les trois derniers mois, légèrement inférieure à celle constatée pour la même période de 1977 (1,5 % contre 1,6 %), alors que, a souligné M. Monory, les prix sont maintenant totalement libres.

Les prix de l'alimentation ont, quant à eux, enregistré un certain ralentissement, ayant augmenté de 0,6 % en un mois et de 7,1 % en un an. En revanche, le ministre de l'économie s'est déclaré préoccupé par l'évolution trop rapide des prix des services, qui se sont accrus de 1,4 % par rapport à septembre (1 %, exclusion faite des loyers) et de 11 % par rapport à octobre 1977. Un tel rythme est, a-t-il souligné, excessif et il est absolument indispensable d'obtenir une nette décélération d'ici à la fin de l'année.

Pour M. Monory, *« si la hausse des prix est de 10 % pour 1978, ce sera un succès »*. Actuellement, par rapport à décembre 1977, les prix à la consommation ont augmenté de 8,6 %. Calculée en rythme annuel sur les trois derniers mois connus, la hausse a été de 9 % pour l'indice général, de 9,9 % pour l'alimentation, de 7,8 % pour les produits manufacturés et de 11,2 % pour les services.

AGRICULTURE

M. LOUIS MALASSIS EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Louis Malassis a été nommé le mercredi 22 novembre directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture, en remplacement de M. Gilbert Constant, qui occupait ce poste depuis 1973 et qui sera lui-même nommé inspecteur général de l'agriculture.

M. Louis Malassis a fait toute sa carrière dans l'enseignement agronomique et il fut notamment le professeur de M. Méhaignerie à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes. Ce changement de titulaire à la tête d'un des grands services du ministère de l'agriculture était attendu. Il correspond à la volonté du ministre de promouvoir un enseignement agricole rénové, accordant une place plus large à la pratique et aux stages en exploitation. Les fonctions qu'a exercées M. Malassis au sein de l'INRA devraient également faciliter les liaisons entre la recherche agronomique et les services du ministère.

[Louis Malassis est né le 4 septembre 1918 à Saint-Hilaire-des-Landes (Ille-et-Vilaine). Ingénieur agricole et docteur ès sciences économiques, professeur à l'ENSA de Rennes de 1945 à 1969, puis de Montpellier. Directeur depuis 1974 de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier. Directeur des recherches économiques et sociales à l'INRA de 1961 à 1963 ; membre du comité scientifique de cet institut : chargé de mission auprès du préfet de la région de Bretagne de 1964 à 1970.]

La crise du porc

M. MÉHAIGNERIE ANNONCE LE DÉBLOCAGE IMMÉDIAT DE CRÉDITS

Alertés par des éleveurs du Finistère qui avaient souhaité en vain être reçus par M. Barre, les membres de l'intergroupe parlementaire sur les problèmes du porc (composé d'élus de la majorité) ont été reçus le 23 novembre par M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Celui-ci les a notamment informés que la Caisse nationale du Crédit agricole était autorisée à débloquer un milliard de francs afin que soient supprimées les files d'attente pour les prêts spéciaux à l'élevage ainsi que pour les prêts aux jeunes agriculteurs, initiative dont devraient largement profiter les éleveurs de porcs.

Le ministre a annoncé qu'un rapport complet sur les conditions de la concurrence au sein de la Communauté européenne serait publié dans les jours prochains. Lors de la prochaine réunion du conseil des ministres de l'agriculture, qui se tiendra le 18 décembre, M. Gundelach, commissaire européen chargé des questions agricoles, proposera un relèvement sensible du « prix d'écluse » afin de mettre un terme aux importations de porc en provenance des pays tiers.



SOCIAL

La C.F.T.C. : nul ne peut prévoir l'évolution de la situation sociale, déjà fragile et dangereuse

« Nul ne saurait prévoir comment peut évoluer une situation, déjà fragile et dangereuse, si les négociations en cours n'évoluent pas favorablement », a déclaré M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., devant la presse, le 23 novembre. *« La C.F.T.C. ne partage pas l'assurance du premier ministre, qui exclut tout grand mouvement social »*, a dit le syndicaliste. Au contraire, le syndicaliste chrétien constate une *« inquiétude montante »* et cette situation *« appelle de la part des travailleurs, non pas une quelconque agitation politico-syndicale mais une active participation dans un syndicalisme lucide et pleinement responsable »*. Il ne s'agit pas de se livrer à des opérations de harcèlement *« qui ne font pas remonter la cote du syndicalisme »*, et M. Bornard s'est félicité d'une déclaration de M. Edmond Maire, faite à Toulouse, estimant qu'il fallait manier avec beaucoup de précaution la grève dans les services publics. Mais la C.F.T.C. donne le feu vert à des actions claires et précises.

M. Bornard a qualifié *« d'exaspérante »* l'attitude du C.N.P.F. dans les négociations sur la durée du travail. Celles qui concernent l'assurance chômage sont *« hypothétiques, dans l'ignorance de la part que le gouvernement prendra à l'indemnisation »*. Même les dispositions concernant la participation, à laquelle est favorable la C.F.T.C., se révèlent décevantes.

Quant à une réduction de la durée du travail créatrice d'emplois, s'accompagnant d'une réduction des salaires, la centrale chrétienne n'y est pas hostile, *« mais aucune proposition concrète n'a jamais été faite »*. On *« joue à cache-cache »*, constate M. Bornard, mais *« nous n'accepterons pas de marché de dupes »*.

SEPT CONFLITS

Manifestation à Ivry contre la fermeture des brasseries Dumesnil

Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) voit son activité économique se réduire comme une peau de chagrin. Ces dernières années, quatre-vingt-une entreprises et dix mille emplois ont disparu. Ce phénomène se poursuit et, aujourd'hui, les brasseries Dumesnil, qui occupent trois cents personnes dans la commune, sont menacées de fermeture pour le 31 décembre par la Société européenne de brasseries, filiale du groupe B.S.N. La fermeture des brasseries entraînerait une perte annuelle de 3 millions de francs pour la commune.

Vendredi 24 novembre, la municipalité d'Ivry, en accord notamment avec les syndicats, a organisé une journée de soutien en faveur des travailleurs de Dumesnil, et pour le maintien de l'activité de cette entreprise. Toute une série d'actions a été menée du matin au soir : fermeture de la totalité des services municipaux, distribution de cinq mille canettes de bière portant l'étiquette « Tous unis pour sauver Dumesnil », etc. A 18 h. 45, toutes les cloches des églises de la ville et la sirène de la mairie ont retenti en même temps.

Les élus locaux ont déposé un vœu d'urgence au conseil général du Val-de-Marne et une question écrite au ministre de l'agriculture. — F. G.

∴

● *A l'entreprise de peignage Amédée Prouvost*, à Roubaix, une centaine de licenciements ont été anoncés. L'usine, qui emploie encore actuellement treize cents personnes, connaît des difficultés dues à la forte concurrence au sein même de l'Europe.

● *A Roubaix* encore, l'entreprise de bâtiments et travaux publics (onze cents employés) licencie quatre-vingt-dix-huit personnes.

● *Le conflit se poursuit* depuis le 17 octobre, à la caisse d'épargne de Rennes, où 80 % du personnel suit les consignes de grève. Le personnel réclame le maintien de certains avantages acquis. Malgré l'intervention de l'inspection du travail, la direction et le conseil d'administration refusent de recevoir les délégués syndicaux.

● *A Rouen*, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T des employés de la caisse d'allocations familiales font état d'une grève du zèle destinée à obtenir une augmentation des effectifs. Six mille dossiers resteraient en instance.

● *Aéroport de Paris : négociations dans l'impasse.* — L'intersyndicale de l'Aéroport de Paris *« constate*, dans un communiqué, *que, après deux semaines de suspension du mouvement de grève, les résultats obtenus par la négociation sont insuffisants »*. En conséquence, l'intersyndicale réunira des assemblées le mardi 28 novembre pour décider de la suite à donner à leur mouvement.

● *Les éboueurs et cantonniers* de la communauté urbaine de Lyon (COURLY), en grève depuis le lundi 6 novembre, ont commencé à reprendre le travail le samedi 25. 12 000 tonnes d'ordures ménagères attendent d'être enlevées dans les rues de l'agglomération. Les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes) avaient invité le personnel à accepter le protocole d'accord de la COURLY, qui prévoit notamment des augmentations de la prime de fin d'année (1 800 à 2 300 francs) et d'une prime mensuelle (de 150 à 168 F).

M. BERGERON FAIT VALOIR LES GAINS DE F.O. AU DÉTRIMENT DE LA C.G.T.

« Les réalités nouvelles nous imposent plus que jamais, coûte que coûte, de maintenir notre politique traditionnelle », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général, devant le comité fédéral national de Force ouvrière, réuni, le 24 novembre, à Montpellier. *« La C.G.T. va lancer dans notre direction une opération « charme » de grande dimension »*, a-t-il dit en faisant état de certains tracts. Mais F.O. a *« refusé l'invitation d'assister au congrès cégétiste de Grenoble, avec cinq minutes de parole, comme l'avaient fait la C.F.D.T. et la FEN »*.

Force ouvrière est « de loin » la deuxième centrale syndicale, a poursuivi M. Bergeron en faisant état de récents reculs de la C.G.T. à Renault-Billancourt et aux Chantiers navals de La Ciotat, au profit de F.O.

Passant en revue les différents problèmes sociaux, M. Bergeron a insisté sur l'urgence d'engager des pourparlers entre syndicats patronaux et salariés à l'échelon européen, en vue de conclure des conventions collectives dans le cadre de la Communauté. D'autre part, M. Bergeron, qui est favorable déplafonnement des cotisations de l'assurance-maladie, a dit qu'une décision en ce sens serait sans doute prise avant la fin de l'année.

● *Recul de la C.G.T. à Renault-Billancourt* aux élections des délégués du personnel du deuxième collège : au comité d'établissement de Renault-Billancourt, la C.G.T. perd près de 10 % de ses voix principalement au profit de F.O. Sur 4 990 suffrages exprimés, la C.G.T. obtient 34,15 % (?.79 % en 1976), la C.F.D.T., 22,83 % (21,06 %), F.O., 26,27 % (19,80 %), la C.G.C., 12,20 % (11,19 %, la C.F.T.C., 2,93 % (2,35 %) et SIR-C.S.I., 1,72 % (1,81 %).

● *Les effectifs salariés employés au troisième trimestre* dans les établissements industriels et commerciaux d'au moins dix salariés ont baissé de 0,1 % par rapport au deuxième trimestre (1,2 % en un an).

De plus, la réduction de la durée hebdomadaire du travail est de quarante et une heures, soit — 0,2 par rapport au trimestre précédent et — 0,3 en un an. Soit, pour les ouvriers (41,4 heures au troisième trimestre contre 41,6 heures au deuxième trimestre), et pour les employés (40,6 heures contre 40,7 heures).

AFFAIRES

Selon le « New York Times »

WASHINGTON NE S'OPPOSERAIT PAS A LA VENTE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE FRANÇAISE A LA CHINE

Le gouvernement des Etats-Unis aurait donné son accord pour la vente par la France d'une centrale nucléaire à la Chine, sous réserve que Pékin accepte que soit mis en place un système d'inspection garantissant l'utilisation de la centrale à des fins civiles, indique le « New York Times » dans son édition du samedi 25 novembre.

La société Framatome (groupe Creusot-Loire) négocie depuis plusieurs mois la vente d'une centrale de type classique (réacteurs à eau pressurisée P.W.R.) d'une puissance de 900 Mégawatts. Or, certains des matériels incorporés dans ces centrales figurent sur les listes du COCOM (Coordinating Committee) et doivent, pour être exportés vers les pays communistes, obtenir l'autorisation des Etats-Unis. En outre, une loi, datant de 1958, réglemente aux Etats-Unis les exportations de technologie nucléaire civile. Le réacteur des centrales de Framatome étant fabriqué sous une licence du groupe américain Westinghouse, il est, là aussi, nécessaire d'obtenir l'aval de Washington.

Si tel est bien le cas, on peut se demander quelle sera la réaction des autorités chinoises vis-à-vis de ce « système d'inspection » ?

ERNAULT-SOMUA PERD UN MARCHÉ AU PROFIT D'UN CONCURRENT ALLEMAND

La Société Ernault-Somua, premier constructeur français de machines-outils et filiale du groupe Empain-Schneider, qui emploie deux mille sept cent trente salariés (dont quelque sept cents dans son usine de Saint-Etienne spécialisée dans la construction de machines-outils de grande puissance), avait été pressentie par Usinor-Sedan pour la fabrication d'un gros tour de technologie nouvelle à commande numérique. Ce contrat aurait représenté vingt à trente mille heures de travail. Or, il vient d'échapper à Ernault-Somua au profit d'un firme allemande. Celle-ci a proposé à Usinor-Sedan de lui confier en sous-traitance la réalisation, sur le tour en question, de l'usinage de cylindres de laminoir qu'Ernault-Somua ne voulait pas exécuter. Cette proposition a fait, semble-t-il, pencher la balance en faveur de la firme d'outre-Rhin au détriment de l'usine de Saint-Etienne.

Dans la Loire, le P.C. et la C.G.T. se sont élevés contre un tel marchandage, ne trouvant pas *« normal »* qu'une entreprise française *« percevant d'énormes subventions de l'Etat, donc des contribuables, achète une machine étrangère »*, alors que l'usine stéphanoise *« peut fournir l'équivalent »*, et que *« l'industrie française de la machine-outil connaît de très grosses difficultés »*. — *(Corresp.)*

GENERAL MOTORS INSTALLERA UNE USINE DE BATTERIES A SARREGUEMINES

General Motors France a signé le 24 novembre une promesse d'achat d'un terrain de 18 hectares dans la zone industrielle de Sarreguemines (Moselle), pour y construire une usine destinée à la fabrication d'un nouveau type de batterie automobile.

D'une surface de 30 000 mètres carrés, cette nouvelle unité de production, la quatrième du groupe en France, entrera en service au début de 1981. Elle devrait employer six cents personnes. General Motors espère produire à Sarreguemines 2,3 millions de ces batteries dites à *« entretien nul »* et commercialisées sous le nom de batterie *« Freedom AC Delco »*. Dans un premier temps, General Motors proposera cette batterie en premier équipement pour ses divisions automobiles européennes puis, par la suite, pour d'autres constructeurs.

General Motors emploie actuellement six mille personnes en France réparties dans trois centres de production : celui de Gennevilliers, près de Paris, qui produit des équipements automobiles ; celui de Strasbourg, consacré aux transmissions automatiques et aux carburateurs depuis 1978, celui de Sedan, spécialisé dans les éléments de chauffage pour automobiles.

P.U.K. ET ALCAN VONT PRODUIRE DE L'ALUMINIUM A PARTIR D'AUTRES MINERAIS QUE LA BAUXITE

Pechiney-Ugine-Kuhlmann et le groupe canadien Alcan Aluminium ont décidé de construire ensemble une usine pour extraire l'alumine de minerais autres que la bauxite (par exemple des argiles, du kaolin ou des schistes houillers qui abondent en Europe et en Amérique du Nord).

La coopération technique entre les deux groupes industriels remonte, dans ce domaine, à décembre 1974. Un accord avait alors été signé pour installer à L'Estaque, dans les Bouches-du-Rhône, un atelier expérimental. Il s'agissait de tester à une échelle semi-industrielle le procédé « H + » mis au point par Pechiney pour obtenir de l'alumine à partir de minerais autres que la bauxite.

Les essais ont été concluants. L'atelier-pilote de L'Estaque va cesser ses activités le mois prochain (sans perte d'emploi pour les quarante-cinq salariés, qui seront reclassés), et les deux groupes vont passer au stade suivant en installant une usine plus importante (de l'ordre de 50 000 à 100 000 tonnes par an) qui fonctionnera pendant dix-huit mois. Le type de matière première à utiliser et par conséquent le site (en Europe ou en Amérique du Nord) n'ont pas encore été définitivement arrêtés, mais l'investissement global s'élèverait à 278 millions de francs.

Ce nouveau procédé « H + », qui permettrait à de nombreux pays de suspendre leurs importations de bauxite, consomme cependant deux à trois fois plus d'énergie que le procédé classique d'extraction d'alumine à partir de la bauxite.

● *U.S. Steel augmente ses prix.* — Le plus gros producteur d'acier des Etats-Unis, la société United States Steel, a annoncé, le 24 novembre, une augmentation de 3,2 % en moyenne de ses prix. Cette hausse, qui porte notamment sur les tôles, les feuillards, les rails, les aciers galvanisés, les aciers structurels et les barres, entrera en vigueur le 1er janvier 1979. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LES ÉTATS-UNIS ESPÈRENT QUE LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE SERA LIMITÉE A 7 % OU 8 % EN 1979.

Les prix du pétrole augmenteront modérément en 1979, estime-t-on dans les milieux autorisés américains, à l'issue de la visite au Proche-Orient du secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal. Les entretiens que M. Blumenthal a eus en Arabie Saoudite, à Abou-Dhabi, en Iran et au Koweït ont été modérément encourageants, ajoute-t-on dans ces milieux. Ils permettent de penser que la hausse sera limitée à 7 % ou 8 % ; peut-être en deux étapes. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

La politique aéronautique américaine

Ciel ouvert sur l'Europe

Les Etats-Unis ont probablement gagné la partie qui consistait à convertir leurs partenaires européens au dogme de la concurence à tout va en matière de transport aérien. « Nous sommes prêts à évoluer plus vite que nous le souhaitons si nous y sommes contraints », a déclaré, le vendredi 24 novembre devant l'Association des journalistes de la presse aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.), M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile.

Les autorités aéronautiques françaises, qui jusqu'alors faisaient du protectionnisme le ressort de leur politique, admettent aujourd'hui « l'impossibilité qu'il y a à vivre dans un splendide isolement ».

Un à un, par le biais d'accords bilatéraux, la plupart des pays européens en sont venus à accepter la politique du « ciel ouvert », *préconisée par les Etats-Unis au nom de la défense des consommateurs et au profit d'intérêts commerciaux très évidents. Les compagnies d'outre-Atlantique, qui assuraient, en 1955, 78 % du trafic aérien mondial, n'en contrôlent plus aujourd'hui qu'environ 38 %.*

« Face aux initiatives américaines, l'Europe est en plein désarroi », *a remarqué M. Abraham.* « Nous sommes en train de vivre une révolution. »

Pour imposer leurs vues, les Etats-Unis ont joué avec succès la division de leurs partenaires. Ils ont réussi à isoler les quelques mauvaises têtes, la France notamment, qui tentaient encore de leur résister et qui se voient maintenant obligées de composer. « L'Europe est trop petite pour que nous puissions ignorer ce qui se passe à nos frontières », *a reconnu M. Abraham.*

Les événements permettront-ils aux autorités françaises « de nuancer le protectionnisme sans le faire disparaître », *comme l'a encore indiqué ce dernier. Ou bien s'agit-il d'une précaution de langage pour préparer les esprits à un changement de cap fondamental ?* « Nous n'avons pas l'intention de nous précipiter dans les bras des Etats-Unis ni d'abandonner nos pouvoirs en matière tarifaire », *a précisé le directeur général de l'aviation civile.*

Cela dit, l'administration refuse de se lier les mains. En définitive, « notre stratégie dépendra de la faculté des compagnies françaises à relever le défi américain », *a noté M. Abraham. Si* « la surveillance attentive » *du marché laissait apparaître* « un dangereux déplacement de clientèle vers les aéroports voisins », *le directeur général de l'aviation civile n'a pas caché que les pouvoirs publics se trouveraient alors face à un* « choix douloureux » : *soutenir l'activité des aéroports ou protéger les compagnies françaises.*

Ces transporteurs réguliers, qui ont vécu, des lustres, sur un matelas de certitudes, ont, en cette affaire, perdu l'initiative. Ils se contentent de colmater les brèches. La riposte tardive et timorée qu'ils ont engagée, pour protéger leurs fonds de commerce, ne paraît pas à la mesure du défi qui leur a été lancé.

Les pouvoirs publics se réservent le droit d'en juger, le moment venu, et d'en tirer toutes les conséquences. Leur « protection » *n'est plus désormais un droit acquis, même au regard d'une politique dont ils contestent le bien-fondé et soulignent les dangers.*

JACQUES DE BARRIN.

BONNE ANNÉE POUR AIR FRANCE : 40 MILLIONS DE FRANCS DE « VRAIS » BÉNÉFICES

1978 sera une bonne année pour l'industrie du transport aérien. Le trafic passagers d'Air France augmentera de 9 % par rapport à l'année précédente, soit une croissance supérieure de 2 % aux prévisions retenues dans le contrat d'entreprise signé avec l'Etat le 26 janvier dernier.

Au total, la compagnie nationale devrait dégager, cette année, de son activité subsonique, avant le versement des contreparties de l'Etat, un bénéfice supérieur à 40 millions de francs, c'est-à-dire un « vrai » bénéfice. Et ce, malgré la perte de recettes — environ 30 millions de francs — due à la grève des contrôleurs aériens, l'été dernier.

En 1977, avant la prise en compte des compensations de l'Etat, les résultats d'exploitation de la compagnie nationale s'étaient soldés par un déficit de 149,9 millions de francs. Le dernier « vrai » bénéfice d'Air France remonte à 1972 : il avait été de 32,6 millions de francs.

En revanche, les résultats de l'activité supersonique seront beaucoup plus lourdement déficitaires qu'il n'était prévu dans le contrat d'entreprise. Celui-ci avait évalué les pertes d'exploitation à 277 millions de francs en 1977. Pour les pouvoirs publics, ce décalage a deux raisons : « *Un coût plus élevé de l'entretien des Concorde et une utilisation inférieure des appareils sur New-York.* »

Il apparaît, en effet, que les moteurs de l'avion supersonique doivent être révisés environ toutes les deux cent cinquante heures. D'autre part, la création d'une seconde liaison quotidienne Paris-New-York a été différée compte tenu des résultats de trafic plutôt médiocres enregistrés pendant les premiers mois d'exploitation.

Aujourd'hui, cinq Concorde cherchent acquéreurs. Trois solutions se présentent aux pouvoirs publics : les louer à vil prix à des compagnies étrangères. Pan Am s'était récemment renseignée auprès des constructeurs franco-britanniques des conditions dans lesquelles elle pourrait utiliser l'avion supersonique pour son trafic transatlantique. Une autre hypothèse de travail serait de « vendre » les exemplaires restants à Air France et à British Airways. En désespoir de cause, il n'y aurait d'autre issue que d'envoyer discrètement les Concorde à la casse.

LA S.N.C.F. SE DÉCENTRALISE A LYON

La S.N.C.F. va transférer dans la région lyonnaise la totalité de sa direction des approvisionnements qui comprend huit cents personnes.

« *Il s'agit,* indique le communiqué publié par les services du premier ministre, *d'une initiative exemplaire du point de vue de l'aménagement du territoire, compte tenu de la qualification des agents de ce service et de l'effet d'entraînement qu'induit son activité.* »

« *Cette opération,* précise le communiqué, *est liée à l'arrivée à Lyon du train à grande vitesse (T.G.V.) et la S.N.C.F. prendra à cet effet toute disposition pour que l'installation de ce service coïncide avec la mise en service de ce train.* »

ENVIRONNEMENT

A LIMAY (Yvelines)

Une carrière de ciment est « occupée » depuis plus d'un mois

Sans interruption, les habitants de Limay, dans les Yvelines, se relaient jour et nuit par petits groupes de dix, sur le plateau Saint-Sauveur, pour s'opposer à l'extension des carrières exploitées par la société des Ciments Lafarge. Depuis le 20 octobre, date à laquelle il avait commencé à mordre le terrain, un bulldozer de 20 tonnes se trouve immobilisé par les manifestants. A la moindre alerte, la sirène communale est actionnée et quelques centaines de volontaires accourent sur le plateau pour renforcer les piquets de vigilance.

La municipalité de Limay et son maire M. Maurice Quettier, P.C., mais aussi de nombreux élus de l'agglomération de Mantes-la-Jolie ont pris la tête du mouvement. Sur le plateau Saint-Sauveur où la ville de Limay souhaitait s'étendre, et où les ciments Lafarge propriétaires du sol et du sous-sol ont projeté des carrières de ciment pendant trente ans au moins, l'épreuve de force est engagée. Mais l'intervention de la police, pour faire évacuer les manifestants et leur matériel de camping, ne semble pas totalement à exclure.

« *Nous n'avons rien contre les Ciments Lafarge avec qui nous sommes en relation depuis 1930,* soutient M. Quettier. *L'entreprise a même fait droit à nos doléances dans le passé en installant des dépoussiéreurs électro-statiques. Ce que nous revendiquons c'est le droit pour les élus d'aménager leur ville selon leur volonté. De plus, il s'agit là d'une bataille exemplaire pour la défense de l'environnement.* »

A Limay où l'on trouve déjà 100 hectares de zone portuaire, 37 hectares de zone industrielle et 74 hectares de carrières, le tout sur une toile de fond de centrale électrique, cet environnement a déjà été sérieusement mis à mal. Le site menacé par l'extension des carrières de ciment est pourtant protégé et classé à l'inventaire des sites pittoresques au titre des boucles de la Seine et du plateau du Vexin. Au cours de l'élaboration du plan d'occupation des sols, la commune a souhaité classer le plateau St-Sauveur en réserve foncière pour une extension de la ville (constructions, équipements publics, bois). « *La préfecture a refusé cette partie du POS,* explique le maire de Limay, *afin que les Ciments Lafarge puissent exploiter le plateau. Il en va autrement lorsqu'une commune fait usage de son droit de préemption sur le terrain d'un particulier...* » Sur les 80 hectares menacés — les Ciments Lafarge en possèdent 220 au total — les habitants de Limay soutiennent que l'extension des carrières entraînerait la destruction de 17 hectares boisés.

Le conflit n'est pourtant pas nouveau puisque le dossier est depuis six ans devant le tribunal administratif de Versailles. Des décisions contradictoires ont été rendues, mais jamais de jugement sur le fond. C'est pour attendre cette décision définitive de la justice que la ville de Limay exige l'arrêt des travaux d'extension des carrières.

De son côté, la société des Ciments Lafarge enregistre que personne ne souhaite l'arrêt des cimenteries, qui rapportent à la commune 800 000 francs de taxe professionnelle (moins de 600 000 francs, corrige le maire), et affirme que les nuisances d'une exploitation seront moins graves que celles du béton des H.L.M. communales, puisqu'un plan prévoit de combler les carrières et de les reboiser. En attendant, les habitants de Limay campent devant les engins mécaniques.

DAMIEN RÉGIS.

LES CIMENTS LAFARGE LANCENT UNE O.P.A. SUR LES SABLIÈRES DE LA SEINE

La société holding Lafarge, dont les filiales ont pour activité principale la production de ciment, va lancer une offre publique d'achat sur les actions des Sablières de la Seine, dont elle détient déjà 18 %.

Les Sablières de la Seine figurent parmi les principaux producteurs de sable et de graviers de la région parisienne et de la Basse-Seine, avec sept chantiers de production de granulats, vingt ports de dépôts de vente, quatre centres de décharge de gravats et un matériel important d'extraction et de transport.

Son chiffre d'affaires consolidé atteint environ 350 millions de francs, avec une filiale, le Béton de Paris, spécialisée dans le béton prêt à l'emploi et dont Lafarge détient 40 %.

ÉTRANGER

En R.F.A.

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE CONTINUE D'AUGMENTER

Wiesbaden (*A.F.P.*). — L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a encore augmenté en octobre, s'établissant à 4,82 milliards de D.M. (11,1 milliards de F) contre 4,73 milliards en septembre. Les importations ont atteint 21,86 milliards de D.M., en hausse de 8,8 %, tandis que les exportations ont représenté 26,68 milliards de D.M., en progression de 7,5 %.

Pour les dix premiers mois de 1978, la R.F.A. a enregistré un surplus commercial de 33,4 milliards de D.M. (76,8 milliards de F), contre 31,1 milliards de D.M. pour la période correspondante de 1977. Le solde positif de la balance des transactions courantes (solde de la balance commerciale, des services et des transferts) a quadruplé au cours de cette période, atteignant 9,3 milliards de D.M. contre 3,6 milliards de D.M. pour les dix premiers mois de 1977. De janvier à octobre 1978, la balance des services a présenté un déficit de 8,8 milliards de D.M., et celle des transferts un solde négatif de 15,3 milliards de D.M.

● *Etats-Unis : hausse du* prime rate. — Plusieurs grandes banques américaines ont relevé vendredi 24 novembre leur taux d'intérêt privilégié *(prime rate)* d'un demi-point, le fixant ainsi à 11,50 %.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Lent raffermissement du dollar

La remontée du DOLLAR, après sa chute, puis sa reprise spectaculaire il y a quinze jours, se poursuit lentement, les milieux financiers manifestant quelque optimisme sur sa tenue l'année prochaine. Quant à l'or, il s'est rétabli un peu au-dessus de 200 dollars l'once.

Lundi, la hausse de la monnaie américaine reprenait vigoureusement sur la lancée de la semaine précédente. A Paris son cours passait de 4,39 F à 4,44 F, après avoir touché 4,45 F. A Francfort, il s'élevait de 1,92 DM à 1,94 DM, à Tokyo de 193 yens à 196,60 yens, et à Zurich, de 1,72 FS à 1,78 FS. Les jours suivants, cette effervescence se calmait, et le DOLLAR faiblissait même quelquefois sur toutes les places, retombant, à Paris, jusqu'à 4,40 F. Puis, à la veille du week-end, il se raffermissait à nouveau au-dessus de 4,42 F, frôlant 1,93 DM à Francfort et dépassant 195 yens à Tokyo. Pendant toutes ces journées, les interventions des banques centrales ont été très modérées.

Visiblement, le sentiment a changé vis-à-vis de la monnaie américaine. Certes, une bonne partie de sa hausse est provoquée par des facteurs techniques, notamment le rachat du DOLLAR vendu à découvert, et revente des devises fortes acquises auparavant : c'est le cas notamment du FRANC SUISSE, dont la baisse comble de satisfaction les autorités helvétiques, soucieuses de protéger des industries exportatrices et un tourisme fort éprouvés par l'ascension de la monnaie nationale. Mais les facteurs psychologiques jouent, également, un rôle déterminant. Le fait que les banques centrales continuent à intervenir et surtout que leurs achats de DOLLARS ne donnent pas lieu à revente sur le marché, impressonne les opérateurs : voilà autant de capitaux soustraits à la spéculation. Il est vrai qu'ils sont placés en bons du Trésor américain, et que, par certains côtés, ils nourrissent l'inflation américaine. Mais cela est une autre histoire.

En outre, les ventes de DOLLARS faites par anticipation les semaines précédentes par les exportateurs et le report à une date ultérieure des achats à effectuer par les importateurs (c'est le termaillage, ou jeu des termes de règlement) constituent une réserve de hausse pour la monnaie américaine, dans la mesure où les ventes correspondant à des opérations futures ne seront plus à faire, tandis que lesdits importateurs vont devoir se procurer les devises nécessaires.

Selon l'organisme de prévisions londonien FOREX, le DOLLAR pourrait même enregistrer une reprise « considérable » l'an prochain, sous l'effet d'une amélioration de la balance des comptes courants américains, dont le déficit devrait revenir de 16 milliards en 1978 à 5 milliards en 1979, même en tenant compte d'une augmentation de 10 % du prix du pétrole. En outre, la persistance des taux d'intérêt élevés outre-Atlantique serait de nature à attirer ou à retenir les capitaux.

Voilà donc le sentiment qui commence à prévaloir sur les marchés des changes, bien que la poursuite de l'inflation aux Etats-Unis tempère quelque peu l'optimisme renaissant.

La tenue du FRANC FRANÇAIS est restée relativement satisfaisante, notamment vis-à-vis des monnaies fortes, dont le cours à Paris a même légèrement diminué, après une petite pointe en milieu de semaine.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est remonté au-dessus de 200 DOLLARS (202,75 dollars vendredi matin). Les 750 000 onces de 31,1 grammes mises aux enchères lundi par le Trésor américain ont été adjugées au prix moyen de 199,05 dollars l'unité. La prochaine adjudication aura lieu le 19 décembre, et portera sur 1,5 million d'onces.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	— —	193,80 194,15	8,5514 8,5474	3,3546 3,3345	3,7354 3,7257	58,6245 58,7886	4,0455 4,0383	1645,84 1645,61
New-York.	193,80 194,15	— —	22,6628 22,7143	57,7700 58,2241	51,8806 52,1104	3,3057 3,3025	47,9041 48,0769	0,1177 0,1179
Paris.....	8,5514 8,5474	4,4125 4,4025	— —	254,91 256,33	228,92 229,41	14,5867 14,5392	211,37 211,65	5,1957 5,1940
Zurich....	3,3546 3,3345	173,10 171,75	39,2294 39,0119	— —	89,8054 89,4997	5,7223 5,6720	82,9221 82,5721	2,0382 2,0263
Francfort.	3,7354 3,7257	192,75 191,90	43,6827 43,5888	111,3518 111,7321	— —	6,3719 6,3375	92,3353 92,2596	2,2696 2,2640
Bruxelles.	58,6245 58,7886	30,2500 30,2850	6,8555 6,8779	17,4754 17,6302	15,6939 15,7790	— —	14,4910 14,5576	3,5619 3,5724
Amsterdam	4,0455 4,0383	208,75 208,90	47,3087 47,2458	120,5950 121,1062	108,3009 108,3897	6,9008 6,8692	— —	2,4580 2,4538
Milan.....	1645,84 1645,61	849,25 847,60	192,4645 192,5269	490,61 493,50	440,59 441,68	28,6743 27,9920	406,82 407,50	— —

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

FERMETÉ DU CUIVRE ET BAISSE DE L'ÉTAIN ; SOUTIEN DU CAFÉ

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre ont poursuivi leur progression à Londres. Comme prévu, les stocks du Metal Exchange, qui avaient progressé la semaine précédente, se sont de nouveau inscrits en diminution à 395 600 tonnes (— 3 700 tonnes), au plus bas niveau depuis septembre 1975. D'autre part, le chemin de fer du Benguela, reliant le Zaïre et la Zambie au port angolais de Lobito, ne reprendrait pas ses activités avant plusieurs jours en raison d'un sabotage. La fermeté des cours a été, par ailleurs, encouragée par la tendance à la baisse de la livre sterling contre le dollar, une meilleure tenue des cours de l'or et l'attente d'une nouvelle diminution des stocks.*

D'une semaine à l'autre, les cours de l'étain ont de nouveau accusé une baisse en dépit d'une reprise partielle consécutive à l'annonce d'un coup d'Etat en Bolivie. Selon le gouvernement bolivien, la production de 1977 (31 616 tonnes) s'est inscrite à son plus haut niveau depuis vingt-cinq ans, mais celle de 1978 devrait toutefois être inférieure à l'objectif prévu de 33 000 tonnes. Les stocks londoniens ont enregistré une augmentation inattendue de 25 tonnes à 2 125 tonnes.

Le plomb a été mieux orienté sur des rumeurs d'achats soviétiques et compte tenu d'une diminution des stocks de 1 175 tonnes à 26 525 tonnes, au plus bas niveau depuis trois ans et demi.

DENRÉES. — *Les cours du café ont enregistré une reprise, mais ils ont essentiellement bénéficié d'achats de soutien de la part de producteurs latino-américains. Selon la Banque mondiale, la production mondiale devrait augmenter à un rythme annuel moyen de 3 % d'ici à 1990, ce qui porterait la récolte à 112 millions de sacs environ, contre 71,3 millions en 1974-76. Toutefois, cette croissance, forte jusqu'en 1980 (+ 5 % l'an), devrait ensuite se ralentir progressivement pour revenir à 1,8 % entre 1986 et 1990.*

Les cours du sucre se sont repliés dans un marché calme. Pour la saison 1978-1979, la production de l'Inde est estimée à 6,3 millions de tonnes. Parallèlement à un excédent de 3,24 millions de tonnes provenant de la récolte précédente, la consommation intérieure devrait être de 5,2 millions de tonnes, de sorte que des quantités substantielles seraient disponibles pour l'exportation.

L'évolution des cours du cacao a été plus irrégulière, mais la tendance est fondamentalement restée haussière.

CÉRÉALES. — *Sensible reprise des cours du blé et du maïs. Les négociations de Genève en vue d'un accord international sur le blé ont échoué, principalement du fait des divergences entre les Etats-Unis et l'Europe à propos des prix et du volume des stocks mondiaux.*

Cours des principaux marchés du 24 novembre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 761 (746,5), à trois mois 779 (767,5) ; étain comptant, 7 370 (7 520), à trois mois 7 290 (7 420) ; plomb 411 (400) ; zinc 354,5 (347).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 66.05 (65,20) ; aluminium (lingots) 57 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 84,83 (81,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 154-158 (149-152).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 858 (1 938).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 68,35 (66,70), mars 72,30 (70,05).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 237 (231) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 491 (inch.).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine déc. 22,10 (22,50).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 640 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 63,50 (61).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 248,50-249,50 (246-247).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 183,75 (181), mars 184,65 (181) ; sucre janv. 8,10 (8,45), mars 8,69 (8,82) ; café déc. 145,50 (142,50), mars 138 (133,65).
— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 108,20 (110,60), mars 112,20 (114,30) ; café nov. 1 600 (1 510), janv. 1 484 (1 403) ; cacao déc. 2 135 (2 090), mars 2 186 (2 143).
— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 1 825 (1 745), mars 1 853 (1 785) ; café janv. 1 270 (1 190), mars 1 190 (1 110) ; sucre (en francs par tonne) mars 945 (950), mai 970 (980).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 374 (360), mars 363 1/4 (348 1/4) ; maïs déc. 231 (127 1/2), mars 244 1/2 (237 1/2).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouveau cran à la baisse

Le loyer de l'argent sur la place de Paris s'est orienté à la baisse cette semaine. Au jour le jour, le taux a fléchi de 1/4 %, revenant de 6 7/8 % à 6 5/8 %, en raison de l'abondance des disponibilités en début de période de constitution des réserves obligatoires pour les banques.

A terme, la détente se poursuit, avec des reculs de 1/8 % à 1/4 % : à trois mois, on cote 6 7/8 /, à six mois 7 1/8 %, à un an 7 7/8 % à 8 % et à deux ans 8 3/4 % à 8 1/2 %. Visiblement, tout le monde voit la baisse, bien que certains experts s'attendent à une tension l'année prochaine, due aux besoins croissants du Trésor.

En tout cas, le taux de l'argent au jour le jour et du un mois se rapproche de plus en plus de celui des comptes sur livret (Caisses d'épargne et banques), dont le niveau est fixé à 6,50 % depuis le 1er janvier 1976.

Aux Etats-Unis, en revanche, la hausse se poursuit. La Citibank et la Morgan Guaranty ont porté vendredi leur taux de base (prime rate) de 11 % à 11,50 %. C'est la quatorzième augmentation depuis le début de l'année. Outre-Atlantique, certains se demandent si cette hausse ne pourrait pas connaître une pause, en liaison avec celle observée, pour l'instant, par les autorités monétaires dans leur politique de resserrement du crédit. Pour M. Leif Olsen, de la Citibank, un relèvement ultérieur à 11 3/4 % paraît inévitable.

En tout cas, la demande de crédits reste forte aux Etats-Unis, notamment sur le marché du « papier commercial » (billets émis par les grandes sociétés privées et publiques), dont le montant en circulation a atteint le niveau record de 77 milliards de dollars fin octobre et frôlerait 80 milliards maintenant. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 17 11	COURS 24 11
Or fin (kilo en barre)	28100 ..	28950 ..
— (kilo en lingot)	28450 .	29050 .
Pièce française (20 fr.)	268 30	268 10
Pièce française (10 fr.)	224	220
Pièce suisse (20 fr.)	252 50	252 10
Union latine (20 fr.)	222 50	225 .
● Pièce tunisienne (20 fr.)	186 ..	188 .
Souverain	258 .	260
● Souverain Elizabeth II	278 50	280 20
● Demi-souverain	326 ..	328
Pièce de 20 dollars	1238 ..	1228 40
— 10 dollars	678	684 80
— 5 dollars	419 90	485
— 50 pesos	1120 ..	1154 50
● — 20 marks	319 ..	323
— 10 florins	235 50	239 50
● — 5 roubles	137 ..	144 90

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Matra	5 100	28 104 980
Air Liquide	63 425	25 549 205
C.N.E. 3 %	8 425	23 136 840
Perrier	78 480	22 756 760*
Labinal	167 700	22 680 600*
Carrefour	8 630	18 419 550

(*) Quatre premières séances seulement.

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 20 AU 24 NOVEMBRE 1978

L'ennui gagne...

LA Bourse s'ennuie. D'un vendredi à l'autre, les différents indices de valeurs françaises ont fléchi d'un peu moins de 2 %. Mais ce n'est pas le glissement des cours, qui dure maintenant depuis près de six semaines, qui déprime les professionnels. Pour beaucoup d'entre eux, il ne s'agit que d'une période de saine consolidation après les flambées de hausse précédentes. Non, ce qui préoccupe les boursiers au point de leur ôter toute ardeur, c'est la faiblesse des transactions. Une faiblesse toute relative certes, puisque sur le seul marché de terme, l'on échange encore pour plus de 100 millions de francs d'actions quotidiennement (voir tableau). Mais, d'une part, les commis s'étaient habitués depuis au moins six mois à en traiter deux, trois, voire quatre fois plus et d'autre part il faut bien avouer qu'en volume de titres (et non en valeur) l'activité n'est guère importante. Chacun a d'ailleurs pu le constater de visu au fil des cinq dernières séances.

Le plus grand calme régnait dès lundi, séance à l'issue de laquelle les différents indices n'avaient pratiquement pas varié. Mardi, heureusement serait-on tenté de dire, la chambre syndicale des agents de change autorisa la reprise, après trois mois de suspension, des cotations de trois grandes valeurs sidérurgiques concernées par le « plan acier » : Marine-Wendel, Sacilor et Usinor. Cet événement suscita un peu d'animation. D'autant plus que, les vendeurs de ces titres étant tellement nombreux, il fallut retarder les cotations, le temps de rameuter quelques acheteurs. Mais, en dehors de cela, rien. Même la réponse des primes, qui se déroulait ce jour-là, ne parvint pas à redonner un peu d'ardeur aux boursiers. Il est vrai que pour l'essentiel (60 ou 70 %), ces engagements conditionnels réalisés au cours des trois précédents mois furent abandonnés. En fin de séance, l'indicateur instantané n'avait, une fois de plus, pratiquement pas bougé. Il fallut attendre mercredi pour qu'un mouvement un peu plus significatif (— 0,6 %) se produise. Finalement, pour la première fois depuis mai dernier, la liquidation à laquelle on procéda ce jour-là se révéla perdante. En quatre semaines, les actions françaises avaient cédé, en moyenne, 2,2 %.

Pas de quoi s'affoler. Le marché, qui entrait le lendemain dans une nouvelle période de crédit, allait sans doute se réveiller. Eh bien non ! Jeudi, premier jour d'une nouvelle liquidation (la dernière de l'année), séance traditionnellement mise à profit par les opérateurs pour renouveler leurs ordres, le marché resta délaissé et les indices quasiment immobiles. A la veille du week-end, le mouvement qui couvait ainsi depuis plusieurs jours se produisit : globalement, les valeurs françaises perdirent 1,2 %.

« Faudra-t-il une seconde loi Monory, ou une nouvelle victoire électorale de la majorité, pour réveiller durablement le marché ? » C'est la question que se posaient ouvertement quelques investisseurs autour de la corbeille. Sans aller jusque-là, il semble en effet que la Bourse attende quelque chose. La conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing, pourtant assez bien accueillie sous les lambris du palais Brongniart, n'y a pas suffi. Les enquêtes et prévisions économiques relativement optimistes de l'INSEE et de la Banque de France réunies non plus. La hausse de 0,9 % des prix en octobre n'était pas, il est vrai, de nature à le faire. Reste les Sicav-Monory, mais l'on commence à dire un peu partout qu'elles ne recueillent peut-être pas tout le succès escompté par le ministre de l'économie. Alors ? « Le marché trouvera en lui-même les forces dont il a besoin pour sortir de sa léthargie », disent les plus optimistes. Peut-être. Encore faudrait-il qu'il se débarrasse d'abord de l'épée de Damoclès qui pèse sur son proche avenir : ce que les boursiers appellent la « position », c'est-à-dire le volume des achats à crédit. Or, aux dernières nouvelles, celui-ci n'aurait pas suffisamment diminué. Attendons.

PATRICE CLAUDE.

DES ACHATS DANS L'AIR

Depuis une dizaine de jours, des achats assez nourris se sont portés sur les actions de la société L'Air liquide, dont plus de cent mille, soit 1 % du capital, ont changé de mains.

Suivant certaines rumeurs, l'acheteur serait une banque française pour le compte d'une banque italienne, et, en définitive, pour celui d'intérêts étrangers, arabes dit-on. Il y a un mois, un homme d'affaires saoudien, M. Pharaon, a acquis 5 % du capital de B.S.N.-Gervais-Danone pour 70 millions de francs environ. Au début d'octobre 1978, un groupe d'investisseurs privés d'Arabie Saoudite a pris une participation de 10 % dans le capital du géant italien Montedison (produits chimiques). Cette fois, l'incertitude plane sur l'identité de l'acheteur.

Toujours est-il qu'un certain « ramassage » de titres a lieu actuellement à la Bourse de Paris sur L'Air liquide, faute, pour l'acheteur, de pouvoir acquérir directement auprès d'un gros porteur 2 % d'un capital très divisé : 18 % chez les investisseurs institutionnels (dont 4 % pour la Caisse des dépôts) ; 3 % par la famille Delorme ; le reste répandu largement dans un public fidèle.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une note d'irrégularité a prévalu sur le compartiment des fonds d'Etat indexés : si l'*Emprunt 7 % 1973* a perdu du terrain, les emprunts *8,80 % 1977* et *4 1/2 % 1973* ont amélioré leurs précédents cours. Il est vrai qu'en ce qui concerne l'ex-« *Emprunt Pinay* » de très importants ordres d'achat pour compte de notaires soucieux de régler des droits de mutation sur la base

	24 nov.	Diff.
4 1/2 % 1973	732	+ 8,20
7 % 1973	3 500	— 10
Emp. 10,30 % 1975	100,80	— 0,30
10 % 1976	103,20	— 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	101,80	+ 0,50
P.M.E. 11 % 1977	103,50	inchangé
8,80 % 1977	108,40	+ 0,40
10 % 1978	103,70	+ 0,70
9,80 % 1978	102,60	+ 0,60
9,45 % 1978	100,65	+ 0,35
4 1/4-4 3/4 % 1963	96,70	— 0,10
5 1/2 % 1965	109,80	+ 0,80
6 % 1966	109	+ 0,40
6 % 1967	106,10	+ 0,80
C.N.E. 3 %	2 670	— 24,50
Charbon 3 %	171	— 0,10

de 764,19 F (au lieu de 724,08 F, prix de reprise qui entrera en vigueur à partir du 1er décembre) expliquent la tenue du titre.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Depuis le 22 novembre, les cotations sur *Gestion sélective* sont suspendues : cette société doit en effet (si la décision prise par les conseils d'administration est confirmée par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires, qui se tiendront au début de 1979) être absorbée par une SICAV : *Gestion sélective*

	24 nov.	Diff.
Bail Equipement	227,50	— 1,50
B.C.T.	144	— 9
Cetelem	292	+ 7
Cie Bancaire	444	— 2,50
C.C.F.	128	— 2,50
Créd. Foncier	431	+ 17
Finc. de Paris	199	— 1,80
Locafrance	217,20	— 15,80
Prétabail	479	+ 18
U.C.B.	221	+ 1,50
U.F.B.	280	— 1,60
S.I.L.I.C.	290	+ 14
S.N.I.	456	— 2,80
Cie du Midi	496,90	— 1,60
Eurafrance	335	+ 2
Pricel	187	— 3
Schneider	152,80	— 2,20
Suez	293,80	— 2,20

France. Rappelons qu'au 15 novembre la valeur liquidative des actions *Gestion sélective* s'élevait à 324,13 F, pour un cours de bourse de 271 F.

La situation provisoire de *Sovabail*, au 30 septembre, dégageait un bénéfice en hausse de 18,5 % (21,3 millions de francs, contre 18 millions). Le bénéfice net prévu pour l'ensemble de l'exercice devrait se situer au moins à 27 millions de francs (contre 24,4 millions).

Filatures, textiles, magasins

Au 30 septembre, le chiffre d'affaires de *Bail-Investissement* s'établissait à 168,8 millions de

	24 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	70,50	— 1,50
Sommer-Allibert	371	— 19
Agache-Willot	845	+ 44
Fourmies	25,80	— 0,85
Godde-Bedin	25,20	+ 0,20
Roudière	318	inchangé
Saint-Frères	99	+ 4
Vitos	114,10	— 5,90
Bail-Investissem.	330	+ 15
C.F.A.O.	371	— 8
Nouv. Galeries	116	— 3,50
Prénatal	33,50	— 4
Printemps	115,60	— 3,60
La Redoute	573	— 18
Darty	685	— 12

francs, contre 153,5 millions ; les résultats permettent d'espérer une augmentation du dividende.

Bâtiment et travaux publics

La société « Lafarge », holding dont les filiales ont pour principale activité la production de ciment, va lancer une offre publique d'achat sur les actions des « Sablières de la Seine », firme dont elle détient déjà 18 % du capital. La cotation des « Sablières de la Seine » a de ce fait été suspendue le 21 novembre.

Cette société figure parmi les principaux producteurs de sable

	24 nov.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	498,50	+ 10,50
Bouygues	800	— 7
Chim. et Routière	125,10	— 22,20
Ciments Franç.	138	— 1
Dumez	666	— 29
Ent. J. Lefebvre	362	+ 4
Gén. d'Entrep.	195	+ 4
Gds Trav. Marseille	364	— 11
Lafarge	238	— 2
Maisons Phénix	495	— 16
Poliet et Chausson	161	+ 1

et de graviers de la région parisienne et de la Basse-Seine, avec sept chantiers de production de granulats, vingt ports de dépôts de vente, quatre centres de décharge de gravats et un matériel important d'extraction et de transport.

Alimentation

Depuis le début de la nouvelle liquidation, les actions *Veuve Clicquot* se négocient, à terme, « ex-droit de souscription ». Cette

	24 nov.	Diff.
Beghin-Say	111	— 11
B.S.N.-G.-Danone	556	— 30
Carrefour	2 100	— 35
Casino	1 360	— 11
Moët-Hennessy	574	— 9
Mumm	406	+ 43
Olida-Caby	195	— 3
Pernod-Ricard	298	— 15,50
Radar	450	— 22
Raff. St-Louis	98,70	— 0,30
S.I.A.S.	273	+ 2
Vve Clicquot*	755	+ 2
Viniprix	403	— 2
Martell	499	+ 7
Guyenne et Gasc.	485	— 2
Gén. Occidentale	260	— 0,50
Nestlé	8 420	— 70

(*) Ex-droit de souscription de 7 F.

augmentation de capital s'effectue par émission, à 720 F, dont 670 F de prime, d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Matériel électrique, services publics

Les transactions se sont considérablement développées sur l'action « Précision Mécanique Labinal » lors de la séance boursière du 22 novembre où 165 000 titres (soit plus de 20 % du capital) ont changé de mains.

Les comptes consolidés de *SEB* pour le premier semestre font apparaître un résultat brut d'ex-

	24 nov.	Diff.
Alsthom	64	— 1,50
C.E.M.	62,50	— 3,50
C.G.E.	384	— 11
Matra	5 370	— 380
Jeumont	142	— 11,30
Leroy-Somer	702	— 1,40
Mach. Bull (1)	51,80	— 1,20
L.M.T.	1 090	— 111
Préc. Méc. Labinal	134,20	+ 4,20
Signaux	350	— 28
T.R.T.	571	+ 14
Thomson-Brandt	238,80	— 12,20
L.M. Ericsson	119	— 5,50
Gle des Eaux (2)	466	— 9
Lyonn. des Eaux	576	— 6

(1) Compte tenu d'un droit de souscription détaché le 23/11 : 0,21 F.

(2) Compte tenu d'un droit d'attribution détaché le 23/11 : 2,30 F.

ploitation de 96,8 millions de francs et un bénéfice de 28,5 millions de francs. La société estime que l'exercice en cours doit se solder par une nette augmentation des profits, grâce à la diminution de l'endettement et des frais financiers.

Métallurgie, constructions mécaniques

« Ferodo » continue d'agrandir son empire. Après avoir racheté « Cibié Paris-Rhône », puis la majorité dans « Ducellier », le groupe vient, en effet, de prendre simultanément le contrôle de « Soma Europe Transmissions », un des plus gros fabricants européens de ponts de transmission et d'engrenages avec un chiffre d'affaires consolidé de 500 millions de francs, et de « Fraymon » premier fabricant espagnol d'embrayages.

Du coup, son chiffre d'affaires consolidé, dont le montant dépas-

	24 nov.	Diff.
Chiers-Châtillon	18,40	inchangé
Creusot-Loire	61	inchangé
Denain Nord-Est	28,40	— 0,65
Marine-Wendel	40	— 12,50
Mét.-Normandie	36,50	— 2
Pompey	71	— 3,10
Sacilor	21	— 6,30
Saulnes	37,50	+ 1
Usinor	14,75	— 9,25
Vallourec	102,80	+ 2,70
Alspi	77,50	— 1,50
Babcock-Fives	131,50	— 2,50
Gén. de Fonderie	130	— 3
Poclain	224	— 0,50
Sagem	842	— 48
Saunier-Duval	203	— 19,50
Penhoët	285	+ 5
Peugeot-Citroën	487,50	— 12,40
Ferodo	478	+ 7

sera 4,6 milliards de francs en 1978, franchira allégrement les 5 milliards l'an prochain. En 1970, il atteignait tout juste 860 millions de francs.

Les cotations de « Marine-Wendel », « Sacilor » et « Usinor » ont repris le 21 novembre après deux mois de suspension. Les trois valeurs ont respectivement baissé de 31,2 %, 21,8 % et 31,8 %.

Produits chimiques

Le renchérissement du deutschemark vis-à-vis du dollar a sérieusement affecté les résultats du groupe chimique allemand *Bayer* dont le bénéfice avant impôts pour les neuf premiers mois a baissé de 3,9 % à 816 millions de DM par rapport à la période correspondante de 1977, pour un chiffre d'affaires accru de 7,3 %. Le montant des investissements destinés à la recherche dépassera pour la première fois 1 milliard de DM en 1978.

Mauvais résultats, également, pour le groupe britannique *I.C.I.*

	24 nov.	Diff.
C.M.-Industries	284	+ 1
Cotel et Foucher	114,50	— 2,50
Institut Mérieux	350	— 6
Laboratoire Bellon	252	— 11
Nobel-Bozel	51,50	— 0,50
Pierrefitte-Auby	91,50	— 3,60
Rhône-Poulenc	124,40	— 0,50
Roussel-Uclaf	389,90	— 2,10
B.A.S.F.	306,20	— 5,30
Bayer	315,10	— 4,40
Hoechst	309	+ 1
Norsk Hydro	163,20	+ 0,60

dont le bénéfice net pour les neuf premiers mois revient de 238 millions de livres au 30 septembre 1977 à 223 millions.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	24 nov.	Diff.
Imetal	56,95	— 1,05
Penarroya	37,40	— 1,80
Charter	10,70	— 0,35
Inco	67	— 1,80
R.T.Z.	20,10	+ 0,30
Union minière	102,50	— 1
Z.C.I.	0,78	— 0,01
Kléber	68,50	— 4,50
Michelin	1 230	— 10

Pétroles

Compte tenu de l'augmentation des coûts, le président de *Primagaz* craint que l'augmentation de

	24 nov.	Diff.
Aquitaine	535	inchangé
Esso	83,10	— 0,60
Fr. des Pétroles	139	— 3
Pétroles B.P.	50,50	+ 0,30
Primagaz	150	— 3
Raffinage	83,10	— 2,40
Sogerap	124	— 0,20
Exxon	224	+ 5,60
Petrofina	484,50	— 0,60
Royal Dutch	261,60	+ 4,90

9,05 % du bénéfice net de la société au 30 juin ne pourra être maintenue jusqu'à la fin de l'année.

Valeurs diverses

Après bien d'autres, « L'Oréal » va à son tour faire appel au marché financier en émettant à 500 francs une action nouvelle créée jouissance du 1er janvier 1978 pour quatre anciennes. L'opération, qui se déroulera du 4 décembre au 5 janvier 1979, procurera près de 400 millions de francs à la société, dont le capital se trouvera porté de 315,20 à 394 millions de francs.

La participation de « Gesparal », société holding détentrice du plus gros paquet d'actions « L'Oréal », sera maintenue à 54,7 %. Les intérêts possédés dans

	24 nov.	Diff.
L'Air Liquide	383	inchangé
Bic	511	+ 6
Europe 1	909	— 126
L'Oréal	713	— 29
J. Borel (1)	115	— 30,30
Club Méditerranée	499,90	— 14,10
Arjomari	142	— 15,90
Hachette	241,50	— 11,50
Presses de la Cité	319,50	+ 3
P.U.K.	78	— 9,10
St-Gob.-Pt.-à-M.	142,80	— 0,70
Skis Rossignol	1 850	+ 21
Chargeurs Réunis	185	+ 3,50

(1) Compte tenu d'un droit de souscription de 6,70 francs le 24/11.

« Gesparal » par Mme Bettencourt et « Nestlé » resteront fixés aussi à 51 % et 49 % respectivement, soit aux niveaux déterminés par l'accord de 1974.

La *Chapelle-Darblay* absorbe sa maison mère, les *Papeteries de la Chapelle*. Cette dernière sera dissoute et ses apports seront rémunérés par attribution de neuf actions *Chapelle-Darblay* pour mille dix actions anciennes de 70 francs *Papeteries de La Chapelle*. Les actions *Chapelle-Darblay* ne seront pas cotées.

Mines d'or, diamants

L'*Anglo American Corp.* annonce pour le semestre achevé le

	24 nov.	Diff.
Amgold	92,90	+ 6,85
Anglo-American	19,05	+ 1,05
Buffelsfontein	48,50	+ 1,50
Free State	89,90	+ 3
Goldfields	15,20	+ 0,60
Harmony	18,15	+ 1,30
President Brand	53,60	+ 2,40
Randfontein	179	+ 2
Saint-Helena	45,30	+ 1,50
Union Corporat.	16,95	+ 1,35
West Driefontein	128,90	+ 9,50
Western Deep	46,30	+ 4,10
Western Holding	105	+ 10,60
De Beers	22,40	+ 1,35

30 septembre dernier un bénéfice net de 103,3 millions de rands.

Ce résultat n'est pas comparable, le précédent exercice

Bourses étrangères

NEW-YORK

Sensible redressement

Les cours des valeurs industrielles se sont redressés cette semaine à Wall Street, et l'indice Dow Jones a repassé la fameuse « barre psychologique » de 800, pour l'établir à 810,11 vendredi, contre 797,72 une semaine plus tôt. L'activité de la semaine a sensiblement diminué puisque, en quatre séances, (la Bourse était fermée jeudi en raison du Thanksgiving Day), il n'a été échangé que 79,79 millions de titres contre 124,39 millions les cinq séances précédentes.

Le maintien du dollar à ses niveaux actuels, la proposition saoudienne de « geler » les prix du pétrole et un certain nombre de nouvelles économiques assez positives (hausse de la production industrielle, des commandes de biens durables et des revenus personnels) sont à l'origine du redressement des cours.

Pour l'instant, Wall Street oublie la hausse des taux d'intérêts et la généralisation du « prime rate » des banques à 11,5 % n'a guère eu de conséquences autour du Big Board. Jusqu'à quand ? C'est la question que se posent nombre de professionnels...

	17 nov.	24 nov.
Alcoa	45	45 7/8
A.T.T.	61	60 3/4
Boeing	63 1/4	64 1/4
Chase Man Bank	30 5/8	30 5/8
Du P. de Nemours	120 3/8	122
Eastman Kodak	58 5/8	60 1/2
Exxon	50 1/8	50 3/8
Ford	41 1/2	40 5/8
General Electric	49 3/4	49 3/4
General Foods	31 1/8	31 5/8
General Motors	54 1/2	55
Goodyear	16 1/8	16 3/8
I.B.M.	261	269 3/8
I.T.T.	28	28 3/8
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	66 5/8	67 7/8
Pfizer	32 3/4	33 1/8
Schlumberger	88 1/4	89 1/4
Texaco	23 7/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	30 1/8	31 1/4
Union Carbide	35	35 1/2
U.S. Steel	22 1/2	22 3/4
Westinghouse	16 5/8	17 1/4
Xerox Corp.	52 1/2	54

LONDRES

Le climat s'améliore

L'amélioration enregistrée sur le front social après le vote positif des ouvriers des usines Ford, qui ont accepté les propositions patronales, a permis au London Stock Exchange de se redresser partiellement.

L'activité quotidienne est restée assez faible, mais des titres comme I.C.I., après l'annonce de mauvais résultats suivie de la publication d'excellentes prévisions, ont fait l'objet d'échanges importants.

En milieu de semaine, la demande d'augmentation salariale de 40 %, émanant des mineurs, a provoqué un repli. Mais celui-ci fut effacé à la veille du week-end.

Finalement, d'un vendredi à l'autre, l'indice Financial Times des industrielles est passé de 472,8 à 479,9. Après la nouvelle initiative prise par le gouvernement britannique en Rhodésie, les mines d'or se sont également redressées et leur indice a progressé de 3,2 points à 134,9. Seuls les fonds d'Etat sont restés assez stables...

	17 nov.	24 nov.
Bowater	176	176
Brit. Petroleum	906	934
Charter	128	134
Courtaulds	112	121
De Beers	346	354
Free State Geduld*	16 1/2	18
Gt Univ. Stores	304	302
Imp. Chemical	362	364
Shell	572	586
Vickers	192	197
War Loan	29	29 3/16

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Repli

La chute des valeurs sidérurgiques a entraîné le reste de la cote cette semaine à la Bourse allemande. l'indice Commerzbank s'est établi à 825,2 contre 832,2 le vendredi précédent.

Sur le marché des valeurs à revenu fixe, les emprunts publics ont été négligés et la Bundesbank a dû intervenir plusieurs fois pour soutenir les cours.

	17 nov.	24 nov.
A.E.G.	80,40	79,90
B.A.S.F.	135,50	134,20
Bayer	140,50	139,30
Commerzbank	230,50	228,10
Hoechst	135,20	134,70
Mannesman	180,10	176,50
Siemens	292,50	289
Volkswagen	247,40	240,80

TOKYO

Toujours ferme

Réduite à quatre séances en raison de la célébration, jeudi, de la fête des travailleurs, la semaine a encore été très positive au Kabuto-cho. D'un vendredi à l'autre, l'indice Nikkei Dow Jones est passé de 5933,89 à 5985,44.

Encouragées par la stabilisation relative des taux d'échanges dollar/yen, les valeurs exportatrices ont fait l'objet d'une assez forte demande.

	17 nov.	24 nov.
Canon	441	447
Fuji Bank	281	280
Honda Motors	477	481
Matsushita Electric	702	648
Mitsubishi Heavy	120	125
Sony Corp.	1 550	1 520
Toyota Motors	887	881

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 nov.	21 nov.	22 nov.	23 nov	24 nov.
Terme ...	112 534 802	121 016 779	158 612 782	96 857 272	111 270 874
Compt. ...					
R. et obl.	117 073 779	161 217 567	177 541 307	206 080 190	419 201 011
Actions.	69 695 701	67 494 130	62 136 938	66 485 158	72 569 779
Total	299 304 282	349 738 476	398 291 027	369 222 620	603 041 664

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Franç ..	155,7	154,2	153,1	153,1	151,2
Etrang..	99,9	99,6	99,1	99,8	100

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

Tendance.	159	158,6	157,7	157,7	155,8

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén. .	88,7	88,4	88,1	87,9	87,2

INITIÉS ET INITIÉS

Le 21 septembre 1978, la Commission des opérations de bourse (COB) décidait d'ouvrir une enquête sur le marché des actions des sociétés sidérurgiques Denain Nord-Est-Longwy (D.N.E.L.), Usinor, Chiers-Châtillon, Marine-Wendel et Sacilor, en raison des mouvements intervenus sur ces valeurs avant la publication, le 20 septembre, du plan de redressement de la sidérurgie. Comme elle s'y était engagée, la COB a rendu publiques, le 22 novembre, ses conclusions. Celles-ci sont rassurantes, puisque la COB considère « qu'aucune des opérations décelées n'était constitutive du délit d'usage d'informations privilégiées ». Est-ce à dire que tous les opérateurs ont eu un comportement irréprochable ? Les choses ne sont pas si claires.

Au cours de ses investigations, la COB a en effet relevé que le groupe D.N.E.L. était largement intervenu sur le marché. C'est ainsi que, du 18 août au 20 septembre, 227 000 actions D.N.E.L. (2,2 % du capital) ont été vendues par une sous-filiale détenant la participation d'autocontrôle (9 %) de la société mère, et que, pendant la même période, 302 071 actions Usinor (sur 18 millions) ont été cédées par la société D.N.E.L. Ces ventes représentent dans les deux cas 40 % des transactions. Car, comme le souligne la COB, « dès le début du mois d'août, le président de la société Denain Nord-Est-Longwy avait été informé de l'intention des pouvoirs publics de demander à la société un important effort financier à titre de participation au plan de redressement d'Usinor » (...) « Dans ces conditions, le groupe Denain Nord-Est-Longwy aurait dû s'abstenir de vendre en bourse des titres de sociétés de ce groupe, tant que les informations dont il disposait n'étaient pas connues du public », même si « ces ventes n'ont été déterminées par aucun intérêt personnel ». Aux dires du président de D.N.E.L., M. de la Colombe, « il fallait bien trouver des ressources pour satisfaire les exigences du Trésor, qui demandait à la société sa contribution au plan de redressement de la sidérurgie ».

Que l'on se rassure, la COB a fait « observer » au président de D.N.E.L. qu' « il aurait dû la consulter, et qu'elle n'aurait pas manqué de l'inviter à respecter le principe fondamental du marché, à savoir l'égalité de tous les opérateurs au regard de l'information, principe applicable aussi bien aux personnes morales qu'aux personnes physiques ». Bref, le président de D.N.E.L. était un initié.

Dans l'état actuel des choses, et après la chute du cours des valeurs sidérurgiques, il ne reste plus à la COB qu'à exprimer ses regrets aux acheteurs, parmi lesquels figurent, au premier rang, la Caisse des dépôts et consignations. Et là, une question se pose : la Caisse était-elle également « initiée », savait-elle ce qui allait se passer ? Si oui, elle a fait preuve d'un grand dévouement. Si non, elle a éprouvé une bien lourde perte, heureusement compensée par les gains sur ses achats massifs et variés à la veille des élections. Mais, c'est égal, il y a initiés et initiés.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La situation en Iran.* — Trois des principaux chefs religieux d'Iran, les ayatollahs Shariat Madari, Golepayegani et Naffi, ont appelé ce samedi 25 novembre à la grève générale pour dimanche afin de célébrer la mémoire des victimes « *des tueries commises par les autorités* ». Le Front national, principal parti d'opposition, s'est associé à cet appel.

A Téhéran, la troupe aurait tiré ce samedi sur des manifestants faisant trois blessés.

D'autre part, la radio iranienne a annoncé vendredi que deux cent dix prisonniers arrêtés à la suite des manifestations contre le chah dans la province de Qom avaient été libérés et que deux cent soixante-huit autres le seraient prochainement.

A B C D E F G

La crise de « l'Aurore »

M. Janrot impose un plan d'économies malgré les réserves de la rédaction

Le projet Hersant de « couplage » des petites annonces entre « l'Aurore » d'une part, et « le Figaro » et « France-Soir » de l'autre étant abandonné, des mesures d'économies (quatorze pages seulement en moyenne, diminution du tirage de dix mille exemplaires) seront appliquées dès la semaine prochaine à « l'Aurore ». C'est ce qu'a décidé vendredi M. Pierre Janrot, P.-D.G. de la société France libre (éditrice de « l'Aurore » et de « Paris-Turf »), au cours d'une journée fertile en péripéties et en affrontements, qui a consacré, finalement, la prise de pouvoir de l'ancien membre du groupe Hersant.

Le Livre C.G.T. refuse, pour sa part, de passer pour le « sabordeur » du plan de sauvetage de « l'Aurore ».

En réponse au communiqué de Franpresse, diffusé le jeudi 23 novembre, pour expliquer la démission de son président, M. Fournier (*le Monde* du 25 novembre), le Comité intersyndical C.G.T. du Livre parisien organisait, vendredi en fin de matinée, une conférence de presse au sujet de la situation de *l'Aurore* et des remous provoqués par l'abandon du projet Hersant. « *On tente d'en attribuer la responsabilité aux travailleurs du Livre,* a déclaré M. Roger Lancry, *sous le couvert du prétendu refus d'admettre le couplage des petites annonces* » (avec *le Figaro* et *France-Soir*). « *La vérité est tout autre,* affirme le communiqué du Livre. *Le gouvernement et plus particulièrement l'Elysée redistribuent actuellement la presse écrite, opération dans laquelle ils semblent rencontrer certaines difficultés en fonction du choix des hommes à qui ils comptent vouloir la confier.*

» *Tout en rappelant notre volonté de négocier, notre organisation syndicale n'a jamais, sur le problème de* l'Aurore, *obtenu de discussions concrètes. Les seules rencontres que nous avons eues avec M. Hersant (1) ont porté sur le couplage des petites annonces et de la publicité entre* l'Aurore, France-Soir *et* le Figaro.

» *Nous avons, de notre côté, analysé ce couplage tel qu'il nous était présenté par le groupe Hersant comme une nouvelle atteinte à la situation de l'emploi dans la presse parisienne, car à aucun moment une proposition sérieuse de négociation globale ne nous a été présentée. Seul le couplage préoccupait le groupe Hersant. Nous possédons un accord concernant* le Figaro *et* France-Soir, *portant sur la garantie de mille cinq emplois : nous voulons obtenir pour* l'Aurore *une garantie semblable, les moyens pour y parvenir étant contenus dans le protocole d'accord du 7 juillet 1976 et ses avenants, que nous avons conclus avec le syndicat patronal.* »

Dénonçant « *la concentration de plusieurs titres entre les mains d'un seul homme* », le Comité intersyndical se déclare cependant prêt à engager avec le nouveau président de Franpresse « *une négociation sérieuse et efficace portant sur un plan de modernisation et d'emplois acceptable* ».

A l'issue de cette réunion, on apprenait dans les couloirs de *l'Aurore* qu'un grave incident venait de se produire à la conférence de rédaction entre M. Pierre Janrot, P.-D.G. de la société éditrice, et M. Roland Faure, directeur-rédacteur en chef du journal (seul rescapé de l'ancienne équipe de direction).

En vertu du communiqué publié par Franpresse, M. Janrot annonçait qu'il prendrait, à partir du lundi 27 novembre, toutes les mesures nécessaires (notamment une parution quotidienne sur quatorze pages) pour espérer faire paraître *l'Aurore* jusqu'au 31 décembre 1978.

M. Roland Faure prenait acte de cette déclaration, mais en faisant remarquer que les mesures annoncées étaient en contradiction absolue avec sa conception de la liberté du journal, telle qu'il en avait reçu la responsabilité par le conseil d'administration, le 3 novembre, et à laquelle il avait subordonné son acceptation.

A la suite de ce grave incident, une assemblée générale de la rédaction était convoquée par la société des rédacteurs de *l'Aurore*. Les déclarations qu'allait y faire M. Janrot n'étaient guère de nature à détendre l'atmosphère. Après avoir annoncé les mesures décidées le matin à la conférence de rédaction, il confirmait clairement les intentions de ceux qui ont racheté à M. Boussac le groupe de presse de la rue de Richelieu : ne consacrer aucun argent à la relance de *l'Aurore*, ni aux investissements, et ne pas le revendre. A court terme, compte tenu du rejet du plan Hersant — seule planche de salut, selon M. Janrot, — cela signifie la mort de *l'Aurore* (déficitaire pour 30 millions en 1978), les actionnaires de Franpresse se remboursant sur la bonne marche de *Paris-Turf* (13 millions de bénéfices environ).

M. Roland Faure, plaidant alors la cause de *l'Aurore*, sa place dans l'éventail des titres et les chances d'un nouveau départ, était largement suivi par une rédaction qui retrouvait, en la circonstance, une unité et une vigueur qu'on croyait à jamais disparues. L'assemblée générale, à l'unanimité moins deux voix, se prononçait alors — non pas pour un mouvement de grève, qui pouvait se transformer en boomerang — pour la publication, à la « une » de *l'Aurore*, d'un éditorial (rédigé par M. Roland Faure et signé « la Rédaction ») expliquant aux lecteurs la situation exacte du journal. En cas de refus opposé par M. Janrot, directeur de la publication, il était décidé que l'espace prévu pour l'éditorial paraîtrait en blanc.

Ordre écrit

Vers 19 h. 30, M. Janrot, informé de cette décision de l'assemblée générale, écrivait une lettre à M. Faure lui faisant interdiction de rédiger et de publier cet éditorial, comme de laisser un blanc à la « une » de *l'Aurore*. Simultanément, le P.D.G. laissait dire qu'en cas de refus d'obtempérer de M. Faure son successeur était déjà désigné.

M. Roland Faure, ayant choisi de ne pas se mettre dans l'illégalité, renonçait à mettre en œuvre la résolution adoptée en assemblée générale. L'ultime recours, pour certains membres d'une rédaction assez désemparés, consistait à protester symboliquement par le retrait de signatures des articles. Une nouvelle assemblée générale de la rédaction de *l'Aurore* était envisagée pour le dimanche 26 novembre, mais il apparaît, d'ores et déjà, que M. Janrot est maître du sort de *l'Aurore*, au moins actuellement.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le 25 octobre (*N.D.L.R.*).

AUCUN PROGRÈS N'A ÉTÉ ENREGISTRÉ DANS LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA C.E.E. ET LE COMECON

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La nouvelle étape des négociations entre le Comecon, l'organisation économique des pays de l'Est, et la Communauté européenne, qui s'est achevée dans la nuit du 24 au 25 novembre, n'a guère permis de progresser vers la conclusion d'un accord. M. Haferkamp, le vice-président de la Commission chargée des relations extérieures, porte-parole de la C.E.E., a toutefois soumis une proposition de compromis à M. Faddeev, le secrétaire du Comecon. Celui-ci n'a été en mesure ni de réagir à cette proposition ni de faire lui-même des offres nouvelles.

Le seul résultat positif de ces conversations de trois jours est qu'il n'y a pas eu de rupture. Les deux délégations, constate le communiqué, « *ont décidé de rester en contact* ». M. Faddeev s'est engagé à faire étudier la proposition de la C.E.E. à la session de janvier du comité exécutif du Comecon et de donner ensuite une réponse à Bruxelles. C'est dire que la balle est plus que jamais dans le camp de l'Est.

Ph. L.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Annulation de la circulaire du ministre du travail instituant une « aide au retour » des travailleurs immigrés

A la suite d'une décision du conseil des ministres, le ministre du travail institua, en juin 1977, par une circulaire prise sous la forme d'une « note d'information » du directeur de la population et des migrations, un système d'aide au retour dans leur pays d'origine des travailleurs étrangers et de leurs familles dont le but était de les inciter à quitter le territoire français compte tenu de la situation du marché national de l'emploi.

Cette aide réservée ax travailleurs en chômage, et dont le montant était modulé en fonction de la situation familiale des intéressés, avait pour contrepartie l'obligation, pour ceux qui l'acceptaient, de quitter définitivement le territoire français. Elle fit l'objet d'un recours en annulation formé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et dirigé contre la circulaire du ministère du travail qui l'avait instituée.

Par une décision en date du 24 novembre 1978 rendue sur le rapport de M. Boutet et conformément aux conclusions de M. Dondoux, après observations de Mes Lyon-Caen, Fabiani et Liard, le Conseil d'Etat a annulé cette circulaire.

Le Conseil d'Etat a en effet constaté qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne donnait compétence au ministre du travail pou instituer comme il l'a fait par la circulaire attaquée, signée en son nom par le directeur de la population et des migrations, une « aide au retour » en faveur de certains salariés étrangers et pour fixer la procédure et les conditions d'attribution de cette aide. Il a donc annulé l'ensemble des dispositions de cette circulaire que le ministre du travail n'avait pas compétence pour édicter.

Par une décision du même jour, le Conseil d'Etat a également annulé, pour incompétence, en totalité ou en partie, une série de circulaires prises par le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et par le ministre de l'intérieur au cours de l'année 1974 à la suite de la décision du gouvernement de suspendre provisoirement l'immigration des travailleurs étrangers, et qui ont été, depuis, abrogées ou modifiées. Il s'agit : de la circulaire du 5 juillet 1974 par laquelle le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail avait enjoint à ses services de ne plus viser aucun contrat d'introduction de travailleurs étrangers en France ; des dispositions de la circulaire du 26 novembre 1974 par lesquelles le ministre de l'intérieur avait prescrit aux préfets de rejeter les demandes de cartes de séjour présentées par les étrangers venus en France après le 1er août 1974 sans contrat de travail, et suspendu l'admission des familles des travailleurs étrangers ; des circulaires des 9 juillet, 9 août et 27 décembre 1974 du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail suspendant provisoirement l'introduction en France des familles des travailleurs étrangers et qui ont été abrogées en 1975.

Le Conseil d'Etat a, en effet, rappelé que, s'il appartenait au secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et au ministre de l'intérieur d'apprécier dans chaque cas, dans le cadre des pouvoirs qui leur sont conférés par les textes, s'il y avait lieu ou non de délivrer à un travailleur étranger une carte de travail et une carte de séjour, ces ministres n'avaient pas compétence pour poser des règles interdisant de façon générale l'entrée en France des travailleurs étrangers ou de leurs familles, règles qu'aucune disposition ne leur autorisait à édicter.

LE BILAN DE LA TRAGÉDIE EN GUYANA

Près de huit cents cadavres ont été dénombrés à Jonestown

***L'ambassade des Etats-Unis à Georgetown (Guyana) a annoncé, vendredi 24 novembre, que sept cent soixante-quinze corps avaient été dénombrés sur le site de la colonie agricole du Temple du peuple, à Jonestown. Les autorités guyanaises, de leur côté, font état d'un bilan de sept cent quatre-vingts cadavres. Ces chiffres représentent presque le double de ceux qui avaient été avancées il y a quelques jours. Mme Shirley Field-Ridley, ministre de l'information de Guyana, avait affirmé lundi 20 novembre que quatre cent neuf corps avaient été retrouvés** (le Monde du 22 novembre).*

L'ambassade des Etats-Unis à Georgetown a indiqué que les soldats américains avaient découvert, sous l'amoncellement des cadavres, des corps d'enfants qui étaient passés inaperçus lors de la première inspection faite par les policiers guyanais. Le département d'Etat a précisé qu'il y avait cent quatre-vingts enfants de moins de quinze ans parmi les victimes.

Du fait de l'erreur initiale commise dans le dénombrement des corps, l'équipe spéciale américaine est maintenant à court de sacs de caoutchouc et de caisses d'aluminium pour rapatrier les cadavres. Des fournitures vont être expédiées de plusieurs bases américaines. En raison des menaces d'épidémie, nul n'est plus admis sur le site de Jonestown en dehors de l'équipe militaire.

Un pont aérien a été établi entre la Guyana et la base de l'armée de l'air américaine de Dover (Delaware) pour le rapatriement des dépouilles mortelles des victimes. L'identification de celles-ci devrait durer au moins deux semaines. Dix experts du F.B.I. travaillent sans relâche depuis l'arrivée des premiers corps jeudi.

Les corps sont identifiés grâce aux empreintes digitales enregistrées au moment de la délivrance des passeports. Le corps du « révérend » Jones, en particulier, a déjà été identifié.

Huit cents passeports environ ont été trouvés dans la colonie agricole. Il semble donc que la plupart des membres de la secte présents le samedi 18 novembre à Jonestown soient morts après avoir bu le poison mélangé à du jus d'orange synthétique préparé sur l'ordre du « révérend » Jones. Les recherches effectuées par les patrouilles de l'armée guyanaise et par les hélicoptères de l'armée américaine n'ont guère donné de résultats. La différence entre le premier bilan des autorités guyanaises et le nombre des passeports avait fait croire à tort que plusieurs centaines de personnes avaient échappé au suicide collectif et s'étaient enfuies dans la jungle épaisse qui entoure Jonestown.

La presse américaine accuse depuis quelques jours le département d'Etat de ne pas avoir su prévenir la tragédie de Jonestown, en dépit des informations reçues ces derniers mois, et d'avoir réagi avec lenteur après la découverte du charnier. Les journalistes américains présents demandent notamment pour quelle raison on a laissé se décomposer pendant quatre jours les corps des victimes avant d'intervenir. D'autre part, les rescapés de la colonie agricole se plaignent de ne pas recevoir une aide suffisante de leur gouvernement.

Un scandale est également sur le point d'éclater en Guyana, où des ministres et des fonctionnaires sont accusés d'avoir reçu de l'argent de la secte et d'avoir fermé les yeux sur la présence illégale d'armes à feu à Jonestown. L'opposition affirme notamment que les marchandises destinées au Temple du peuple échappaient aux contrôles de douane.

« NOTRE PÈRE A UN TEL DÉSIR... »

San-Francisco (*A.F.P.*). — Le « *révérend* » *Jim Jones entretenait des relations sexuelles avec les hommes comme avec les femmes, et se servait du sexe pour dominer les membres de sa secte,* ont indiqué, vendredi 24 novembre, d'anciens *adeptes du Temple du peuple* à des journaux californiens. « *Jim Jones faisait prendre des rendez-vous « galants » par sa secrétaire, qui téléphonait aux hommes ou aux femmes que le leader avait choisis pour leur dire : « Notre père déteste agir ainsi, » mais il a un tel désir que, si » si vous voulez... »*, a déclaré notamment, au *Los Angeles Times*, M. Ali Mills, un ancien responsable de la secte.

« *Jones s'était rendu compte de la puissance du sexe pour détruire les relations familiales stables,* ajoute M. Mike Cartmell, un autre ancien adepte, cité par le *Los Angeles Times*. Au Temple du peuple, « *le seul objet de désir sexuel légal devait être Jones lui-même* », a-t-il ajouté. M. Ali Mills estime que Jones avait souvent ordonné à des disciples du sexe masculin d'avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes ou de commettre des adultères parce que, ensuite, ils étaient plus facilement manipulables.

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1978 a été tiré à 542 788 exemplaires.